TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 343 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 19-LUNDI 20 JUILLET 1981

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le bombardement de Beyrouth

• Israël menace d'intervenir au Sud-Liban
• Paris met en garde « quiconque céderait à la tentation d'une escalade »

Terrorisme d'État

Aucun doute n'est plus possible : le sanglant bombardement de Beyrouth constitue, plus qu'une opération de représailles, un acte délibéré de terrorisme d'État. M. Begin lui-même l'a presque admis en affirmant, quelques heures à peine après le pilonnage de la capitale, que les zones de population civile au Liban ne seraient plus épargnées durant les opérations israéliennes contre des objectifs palestiniens.

On peut se demander ce qui a poussé le premier ministre israélien à décider cette opération. Fallait-il venger les trois morts israéliens innocents de Nahariya en organisant un véritable carnage de civils palestiniens et libanais tout aussi innocents ? Les éditorialistes de la presse de Jérusalem, pressentant une action irréfléchie de M. Begin, avaient exprimé vendredi matin leur crainte devant une « escalade » qui risquait fort de devenir « incontrôlée », en l'adjurant de « garder le sens des proportions », de « ne pas tomber au niveau de l'adversaire » et d'« écarter toute opération n'ayant pas un caractère exclusif de sécurité ». Le chef du Likoud en a décidé autrement.

Tout semble indiquer que M. Begin a décidé de fermer la porte à toute solution politique raisonnable du problème palestinien. N'a-t-il pas à maintes reprises affirmé que le seul endroit où il était disposé à rencontrer les « terroristes de l'O.L.P. » était le « champ de bataille » ?

De même, le premier ministre paraît avoir interprété sa victoire électorale obtenue à l'arraché comme un mandat populaire l'invitant à durcir sa politique à l'égard des Palestiniens envers et contre le monde entier. Et d'abord contre Washington, qui, malgré la relative modération de sa réaction à l'opération de vendredi, n'est pas loin de penser que le raid sur Beyrouth, le jour même où l'on s'apprêtait à annoncer officiellement la levée de l'embargo sur la livraison de quatre avions F-16 à Israël, constitue une provocation de la part de Jérusalem. M. Begin a-t-il voulu torpiller le peu de crédibilité dont jouit encore le gouvernement américain auprès de certains pays de cette région après l'opération de Tamuz, effectuée comme celle de Beyrouth avec des appareils livrés par les États-Unis ?

Le raid sur Beyrouth a également mis dans l'embarras le président Sadate, qui, malgré les camouflets administrés périodiquement par son « ami Begin », poursuit imperturbablement le processus de normalisation avec Jérusalem, en dépit d'une opposition intérieure de plus en plus virulente. Simple coïncidence ou calcul machiavélique : l'accord sur la force multinationale dans le Sinaï, qui « verrouille » la paix israélo-égyptienne, a été paraphé à Londres quelques heures après le sanglant bombardement de Beyrouth.

En fait, la principale victime politique du raid de vendredi pourrait bien avoir été l'accord de Camp David, déjà moribond, et que ses détracteurs arabes ont toujours qualifié de paravent destiné à masquer, sous le couvert de la paix entre Le Caire et Jérusalem, les « visées agressives d'Israël contre la nation arabe ».

à la tentation d'une escalade »

Le bilan du bombardement israélien sur Beyrouth a été particulièrement meurtrier. La dernière estimation rendue publique ce samedi matin 18 juillet de source palestinienne fait état de plus de cent cinquante morts et six cents blessés. Le délégué libanais aux Nations unies a parlé de près de trois cents morts et de huit cents blessés.

Samedi matin, une formation d'avions israéliens a survolé Beyrouth sans toutefois lâcher des bombes. Le vice-ministre israélien de la défense, M. Mordekhai Tzippori, a toutefois menacé, ce samedi, d'intensifier « les coups » d'Israël sur les Palestiniens au Liban si les tirs de fedayines sur les localités du nord du pays ne cessaient pas.

A l'Élysée, M. Pierre Beregovoy, secrétaire général de la présidence de la République, a fait samedi en fin de matinée la déclaration suivante :

« Le président de la République suit de très près l'évolution de la situation au Moyen-Orient.

» De part et d'autre, des populations innocentes, auxquelles la France tient à exprimer sa sympathie, sont durement touchées. Aussi ne peut que s'éloigner l'heure de la nécessaire réconciliation entre les peuples de la région.

» Ce n'est pas par la force que l'on parviendra à un règlement équitable, garantissant à la fois la sécurité d'Israël dans des frontières sûres et reconnues, le droit du Liban à vivre en paix, ainsi que le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie. Le dialogue et la négociation entre toutes les parties intéressées sont les seuls moyens d'aboutir à une solution durable.

» Pour sa part, la France est prête à favoriser tout effort en ce sens, mais elle tient à mettre en garde quiconque céderait à la tentation d'une nouvelle escalade de la violence. »

(Lire nos informations page 2.)

Élection-surprise à Varsovie

Sept des onze membres du bureau politique polonais sont éliminés du comité central

Les résultats des élections auxquelles les délégués au congrès de Varsovie ont procédé, vendredi 17 juillet, à bulletin secret, pour la désignation du nouveau comité central du parti, ont été à la mesure de l'innovation, sans précédent en pays communiste, que constitue ce congrès : dix-huit sortants seulement ont été réélus, dont quatre membres — sur onze — du bureau politique en place à la veille du congrès : il s'agit du général Jaruzelski, chef du gouvernement, et de MM. Kania, Barcikowski et Olszowski. Le choix des délégués a été ambigu et contradictoire, les exclusions frappant aussi bien les conservateurs que les libéraux, et les nouveaux élus se situant eux aussi dans ces deux camps.

Le nouveau comité central devait se réunir ce samedi après-midi pour sélectionner les candidats au poste de premier secrétaire. Ce dernier sera élu par tout le congrès au cours d'une séance à huis clos.

De notre correspondant

Varsovie. — De l'ancien comité central du parti polonais, seuls dix-huit membres — un sortant sur huit — ont été reconduits par le neuvième congrès extraordinaire. On ne compte parmi eux que quatre membres du bureau politique sur onze, trois membres du secrétariat sur neuf, et cinq ministres en tout et pour tout.

Seuls neuf des quarante-neuf premiers secrétaires de Voïvodie ont été réélus. C'est donc à une véritable hécatombe qu'a donné lieu l'élection du nouveau comité central, dont les résultats ont été proclamés vendredi 17 juillet.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

LE SOMMET D'OTTAWA

Premier entretien Reagan-Mitterrand

Le sommet des pays industrialisés, qui s'ouvre dimanche 19 juillet près d'Ottawa, sera *« une réunion-tâtonnement comme celles qui ont jalonné toutes ces dernières années »*, a estimé, vendredi 17 juillet, M. Jobert. Le ministre d'État chargé du commerce extérieur, qui accompagne M. Mitterrand à cette rencontre (MM. Cheysson, ministre des relations extérieures ; Delors, ministre de l'économie et des finances, et Jean-Marcel Jeanneney, représentant personnel du chef de l'État, participent aussi au sommet), estime que *« quelles que soient leurs divergences sur les grands problèmes commerciaux et monétaires, les intérêts des Européens et des États-Unis sont objectivement communs, et ils ne peuvent donc pas être conduits à se heurter profondément »*.

Cependant, le président mexicain, M. José Lopez Portillo, a demandé aux participants du sommet de prendre des mesures propres à atténuer les graves conséquences monétaires et financières qu'entraînent pour les pays en développement les taux d'intérêt américains. Il a souhaité que les Européens interviennent en ce sens auprès des États-Unis.

M. Schmidt a été, dès vendredi, à Ottawa, le premier hôte de M. Trudeau, le chancelier ayant décidé de faire une visite au Canada avant la réunion des Sept. Les autres chefs d'État et de gouvernement étaient attendus le 19 juillet à Ottawa, notamment MM. Reagan et Mitterrand, qui auront, dimanche après-midi, leur premier entretien.

(Lire notre information page 3.)

Les projets de M. Jacques Chirac

Dans une perspective d'alternance

par ANDRÉ PASSERON

Un club de réflexion — un peu à l'image de ce que fut naguère le club *Jean-Moulin* pour le centre gauche — vient d'être constitué à l'initiative de M. Jacques Chirac. Animé essentiellement par MM. Alain Juppé, inspecteur des finances, qui fut le secrétaire général de la campagne du maire de Paris pour la présidence de la République, et Michel Aurillac, maître des requêtes au Conseil d'État, ancien préfet de région, ancien député R.P.R. de l'Indre, ce centre d'études est indépendant du mouvement gaulliste, et il possédera son siège propre dans le quartier du Palais-Bourbon. Il est destiné à accueillir un certain nombre de personnes qui se sont manifestées lors de la campagne présidentielle de M. Chirac et qui n'avaient pas d'appartenance politique déterminée. Le maire de Paris a reçu en effet des soutiens émanant de personnalités ou de simples citoyens qui n'avaient jamais eu d'activité militante. Certains d'entre eux ont même assuré, depuis la victoire de M. Mitterrand, l'ancien premier ministre de leur fidélité et des espoirs qu'ils mettent toujours en lui.

C'est pour utiliser ces compétences, ces bonnes volontés, que M. Chirac a créé ce cercle, qui n'a pas encore de dénomination, mais qui va mettre sur pied des groupes de travail sur les principaux problèmes de la société. M. Aurillac animera plus spécialement les études relatives aux institutions, à la défense et à la politique étrangère. M. Juppé se consacrera aux problèmes économiques et sociaux intérieurs et extérieurs. Leur ambition est d'élaborer une nouvelle doctrine répondant aux aspirations du pays et tenant compte des mutations de la société. Cette structure pourrait constituer également un vivier, dans lequel se recruteraient les nouveaux partisans du maire de Paris et les cadres qui accompagneront son action politique future.

Car, si l'ancien président du R.P.R. a, depuis l'échec de sa formation aux élections législatives, observé le silence et s'il est résolu à le garder jusqu'à l'automne, ses récentes défaites ne l'ont pas pour autant poussé au renoncement. Il envisage déjà les modalités de son action future et veut se donner des moyens nouveaux qui ne se limiteront pas au seul R.P.R. qu'il a fondé en décembre 1976.

Avant même la convocation d'assises nationales du R.P.R. en novembre — et au cours desquelles il pourrait reprendre la présidence du mouvement qu'il a quittée pour se présenter à l'Élysée, — M. Chirac va procéder à une refonte du parti, dont il est, en fait, le seul maître.

L'état-major placé sous l'autorité de M. Pons, secrétaire général du R.P.R., va être « dégraissé ». Au fil des années, les titres et les fonctions s'étaient multipliés sans que leurs titulaires exercent toujours leurs attributions de façon efficace. La « machine R.P.R. » s'était peu à peu transformée en un lourd appareil administratif. M. Chirac a décidé d'en faire un instrument plus léger, plus « opérationnel ».

Le nombre des délégués nationaux sera réduit et leurs tâches mieux précisées. Les fonctions seront remplies par des titulaires à temps complet. Un certain nombre de jeunes parlementaires élus en 1978, mais battus en 1981, trouveront là une activité qui leur permettra de poursuivre leur action politique. Ce pourrait être notamment le cas de MM. Mancel, ancien député de l'Oise, Delalande, ancien député du Val-d'Oise, et Pasty, ancien député de la Creuse. Les plus jeunes parmi les rescapés de 1981 ainsi que les cinq nouveaux députés « chiraquiens » (1) seront aussi associés à la vie du mouvement.

(Lire la suite page 5.)

(1) MM. Christian Bergelin (Haute-Saône), Jean-Paul Charié (Loiret), François Fillon (Sarthe), Hyacinthe Santoni (Bouches-du-Rhône) et Jacques Toubon (Paris).

AU JOUR LE JOUR

Non lucratif

On comprend bien les préoccupations non lucratives de M. Fillioud, le ministre de la communication : il veut limiter au quartier la puissance des émetteurs des radios libres pour empêcher que les gros poissons de l'onde puissent manger les plus petits et monopoliser la publicité.

Tout pourrait s'arranger si les journalistes et techniciens des radios libres à but non lucratif pouvaient faire leurs courses chez les commerçants à but non lucratif de leur quartier...

HENRI MONTANT.

L'accord sur la durée du travail

• Trente-neuf heures hebdomadaires
• Cinquième semaine de congés payés

Un « protocole sur la durée du travail » a été conclu dans la nuit du vendredi 17 juillet au samedi 18 juillet.

Il a été signé par le C.N.P.F. et Force ouvrière, et il devrait être paraphé, au cours de la semaine prochaine, par la C.F.D.T., la C.F.T.C. et la C.G.C., qui ont toutes trois émis un avis favorable, mais qui désirent consulter leurs instances respectives avant de se prononcer définitivement. En revanche, l'approbation de la C.G.T., qui a sévèrement critiqué le texte proposé, tout en lui reconnaissant « *certains aspects positifs* », paraît beaucoup plus problématique. La confédération générale des P.M.E. n'a pas, quant à elle, fait connaître sa position.

Cet accord interprofessionnel national, dont on prendra connaissance page 11, intervient après trois ans d'âpres négociations entre les partenaires sociaux. Il préconise essentiellement l'abaissement de la durée hebdomadaire légale du travail de 40 à 39 heures, la généralisation, sans conditions, de la cinquième semaine de congés payés, et il permet surtout l'ouverture de négociations par branches professionnelles.

Après la conclusion d'accords dans les branches, le gouvernement et le Parlement seront saisis, afin de prendre les dispositions réglementaires et législatives nécessaires pour modifier la loi de 1936 sur les quarante heures.

Près de seize heures de discussions

Il était 2 h. 30, ce samedi 18 juillet, lorsque les représentants patronaux et syndicaux, les traits à peine marqués par la fatigue, ont quitté le siège du C.N.P.F., avenue Pierre-Ier-de-Serbie à Paris, après quinze heures et demie de discussions — la négociation avait commencé le vendredi 17 juillet à 10 h. — puis une heure passée à expliciper à la presse la position de chacune des délégations.

Plusieurs fois au cours de cette rencontre marathon, les pourparlers ont failli capoter, tantôt sur le contingent annuel d'heures supplémentaires, tantôt sur la notion de durée du travail « butoir » dans les branches professionnelles ou sur les modalités du contrôle syndical sur l'aménagement du temps de travail. On n'a pas compté moins de quatre interruptions de séance, visant à discuter âprement les divers amendements et contre-propositions fusant des délégations, les deux parties s'accusant mutuellement de « *faire le blocage* ».

Face au « *projet de protocole* » remis jeudi aux centrales ouvrières (*le Monde* du 18 juillet), un front syndical relativement uni, avec une C.G.T. faisant un peu « *bande à part* », s'était constitué vendredi, en fin de matinée, pour opposer cinq points au texte du C.N.P.F. : la durée hebdomadaire effective du travail dans les branches professionnelles pourrait être, dans tous les cas possibles, inférieure à trente-neuf heures, la durée moyenne hebdomadaire devait être fixée à quarante-six heures sur douze semaines et non sur vingt-quatre semaines.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 11.)

Une valeur psychologique

L'accord sur la réduction de la durée du travail, conclu après trois ans de laborieuses négociations, qui ont été ponctuées d'ajournements, d'atermoiements et d'échecs, a, avant tout, une valeur psychologique. Signé au niveau interprofessionnel national, assez large pour que tout le monde — sauf peut-être la C.G.T. qui a d'autres exigences — y trouve son compte, il doit inciter à l'ouverture rapide de négociations dans les branches professionnelles.

C'était là le but essentiellement recherché par la majorité des organisations syndicales, très conscientes de la différence qu'il y a entre durée légale et durée effective du travail : or, c'est seulement au niveau des professions que les choses peuvent de traiter concrètement, et c'est pourquoi, du reste, la partie ne s'annonce pas facile dans les quatre-vingts à quatre-vingt-dix branches concernées.

Pour le C.N.P.F., c'est un accord « équilibré ». *Mais si chacun a dû, en effet, y mettre du sien — le patronat en reculant sur le terrain des heures supplémentaires, les syndicats en lâchant du lest sur d'autres « contreparties » à l'abaissement du temps de travail — il semble bien que l'air du temps ait contribué à dépolluer une atmosphère viciée depuis trois ans. Sinon, le C.N.P.F. lui-même aurait-il déclaré que l'événement de samedi est* « le signe d'une volonté qui reste forte en France d'avoir un dialogue social » ? *D'autant plus forte, en effet, que la concertation est aujourd'hui, pour le pouvoir en place, autre chose qu'un mot.*

L'accord conclu peut être interprété comme une victoire de la politique contractuelle, comme Force ouvrière l'a souligné avec insistance. Il était temps que la vie conventionnelle, en veilleuse depuis trop longtemps, soit ranimée. Enfin, la négociation du 18 juillet, qui a été aussi liée au crucial problème de l'emploi, constitue une première étape sur la voie des « 35 heures », même si le patronat continue de rejeter cette revendication. Il appartiendra au Parlement de modifier la loi.

Reste à savoir comment réagira l'économie française à cette médication sociale destinée à soulager des millions de travailleurs.

FIN DE LA GRÈVE DES SCÉNARISTES AMÉRICAINS

Un contrat « historique »

Le nouveau contrat signé entre producteurs et scénaristes est qualifié d'« *historique* » par les leaders du syndicat des écrivains (W.G.A., *Writer's Guild of America*). Il a été ratifié, le 14 juillet, lors d'un vote *unanime à main levée par mille cinquante scénaristes* réunis au Hollywood Paladium. Un meeting parallèle s'est tenu à New-York (1).

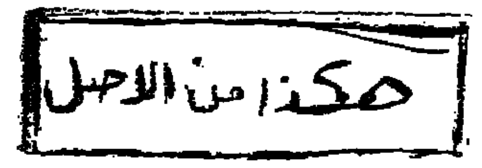
Ainsi s'achève dans l'euphorie la grève poursuivie avec ténacité par les scénaristes pendant treize semaines. Ces derniers estiment, en effet, avoir remporté une véritable victoire en évitant certaines restrictions importantes que les acteurs et les cinéastes ont dû accepter.

Rappelons que, pour la première fois dans l'histoire de Hollywood, les artistes ont demandé aux producteurs de leur céder une fraction des *recettes, en ce qui concerne les marchés dits parallèles de la télévision payante (par abonnés) et de la vidéo à domicile (cassettes et disques). Cette revendication formulée il y a un an par les acteurs, suivis par les musiciens, puis par les scénaristes et, enfin, par les metteurs en scène, s'est naturellement heurtée à la résistance du management, de telle sorte qu'elle a engendré depuis l'été dernier une série de grèves sans précédent*

LISE BLOCH-MORHANGE

(Lire la suite page 7.)

(1) Cf. « Hollywood et les syndicats », *le Monde* des 23, 24, 25 et 26 avril.



PROCHE-ORIENT

Les attaques israéliennes au Liban

Le bombardement de Beyrouth par l'aviation israélienne, vendredi 17 juillet, a suscité de nombreuses réactions.

● AUX NATIONS UNIES, le Conseil de sécurité a ajourné « sine die », vendredi soir, son débat sur la plainte déposée par le Liban à la suite du raid. Son président, M. Ide Oumarou, a déclaré que les membres du Conseil « exprimaient *leur profonde préoccupation* devant l'ampleur des pertes en vies humaines et le caractère massif des destructions que provoquent au Liban les événements qui se déroulent depuis plusieurs jours dans la région de Beyrouth ». Il a indiqué que le Conseil demandait la fin des actes de violence dans cette région.

Le chargé d'affaires du Liban, M. Fakhri Saghiyyah, a demandé au Conseil d'« arrêter le carnage ». « Le Liban exige de pouvoir vivre en paix et en sécurité », a-t-il ajouté.

Le représentant d'Israël, M. Blum, a fait valoir que, durant la récente période, les fournitures d'armes soviétiques, libyennes et autres à l'O.L.P. avaient singulièrement augmenté, et que le contrôle par l'O.L.P. de vastes régions du Liban avait comme but de conférer à cette « organisation terroriste » la faculté de mener ses attaques contre Israël.

M. Nuseibeh, représentant jordanien, s'est livré à une violente attaque contre les Etats-Unis, qui « portent la lourde responsabilité morale des victimes innocentes de ces raids barbares ».

Le délégué soviétique, M. Ovinnikov, a affirmé qu'après la destruction du réacteur de *Tamuz, en Irak*, et maintenant la « destruction » du Liban, il importe de contraindre « l'agresseur » de s'arrêter, sinon, a-t-il conclu, il *s'attaquera* très bientôt à un autre pays arabe.

● A WASHINGTON, le gouvernement américain a annoncé qu'il ne prendrait pas avant la semaine prochaine la décision attendue sur la livraison de chasseurs bombardiers F-16 à Israël. Cette livraison, qui porte sur un total de dix appareils, avait déjà été partiellement différée en juin dernier, après le raid israélien sur Tamuz. Le porte-parole du Département d'Etat a déclaré : « *Le gouvernement américain* déplore l'intensification de la violence et regrette profondément les pertes subies par la *population civile.* » *La déclaration du Département d'Etat* appelle à un cessez-le-feu dans la région, dont M. Habib, émissaire de M. Reagan au Proche-Orient, a été chargé de faciliter l'organisation *en se rendant aussitôt en* Israël.

● A PARIS, le porte-parole du ministère des relations extérieures a déclaré : « Le Liban est *depuis plusieurs jours l'objet de bombar*dements dont les effets meurtriers s'ajoutent encore aux souffrances d'une population cruellement *éprouvée*. De telles actions ne peuvent laisser la France indifférente. Les autorités françaises déplorent les nombreuses victimes que cette recrudescence de violences provoque, tant parmi les ressortissants libanais et les populations auxquelles ce pays a donné asile que parmi la population israélienne. » La France « exprime sa *vive préoccupation* devant les graves conséquences que peut provoquer cet enchaînement de la violence et renouvelle son soutien aux *démarches* et *actions destinées* à y mettre un terme ».

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du P.C.F., a *d'autre part* publié une déclaration dans laquelle on lit : « Au même moment où le Sud-Liban est durement frappé : aviation, marine, artillerie, tous les moyens sont utilisés contre les *populations civiles* et le potentiel économique du pays. Il s'agit donc bien là d'un plan systématique (...). J'appelle tous les démocrates, tous les hommes épris de liberté et de paix à exprimer leur indignation auprès de l'ambassade d'Israël. Halte à l'agression israélienne au Liban. »

● AU CAIRE, le bombardement israélien sur Beyrouth est « condamné et réprouvé » par le *gouvernement égyptien, à qui* il apparaît « en contradiction avec l'initiative de paix entamée au Proche-Orient, d'autant plus qu'il a provoqué des pertes très lourdes parmi la population civile ». Dans une déclaration à l'A.F.P., un responsable égyptien estime que la seule solution de la crise libanaise est que « toutes les parties cessent de s'ingérer dans les affaires libanaises, et que l'O.L.P. et l'Etat hébreu procèdent à une reconnaissance mutuelle ».

● AU VATICAN, « l'Osservatore romano » a exprimé sa réprobation après les bombardements palestiniens en Israël et les représailles de l'Etat hébreu au Liban, et sa « peine profonde » pour les victimes des actions militaires des deux parties.

Près de cent cinquante morts à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — La grande « première » israélienne, consistant à bombarder Beyrouth, les camps palestiniens, et *plus exactement* les quartiers populeux palestino-libanais qui les entourent, a été encore plus meurtrière qu'on ne l'imaginait immédiatement après le raid de vendredi : près de cent cinquante morts avaient été retirés des décombres samedi matin, et il en restait encore, puisque les ambulances continuaient à transporter des cadavres dans les mor*gues des hôpitaux. Un jeune* Français, Nicolas-Guillaume Royer, membre du F.D.L.P., se trouve au nombre *des victimes.* Il y a plus de six cents blessés. Cela pour Beyrouth seulement.

Si l'on y ajoute les raids concomitants lancés contre le Sud — qui, s'ils ont moins d'impact psychologique, ne sont guère moins importants sur le plan stratégique puisqu'ils se sont *traduits* par la destruction de tous les ponts reliant cette province limi*trophe d'Israël au reste du Liban* ainsi que par un incendie à la raffinerie pétrolière de Zahrani — *ont aboutit* à un total de plus de deux cents morts et sept cent cinquante blessés pour cette seule sanglante journée.

Depuis une semaine qu'Israël lance sa *« guerre totale »* contre les Palestiniens, il y a eu au Liban plus de quatre cents morts et un millier de blessés, contre trois morts et vingt-huit blessés parmi les Israéliens. De plus, la majorité des victimes est constituée de civils libanais, cela est particulièrement vrai à Beyrouth.

La population du secteur palestino-progressiste de la capitale — car celle du secteur chrétien vit des journées calmes, alors qu'elle avait subi le gros de la précédente phase de violence qui avait consisté en bombardements syriens — est maintenant dans la hantise du prochain raid israélien que chacun considère comme inéluctable. Même l'interven*tion américaine auprès de M. Begin* laisse sceptique, dans la mesure où l'on se demande si l'implication politique de cette action délibérée d'Israël n'est pas d'empêcher les Etats-Unis de mettre au point leur politique proche-orientale de l'*« après-Camp David »*.

Ainsi qu'ils l'auraient promis à l'Arabie Saoudite, laquelle serait parvenue, sur cette base, à *obtenir* un répit dans l'escalade de la violence syro-chrétienne au Liban. *Israël, pense-t-on ici, a d'ailleurs* l'habitude de réussir à « banaliser » progressivement ses interventions au Liban, *après avoir* soulevé un tollé chaque fois qu'il montait d'un cran. On craint donc qu'il n'en soit de même pour le bombardement de Beyrouth. Le seul précédent de ce genre remonte à 1974, mais il avait été très limité et ne s'était précisément pas renouvelé. Maintenant que le pas est franchi et que MM. Begin, Shamir et Zappori déclarent *en chœur que les zones de* population civile ne seront désormais plus épargnées, on se demande *ce que va être le degré de la vio*lence israélienne.

Où fuir ?

De plus, où fuir, pour les popula*tions des camps et de leurs alen*tours ? Les quartiers ayant subi les bombardements sont habités par des musulmans lorsqu'il s'agit de Libanais et par des Palestiniens, en majorité des populations aux ressources très limitées.

Aller vers le Sud, c'est aller vers la guerre, et d'ailleurs les ponts sont coupés : prendre la route du *nord* est *impossible*, car il faudrait traverser les secteurs chrétiens ; à l'ouest, il y a la mer ; et, à l'est, la *montagne, même lorsqu'elle n'est pas* chrétienne, est hostile aux réfugiés de toutes sortes. Il ne reste donc qu'à attendre sur place et à se précipiter dans les abris à la première alerte. Mais le matraquage israélien est si violent que des centaines de personnes sont tuées ou blessées avant de les atteindre.

Le gouvernement libanais, qui avait déjà saisi le Conseil de sécurité, intervient auprès des grandes puissances et des pays arabes pour *obtenir* l'arrêt de cette forme supplémentaire de menace contre le territoire national.

Quant à l'O.L.P., elle fait assumer aux Etats-Unis la responsabilité des événements au même titre et sur le même plan qu'à Israël, essayant de riposter par quelques tirs de katiouchas sur le nord du territoire israélien, qui ont pu faire au maximum six blessés légers vendredi, le jour même où tombaient un millier de morts et de blessés au Liban.

LUCIEN GEORGE.

Apprendre à mourir sans raison

De notre correspondant

Beyrouth. — *Dans cette ville, depuis plus de six ans vouée à la violence et à la mort, on croit chaque fois avoir atteint les limites de l'horreur et de l'absurde, et pourtant survient pire que ce que l'on a déjà vu. Une chose est sûre : ce sont les combattants qui paient le moins — et de loin — le tribut du sang.*

C'est encore ce qui s'est vérifié vendredi 17 juillet, avec le brutal bombardement auquel s'est livrée l'aviation israélienne. Pour détruire de minuscules permanences, pompeusement baptisées « sièges », du Fath et du F.P.L.P., et qui n'en sont d'ailleurs pas, les chasseurs-bombardiers ont tué plus de cent cinquante civils qui habitaient les mêmes immeubles.

Six immeubles effondrés en bordure des camps palestiniens de Beyrouth ont livré plus de cent cadavres, et il en reste. A la tombée de la nuit, sept heures après le raid israélien, les sauveteurs remuaient les décombres à la recherche, sous les gravats, de corps ensevelis. Il n'y a plus aucune chance de retrouver des survivants. Parmi les six cents blessés, cent cinquante sont dans un état grave.

« Au diable les Américains, les Saoudiens, leurs solutions et leurs émissaires. Que l'on nous tue tous, simplement parce que nous sommes Palestiniens. N'était-ce pas déjà le principe d'une autre « solution finale » de triste mémoire, dont nous payons chaque jour le prix de notre sang ? » *Etendu sur son lit d'hôpital, entouré de deux de ses enfants blessés, couchés à côté de lui, Bilal Bitar est, avec sa famille, un des rares rescapés des immeubles effondrés.*

Sa femme, Hyam, raconte comment elle s'est précipitée, à la première roquette, vers l'abri, en poussant ses quatre enfants. « Le noir partout... Il n'y avait plus de plancher, rien que des murs effondrés et des amas de pierres. » *L'abri, elle ne l'a jamais atteint, mais elle s'est retrouvée dans la rue avec ses enfants sans savoir comment. Elle était dans le corridor quand elle a perdu sa sœur. Depuis, elle la cherche à travers morgues et chambres d'hôpitaux.* « Il y a cinq corps là-bas, au fond du couloir, les as-tu vus ? » *Elle se dirige d'un pas résigné vers les corps entassés. Las... Sans doute la jeune fille est-elle encore sous les décombres.*

La pelle du bulldozer se lève après avoir retourné le tas de ruines et s'immobilise. Les sauveteurs viennent de repérer un tronçon de cadavre. Ils le dégagent, le recouvrent, le transportent. On retrouvera peut-être le reste du corps tout à l'heure. Le bulldozer se remet à l'œuvre.

Mahmoud s'arrête, hébété, devant ce que fut sa maison. La cinquantaine fatiguée, il ne savait rien de ce qui s'était passé, car il rentrait chez lui après avoir travaillé toute la journée dans un verger, loin, en montagne. Il n'y a plus de chez lui. Il essaie de savoir s'il a encore une famille. Il n'a plus de famille. Alors, il se met à égrener des noms, sans un sanglot, les noms de ses enfants.

L'horreur, malheureusement, à l'horreur ressemble : ces scènes se répètent avec une poignante monotonie. Vivre à Beyrouth, c'est apprendre à mourir sans raison. — L. G.

Jérusalem invoque le « renforcement considérable » de l'armement de l'O.L.P.

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants de Jérusalem ne nient pas qu'ils viennent de donner au conflit une nouvelle dimension avec le bombardement de Beyrouth, après une semaine d'opérations multiples qui représentent l'intervention militaire la plus importante depuis l'invasion du *Sud-Liban* en 1978. « *Nous avons beaucoup hésité*, a déclaré le 17 juillet M. Zipori, vice-ministre de la défense, *mais nous avons décidé qu'il fallait frapper à la tête et nous espérons que le message sera compris.* » Le chef d'état-major, le général Eytan, a rappelé que le but recherché était de « *réduire à néant les infrastructures* » des *organisations palestiniennes* au Liban. Il a souligné après le raid qu'« *il ne s'agissait que d'une nouvelle phase de la lutte contre les terroristes* ».

Manifestement, les dirigeants prévoient, à plus ou moins court terme, *de poursuivre leur action* contre les Palestiniens. Est-ce une menace en bonne et due forme ? Le général Eytan a laissé entendre que l'état-major pouvait déjà avoir envisagé des prolongements aux opérations qui viennent d'être entreprises. « *Il existe encore de nombreuses mesures auxquelles nous n'avons pas eu recours* », a-t-il dit, ajoutant : « *Si la situation devenait intenable pour les Israéliens qui vivent à la frontière, nous ferons en sorte que l'action des terroristes soit limitée au strict minimum.* » Il a toutefois invité les habitants de la *Galilée* à faire preuve de patience et de ténacité.

Après les raids sur Beyrouth, la région frontalière, et particulièrement le secteur de Kyriat-Shmoneh, a été encore visée par l'artillerie palestinienne dans la nuit du 17 au 18 juillet. Il n'y a *pas eu de victimes. Auparavant,* plusieurs salves de roquettes s'étaient abattues sur ce secteur vendredi matin. Sept personnes avaient été légèrement blessées à Nahariya (où trois autres avaient été tuées le 15 juillet) et à Kyriat-Shmoneh. La population de la plupart des agglomérations de Galilée proches de la frontière a été invitée à rester dans les abris jusqu'à nouvel ordre.

Pour expliquer les dernières opérations, le gouvernement a publié, au moment des raids sur *Beyrouth,* un *communiqué qui* traduit, de manière quelque peu ambiguë, un changement manifeste d'attitude. Ce texte indique d'abord que, pendant des années, l'armée israélienne « *s'est abstenue de frapper la population civile* », alors que « *les organisations terroristes ont toujours (...) dirigé leurs attaques contre les civils israéliens* ». Puis il fait valoir que le 15 juillet, en bombardant « *massivement* » plusieurs localités en Israël, l'O.L.P. a créé une situation « *intolérable* ». Le communiqué *précise* que, dans ces conditions, « *à partir de maintenant* », l'armée israélienne « *ne dirigera pas davantage ses opérations intentionnellement contre la population civile* », mais que, « *cependant* », elle « *continuera d'attaquer les bases et quartiers généraux des terroristes, même si ces installations sont situées, à dessein, à l'intérieur ou à proximité d'agglomérations civiles* ».

A propos de conséquences de ces opérations, le document affirme : « *La responsabilité en incombera à ceux qui, délibérément, cherchent à se protéger en mettant sciemment en danger la vie des civils.* »

Pour justifier leurs dernières décisions, les dirigeants ne se réfèrent pas seulement aux ripostes sans précédent de l'artillerie palestinienne cette semaine. *Mais* aussi et surtout, au « *renforcement considérable* » de l'armement de l'O.L.P. au Liban, depuis plusieurs mois. « *Il ne s'agit plus d'éléments de guérilla, mais d'une armée organisée* », disait-on, vendredi, de source militaire.

Au ministère de la défense, on déclare que les organisations palestiniennes disposent maintenant, grâce « *aux pays communistes et à la Libye* », d'équipements nouveaux et modernes, *tels que* des *lance-roquettes* montés sur camions, des canons mobiles à longue portée, des blindés *soviétiques* T 34 et même des chars de modèle T 54 ou T 55. Selon l'état-major, des obus de 130 mm ont atteint pour la première *fois* Nahariya le 17 juillet. Les militaires insistent sur la mobilité de ces armes nouvelles qui rend plus difficile leur destruction. *Les* opérations contre les ponts du Sud-Liban ont eu pour résultat, dit-on à Jérusalem, de limiter pour longtemps les déplacements des fedayins et de leur armement lourd.

Mécontentement grandissant

Le vice-ministre de la défense estime que les activités des organisations palestiniennes « *devraient rapidement diminuer d'intensité* ». Toutefois, on a remarqué que le général Eytan se montrait plus réservé quant à l'efficacité des derniers raids. « *Il est impossible*, a-t-il dit, *d'assurer à notre population, dans le Nord, une protection absolue contre les tirs de katioucha* (roquettes). » *Pour* tenter de dissiper le mécontentement grandissant des habitants de certaines localités de Galilée, le général Eytan a dû, vendredi, rendre un vibrant et solennel hommage à leur « *courage* » et leur « *abnégation* ».

Le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a déclaré, vendredi, qu'il espérait que les *Syriens* « *n'interviendront pas* » lors des opérations israéliennes au Liban. En fait, Jérusalem semble attendre de la part de la Syrie autre chose que sa « *neutralité* ». Le général Gur, ancien chef d'état-major, semblait traduire le sentiment non seulement de l'opposition travailliste à laquelle il appartient, mais aussi d'une partie du gouvernement en déclarant : « *S'ils le veulent, les Syriens peuvent contrôler les activités des Palestiniens puisqu'ils surveillent les principales routes du Liban, et ils peuvent limiter leur approvisionnement venant de l'étranger.* »

D'autres indications paraissent confirmer que certains dirigeants souhaitent amener l'armée syrienne maintenant directement menacée à faire pression sur l'O.L.P. pour que celle-ci mette fin ou réduise très nettement ses activités militaires contre Israël. D'autre part, au moment où M. Habib paraît *pouvoir orienter* sa mission vers la recherche d'un règlement global au conflit libanais, Israël serait tenté par son intervention militaire de s'imposer comme partie prenante et de tenter d'exiger la prise en considération de *ses* demandes : retrait des missiles anti-aériens syriens dans la Bekaa et, bien sûr, l'arrêt des opérations palestiniennes. Mais selon plusieurs observateurs, des membres du gouvernement paraissent peu favorables à ces calculs diplomatiques et préféreraient porter un coup décisif à l'O.L.P. pour éliminer cet « *obstacle* », notamment avant *d'éventuelles* reprises des négociations sur l'autonomie entre Jérusalem, Le Caire et Washington.

Dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, on ne s'émeut guère de la décision américaine de différer encore la livraison des avions F-16, suspendue après le raid sur le centre nucléaire irakien. On considère que cette mesure était prévisible et que le gouvernement américain ne peut faire autrement. Cependant, une certaine inquiétude se fait jour dans la mesure où l'on semble ne pas savoir exactement quelle est la marge de manœuvre dont *le gouvernement israélien dispose* du point de vue de l'administration Reagan. On attend avec impatience de connaître davantage les *réactions* du gouvernement de Washington. On pense toutefois que l'intervention actuelle contre le « *terrorisme palestinien* » devrait être mieux comprise par M. Reagan que par M. Carter. M. Shamir s'est déclaré convaincu qu'il ne « *devrait* » pas *y avoir de* « *complications* » avec les Etats-Unis. Vœu pieux ou certitude ?

FRANCIS CORNU.

« LE TERRORISME POLITIQUE DE M. BEGIN A PÉTRIFIÉ L'EUROPE »
déclare le chef du bureau de la Ligue arabe à Paris

Le bombardement du Liban par l'aviation israélienne « *augmente les risques d'une explosion régionale au Proche-Orient* », a déclaré vendredi le chef du bureau de la Ligue arabe à Paris, M. Mohamed Yazid, qui, au cours d'une conférence de presse, a attaqué « *les actes aventuriers et le terrorisme militaire et politique* » de M. Begin, et accuse les Etats-Unis d'être « *les alliés inconditionnels d'Israël* ».

« *La politique du terrorisme politique de M. Begin*, a-t-il ajouté, *a pétrifié l'Europe, qui ne me paraît pas en mesure actuellement de faire le contrepoids des Etats-Unis pour mettre fin à la situation explosive au Proche-Orient. Les masses arabes qui soutiennent le peuple palestinien ont perdu tout espoir de voir une action internationale visant à faire pression sur Israël pour qu'il cesse ses agressions.* »

« *Si on veut éviter un éclatement de la situation*, a dit encore M. Yazid, *il faut que les peuples et les gouvernements qui souhaitent garder la neutralité dans ce conflit condamnent clairement l'agression, chaque fois qu'elle a lieu.* »

M. Yazid a indiqué que les dernières déclarations de M. Cheysson, « *n'ont pas satisfait les Arabes* », et a conclu en affirmant que les gouvernements arabes étaient en contact avec les autorités françaises sur la situation actuelle au Liban.

M. IBRAHIM SOUSS : une folie meurtrière.

Dans un communiqué publié vendredi, M. Souss, représentant de l'O.L.P. en France, a lancé un « *pressant appel au gouvernement et au peuple français pour qu'ils condamnent sans appel la politique d'agression et de violation systématique du droit international* » menée par Israël au Liban. L'O.L.P. demande également au gouvernement français de dénoncer « *ceux qui encouragent l'agression et s'en rendent complices, et qu'il œuvre par tous les moyens pour arrêter les massacres et mettre un terme à la folie meurtrière du gouvernement israélien* ».

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

● IDÉES : Langage.

● RÉGIONS : « La Corse décrispée », le début d'une enquête de Laurent Greilsamer.

● « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE » : Les nationalisations ne bouleverseront pas les structures de l'électronique.

LE SOMMET D'OTTAWA

M. Reagan ne souhaiterait prendre aucun engagement précis sur les rapports avec le tiers-monde

A Venise, les Sept avaient renvoyé pour l'essentiel au sommet d'Ottawa l'examen des rapports avec le tiers-monde et de l'aide au développement. Ce faisant, ils voulaient, en principe, se donner le temps d'étudier le dossier. Le moins qu'on puisse dire est que l'élection de M. Reagan a modifié les données du problème et n'en a pas facilité l'analyse collective en profondeur.

L'administration américaine fait entendre depuis son entrée en fonctions que toutes les questions Nord-Sud sont « à l'étude », une manière d'indiquer qu'il ne s'agit pas de priorités au regard des rapports Est-Ouest. Aussi bien le *tiers-monde ne devrait* pas avoir, dans les discussions d'Ottawa, l'importance prévue il y a un an. Des échéances pourraient s'en trouver ainsi à nouveau repoussées. Car M. Reagan n'entend avoir à ce sujet que des conversations de portée *générale*, ne conduisant à prendre aucun engagement précis. Les Etats-Unis se réservent apparemment de sortir de leur immobilisme lors du sommet Nord-Sud de Cancun (Mexique) fin octobre, ou, *plutôt*, par la suite.

Ils ne souhaiteraient pas que leurs partenaires européens *et* japonais fassent à Ottawa un geste spectaculaire se démarquant de leur attentisme.

Dans ces conditions, la rencontre devrait consacrer les divergences *existant* singulièrement avec la France. Car, au demeurant, il n'y a pas d'unité de vues au *sein* des Sept sur le chapitre des rapports avec le tiers-monde, ni, en conséquence, de stratégie commune entre eux. La rencontre d'Ottawa permettra donc de voir dans quelle mesure le gouvernement français pourra faire partager autrement qu'au plan rhétorique ses préoccupations pour les pays en développement aux interlocuteurs américains. On sait que ceux-ci considèrent généralement certaines crises dans le tiers-monde comme le résultat de la tension Est-Ouest, de la politique expansionniste de l'U.R.S.S. ou de l'action révolutionnaire de Cuba. Ils n'y voient d'autres « raisons » que militaires et géostratégiques, notamment en *soutenant* des régimes pour certains notoirement *réactionnaires* et répressifs.

Toute différente est l'analyse de l'équipe dirigeante *française*, puisqu'elle voit généralement dans l'instabilité du monde pauvre, *ses révoltes* et les succès de l'impérialisme soviétique, la conséquence de la misère, de l'injustice, de l'exploitation qu'ont subies les populations sous des régimes conservateurs souvent appuyés *par* l'Occident. Enfin, suffit-il de considérer aussi le blocage actuel du dialogue Nord-Sud *comme* étant *principalement* la conséquence de l'égoïsme des nations riches (Etats-Unis, Grande-Bretagne, R.F.A. *en* l'occurrence) pour en favoriser la relance ?

L'aide au développement

Plusieurs *membres du* gouvernement Reagan ont clairement défini, ces dernières semaines, la politique *américaine* à l'égard des pays en développement : « *Nous nous soucions de ces pays, parce que notre propre bien-être économique, social et politique est inextricablement lié au leur* », a *tenu* à *déclarer* récemment Mme Kirkpatrick devant le Conseil économique et social des *Nations* unies à Genève. Mais le représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU a redit, à cette occasion, que l'un des meilleurs moyens d'améliorer la situation des pays en développement était de relancer l'économie américaine et de s'appuyer sur le commerce et les investissements privés plutôt que sur l'aide (« *trade but not aid* »). La thèse de Washington est que c'est avec le tiers-monde que les échanges *des Etats-Unis se sont* le *plus* rapidement accrus ces dernières années. Les ventes vers les pays en voie de développement représentent près de 40 % des exportations américaines et les achats 45 % du total des importations (plus de la moitié étant cependant constituées par l'énergie). Au cours des cinq dernières années, a encore indiqué Mme Kirkpatrick, les Etats-Unis ont fait 30 % de leurs achats de biens alimentaires et un quart de ceux de *biens manufacturés dans le tiers-monde*. En 1979, les Etats-Unis ont importé des pays non pétroliers en développement dix fois plus qu'ils ne leur ont accordé d'aide, et le volume de leurs investissements directs dans le tiers-monde a été sensiblement égal ou supérieur à celui de cette assistance, a déclaré, par ailleurs, le délégué américain à la récente réunion de l'O.C.D.E.

En somme, selon Washington, le développement des échanges offre des possibilités beaucoup plus grandes pour les pays industrialisés que celui du courant d'aides ou des crédits commerciaux.

Certes, les Européens ne sont pas loin de partager ce point de vue, *mais ils* estiment aussi — même si la Grande-Bretagne et la R.F.A. s'abritent derrière leurs contraintes budgétaires pour réduire leur aide au développement — que les transferts de ressources *faits* à ce titre peuvent être un instrument de relance pour les économies développées. Comme à *Venise*, les Sept devraient inviter les pays de l'Est et les pays pétroliers à prendre une plus grande part aux efforts d'assistance. Les Européens ne peuvent pas non plus tous s'aligner sur les Etats-Unis lorsqu'ils imposent une croissance nulle au budget des institutions des Nations unies et invitent les banques multilatérales de développement à faire appel aux marchés des capitaux plus qu'au financement du gouvernement américain.

En revanche, les Sept se montrent tous préoccupés par la *charge croissante que* fait peser sur le système bancaire international l'endettement du tiers-*monde — 580 milliards de dollars* à la fin 1980 — ce qui dépasse largement ses possibilités de remboursement et le courant d'aide nord-sud (30 milliards de dollars) Plus de la moitié de cette aide est due par une douzaine de pays moyennement développés (Brésil, Mexique, Turquie, Corée du Sud, Indonésie, Yougoslavie, Egypte, etc.) qui sont conduits à en réclamer régulièrement le réétalement. Or il s'agit de nations comptant parmi les mieux disposées *à l'égard des investissements* privés...

La déclaration de Venise consacrait une large part à ce problème et envisageait une diminution de la part du pétrole dans la consommation des pays industrialisés. Celle-ci est organisée, mais si les Européens conservent des griefs à l'égard des producteurs du tiers-monde, ils en ont aussi vis-à-vis des Etats-Unis, la hausse du dollar venant s'ajouter à celle des prix de l'or noir.

De plus, Washington s'oppose, pour des raisons à la fois politiques et économiques, au projet de création d'une filiale de la Banque mondiale pour développer les ressources en énergies traditionnelles et nouvelles. Les pays en développement ont bien accueilli ce projet qui pourrait leur permettre de s'affranchir des sociétés multinationales qui jugent parfois les risques trop grands pour se charger de la tâche. *Les Européens, en général,* voient dans ce projet de filiale un moyen d'attirer pour les réinvestir les excédents de capitaux de certains pays producteurs de pétrole et aussi, il faut bien le dire, de calmer l'impuissance des pays en développement qui réclament avec insistance une réforme du système monétaire international et une participation plus large du tiers-monde à l'administration du F.M.I. et de la Banque mondiale Or Washington est, semble-t-il, soutenu à l'heure actuelle par l'Arabie Saoudite qui n'encourage guère la naissance du nouvel organisme. Aussi bien l'administration Reagan fait-elle *entendre* que celui-ci n'est pas nécessaire et que la Banque mondiale peut se contenter d'ac*croître ses activités dans le cadre* de ses structures actuelles.

Les Etats-Unis disent attendre la *rencontre au niveau* ministériel de Cancun (1er et 2 août) pour prendre leur décision. Mais *il* est *clair* qu'ils ne souhaitent nullement l'ouverture de ce vaste marchandage universel et ont rallié à ce point de vue Londres et Bonn.

GÉRARD VIRATELLE.

De l'angélisme à l'incantation

Ce qui impressionne peut-être *le plus avant Ottawa*, c'est la grande modestie des ambitions. *« Personne n'a vraiment l'espoir d'obtenir à Ottawa une modification de la politique économique des Etats-Unis. Ce serait déjà un progrès substantiel si les Américains, réveillés par leurs alliés, montraient qu'ils sont désormais sensibles à ce qui se passe à l'extérieur. »* Ce commentaire d'un proche collaborateur de M. Thorn, président de la Commission, s'apparente à *un aveu d'impuissance*. Mais le porte-parole de M. Mitterrand tient-il un langage très différent lorsqu'il explique que même *« des petits résultats »* pourraient déjà être considérés comme satisfaisants ? On nous souligne l'intérêt des contacts *personnels qui vont être pris*. On met en relief avec un angélisme touchant l'aspect psychologique des choses. On murmure que *la manière dont* les Européens présenteront leurs problèmes au président Reagan est importante. Tout se passe *comme si l'on préparait* l'opinion européenne à une absence complète de progrès, autre que purement verbal.

Mais comment s'étonner de cette perspective d'échec alors que, *sur les principaux dossiers* économiques qui vont être examinés, les positions des Européens et des Américains ont *rarement été aussi éloignées*. Qu'il s'agisse de la politique monétaire — taux d'intérêt et taux de change, — du dialogue *Nord-Sud*, de *l'organisation des échanges agricoles* et industriels (sujet momentanément oublié, mais qui ne manquera pas bientôt de réapparaître), les Etats-*Unis ont des positions et des* politiques qui vont à l'encontre de celles que souhaiteraient leur voir pratiquer les pays de la *C.E.E.* Ces derniers, dont *la cohésion est toute relative et qui* sont de surcroît minés par leurs querelles intestines, n'ont pas les moyens *de convaincre* M. Reagan et son administration de changer de politique.

Ils y semblent presque résignés. Des éléments nouveaux peuvent-ils surgir à Ottawa ? L'imprévisible à ce sommet, c'est l'arrivée des « nouveaux » et, en particulier, de M. Mitterrand. *« La France tient à manifester la cohésion de sa politique »*, a indiqué M. Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée. A Ottawa, *comme au Conseil européen de* Luxembourg, M. Mitterrand mettra l'accent sur la dimension sociale de la politique économique ; il soulignera les risques sociaux et politiques qui résultent pour l'Occident de la montée *continue* du chômage. Les *désordres des derniers jours en* Grande-Bretagne viennent montrer que le danger est en train de se concrétiser.

Quelles sont ses chances d'être entendu, alors que les Etats-*Unis pratiquent avec activisme* une politique monétaire qui accepte, comme une conséquence quasi inéluctable, la diminution *des emplois disponibles et que*, d'autre part, les perspectives de chômage y sont, en l'état actuel des prévisions, moins préoccu*pantes qu'ailleurs* ?

En vérité, l'opposition des politiques américaine et euro*péenne conduit plutôt à s'interroger* sur « l'après-Ottawa ». Une fois ce rendez-vous passé et la démonstration faite qu'un *rapprochement significatif n'est* pas possible, le temps de la tension « transatlantique » devrait logiquement revenir.

Les Européens donnent l'impression de le savoir, mais d'être incapables de l'empêcher autre*ment que par des incantations*. On sera en mesure de vérifier mardi si, comme on peut le craindre, les Américains le savent *aussi, mais s'en moquent*.

PHILIPPE LEMAITRE.

En augmentant le taux des crédits de l'Eximbank

Les États-Unis soulignent leur libre-échangisme

De notre correspondant

Washington. — Les firmes américaines ne pourront plus *offrir* à leurs clients étrangers des prêts aussi avantageux que précédemment. Principal fournisseur de ces crédits, la Banque d'exportation et d'importation des Etats-Unis (Eximbank) a décidé, le 16 juillet, de hausser ses taux et de *sélectionner* plus étroitement les bénéficiaires. La nouvelle est intervenue à la veille du sommet *d'Ottawa, comme pour souligner* un peu plus la philosophie libre-échangiste de Washington et pousser les autres pays du monde industrialisé à respecter davantage la compétition commerciale.

Toutefois, la raison essentielle des mesures prises concerne l'Eximbank elle-même : cet organisme public, chargé depuis 1934 de financer les exportations américaines, est en difficulté ; il emprunte à des taux plus élevés qu'il *ne prête et*, de *surcroît*, M. Reagan envisage de réduire ses subventions. A ce rythme, le défi*cit atteindrait 120 millions* de dollars au cours de la prochaine année fiscale. M. William Draper, nouveau président de *l'Eximbank*, ne prétend pas équilibrer le budget en 1982. Il estime cependant que *le déficit prévu pourrait* être abaissé à une trentaine de millions de dollars.

« Notre nouvelle politique sera appliquée de manière flexible, a précisé M. Draper. *Une défense solide et persistante est nécessaire pour mettre fin à la subvention agressive des crédits à l'exportation par nos concurrents étrangers.* » Cette mise en garde, adressée surtout à la France, n'a pas paru suffisante à M. John Heinz, président de la sous-commission du Sénat pour les affaires financières internationales et la politique monétaire. Selon lui, les décisions de l'Eximbank évoquent « *davantage un désarmement unilatéral qu'une construction de notre arsenal* ».

Le sénateur Heinz constatait avec inquiétude, dans une lettre récente remise à la Maison Blanche, que les crédits de l'Eximbank ne couvrent que 7 % des exportations américaines, alors *que* la France aiderait 28 % de ses ventes à l'étranger et le Japon 35 %. En outre, les taux pratiqués *jusqu'à présent par* Washington étaient déjà supérieurs de 1 point au minimum fixé dans l'accord des pays de l'O.C.D.E., a *souligné* M. Heinz. Sans compter les « crédits mixtes » largement utilisés par les concurrents des Etats-Unis, *c'est-à-dire l'aide* étrangère aux gouvernements qui vient s'ajouter aux prêts.

Ces questions devaient être discutées le 20 juillet par la sous-commission sénatoriale. Les parlementaires sont partagés entre le désir de favoriser les exportations, la crainte d'apparaître comme des ennemis du libre-échange et le souci de réduire les dépenses publiques.

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● LE MOUVEMENT CENTRAFRICAIN DE LIBERATION NATIONALE (M.C.L.N.), dont le *chef est M. Iddi Lala*, revendique dans une lettre datée de Lagos le 16 juillet l'attentat *commis le 14 juillet* à Bangui, précisant à son sujet qu'il ne s'agit que d'« *un coup d'envoi* ». *D'autre part*, la cour *criminelle* de Bangui a acquitté au bénéfice du doute Mme Elisabeth Domitien qui fut premier ministre de l'ancien empereur Bokassa.

États-Unis

● LA COMMISSION DES RENSEIGNEMENTS DU SENAT a décidé, vendredi 17 juillet, d'ouvrir une enquête sur les *activités privées* du directeur de la C.I.A., M. Casey (*le Monde* du 18 juillet). L'en*quête concernera également* M. Hugel, qui a abandonné ses fonctions de directeur des *opérations clandestines* de la C.I.A. après la publication par le *Washington Post* de certaines accusations de malversations boursières. M. Hugel avait été nommé à ce poste par M. Casey. — (*A.F.P.*)

● M. WAYNE WILLIAMS, le suspect *arrêté dans* l'affaire des meurtres de jeunes Noirs à Atlanta, a été inculpé, vendredi 17 juillet, par un jury *fédéral* de deux des vingt-huit assassinats commis en deux ans dans cette ville. M. Williams, *âgé de vingt-trois* ans, n'était jusqu'à présent accusé que d'un seul meurtre, celui de Nathaniel Cater, vingt-sept *ans, dernière* victime de la série. Le jury fédéral l'a aussi inculpé pour celui de Jimmy Payne, vingt et un ans. Photographe-caméraman indépendant, à Atlanta. M. Williams avait été arrêté à la fin de juin. — (*A.F.P.*)

Gabon

● LA MESURE D'INTERDICTION *qui frappait depuis* le 13 février l'hebdomadaire *Jeune Afrique* au Gabon a été levée vendredi 17 juillet par le président Bongo. *Jeune Afrique* avait été interdit a la diffusion en raison des *« attaques injustifiées et partisanes »* lancées, par l'hebdomadaire contre le Gabon et ses dirigeants. — (*A.F.P.*)

Nicaragua

● LE GOUVERNEMENT DE MANAGUA a accepté la démis*sion de deux dirigeants* sandinistes, M. Eden Pastora, connu sous le nom de « commandant *Cero* » et M. *Jose Valdivia*, qui ont quitté le pays il y a deux semaines après avoir déclaré *qu'ils retournaient dans* les rangs de la guérilla *« quelque part en Amérique centrale »*. *Les deux révolutionnaires* sandinistes, qui ont été relevés de leurs fonctions dans l'armée, *ont été vus pour la dernière* fois à Panama avec une vingtaine d'autres guérilleros. — (*Reuter.*)

● M. RAYMOND DOUYERE, député socialiste de la Sarthe, représentera M. Mitterrand aux cérémonies du second anniversaire de la victoire de la révolution sandiniste au Nicaragua, a *annoncé* le service de presse de l'Elysée, vendredi 17 juillet. M. Douyère arrivera à Managua le 19 juillet.

EUROPE

Pologne

Élection-surprise à Varsovie

(Suite de la première page.)

Terriblement malmené par ce congrès, qu'il avait cru pouvoir dominer de bout en bout, le premier secrétaire, M. Kania, sort finalement vainqueur de l'épreuve et devrait, sans doute ce samedi soir ou dimanche, se succéder à *lui-même*.

Défaits, les *conservateurs* du bureau politique n'ont aucune chance d'y rester. M. Grabski n'a obtenu que *889 voix sur 1 909 suffrages* exprimés, et M. Zabinski, le premier secrétaire de Katowice, 553. Leurs partisans, comme M. Kociolek, premier secrétaire de Varsovie (601 voix), M. Czubinski, le procureur général (769 voix), ou encore M. Putrament, le rédacteur en chef de *Litteratura* — dont M. Brejnev avait fait savoir par M. Gromyko qu'il souhaitait le voir rester au comité central — sont, eux aussi, éliminés.

Dans l'autre camp, celui des libéraux, les scores ne sont pas plus brillants. M. Fiszbach, pre*mier secrétaire de Gdansk et sym*bole du renouveau dans le parti (951 voix), n'appartiendra pas plus au nouveau *comité central* que M. Dabrowa, son homologue de Cracovie, et que M. Klasa, l'audacieux directeur du département de la presse (484 voix), évincé de ses fonctions après la lettre soviétique, ou encore que M. Ney, membre suppléant du bureau politique sortant. De l'un et l'autre camp, seuls surnagent M. Olszowski, qui avait su se démarquer à temps des ultras, et M. Rakowski, dont le discours avait suscité, mercredi, l'enthousiasme des délégués. Tous deux, avec respectivement 1 090 et 1 035 voix, ont cependant tout juste franchi la barre fatidique des 50 %, obtenant juste une vingtaine de suffrages de plus que le moins bien élu des nouveaux membres du comité central.

Mais si le centre l'emporte en *la personne* de M. Kania, sa victoire est loin d'être un triomphe. Le premier secrétaire n'obtient *en effet* que 1 335 voix, ce qui est peu pour un numéro un sortant, à peine plus que son allié, M. Barcikowski (1 269 voix), et *beaucoup* moins que le général Jaruzelski, le chef du gouvernement, qui doit à son uniforme d'être le mieux élu du nouveau comité central avec 1 615 voix.

Ces résultats sont d'autant plus ambigus qu'ils traduisent avant tout une volonté des délégués de *sortir les sortants*. Le général Moczar (764 voix), malgré la vigueur dont il avait fait preuve dans la dénonciation des anciens dirigeants, M. Jablonski, le chef de l'Etat (645 voix), ou encore *M. Jagielski (580), signataire des* accords de Gdansk, mais aussi trop longtemps reponsable de *l'économie*, ont *en effet* été remerciés sans façon. A l'inverse, des hommes nouveaux, aussi bien ultra-conservateurs que très engagés dans le renouveau, font des percées remarquables. M. Siwak, contremaître, membre sortant du comité central et célèbre pour ses sorties virulentes contre Solidarité, obtient 1 227 voix, tandis que M. Labecki, *le populaire responsable* du parti aux chantiers Lénine de Gdansk, en obtient *1 188 et que M. Cieniata, de* Torun, très engagé dans les structures horizontales, entre aussi au *comité central*.

Contradictoires, ces résultats reflètent bien l'état d'esprit de la base du parti, très radicale dans *sa volonté de changement* et de démocratisation, mais encore extrêmement flottante. Placé devant deux blocs, conservateurs et réformateurs, d'importance à peu près égale, un marais de délégués a refusé les suffrages du congrès aux figures trop marquées et trop connues de l'un et l'autre camps. Mais, sur le fond, les bouleversements introduits aussi bien dans le déroulement du congrès que dans ces élections sont un signe probant d'une insurrection des esprits qui ne fait que commencer.

Nouvelles menaces de grève

Quant à M. Kania, désormais libre face à un comité central qui va mettre du temps à se définir et dont *l'immense majorité* accède pour la première fois aux responsabilités politiques, il peut, en théorie, composer l'équipe qu'il veut pour la direction. Mais, en fait, la situation est tout autre.

D'une part, en effet, les élections sont peu apaisantes pour Moscou, à qui le premier *secrétaire* avait promis qu'elles n'apporteraient pas de bouleversement *spectaculaire au bureau politique* et au secrétariat. Il a eu beau rappeler jeudi soir aux délégués, *juste* avant leur vote, que ce scrutin avait *« une dimension internationale »* et qu'il était, lui, *« personnellement responsable »* des résultats du congrès, puisque c'est lui qui avait pris la décision de la convoquer, les délégués n'en ont fait néanmoins qu'à leur tête.

D'autre part, le premier secrétaire devra tenir compte, dans la *composition de la future direc*tion, de l'état d'esprit incertain d'une base balançant entre les désirs de *réforme* et de reconquête d'autorité. Ce sont les mêmes délégués qui ont éliminé M. Fiszbach et qui, *soumis* à une pression constante de leurs mandants, ont soudain exigé, vendredi (avec un demi-succès) que la radio et la télévision retransmettent, ne serait-ce qu'en différé, tous les débats du congrès. Ce sont *les mêmes qui ont* élu M. Siwak et applaudi à tout rompre M. Rakowski : les mêmes encore qui *ont* éliminé le procureur général et reconduit le ministre de l'intérieur, etc.

Enfin, sauf compromis de dernière *minute mais qui ne se des*sine pas, les employés de la LOT, la compagnie aérienne nationale, *et les quarante mille dockers de la* Baltique doivent se mettre en grève, mercredi 22 juillet pour les *premiers*, et *jeudi* 23 pour les seconds. Faute de pouvoir faire autrement, la direction nationale du syndicat a décidé de les soutenir. D'autres conflits menacent aux quatre coins du pays. *La tension est telle que* plusieurs sections de Solidarité se sont réunies vendredi à Lodz en dehors des instances du syndicat, auquel elles reprochent de se montrer trop prudent.

A la rentrée, les 5 et 6 septembre, *puis* du 1er au 3 octobre, en deux temps donc, Solidarité tiendra aussi son congrès — qui sera le premier. Il y a peu de chance qu'il définisse des *options* plus claires que ne le fait le parti en ce moment.

BERNARD GUETTA.

● *La revue mensuelle « Einheit » (« Unité »)*, du comité central du S.E.D. (parti *communiste est-allemand*), a publié, dans son numéro de juillet, un article *condamnant* le pluralisme politique, qui *« permet aux forces anti-socialistes et contre-révolutionnaires (...) de saper et de renverser les bases du système politique du socialisme »*, comme l'on montré, selon la revue, *« les attaques de la contre-révolution en Pologne »* et les événements de Tchécoslovaquie en 1968. — (*A.F.P.*)

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

La suppression de la Cour de sûreté de l'État est votée par l'Assemblée nationale

Cérémonie expiatoire ou retour à la simple justice ?

Les exécutions sont cérémonies hâtives... La Cour de sûreté de l'Etat, instituée par la loi du 15 janvier 1963, symbole d'une procédure d'exception et de l'immixtion du pouvoir politique dans les affaires de justice, aura été supprimée un peu à la sauvette. Cette juridiction, qui fut pendant plus de dix-huit ans l'un des catalyseurs de tout un militantisme de gauche, et dont le Sénat, en juin 1970, avait déjà voté la suppression, n'aura pas eu beaucoup de défenseurs pendant les quatre heures et demie de débats de son procès parlementaire.

Même s'il est vrai que le verdict ne pouvait guère surprendre, un avocat de la défense manquait : M. Jean Foyer (R.P.R.), garde des sceaux au moment de la création de la Cour de sûreté, n'était pas là, et son absence pouvait prêter à confusion quant aux sentiments que le député de Maine-et-Loire porte encore à une institution qu'il a toujours défendue. Lui suppléant malgré lui, M. Seguin (R.P.R.) — qui ne passe pas pour être un proche de M. Foyer — avait une tâche difficile à assumer. Le député des Vosges a fort bien expliqué ses craintes devant les conditions d'application du transfert des compétences de la Cour aux tribunaux de droit commun, notamment en ce qui concerne les menaces dont les jurés pourraient être l'objet. Reconnaissant qu'il s'agit là d'une « juridiction politique » à partir du moment où l'on admet qu'elle n'est pas la seule à faire exception au droit commun, M. Seguin a été moins convaincant quand il a indiqué que, face à une situation spécifique — les atteintes à la sûreté de l'Etat, — la Cour a au moins le mérite d'exister. C'était là douter de l'efficacité des tribunaux ordinaires, dont le garde des sceaux, M. Badinter, s'est, au contraire, déclaré persuadé.

Le ministre de la justice et Mme Gisèle Halimi (appar. P.S.), tous deux habitués des prétoires, qui faisaient leurs débuts dans l'hémicycle, ont su trouver des arguments décisifs pour défendre la thèse selon laquelle une juridiction politique d'exception est incompatible avec la justice d'un pays de libertés.

Cérémonie expiatoire, comme l'a affirmé M. Seguin ? A la réflexion, la Cour de sûreté de l'Etat méritait-elle un surcroît d'honneur ?

LAURENT ZECCHINI.

Vendredi 17 juillet, l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant suppression de la Cour de sûreté de l'Etat (ce texte a fait l'objet d'un « dossier » dans *le Monde* du 8 juillet).

Dans son rapport, présenté au nom de la commission des lois, M. Marchand (P.S., Charente-Maritime) fait l'historique de cette juridiction et en décrit la procédure de saisine, de garde à vue et d'instruction. Il dit en conclusion : « *Ceux qui veulent une justice démocratique et républicaine pour notre pays ne peuvent donc que demander la suppression de cette juridiction d'exception qui applique une procédure d'exception dont le mérite appartient à toutes les phases de l'exécutif.* » M. Lavedrine (P.S., Puy-de-Dôme), rapporteur pour avis de la commission de la défense, indique notamment que l'organisation et le fonctionnement des juridictions militaires feront l'objet d'un projet de loi qui sera déposé à la prochaine session à l'Assemblée nationale. Il indique à ce sujet « *les tribunaux permanents des forces armées seraient remplacés par des tribunaux militaires pour juger les atteintes à la sûreté de l'Etat et les infractions à caractère militaire, telles que l'insoumission, la désertion, la mutilation volontaire, le refus d'obéissance, l'abus d'autorité. Les infractions de droit commun commises par les militaires relèveraient des cours d'assises et des tribunaux correctionnels* ».

M. Badinter, ministre de la justice, déclare que la justice ne saurait être la « *justice du pouvoir ou celle d'une force politique ou d'un parti* » et que, pour cette raison, la France ne saurait conserver une « *justice politique d'exception* ». Développant longuement ce thème, le garde des sceaux ajoute : « *Critiquable par son inspiration, injustifiable par ses règles, condamnable par ses errements, la Cour de sûreté de l'Etat est incompatible avec la justice d'un pays de liberté. Dès lors*, souligne-t-il, *le retour au droit commun s'impose.* »

M. Badinter explique ensuite la procédure qui sera suivie pour juger des affaires dont se saisissait jusque-là la Cour de sûreté. Il développe successivement trois thèmes :

1) « *Qui va juger ?* » Il déclare sur ce point : « *S'agissant des délits, les juridictions correctionnelles ; s'agissant des faits les plus graves et les odieux, ceux qui révoltent par leur violence et leurs excès la conscience humaine, quelle que soit l'idéologie dont ils se réclament, la cour d'assises. Quant à la nature des affaires à juger, elle ne dépasse en rien en complexité celle que connaissent tous les jours les juridictions de droit commun, y compris la cour d'assises.* » Il réfute ensuite l'idée selon laquelle « *les jurés auront peur* », qu'ils refuseront de siéger, et plus encore de condamner, par crainte de représailles contre eux-mêmes et leur famille.

2) « *Que va-t-on juger ?* » M. Badinter assure que toutes les affaires, quelle qu'en soit la nature, seront jugées par les juridictions de droit commun. Il ajoute : « *Il est certain, en revanche, que l'instruction et le jugement des crimes de trahison ou d'espionnage ou des infractions assimilées risquent de porter sur un secret de la défense nationale ; pour en éviter la divulgation, il est proposé en l'état de permettre le renvoi de l'affaire aux juridictions militaires. Ce renvoi sera décidé par la chambre criminelle de la Cour de cassation à la demande de son procureur général. C'est la seule dérogation apportée au principe de la compétence des tribunaux de droit commun, et elle est entourée de multiples garanties* (...). *Le renvoi de l'affaire aux tribunaux des forces armées ne pourra se faire qu'à deux conditions : d'une part, le département de la défense, interrogé par le procureur général près la Cour de cassation, devra justifier le caractère secret des renseignements qui risquent d'être divulgués. D'autre part, c'est au niveau le plus élevé de notre organisation judiciaire, c'est-à-dire à celui de la chambre criminelle de la Cour de cassation, que l'on appréciera au vu des éléments fournis, s'ils constituent ou non des secrets de la défense nationale.* »

3) « *Où va-t-on juger ?* » En principe, indique-t-il, les infractions à la sûreté de l'Etat seraient jugées là où elles auraient été perpétrées. Il note cependant : « *Reste le cas où il apparaît nécessaire à la bonne administration de la justice* » d'instruire ou de juger sur place l'affaire : l'article 662 du code de procédure pénale permet de renvoyer l'affaire à une autre juridiction d'instruction ou de jugement. La demande est présentée par le procureur général près la Cour de cassation ; la décision est prise par la chambre criminelle ; le tout dans le respect des droits de la défense.

Le ministre, revenant sur le cas où les terroristes suivraient une affaire d'une juridiction à l'autre et où les jurés refuseraient de siéger par peur, déclare : « *Je vous proposerai, lorsque, à l'occasion de l'abrogation de la loi « sécurité et liberté » de nouvelles règles de procédure pénale vous seront soumises, de pourvoir à ce cas en prévoyant que, dans cette hypothèse, le premier président de la cour d'appel rendra une ordonnance autorisant la cour, formée de trois magistrats, à être complétée par d'autres magistrats. Et la cour ainsi composée procédera selon les règles ordinaires de la cour d'assises.* »

M. SEGUIN (R.P.R.) : aucune solution de remplacement

M. Philippe Seguin (R.P.R., Vosges) défend ensuite la question préalable qu'il a déposée. Il regrette que la « *cérémonie expiatoire* », destinée à supprimer la Cour de sûreté, ait été organisée avant que le gouvernement ait soumis au Parlement un projet de loi sur l'abolition de la peine de mort. Il n'y a pas lieu, selon lui, de délibérer, dit-il, puisque « *la Cour de sûreté répond, dans notre ordre juridique national, à des nécessités qu'aucune solution de remplacement sérieuse ne prend en compte. Juridiction politique ?* interroge-t-il. *J'accepte la dénomination si vous admettez avec moi qu'il existe d'autres juridictions qui font également exception aux droits communs.* »

Pour lui, la loi qui a créé la Cour de sûreté a « *apporté une solution à un problème posé depuis deux siècles et qui n'avait reçu jusque-là aucune solution réellement satisfaisante* ». Cette solution lui paraît « *en tous points conforme aux principes du droit libéral* », et la suppression de cette juridiction « *ferait courir un risque grave aux citoyens et à l'Etat* ».

M. Seguin estime qu'une spécialisation des magistrats est nécessaire afin d'instruire et de juger ce type de crimes. Il considère comme justifié l'allongement des délais de garde à vue. Il pense d'autre part qu'il existe un risque extrêmement sérieux de voir les organisations auxquelles peuvent appartenir les accusés détenus chercher et réussir à intimider les jurés pour les dissuader de siéger ou de condamner.

Par rapport aux autres solutions qui ont été imaginées sous la IVe République et au début de la Ve République, la Cour de sûreté présente, selon lui, les avantages d'être une juridiction permanente, « *c'est-à-dire préexistante aux faits qu'elle a à connaître* », spécialisée et « *qui a compétence sur l'ensemble du territoire* », composée de juges « *qui sont insensibles au terrorisme et aux intimidations* ».

M. Seguin affirme que les droits de la défense y sont « *intégralement respectés et qu'il n'y a pas lieu de s'indigner du champ de compétences de cette Cour* ». Il cite ensuite les statistiques des attentats en Corse et interroge le ministre : « *Est-ce que vous croyez vraiment que les activistes, autonomistes et autres gauchistes, armés et violents, vont être gagnés par le charme ?* » Il relève enfin que « *le gouvernement reconnaît lui-même, implicitement ou explicitement, que pour certains faits relevant de la compétence de la Cour de sûreté de l'Etat, le droit commun est inadapté. Une juridiction existe*, conclut-il. *Elle remplit une fonction dont l'utilité est, au moins partiellement, reconnue. On la supprime sans pour autant trouver des réponses aux problèmes qu'elle permettrait de régler.* »

Etre désignée pour s'opposer à la question préalable constitue, pour Mme Gisèle Halimi (appr. P.S., Isère), un « *véritable bonheur politique* ». L'ancienne responsable du mouvement Choisir rappelle que le 12 mars 1956 l'Assemblée nationale a accordé au gouvernement d'alors les « *pouvoirs spéciaux* » (1). Elle indique à ce sujet : « *Je n'ai pas le souvenir qu'à cette époque, au Parlement ou ailleurs, les familles politiques qui composent l'opposition d'aujourd'hui se soient élevées contre cette loi.* »

Insistant ensuite sur le caractère spécifique de la cour de sûreté de l'Etat, Mme Halimi estime que « *c'est l'honneur de la gauche d'aujourd'hui de tenir en suspicion l'exception* ». Réfutant l'idée selon laquelle cette juridiction ne serait que spécialisée, elle observe : « *Spécialisée, vraiment ? Mais alors, de quelles spécialités nourrit-on ces messieurs de la Cour de sûreté de l'Etat ? La réponse paraît simple : c'est de politique qu'il s'agit. L'infraction n'existe que par sa motivation politique et c'est ce qui rend inacceptable l'analogie spécieuse entre la cour de sûreté de l'Etat et les tribunaux de commerces ou de prud'hommes.* »

Le député de l'Isère décrit le fonctionnement de la Cour : « *Tout aura commencé pour l'accusé par un véritable enlèvement légal. Pendant six jours (trois fois quarante-huit heures), sur simple décision du gouvernement, un homme peut disparaître. Sans que personne de sa famille, de ses amis, ne puisse l'approcher. Sans qu'aucun défenseur puisse intervenir. Enfermé, isolé, coupé de tous, il est entre les mains de la police. C'est un homme gardé à vue. La garde à vue*, explique-t-elle, *n'est pas la détention. Mais elle n'est plus la liberté. C'est un état intermédiaire de non-droit pour le justiciable où tous les abus, toutes les pressions et quelquefois toutes les violences peuvent se donner libre cours.* »

En conclusion, Mme Halimi déclare : « *En voulant maintenir la Cour de sûreté de l'Etat, vous affirmez clairement qu'un procès politique n'est pas affaire de justice mais affaire d'Etat. Nous vous disons le contraire.* »

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 300 voix contre 148 sur 448 votants et 448 suffrages exprimés.

Dans la discussion générale, M. Garcin (P.C., Bouches-du-Rhône) estime que la Cour de sûreté est une juridiction « *qui avait été créée pour être, et a été effectivement, un instrument de répression politique au service de l'ancien pouvoir* ». Il rappelle ensuite l'action menée par le groupe communiste pour supprimer cette institution judiciaire. Pour sa part, M. Clément (U.D.F., Loire) indique que celle-ci est une juridiction spécialisée et non une juridiction d'exception, et déclare qu'il aurait été favorable à une réforme de la Cour, consistant notamment à aligner le délai de garde à vue et le régime des perquisitions sur le régime de droit commun et à permettre à la Cour de cassation de décider en cas de pourvoi, si l'affaire doit être jugée ou non par la Cour de sûreté.

M. Briand (P.S., Côtes-du-Nord) souligne que l'armée peut ainsi « *juger des civils même en temps de paix* » et relève que la Cour n'a pas eu à juger les membres de l'organisation « *honneur de la police* » (ex FANE) ou ceux « *des organisations paramilitaires d'extrême droite* ». Elle servait « *à déclencher des opérations de police politiques* », ajoute-t-il.

S'adressant à M. Badinter, M. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saône) déclare : « *L'œuvre de nettoyage est maintenant entamée et il est bon que vous en soyez l'inspirateur place de Valois* ». M. Michel souligne lui aussi le cas exceptionnel des procédures qui prévalent au sein de cette institution dont les magistrats, rappelle-t-il, reçoivent une indemnité spéciale « *dont le montant est d'ailleurs toujours resté secret* ». Il souligne d'autre part : « *Ceux des magistrats qui ont fait ce qu'on leur demandait de faire ont réalisé une belle carrière en très peu de temps.* »

M. Hamel (U.D.F., Rhône) se déclare « *crucifié, écartelé entre des devoirs contradictoires* ». Il reconnaît que le monde est « *dangereux* », et notamment parce qu'il est composé de « *ce monde du terrorisme* » dont il « *salue les militants dont (il) sait les convictions qui les animent* ». M. Hamel explique pourquoi il a finalement décidé de s'associer à la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat. Il résume sa pensée en indiquant : « *Il n'y a pas de justice si elle n'est pas assurée par le peuple tout entier.* »

Répondant brièvement aux orateurs, M. Badinter affirme que cette juridiction « *a été pour la magistrature dans son ensemble une atteinte profonde* ». Il ajoute : « *Ce n'est pas parce que la Cour de sûreté de l'Etat va disparaître que la sûreté de l'Etat va disparaître. Je dirai même que vous constaterez qu'elle sera confortée.* »

Le projet de loi est ensuite adopté, l'opposition — sauf M. Hamel qui vote pour — se prononçant contre. — L. Z. et J.-Y. L.

[Peu avant le vote sur l'ensemble de ce projet, M. Kaspereit (R.P.R., Paris) a tenu à affirmer à deux reprises que l'ensemble du groupe R.P.R. se prononçait contre. M. Kaspereit se trompe : dans ce vote à main levée, à la différence d'un scrutin public, on ne peut faire voter les absents. Au moment du scrutin, le groupe R.P.R. était représenté par *quatre députés* : MM. Seguin, Krieg, Marcus et Kaspereit. De son côté, le groupe U.D.F. était composé de MM. d'Aubert, Barrot et Hamel.]

(1) Il s'agissait d'un projet de loi accordant des pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet pour l'application de sa politique en Algérie. « *La situation en Algérie impose le recours d'urgence à des procédures exceptionnelles en vue de faires face à des circonstances graves* », déclarait l'exposé des motifs. Le P.C.F.

A court d'inspiration...

Un homme a dû observer de sa retraite de la Cour de cassation le débat sur la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat avec des sentiments mêlés : M. Raoul Béteille, qui avant d'être l'artisan de la loi Peyrefitte, fut procureur général auprès de cette juridiction. Convaincu de l'utilité de ce tribunal d'exception, il a eu l'amertume de constater que celui-ci n'avait plus beaucoup de défenseurs. Mais les arguments de *M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges)* ont dû lui aller droit au cœur.

Pour la plupart, ces arguments sont tirés du réquisitoire que *M. Béteille a prononcé contre le* F.L.B., le 30 novembre 1978, et qu'il a publié ensuite à compte d'auteur. La Cour de sûreté jugeait ce jour-là les respon*sables de l'attentat contre le* château de Versailles. Tout y est : la référence par M. Séguin à des décrets de 1956, cosignés par M. Mitterrand, alors garde *des sceaux, et instituant en Algé*rie des tribunaux d'exception, cousins germains, selon le député des Vosges, de la Cour de sûreté. Comme M. Béteille il y *a trois ans, M. Séguin a rappelé* l'existence de lois d'exception en Grande-Bretagne, berceau de l'*habeas corpus*, qui permettent de prolonger sept jours la garde à vue des militants de l'IRA, c'est-à-dire vingt-quatre heures de plus que devant la Cour de sûreté. Suivant, là encore, M. Béteille, le député R.P.R., décidément à court d'inspiration, a fait allusion à un passage du *Ghetto judiciaire*, de Philippe Boucher, dans lequel celui-ci qualifie les décisions de la Cour de sûreté de « bonasses ». Une preuve, aux yeux de M. Séguin, que cette juridiction n'est qu'un épouvantail à moineaux. Ce ne sont là que quelques exemples des emprunts du député des Vosges.

Plutôt que de piller (sans le citer) l'œuvre de M. Béteille, M. Séguin aurait mieux fait de se reporter à l'original. Dans le livre cité plus haut, il est bien question de *décisions* « bonasses » mais, surtout, de la nécessité de supprimer au plus tôt la Cour de sûreté. Même réduit au silence par l'obligation de réserve, M. Béteille aura participé jusqu'au bout à la défense de la Cour de sûreté. Ce fut la seule surprise de ce débat qualifié, non sans raison, par M. Séguin, de « *morne séance* ».

B. L. G.

« BEAUCOUP D'APPELÉS AIMERAIENT SERVIR EN AFRIQUE » déclare M. Hernu devant la commission de la défense de l'Assemblée

M. Hernu, ministre de la défense, a été entendu jeudi 16 juillet par la commission de la défense nationale et des forces armées de l'*Assemblée nationale*. Faisant état d'un récent sondage, il a souligné que la majorité des jeunes acceptent le service national : plus de la moitié des membres français de la force d'intervention des Nations unies au Liban sont des volontaires du contingent, a-t-il relevé.

M. Hernu est convaincu que les appelés seraient nombreux à se porter candidats pour servir en Afrique au sein des forces d'actions extérieures si la loi le permettait. Il s'est interrogé sur l'opportunité de confier aux objecteurs de conscience un certain *nombre* de missions de défense civile.

Le ministre a démenti les informations selon lesquelles les effectifs français en Centrafrique auraient été réduits. Il n'est pas dans les intentions du gouvernement, a-t-il indiqué, de diminuer la présence ou les moyens des forces françaises d'actions extérieures, là où elles sont installées en Afrique car, parmi leurs missions, subsiste au premier rang celle d'assurer la sécurité et le regroupement des Français en cas de difficulté. A ce propos, M. Hernu a précisé qu'il a pris soin de faire réactualiser les plans correspondants afin d'éviter, autant que possible, les surprises.

Enfin, le ministre a rappelé que tous les contrats de ventes d'armes seraient respectés, à l'exception de ceux qui concernent le Chili et l'Afrique du Sud.

Au Sénat

LA COMMISSION DES FINANCES REPOUSSE LA RÉFORME DES DONATIONS-PARTAGES

La commission des finances du Sénat a examiné vendredi 17 juillet, après avoir entendu le ministre du budget, M. Fabius, le projet de collectif budgétaire adopté par l'Assemblée nationale dans la nuit du 16 au 17 juillet, et qui sera discuté en séance publique jeudi et vendredi au Palais du Luxembourg.

Elle s'est prononcée contre la politique économique et financière dont ce texte est l'expression. Toutefois, le collectif n'a pas été formellement rejeté et la commission examinera mercredi les amendements qui n'avaient pu être rédigés en raison de la rapidité de la procédure parlementaire.

Certains articles ont été adoptés (quatorze sur vingt-huit) ; d'autres pourront l'être sous réserve d'amendements, ainsi en est-il par exemple de l'article 5 surtaxant les hôtels quatre étoiles. La commission, en revanche, a carrément repoussé l'article 1er *ter* nouveau *concernant les donations-partages*. Le rapporteur, M. Maurice Blin (Union centr. Ardennes), a souligné que la réforme du régime des donations-partages ne pourrait être examinée qu'en fonction du réaménagement d'ensemble de l'imposition du patrimoine, en particulier parce qu'il convient, selon lui, de faire la part entre les « *biens dormants* » et l'outil de travail. M. Edouard Bonnefous, président de la commission, a regretté, à propos de cet article, que le texte voté par l'Assemblée instituât une rétroactivité sans que l'avis du Sénat ait été pris en considération.

● *Le statut de l'opposition* : dans l'article consacré à ce sujet, dans *le Monde* du 14 juillet, il fallait lire parmi les réformes qui n'ont pas été menées à leur terme l'institution d'un ordre du jour parlementaire qui soit réservé à *la minorité (et non à la majorité)*. Quant à l'organisation de référendum à la demande de parlementaires, comme cela se fait au Danemark, elle porte notamment sur les projets de loi en matière d'expropriation (et non d'exportation).

VU DES DOM-TOM

Le bras armé d'un colonialisme lointain

La Cour de sûreté de l'Etat a souvent été *perçue* dans les DOM-TOM comme le symbole du pouvoir métropolitain, le bras armé d'un colonialisme lointain. En Guadeloupe et en Guyane surtout, l'intervention de cette juridiction *d'exception pour des affaires* à caractère politique a toujours aggravé les tensions.

L'arrestation, l'inculpation, de militants indépendantistes se soldant par des transferts de force en métropole, provoquaient la colère de la jeunesse de ces départements, qui voyait dans cet exil, dans cet arrachement au pays, une répression supplémentaire. En 1967, les membres du GONG (Groupement des organisations nationalistes de la Guadeloupe) embarquaient, à l'aéroport du Raizet de Pointe-à-Pitre, devant une *foule hostile*. En 1961, *ce fut au tour* des membres présumés du GLA, Groupe de libération armé de la Guadeloupe d'être expédiés les uns après les autres pendant le printemps vers *les prisons de la région parisienne*. Une foule de cinq mille personnes a accompagné Luc Reinette, considéré comme l'inspirateur de ce mouvement, jusqu'à son avion, et s'est *heurtée violemment aux forces* de l'ordre.

En 1980, des scènes analogues avaient eu lieu à Cayenne pour le départ de cinq militants indépendantistes, auteurs présumés d'attentats par explosifs, pour la métropole.

Si les milieux politiques et les observateurs *de ces départements* sont unanimes à se féliciter de la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, tous ne portent pas la même appréciation sur les solutions de *remplacement*. « *La police métropolitaine de M. François Mitterrand voudra toujours juger les indépendantistes* », note un partisan de l'indépendance de la Guyane. Comment pourrait-elle échapper à la *critique* ? Deux hypothèses sont à considérer et présentent toutes deux des inconvénients : les auteurs d'actions graves peuvent être jugés sur place *par les chambres correctionnelles ou* les cours d'assises des DOM-TOM, mais de nombreux magistrats en poste à Pointe-à-Pitre et à Cayenne estiment que les relations entre la *justice et les milieux politiques d'op*position s'apparentent trop à des rapports de force pour que ces procès se déroulent en toute sérénité.

La moindre affaire de presse, la *moindre inculpation* d'un dirigeant syndicaliste, font renaître les tensions politiques parfois même raciales. Certains magistrats trouvaient au moins un avantage à la Cour de sûreté de l'Etat : celui de provoquer un éloignement et de maintenir une distance : « *Paris pouvait juger le dossier et rien que le dossier*, note un membre du parquet en poste dans les DOM-TOM, *sans tenir compte des forces en présence* ». La justice dans les départements et territoires d'outre-mer a *été* trop souvent critiquée dans le passé par certains milieux pour faire montre d'une nouvelle neutralité : trop suspecter un juge d'instruction *d'avoir servi un pouvoir exécutif* qui n'a pour la population locale que des peurs ou des envies de mater. On rappelle à ce propos la mésaventure judiciaire de sept *indépendantistes tahitiens inculpés* indépendantistes tahitiens inculpés pour le meurtre d'un métropolitain, jugés une première fois à Papeete en 1979, puis, après cassation, par *la cour d'assises de Versailles l'hiver* dernier. Les condamnations avaient diminué de moitié.

Reste la seconde hypothèse, la solution la plus sage : un autre exil des inculpés, cette fois pour cause de passage devant une juridiction de droit commun d'un autre département. Cette solution est également envisagée pour les Corses ou les Bretons. Mais, pour les inculpés guadeloupéens, cela reviendrait à prendre le chemin de la métropole. Magistrats et observateurs se montrent toutefois très pessimistes. Le caractère non politique de cette future justice ne retirera pas aux populations des DOM-TOM le sentiment de rester les victimes d'un *pouvoir lointain*.

PHILIPPE BOGGIO.





Accusant l'A.F.P. de « mensonge »

Le P.C.F. dément que certains de ses dirigeants animent un courant « prosoviétique » hostile à la ligne actuelle

Le bureau de presse du parti communiste a publié, vendredi 17 juillet, une déclaration qualifiant de « tissu d'affabulations polémiques » une dépêche de l'Agence France-Presse, diffusée deux jours auparavant, le 16 juillet, et intitulée : « La contestation au parti communiste ».

Le bureau de presse précise, enfin, que la déclaration de M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, contestant que la participation du P.C.F. au gouvernement puisse avoir pour effet de le « *ligoter* » pour mieux le « *réduire* » (*le Monde* daté 5-6 juillet), répondait non pas à des *critiques* internes, mais à des commentaires de journalistes.

Le bureau de presse du P.C.F. déclare ensuite : « *Il faut un changement sérieux dans le fonctionnement — et sans doute aussi dans le statut — de l'A.F.P.* » Il ajoute : « *Il est inacceptable que l'A.F.P. lance dans le public des élucubrations indignes de journalistes professionnels travaillant dans une agence dont la vocation est si importante. (...) L'A.F.P. emploie en France et dans le monde huit cents journalistes. Sans nul doute, la grande majorité d'entre eux a le désir d'assumer sa responsabilité. Il convient donc de créer à l'A.F.P. les conditions de direction et de fonctionnement indépendants qui leur permettent de le faire au mieux.* »

Cette dépêche affirmait, notamment, que les « *éléments prosoviétiques de la direction* [du P.C.F.], *notamment MM. Gaston Plissonnier, Georges Gosnat et Maxime Gremetz, hostiles dès le début à l'entrée des communistes au gouvernement, pourraient, à terme, demander leur départ* ». Le bureau de presse du P.C.F. dément que ces trois dirigeants (1) soient les « *chefs de file d'un « courant prosoviétique »* » et qu'ils se soient « *opposés à la participation de ministres communistes au gouvernement Mauroy* ». « *C'est un double mensonge absolu* », affirme le bureau de presse.

Le bureau de presse rapproche, ensuite, deux éléments distincts, contenus dans la dépêche de l'A.F.P. Le premier était un rappel du communiqué publié par le P.C.F. après la rencontre entre M. Gremetz et M. Vadim Zagladine, chef adjoint du département international du P.C. soviétique (*le Monde* daté 12-13 juillet). Le deuxième élément était une information relative à « *quelques pétitions signées par de vieux militants du parti* », qui constitueraient des « *initiatives fractionnelles* ». Le bureau de presse écrit : « *Sur quel fait repose l'affirmation selon laquelle la récente rencontre entre Maxime Gremetz et le dirigeant soviétique, V. Zagladine, s'inscrit dans ce courant « prosoviétique », allant jusqu'au travail « fractionnel » à l'intérieur du parti communiste français ? Sur rien. C'est de l'invention, de la supputation, de l'extrapolation.* »

La rédaction en chef de l'Agence France-Presse rappelle qu'elle se refuse à polémiquer publiquement avec les autres organes de presse.

[La dépêche de l'A.F.P., mise en cause — tardivement — par le bureau de presse du P.C.F. que dirige M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, mettait en évidence, *à partir de déclarations officielles faites du côté socialiste et du côté communiste*, les difficultés inhérentes à la position actuelle du parti communiste. Elle comportait, d'autre part, plusieurs affirmations, rapportées à des sources non précisées, et tendant à établir l'existence d'une contestation « pro-soviétique » au sein du P.C.F. si l'on en croit la mise au point du bureau de presse, *des rumeurs sur l'hostilité de* MM. Plissonnier, Gremetz et Gosnat *à la ligne suivie actuellement par* le P.C.F. sont sans fondement. En revanche, le bureau de presse laisse sans réponse les échos, reproduits par l'A.F.P., selon lesquels « un certain nombre de réunions de militants hostiles à la participation au gouvernement ont eu lieu récemment dans la région parisienne ».]

(1) MM. Plissonnier et Gremetz appartiennent au secrétariat du comité central et M. Gosnat, membre du comité central, député du Val-de-Marne, est le trésorier du P.C.F.

LE CABINET DE M. COURRIÈRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX RAPATRIÉS

Le cabinet de M. Raymond Courrière, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, est ainsi composé : *directeur de cabinet*, M. Maurice Benassayag ; *chef de cabinet*, M. Jean-Gervais Biart, ancien assistant parlementaire de M. Courrière au Sénat ; *conseiller technique*, M. Yves Lemoine, magistrat ; *attaché parlementaire et attaché de presse*, M. Laurence Posselle, professeur de lettres.

[M. Benassayag, né en 1941 à Oran, diplômé d'études supérieures de lettres, a enseigné au collège d'Issy-les-Moulineaux et a été chargé de cours de littérature comparée à Paris-V, en 1968. Assistant à l'École des hautes études en 1973 puis chargé de séminaire à l'Institut d'études politiques de Lyon. Il est devenu, en 1979, chargé de cours à l'Institut universitaire de technologie de Paris-V. Il a participé au « Laboratoire Travail et société », dirigé par M. Jacques Delors, à l'université Dauphine.

M. Benassayag a participé à la rédaction de l'ouvrage *les Pieds-Noirs*, au Club français du livre. Il a été rédacteur en chef, puis directeur, de la *Nouvelle Revue socialiste*.]

● *M. Laurain, ministre des anciens combattants, a reçu l'ARAC.* Une délégation de l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre) a été reçue jeudi 16 juillet par M. Laurain, ministre des anciens combattants. L'association se félicite « *du climat nouveau rencontré* » et du caractère « *très cordial* » de l'entretien au cours duquel furent évoqués, notamment, le rattrapage du montant des pensions et de la retraite du combattant, le rétablissement du 8 mai, férié chômé, le contenu du budget 1982 des anciens combattants.

LE SOCIALISME DU TROISIÈME TYPE

II. — De la théorie à la pratique

par MAURICE DUVERGER

Les élections ont mené à l'avènement d'un troisième type de socialisme différent du communisme et de la social-démocratie (*le Monde* du 18 juillet).

Entre Lénine et Blum, le conflit idéologique porte avant tout sur la relation des moyens et des fins. Le communisme tourne les premiers contre les secondes, en définissant le socialisme par la propriété collective des instruments de production, sans considérer l'appareil de pouvoir qui la réduit à un mécanisme de légitimation de dictatures parmi les plus totalitaires de l'histoire. Elle n'est en réalité qu'une technique parmi d'autres pour avancer vers le but suprême du socialisme, qui exprime l'espérance de tant d'hommes : épanouir une liberté *aussi grande*, aussi *profonde*, aussi réelle, aussi totale que possible, en donnant à tous les bases matérielles permettant d'exercer pleinement les droits reconnus par la Déclaration de 1789. A l'opposé du marxisme-léninisme, la social-démocratie tend à se rapprocher des fins par d'autres *moyens que la substitution de* firmes publiques aux entreprises privées, sans la dédaigner tout à fait.

Un cadavre sépare le communisme des deux autres types de socialisme : celui de la liberté. Elle unit, au contraire, la social-démocratie et le socialisme français, qui lui donnent *la primauté*. Ils ont d'ailleurs une zone d'action *commune*, où figurent beaucoup d'objectifs du gouvernement Mauroy : le relèvement du niveau de vie des plus défavorisés, le développement de la sécurité matérielle, le resserrement de l'éventail des salaires, la redistribution par le jeu de la fiscalité progressive et des allocations sociales, la relance par la *demande*, la priorité à l'emploi — sans parler d'autres qui sont également approuvés par les libéraux de *gauche* : l'égalité des sexes, les droits des immigrés, l'anti-racisme, l'asile politique, l'humanisation du régime pénal, etc. Certains partis sociaux-démocrates ont d'ailleurs penché ces dernières années vers le socialisme à la française : le britannique en réclamant de nouvelles nationalisations, *le suédois en soutenant* quelque temps le fameux projet *Meidner*, qui prévoyait un transfert progressif du capital des entreprises privées aux syndicats ouvriers. Mais les deux idéologies demeurent différentes.

Les positions sur la propriété collective des instruments de production justifient qu'on parle d'un troisième type de socialisme, distinct de la *social-démocratie*. Elles touchent des points essentiels, en *effet*. Elles ont tout d'abord le mérite de rompre avec *le flou*, qui entourait le problème dans un discours longtemps écartelé entre la vision marxiste d'un secteur public envahissant peu à peu tout le champ de l'économie, et le refus évident d'une telle perspective par une écrasante majorité des citoyens d'Occident. La S.F.I.O. s'en tirait par une contradiction, entre les paroles et les faits dans le domaine écono*mique, presque équivalente* à celle des pays de l'Est dans le domaine politique.

Depuis le congrès d'Epinay, les choses sont devenues plus claires. Dès 1972, François Mitterrand précisait dans son introduction au programme « Changer la vie », que seule la propriété de grands *moyens de production doit passer* du secteur privé au secteur public, en ajoutant : « *Un vaste secteur privé poursuivra librement ses activités et se développera.* » Le contexte marquait bien que cela ne concerne pas seulement la fameuse « transition », mais également le socialisme établi. *Le projet de 1980 ne dévie* pas de cette ligne. L'exercice du pouvoir la précisera progressivement. Il permettra notamment de corriger la tendance des économies développées à engendrer une sorte de prolétariat des P.M.E., réduites à la situation de sous-traitants des firmes géantes, qui *les utilisent dans* les temps de crises comme des amortisseurs supportant le poids principal des sacrifices.

Plus important encore est l'objectif assigné désormais aux nationalisations. Conçues à l'origine contre la domination des monopoles, elles ont eu tendance à glisser vers la protection de l'emploi ou le développement des *avantages sociaux*. En Grande-Bretagne, un syndicalisme gangrené par le corporatisme les a plus ou moins enlisées dans l'inefficacité économique. Rien n'est plus contraire à la théorie de Marx. Dans la propriété collective, il voyait avant tout un moyen de développer la production pour prendre le relai d'un capitalisme qu'il croyait con*damné à s'étioler progressivement*. L'évolution des nations industrielles a contredit cette dernière prévision, puisque l'économie occidentale a beaucoup plus de dynamisme que celle des pays de l'Est.

Mais la logique du profit comporte des lacunes de plus en plus évidentes. En France, la distribution du crédit est plus axée *sur l'étendue des patrimoines que sur la capacité d'innovation, et l'intérêt de l'établis*sement prêteur l'emporte généralement *sur celui des entreprises* en difficulté. La nationalisation des banques pourrait *leur* permettre d'être plus utiles au développement *économique*. Par ailleurs, les progrès des techniques de pointe dépendent souvent de recherches et d'investissement, dont le coût est trop élevé et trop lointain pour intéresser les capitalistes. Les firmes publiques trouvent alors une supériorité qu'illustrent la construction de *l'Airbus*, *les programmes* nucléaires de l'E.D.F., le Commissariat à l'énergie atomique, les industries d'armement, sans parler de la rationalité plus grande des groupes constitués dans l'intérêt de la collectivité. Les nationalisations *deviennent* ainsi l'un des moyens employés par le socialisme français *pour lutter dans* le cadre d'une concurrence internationale qu'il accepte pleinement, comme l'une des conditions mêmes du maintien de la démocratie occidentale.

Exemplaire est la confronta*tion du refus opposé par MM. Gis*card d'Estaing et Barre à l'effort d'expansion d'Elf-Aquitaine hors de nos frontières, et de l'autorisation accordée par MM. Mitterrand et Mauroy.

Les chasses gardées des multinationales

Les partisans de l'économie privée n'aiment pas que les entre*prises publiques s'aventurent dans* les chasses gardées des multinationales. Le nouveau gouvernement français encourage leurs efforts, au contraire. Par la nationalisation, il pourrait ainsi constituer des firmes puissantes, capables d'affronter à armes égales les géants du capitalisme *sur le marché unifié*, qui tend à se développer à l'échelle de la planète. Dans un système d'économie mondiale où la décision échappe aux pouvoirs politiques pour tomber aux mains d'énormes groupes apatrides, l'entrée de concurrents contrôlés par un régime de socialisme démocratique n'est pas seulement utile à ce dernier et au pays qui le pratique. En introduisant *des éléments d'intérêt collectif*, elle corrige quelque peu la logique du profit. En tout cas, cette forme de relations extérieures complète efficacement les circuits habituels, diplomatiques et commerciaux.

Tout cela suppose évidemment que le dynamisme des entreprises publiques soit protégé contre les deux dangers mortels qui le menacent : une trop grande intervention de l'État d'abord, dont *le risque est grand dans* un système dominé par l'administration des finances ; une colonisation syndicale ensuite, dont la menace n'est pas moindre quand l'espérance des travailleurs est si forte, et le rêve d'autogestion si miroitant. La structure des nationalisations importe plus que leur nombre : l'essentiel étant d'appliquer le modèle Renault en reje*tant le modèle anglais*. On aurait intérêt à relire Schumpeter, dé*montrant que* les directeurs de firmes socialistes doivent jouir d'une liberté d'action « presque illimitée », de façon à ne pas compromettre le rendement par les directives du gouvernement et les ambitions des subordonnés. Mais il pensait aussi que la propriété collective transformerait *profondément* les *rapports* avec les personnels, en développant une allégeance morale qu'ils refusent au capitalisme.

Comme ses prédécesseurs, le socialisme du troisième type entre maintenant dans l'histoire grâce à un *appareil* de pouvoir qui le fait passer dans les faits. Tant que notre parlementarisme ne permettait que des gouvernements de coalition, contradictoires et fragiles, condamnés à vivre au jour le jour, à l'heure l'heure, elle *empêchait* une entreprise qui requiert la puissance et la durée. Elles sont *maintenant* réunies par la conjonction des institutions de la V[e] République, du parti recréé par François Mitterrand, de sa prééminence sur des communistes réintégrés dans la politique nationale, et de la clairvoyance d'électeurs, qui ont compris cette évolution de vingt ans. *Disposant* ainsi de moyens analogues à ceux des sociaux-*démocrates*, le *socialisme français* peut se lancer dans l'application d'un modèle plus ambitieux et plus élaboré, mieux adapté aux conditions des années 80.

Cela suppose une persévérance qui dépasse le délai d'une législature. Il faudra donc que le soutien de la majorité des citoyens se prolonge au-delà de 1986, et qu'elle puisse s'exprimer de nouveau dans des formes qui ne la stérilisent pas. L'exemple des *élections israéliennes ne peut être* ignoré, et plus encore celui des *social-démocraties*. Si elles gardent longtemps le pouvoir malgré la proportionnelle, c'est qu'elles ont le quasi-monopole de la gauche. Même dans cette situation, les travaillistes britanniques n'auraient jamais pu gouverner *pleinement* sans un système majoritaire encore plus rigide que *le nôtre*. *Le temps* n'est pas venu de poser le problème. Mais il faut y penser *toujours*, même si l'on n'en parle jamais. Il concerne l'intérêt permanent de la nation, au-delà du grand-œuvre où elle est engagée.

FIN

Les projets de M. Jacques Chirac

(Suite de la première page.)

L'action du R.P.R. — dont le sigle ne devrait pas être changé — se développera surtout vers un objectif précis : la conquête de nouveaux mandats locaux, voire nationaux, alors que jusqu'à présent les efforts avaient surtout tendu au recrutement de militants. Cela ne pourra se faire qu'à l'occasion des élections municipales de 1983. La préparation de celles-ci — à Paris *d'abord*, mais aussi en province — aura donc la priorité.

C'est à partir du succès ou, du moins, du « *non-échec* » des formations de l'actuelle opposi*tion* à ces élections municipales que l'ambition de reconquête du pouvoir au plan national pourra être nourrie avec comme objectif plus lointain les législatives de 1986 et naturellement l'élection présidentielle de 1988.

Ouverture enfin du R.P.R. Le renouvellement des générations dans le pays devrait se traduire par un rajeunissement du mouvement, qui puise son inspiration dans le gaullisme fondé il y a près d'un demi-siècle. *La volonté* de M. Chirac est de « *recentrer* » le mouvement que ses adversaires — mais bien souvent aussi ses alliés — ont tenté de placer à la droite de l'échiquier politique. Cet élargissement du parti s'accompagnera d'une attitude de plus grande coopération avec tous les éléments des autres formations de l'opposition qui y seraient disposés. *Déjà des contacts* d'une qualité différente de ceux de l'époque d'avant les élections ont été noués avec l'U.D.F., et l'on s'attache au R.P.R. à éviter tout procès rétrospectif envers les « giscardiens ».

Une coordination de fait s'est *déjà établie* entre les deux groupes parlementaires. Le maire de Paris reçoit même des visites ou des appels téléphoniques de députés centristes ou du parti républicain, qui auraient été inimaginables avant le 21 juin dernier. La défaite commune a ainsi créé des solidarités nouvelles et l'on estime au R.P.R. que les quelques responsables ou élus « giscardiens » de stricte obédience et d'aveugle allégeance envers l'ancien chef de l'État, *animés surtout* par un désir de vengeance contre le maire *de Paris*, ne constituent plus qu'une fraction de faible importance.

Pour quelles *raisons*, M. Chirac estime-t-il que la victoire de la gauche *n'a pas retiré tout* espoir à l'ancienne majorité ?

Selon l'analyse que fait le maire de Paris devant certains de ses visiteurs comme les parlementaires battus ou comme les élus R.P.R. ou U.D.F. qu'il reçoit, l'échec de la majorité sortante est surtout dû à l'usure du pouvoir et à son inadaptation à l'évolution de la société française. *Les décisions techniques prises* par M. Giscard d'Estaing, les *critiques* adressées à sa personne et les dissensions entre U.D.F. et R.P.R. ne seraient, en effet, que des raisons accessoires ou supplémentaires qui ont accentué la déroute.

Le phénomène de lassitude de l'opinion à l'égard d'un pouvoir en place depuis près d'un quart de siècle aurait joué un rôle beaucoup plus déterminant. Le discours des *candidats* de la majorité ancienne n'était sans doute pas adapté à l'évolution des esprits, mais surtout ceux-ci n'y étaient plus réceptifs.

Après la difficile élection de M. Giscard d'Estaing en 1974, cette désaffection s'est marquée dès 1976 lorsque l'U.D.R. et les républicains indépendants ont perdu les élections cantonales. A sa *demande*, M. Chirac avait alors été nommé par M. Giscard d'Estaing coordonnateur de la majorité mais, la rivalité subsistant avec les centristes de M. Lecanuet et avec les giscardiens de M. Poniatowski, il n'avait pu mener sa *tâche* à bien. En 1977, les élections municipales avait été *une victoire pour* la gauche. En 1978, le maintien de la majorité parlementaire n'avait été acquis qu'au prix d'une longue et intense campagne électorale et grâce aux divisions du P.S. et du P.C. A chacune de ces échéances M. Jacques Chirac avait en vain demandé — parfois même par lettre — au chef de l'État de changer complètement de politique. Au total, en sept ans, selon l'analyse du maire de Paris, le pouvoir n'a pas su protéger les Français des effets de la crise économique. *L'erreur de M. Barre*, constamment approuvé par M. Giscard *d'Estaing*, est d'avoir privilégié la lutte contre l'inflation plutôt que la bataille contre le chômage et d'avoir en définitive échoué dans ces deux domaines.

Si M. Chirac a tant insisté dans ses dernières campagnes électorales sur la nécessité du changement et sur la priorité à donner à la solution du problème de l'emploi, il reconnaît que ses propositions arrivaient bien tard. De plus, sa crédibilité était fortement handicapée par le trop constant soutien apporté par le R.P.R. à M. *Giscard d'Estaing*, dont, pour beau*coup d'électeurs*, il apparaissait toujours solidaire.

Aussi, selon le maire de Paris, le succès de la gauche en 1981 *n'est pas tellement* dû à la *progression* de ses voix qu'à l'effondrement des suffrages de la majorité sortante. Si l'on compare les résultats des élections législatives de 1981 à ceux de 1978, on constate en effet que les voix de gauche (extrême gauche, P.C., P.S. et M.R.G.) ont légèrement baissé en trois ans, passant de 13 878 573 à 13 832 576. Le phénomène est beau*coup plus spectaculaire pour* les suffrages de la majorité (R.P.R., U.D.F. et majorité présidentielle), puisqu'ils passent de 13 276 296 en mars 1978 à 10 058 706 en juin 1981.

Cette hémorragie explique en partie le gonflement du nombre des abstentionnistes, dont l'essentiel se recrute dans les rangs de l'ancienne majorité, et *qui sont* passés de 6 062 173, soit 17,22 % des électeurs inscrits, en 1978, à 10 748 633, soit 29,64 % en 1981.

Reconquérir l'électorat

M. Chirac estime cependant que la reconquête de cet électorat est possible pour les nouveaux opposants. Il compte s'y employer en deux étapes, celle des municipales de 1983 et celle des législatives de *1986*.

Le rajeunissement et le renouvellement des hommes, l'utilisation d'un langage nouveau, des propositions sérieuses de réforme de la société, une écoute plus attentive des besoins des électeurs, une meilleure entente avec l'U.D.F., une ouverture à d'autres tendances, devraient être les axes de la réflexion de M. Chirac et de ses amis.

Ceux-ci estiment aussi que, passés l'« état de grâce » et le temps de l'euphorie, la mise en œuvre de la politique du gouvernement aura des conséquences telles qu'un revirement d'une fraction de l'opinion et même d'une *partie de l'électorat* socialiste est possible et même probable.

Pour le moment, on rappelle dans les rangs gaullistes que l'ancienne majorité représentait tout de même 48,24 % des suffrages exprimés le 10 mai dernier. On se montre quelque peu irrité de l'affectation mise par le nouveau pouvoir à exalter la conti*nuité et le gaullisme que l'on* juge quelque peu abusive. Mais on est aussi un peu ironique envers les références historiques des socialistes puisées auprès de Jaurès ou en 1789, et que M. Couve de Murville, par exemple, considère comme des repères « *archaïques* », voire « *rétro* ».

Cependant, on estime aussi que la « rupture » que veulent réaliser *MM. Mitterrand et Mauroy* dans les structures et les habitudes *mêmes* de la société française risque d'être si profonde que, peu à peu, la surprise succédera à la satisfaction, la déception à la surprise et le rejet à la déception. On suppute que les bouleversements en profondeur annoncés par les *dirigeants* socialistes seront des entraves *permanentes au retour* de la confiance des agents économiques, et un sérieux handicap pour la reprise, voire même pour le simple soutien de l'activité.

Étant dans l'incapacité, faute d'expansion économique, d'augmenter le pouvoir d'achat et d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble du corps social, le gouvernement serait alors contraint de compenser ce défaut par l'octroi de responsabilités *nouvelles à divers groupes*. Les associations, les comités, les syndicats, en acquérant des moyens supplémentaires d'expression et de pression, risquent — selon l'analyse faite dans l'opposition — de paralyser davantage la machine administrative, les collectivités locales et les entreprises, qu'elles soient privées ou nationalisées.

Cette analyse se fonde aussi sur l'effet de l'entrée des communistes au gouvernement qui a provoqué des réactions défavorables dans les pays arabes, les réserves des États-Unis et de l'Allemagne fédérale, et l'expectative de certains États africains. Si des gages sérieux n'étaient pas donnés en compensation, les re*traits des capitaux arabes*, américains et allemands pourraient prendre un *rythme* plus rapide dans quelques mois, et la France n'aurait aucun moyen de s'y opposer.

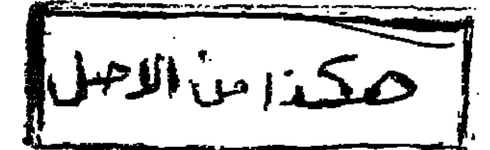
Dans cette hypothèse — selon les milieux proches de M. Chirac — M. Mitterrand n'aurait alors le choix pour la France qu'entre l'autarcie et l'austérité. *On ne doute pas qu'il choisirait* la première solution — essayant de faire en sorte que la France se suffise à elle-même, — car la seconde risquerait d'entraîner des mouvements sociaux et de provoquer le départ des ministres communistes, que le chef de l'État voudrait éviter à tout prix. *Mais on estime aussi que M. Mitterrand* s'efforcera de limiter l'autarcie sans trop imposer d'austérité pour ne pas donner l'impression de dépendre totalement des pressions extérieures.

Ces sombres perspectives sont considérées, dans les milieux proches du maire de Paris, comme *quasi inéluctables*. Les opposants d'aujourd'hui, n'ayant plus, par *la force de l'arithmétique* électorale, aucune responsabilité dans la gestion des affaires publiques, vont dès maintenant tenir à jour le bilan de l'action du pouvoir et tenter de se donner à leur tour les moyens de l'alternance.

Placé dans ce nouveau contexte, à un rythme que lui imposent les échéances, M. Chirac, *en tout* cas, se dit résolu à s'y employer.

ANDRÉ PASSERON.

● *Cérémonie du souvenir dans le Vercors.* — Dimanche 19 juillet, le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, et le ministre de la défense, M. Charles Hernu, inaugureront une « *salle du souvenir* » à Vassieux-en-Vercors. Soixante-seize habitants de ce village ont été massacrés le 21 juillet 1944 par des soldats allemands arrivés à bord d'avions qui se posèrent sur un terrain aménagé par la Résistance. M. Georges Fillioud, ministre de la communication, M. François de Grossouvre, conseiller de M. François Mitterrand, et des personnalités de la région, dont MM. Maurice Pic et Rodolphe Pesce, députés, participeront à cette commémoration.



Le Monde

société

POLICE

A MARSEILLE

M. Defferre met en garde les policiers contre l'inobservation de ses consignes

De notre correspondant

Marseille. — *A l'occasion de la séance publique du conseil municipal de Marseille qu'il présidait le 17 juillet, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a tenu des propos particulièrement fermes au sujet du comportement de certains policiers vis-à-vis de l'exécution des recommandations du gouvernement, notamment celles qui concernent les relations de la police avec les travailleurs immigrés.*

Le maire de Marseille, qui venait de présider, à la préfecture, une réunion à laquelle assistaient tous les commissaires de police de Marseille et du département, en présence de représentants de travailleurs sociaux, a d'abord rappelé les positions qu'il a déjà formulées à plusieurs reprises, *notamment au sujet de* l'expansion des travailleurs immigrés, de manière à ce que « *cessent en la matière les errements qui étaient jusqu'alors en vigueur* ». Le maire de Marseille a également rappelé que le gouvernement avait décidé « *de mettre fin aux ratonnades, au racisme et à l'antisémitisme. Je croyais avoir été clair,* a dit M. Defferre. *Or, j'apprends qu'à Marseille notamment, certains policiers refusent à présent de procéder à des arrestations de délinquants maghrébins en prétextant qu'on ne doit plus les arrêter, pour suivre la politique du gouvernement, et que si les gens ne sont pas contents ils n'ont qu'à se plaindre au ministre de l'intérieur.* »

« *J'ai fait savoir aux policiers réunis à la préfecture,* a dit M. Defferre, *que j'entends que Marseille soit une ville exemplaire, même si les policiers n'ont pas compris que quelque chose avait changé. D'une part, tout délinquant, quelle que soit son origine ou son ethnie, doit être arrêté et déféré à la justice, mais en contrepartie je ne tolère pas qu'un quartier entier soit encerclé et investi par des policiers brisant portes et fenêtres, que des habitants, hommes, femmes, enfants, soient frappés à coups de pied et de crosse à l'occasion de la recherche d'un voleur de moto.* » Le maire de Marseille faisait allusion aux événements survenus à la cité d'urgence de la Cayolle (*le Monde* daté 12-13 juillet). « *Les ratonnades, c'est fini !* » s'est exclamé le ministre qui a précisé : « *Ceux qui n'accomplissent pas leur mission sous prétexte de mauvaises habitudes prises, seront sanctionnés. Je me suis exprimé avec clarté et vigueur. La plaisanterie est terminée !* »

M. Defferre devait préciser en outre qu'il a commencé à faire acheminer de nouveaux effectifs policiers pour Marseille et qu'il en sera ainsi jusqu'à ce que soit atteint le chiffre avancé par les responsables de la police eux-mêmes. Puis, revenant sur le problème de l'attitude des policiers, le ministre de l'intérieur a rappelé que « *ceux-ci n'ont pas à interpréter la politique choisie par le gouvernement* ». « *Comment voulez-vous,* a-t-il ajouté, *que lorsque certains policiers se conduisent comme ils le font, ils ne soient pas mal reçus par la population ? La police doit protéger. J'ai demandé à ses responsables de prendre contact avec les animateurs sociaux afin qu'ils créent ensemble un nouvel état d'esprit. Si mes instructions n'étaient pas respectées,* a conclu M. Defferre, *je prendrais des sanctions encore plus graves que celles qui ont motivé certaines mutations récentes. Ceux qui désobéiront seront châtiés* ». — J. C.

La police et le Sénégalais

Ils sont des milliers, le 14 juillet vers 21 heures, à se presser *sur l'esplanade du Trocadéro*, en attendant le feu d'artifice. Des marchands de frites et de merguez *les ont devancés*, plantant ici et là leurs étalages fumants. Comme tant d'autres flâneurs, M. Sow Demba, citoyen sénégalais, âgé de vingt-six ans, et, de son état, surveillant au Musée de l'homme, s'attarde avec des amis.

Leur attention est attirée par des éclats de voix. Un petit attroupement se forme. La raison de l'incident ? Des gardiens de la paix qui prient sans ménagement un marchand de merguez — un Maghrébin — « *d'aller f... son camp ailleurs* ». M. Demba s'avance et dialogue avec l'expulsé : « *Ils n'ont pas de raison de te faire déguerpir...* » Tandis qu'il parle, M. Demba reçoit une solide bourrade dans le dos. Derrière lui, un gardien de la paix : « *Pourquoi montes-tu les gens contre la police ?* » M. Demba a beau protester, d'autres policiers surviennent, dispersent les badauds et entraînent brutalement M. Demba vers les cars stationnés plus loin, sur la place. Des gifles, des coups de pied, et il se retrouve, les mains menottées derrière le dos, en route vers un poste de police du quartier.

Là, on le « bouscule » à nouveau, on le fouille sans délicatesse puis on l'enferme dans une pièce grillagée. « *Pourquoi le boucler ?* » interroge un gardien. « *Parce que les singes,* lui répond un collègue, *c'est fait pour être en cage !* » M. Demba a toujours ses menottes : « *Cela me fait mal ! Ça coupe la circulation !* » La réponse arrive : « *C'est fait pour ça. Ferme ta gueule.* » Un peu plus tard, pourtant, après des conciliabules entre un gradé et les gardiens, on libère ses mains et on condescend à le faire sortir de sa « cage », en lui intimant l'ordre de rester assis sur un banc. Il y passera deux heures. Comme il montre à un policier *le Monde* du 14 juillet, où figure un article *faisant état des instructions* concernant les étrangers que le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets, on lui arrache le journal des mains, on le déchire et quelqu'un lance même : « *C'est pas Defferre qui fera la loi chez nous...* » En quittant le poste de police de la Muette, M. Demba a fait constater par un médecin qu'il portait des traces de coups. Suffisamment pour que le praticien lui accorde dix jours d'incapacité de travail.

A la préfecture de police de Paris, on s'en tient au rapport *du gardien mis en cause par le* plaignant. Selon ce fonctionnaire, à aucun moment M. Demba n'a été l'objet de brutalités, et s'il a été conduit au poste c'est parce qu'il se trouvait, au moment des faits, « *dans un état de grande surexcitation* ». Ensuite, au poste, « *il s'est calmé et a même exprimé des regrets* ». En somme, une affaire banale ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

ÉDUCATION

LES 16 ET 17 JUILLET

M. Alain Savary a reçu les représentants des centrales syndicales

Le ministre de l'éducation nationale, M. Savary, a reçu successivement, jeudi 16 et vendredi 17 juillet, des délégations syndicales C.G.C., C.G.T., C.F.D.T. et F.O.

● La délégation C.G.C., conduite par M. Marchelli, a attiré l'attention du ministre sur « *l'aggravation de l'inadéquation formation-emploi* ». Quant au « pluralisme » du système éducatif, M. Savary a assuré la C.G.C. que « *le statu quo sera respecté* » en attendant le résultat des négociations engagées pendant la législature.

● La délégation de la C.G.T., conduite par M. André Allamy, a présenté un catalogue de « *mesures urgentes* » pour la prochaine rentrée : ouverture de nouvelles classes maternelles, création de 100 000 places dans les lycées d'enseignement professionnel, modification de la procédure d'admission en classe de seconde, abrogation de la loi Sauvage dans les universités, etc.

● Pour la C.F.D.T., reçue le lendemain, deux priorités dominent, comme l'a indiqué M. Georges Bégot au ministre : l'ouverture de l'école et l'échec scolaire. En ce qui concerne l'ouverture de l'école aux syndicats de travailleurs, M. Savary aurait indiqué qu'il s'agit d'un problème à examiner « *dans le temps* ». Quant à ouvrir les universités aux non bacheliers et aux travailleurs, le ministre estime que c'est « *envisageable* ».

D'autre part, la C.F.D.T. souhaite que les séquences éducatives en *entreprise organisées* pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel soient placées *sous le contrôle de « comités locaux »* qui compensent l'absence de comités d'entreprise dans les petites unités. Enfin, les cédétistes réclament pour les élèves le droit de proposer leur lieu de stage. La C.F.D.T. a d'autre part laissé au ministre un dossier sur les zones d'éducation prioritaire.

● *La délégation de F.O., conduite* par son secrétaire général, M. Bergeron, a évoqué elle aussi le problème de l'échec scolaire. F.O. demande qu'une aide financière soit accordée aux élèves de l'enseignement technique. La centrale approuve les projets gouvernementaux de décentralisation, mais demande le maintien des programmes et diplômes nationaux. S'agissant enfin de la défense de l'enseignement public, « *F.O. n'entend absolument pas faire renaître la guerre scolaire* » et se prononce pour une solution « négociée », telle qu'elle a été préconisée par le président de la République. « *Je suis laïc jusqu'au bout des ongles,* a ajouté M. Bergeron, *mais je suis tolérant. Nous ne sommes plus au temps du petit père Combes.* »

LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE

Le SGEN-C.F.D.T. de Nancy accuse le recteur de « résistance passive »

De notre correspondant

Nancy — « *Incontestablement, si les choses ont changé au niveau national, il n'en va malheureusement pas de même en province* », a déclaré, vendredi 17 juillet à Nancy, Mme Nicole Notat, secrétaire académique du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). Cette remarque faisait suite à une réunion de travail au rectorat visant à la répartition et à l'utilisation des moyens supplémentaires offerts dans les lycées et collèges, conformément à une circulaire ministérielle qui invitait les recteurs « *à constituer des groupes de travail avec les organisations syndicales et d'usagers* ».

Parlant de « *simulacre de concertation* », le SGEN-C.F.D.T. estime, *pour sa part, s'être heurté*, lors de la première réunion, à une « *résistance passive* » de la part du recteur, qui s'est « *caractérisée par une inaptitude singulière à prendre des initiatives et par l'attente, soudain érigée en principe d'administration, d'instructions qui le dispense de prendre ses responsabilités* ». Selon le SGEN, « *le recteur ou les inspecteurs d'académie détermineront seuls les lieux d'affectation des nouveaux moyens et les syndicats, contrairement à la circulaire ministérielle, seront tout au plus informés de leur choix après coup* ».

Quelques semaines après le 10 mai, et bien avant la rentrée, un communiqué du SGEN-C.F.D.T. de l'académie de Nancy-Metz conclut : « *Il ne peut y avoir deux discours et deux pratiques ; l'une à Paris, l'autre à Nancy. La poursuite de cette situation aboutirait tout simplement à la paralysie du fonctionnement du système éducatif. A l'heure de la régionalisation, nous avons mieux à espérer.*

J.-L. B.

● *Une délégation de l'UNEF (Renouveau)*, animée par des étudiants communistes, conduite par *son président*, M. Didier Seban, a été reçue le 17 juillet, par M. Jack Ralite, ministre de la santé. Selon les membres de la délégation, le ministre a souhaité que plusieurs points fassent l'objet de discussions au cours de l'été : en particulier le nombre des portes ouvertes aux concours de l'ensemble des formations de santé, la réforme des études médicales qui « *doit être profondément modifiée* ». L'UNEF « *se félicite de l'esprit constructif qui a marqué cette première rencontre* ». C'est la première fois, en effet, que les délégués de l'organisation sont reçus par le ministre lui-même.

● *La Société des agrégés chez M. Savary.* — Une délégation de la Société des agrégés a été reçue, le 17 juillet, par le ministre de l'éducation nationale. La délégation « *qui approuve l'augmentation du recrutement des professeurs agrégés et certifiés en 1981, a demandé à M. Savary que tous les lauréats inscrits par les jurys sur les listes supplémentaires soient effectivement nommés professeurs à la rentrée 1981* ». Selon la Société des agrégés, « *le ministre attend de connaître tous les résultats pour prendre sa décision.* »

SCIENCES

● *Le prix Galileo Galilei* a été décerné pour l'année 1981, au professeur Georges Vallet, directeur de l'Ecole française de Rome, pour ses recherches sur les colonies grecques de Sicile et de Calabre, et pour le rôle « *très important* » qu'il a fait jouer à l'Ecole française de Rome. Ce prix, attribué à « *de grands savants étrangers* », qui ont contribué à faire mieux connaître la civilisation italienne, est accordé à un archéologue une fois tous les dix ans. — *(A.F.P.)*

RELIGION

DIX MILLE JEUNES AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Des alléluias contre la pluie

De notre envoyé spécial

Lourdes. — Le congrès eucharistique international de Lourdes a été inauguré le 16 juillet par le cardinal Bernardin Gantin, représentant du pape. Dans son allocution d'accueil le légat de Jean-Paul II a dit combien ce dernier, qui l'avait reçu dans sa chambre, *avait désiré venir au moins clôturer* le congrès. L'ancien archevêque de Cotonou (Bénin) a alors *présenté à la foule la croix pastorale* — héritée de Paul VI et de Jean-Paul Ier — que le pape lui avait demandé d'emporter à Lourdes comme symbole de sa présence.

L'apparition fugitive du soleil lors de cette première cérémonie, illuminant les costumes bigarrés et les drapeaux, a vite cédé la place au brouillard et à la pluie. Chape d'humidité qui ne semble pas altérer la bonne humeur, ni surtout la foi des congressistes parmi lesquels dix mille jeunes, mais la déception de ces derniers a été grande lorsque la veillée nocturne sur le pic du Jer, avec proclamation des Béatitudes à l'aube, a été reportée à cause du mauvais temps.

Dans leur camp à l'écart de la ville — huit cents tentes réparties en douze villages, — les jeunes font contre mauvaise fortune bon cœur. Mais les « alléluias », même chantés à tue-tête, sont une faible protection contre la boue et la pluie.

Les organisateurs ont multiplié *les* rencontres par petits groupes : tables rondes, cercles de discussion, messes et cérémonies *dispersées à travers la ville...* Cela donne aux congressistes l'embarras du choix quant à la *manière de suivre le congrès*. Ce dont se plaignent certains jeunes qui auraient aimé être guidés dans leur choix pour pouvoir porter un regard global sur le congrès.

Vendredi *matin, dans la* basilique souterraine de Saint-Pie X, les « vedettes » du tiers-monde, qui *avaient marqué le symposium* de Toulouse (*le Monde* des 15 et 17 juillet), ont remporté un vif *succès*.

Dans l'ensemble, le public réuni à Lourdes est des plus classiques. Les célébrations pénitentielles avec absolution collective ont été refusées « *par peur de choquer* » ; les réunions sur « *les assemblées dominicales sans prêtre* » ou sur « *les vocations* » ont donné l'occasion aux *conservateurs* d'exprimer leur hostilité envers les premières et leur vision très traditionnelles des secondes...

Une participation œcuménique très faible

La participation œcuménique, enfin, est très faible. Les orthodoxes ont généralement boudé le congrès à cause de la place accordée aux uniates (catholiques de rite oriental), et les protestants, présents individuellement — puisque la Fédération protestante de France n'a pas été invitée en tant que telle, — se montrent quelque peu désemparés devant la *ferveur eucharistique* et mariale.

Les jeunes, surtout, sont d'une sagesse surprenante, s'exprimant peu, chantant et applaudissant beaucoup. Par rapport au symposium de *Toulouse, l'accent* s'est nettement déplacé des aspects sociaux et politiques impliqués par *l'Eucharistie* vers les aspects de piété individuelle.

Pourtant le congrès est à peine à mi-chemin. Des personnalités comme Dom Helder Camara sont attendues, et le dernier mot n'est pas dit.

ALAIN WOODROW.

SOIXANTE-SEIZE PAYS REPRÉSENTÉS

Cent à cent vingt pays représentés au congrès eucharistique de Lourdes, tel était le chiffre avancé officiellement au début de juillet. Vingt jours après, il faut déchanter : ils ne sont plus que soixante-seize.

Voici quelques exemples caractéristiques, parfois paradoxaux, qui nous ont été communiqués par notre correspondant local. Le *plus curieux est celui de l'Italie*, qui n'a envoyé qu'une cinquantaine de pèlerins, dont trente-deux religieuses ; l'Espagne, 16 ; l'Algérie, en revanche, 57 ; les Pays-Bas, 82 ; l'Inde, 76 ; la Suisse, 17 ; la Bulgarie, 10 ; la Grèce, 3 ; la Mauritanie, 5 ; Malte, le Paraguay et le Mozambique n'auront chacun qu'un seul représentant.

A l'autre bout de l'éventail, citons parmi les délégations les plus fournies : la Belgique, 1 605 ; les Etats-Unis, 900 ; le Portugal, 750 ; l'Allemagne fédérale, 647 ; la Grande-Bretagne, 397 ; le Brésil, 269 ; le Canada, 295 ; le Mexique, 228. L'ensemble des délégations étrangères *ne dépassait* pas 7 360 personnes.

Comment ne pas constater, après la messe du pape au Bourget en 1980, qui avait subi des déboires analogues, que l'Eglise catholique elle-même, qui jouit pourtant d'une solide organisation et de moyens de persuasion non négligeables, a bien du mal *à ne pas abandonner ses illusions* et à en tirer les conséquences en temps voulu. — H. F.

DÉFENSE

LES GARDES D'HONNEUR A L'ARC DE TRIOMPHE SERONT RÉÉDITÉES

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a décidé de mettre en place une garde d'honneur auprès du tombeau du Soldat inconnu pour les prochaines commémorations nationales : *libération de Paris*, du 18 au 31 août ; armistice 1914-1918, du 5 au 18 novembre, et victoire de 1945, du 2 au 15 mai 1982.

Pour le 14 juillet, une garde d'honneur de quatre soldats des trois armées et de la gendarmerie avait été placée autour du tombeau du Soldat inconnu, « *afin de rendre un hommage tout particulier aux soldats morts pour la France* ».

« *La population parisienne ayant clairement manifesté par sa présence qu'elle appréciait cette mesure et en comprenait le caractère hautement symbolique* », il a été décidé de la reconduire, indique le ministère *de la* défense.

JUSTICE

Manifestation près de Lyon après le meurtre d'un jeune Maghrébin.

Une manifestation de protestation a eu lieu, le vendredi 17 juillet, dans la soirée, à Vaulx-en-Velin (Rhône), après le meurtre, dans l'après-midi, d'un jeune immigré d'origine maghrébine, M. Daniel Zanouda, dix-neuf ans, par un retraité de la localité, M. Pierre Normand. Ce dernier qui avait porté, pour des raisons encore mal éclaircies, plusieurs coups de *couteau à la victime*, s'est présenté au parquet, le samedi 18 juillet, dans la matinée.

La commune de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue sud de Lyon, à forte proportion d'étrangers, est située à quelques kilomètres de Vénissieux où des incidents avaient opposé, la semaine dernière, jeunes et policiers (*le Monde* du 14 juillet).

Une affaire de pots-de-vin découverte en Guadeloupe.

Pointe-à-Pitre. — Trois personnes ont été interpellées, jeudi 16 juillet, en Guadeloupe. Il s'agit de M. Philippe Michaux, directeur de la SODEG (Société d'équipement de la Guadeloupe), d'un comptable de cette société, M. Seymour, et de M. Maurice Comla, gérant de l'entreprise antillaise de travaux et de terrassement (E.A.T.T.). Les faits, pour lesquels une plainte avec constitution de partie civile a été déposée, reposeraient sur un système de pots-de-vin versés à des dirigeants de la SODEG par une ou plusieurs entreprises obtenant des marchés, sans qu'il soit tenu compte des propositions d'autres entrepreneurs répondant aux appels d'offre légaux. Les malversations se chiffreraient à plusieurs dizaines de millions de francs. Des personnalités des milieux économiques, financiers et sans doute politiques de Guadeloupe seraient impliquées dans cette affaire.

L'interpellation de M. Comla a provoqué une manifestation jeudi à Pointe-à-Pitre. Les quelque quatre cents salariés de l'E.A.T.T. craignent pour leur emploi. Certains ont interdit la circulation autour du commissariat et bloqué les accès de la ville à l'aide d'engins de travaux publics et de camions. Dans un communiqué, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, a précisé que « *c'est à sa demande que le préfet, commissaire du gouvernement auprès de la SODEG, a invité le président (...) de cette société à déposer plainte* », mais que les mesures nécessaires seraient prises pour permettre à l'entreprise de continuer ses activités. — *(Corresp.)*

Faits et jugements

Non-lieu après l'assassinat d'un militant du GRAPO.

La famille d'Aurelio Fernandez-Cario, un réfugié politique espagnol, militant d'extrême gauche de vingt-huit ans, assassiné à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), le 29 juin 1979 (*le Monde* du 30 juin 1979), a fait appel de l'ordonnance de non-lieu rendue le 25 juin par le juge d'instruction chargé de l'affaire. L'Association Henri-Curiel s'est émue, jeudi 16 juillet, de ce non-lieu. Elle considère que l'enquête policière n'a pas été menée avec « *toute la rigueur et toute la volonté d'aboutir nécessaires* », notamment « *en ce qui concerne l'implication éventuelle de tueurs français commandités par l'extrême droite espagnole* ». Cet attentat avait été revendiqué auprès d'un journal de Saint-Sébastien par un « bataillon basque espagnol » proche de l'extrême droite. Aurelio Fernandez-Cario était considéré par la police espagnole comme un militant très actif du GRAPO (Groupement révolutionnaire antifasciste du premier octobre).

La rechute de quatre graciés.

Libéré mercredi 15 juillet de la maison d'arrêt de Nîmes (Gard), après la grâce présidentielle, *M. Alain Moye, vingt-huit ans*, a été arrêté vendredi 17, après une tentative manquée de vol à main armée dans une bijouterie de la ville. Le malfaiteur avait menacé avec un pistolet d'alarme le propriétaire du magasin avant de prendre la fuite. Appréhendé quelques heures plus tard, *Alain Moye a été placé* sous mandat de dépôt.

« Rechute » également pour trois autres « graciés » du 14 juillet. M. Gérard Arnoux, trente-deux ans, libéré également mercredi de la maison d'arrêt de Besançon (Doubs), a été surpris vendredi 17 juillet en flagrant délit de cambriolage par les gendarmes. Il a reconnu, au cours de son interrogatoire, avoir commis deux autres cambriolages et deux vols de voiture en vingt-quatre heures. Claude Bossy, trente-six ans, sorti mercredi d'une prison de la région parisienne, a *été* interpellé vendredi, à 2 h. 15, rue du Château-Landon, à Paris (10e), alors qu'il tentait de voler une voiture. Enfin Serge Viscont, trente ans, a été arrêté lui aussi vendredi 17 juillet, dans un supermarché de Vesoul (Haute-Saône), alors qu'il tentait de se renseigner sur le système de sécurité de cette grande surface en présentant une carte officielle dérobée à un policier de Colmar. L'homme, sorti de prison le 15 juillet à Mulhouse, était également porteur d'une autorisation de port d'arme falsifiée.





Le Monde

culture

FORMES

Maisons et visions du bonheur

Il est grand temps de rendre visite à Le Corbusier, au Le Corbusier connu et au Le Corbusier inconnu de la plupart des Parisiens, un certain Charles-Edouard Jeanneret. L'architecture n'est pas mon domaine ? Tant pis. Au fait, « Corbu » ne se contentait pas de meubler l'espace d'architectures-sculptures : voyez la chapelle de Ronchamp ici transplantée en photos géantes, son étrave fendant le ciel. Il était aussi peintre et graveur à plein temps (par quel miracle ?), et sur les murs de la Galerie suisse de Paris (1) lithos *et autres prouesses graphiques* le rappellent. Mais l'intérêt de cette exposition, présentée dans la même luxueuse ambiance que, l'autre année, les marionnettes de Paul Klee, n'est pas seulement la synthèse par l'image d'une œuvre qui domine le siècle. Elle révèle les débuts d'un jeune artiste de La Chaux-de-Fonds, *capitale de l'industrie* horlogère. C'est sous son vrai patronyme qu'il édifia des maisons particulières, audacieuses pour l'époque, qui sont toujours des « machines à habiter ».

Voici, entre autres, les vues et les plans d'exécution de la villa Fallet conçue et réalisée, en collaboration avec René Chapallaz, en 1906-1907. Jeanneret *avait vingt ans. Selon* Jacques Gubler (in *Le Corbusier pourquoi*, numéro d'été 1980 de la *Revue neuchâteloise)*, cette maison familiale « *vise à naturaliser l'internationalisme de l'art nouveau* », mouvement qui révolutionne, dans cet âpre pays, l'art du décor appliqué à la boîte de montre, et, vers *1905*, Charles-Edouard Jeanneret a traité le thème de la mouche sur un boîtier, dont les formes préfigurent celles de la villa Fallet. En 1912, c'est, au Locle, la villa Georges Favre-Jacot, « *grand couturier de la montre* », fondateur de la marque Zénith. En 1916-1917, c'est, à La Chaux-de-Fonds, la villa Anatole Schwob (des marques Tavannes Watch et Cyma), qui reste une des œuvres majeures du peintre mué en architecte pour accéder aux désirs des horlogers jurassiens.

Il était bon qu'en regard de ces travaux de jeunesse *soit montré* celui qui marque l'apogée de la demeure individuelle inventée par « Corbu » : la villa Savoye, construite en 1929 à Poissy, sauvée de justesse et enfin classée, et, dans un autre *secteur, une* unité d'habitation de Firminy. Son chant du cygne.

Contre-pouvoir de cette création raisonnée, sacrifions à la mode langagière en évoquant le « *raz de marée* » international de la peinture dite naïve. Elle a envahi le monde entier, et la Ville de Paris (2) en administré la preuve : elle qui regroupe sous le thème de « la Fête », quel heureux choix, les tableaux d'une centaine d'autodidactes natifs de vingt-trois pays !

Cent artistes, mais non *feu* Camille Bombois, sans doute parce qu'il se trouve ailleurs, et en force. Peut-on encore parler de naïvisme pour ce génial autodidacte ? La collection proposée par Dina Vierny (3) comporte une majorité de figures féminines d'une puissance (c'est le mot) sensualité. Erotisme, ce serait beaucoup dire. Erotisme au premier degré si l'on y tient. Pas d'allusions équivoques dans les diverses incarnations de cette femme bien en chair (l'épouse-modèle de Bombois), dans ces nus plantureux, à part quelques clins d'œil grivois (*Grosse Fermière sur son échelle*) ou coquins (sous-vêtements entre-aperçus : *Rue de faubourg, la Tricoteuse, les Trois Maraudeuses)*. Il n'est pas jusqu'aux flancs de vases de fleurs magnifiquement polychromes, qui ne s'ornent de symboles sexuels. Ne négligeons pas pour autant l'intense poésie des paysages et de leurs fouillis de verdure, le *mystère quasi surréaliste* de *A l'ombre de l'église*. On retrouve chez Bombois, devenu peintre à part entière une fois consacré, les traits communs aux peintres du dimanche, dont l'art, ni enrichi ni alourdi par l'engrais culturel, bénéficie en compensation d'une technique picturale patiemment acquise. Sa gaucherie *même est un gage* de fraîcheur.

Le Salon d'art sacré (4), le dernier de la saison, a bien fait de s'abriter sous le vocable d'« *expression spirituelle* ». Il y a longtemps qu'il a jeté la bondieuserie aux orties. En *lui* d'ailleurs, si j'en crois son comité d'honneur, sont réconciliées toutes les religions monothéistes, voire les croyances venues de l'Inde et de l'Extrême-*Orient*. Inutile de préciser qu'à travers quelque deux cents envois, il est de moins en moins figuratif, comme si tous adhéraient à la spiritualité prônée par Kandinsky. *Pas mal de morts parmi* eux : Gleizes, Jean Chuize, Colette Roche, Pana-Fieu, Caroline Glyn, Poliakoff, Gilioli, Vano, Herbin. Et, pris au hasard chez les vivants, Pagava, *Diem-Phung-Thi, Gleb, Guanse... Mais* ils sont trop.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 17, rue Saint-Sulpice.
(2) Mairie du 15[e] arrondissement, 31, rue Peclet. Jusqu'au 26 juillet. A partir du 24 septembre, mairie du 3[e].
(3) 36, rue Jacob.
(4) Centre d'art, 34, r. du Louvre.

■ A l'occasion des Tombées de la nuit, festival de la création artistique en Bretagne, qui a eu lieu à Rennes, l'artiste Dodik expose quinze fresques d'émaux et céramiques sur la poétesse Angèle Vannier (morte en 1980) à Saint-Malo tout l'été.

CINÉMA

Fin de la grève des scénaristes américains

(Suite de la première page.)

Seuls les cinéastes sont parvenus *in extremis* à éviter la grève, à cinq jours de l'expiration de leurs contrats le 26 juin dernier. Ils répugnaient à créer un précédent (ils n'ont jamais fait grève), et de leur côté les producteurs voulaient éviter un arrêt total de la production et sauver la prochaine saison télévisée d'automne. Sachant mettre à profit la conjoncture, les metteurs en scène *ont obtenu de bien meilleures conditions* que les acteurs. Les musiciens, eux, n'ont rien obtenu du tout, tandis que les scénaristes viennent à leur tour d'améliorer légèrement le score des metteurs en scène.

Le contrat signé par les acteurs stipule qu'ils recevront 4 % sur les ventes d'un programme destiné à la télévision payante, mais le *producteur a droit à dix jours de diffusion* « gratuite » (sans obligation de partager les recettes avec les comédiens) pendant la première année d'exploitation. Comme peu de programmes franchissent le barrage des dix jours de projection (à moins de devenir des classiques), beaucoup *d'observateurs estiment que ces accords* se révéleront fort décevants.

Les cinéastes ont opté pour un système différent, puisqu'ils toucheront 2 % sur toute recette lorsque le *producteur aura recouvré son coût* de production, fixé à 2 millions de dollars par heure d'antenne. Si les ventes du programme sont inférieures à son coût de production, mais si, en revanche, ce programme a été vendu à un ou plusieurs réseaux, dont l'audience atteint ou dépasse cinq *millions d'abonnés, le metteur en* scène recevra un petit pourcentage (inférieur à 1 %) par abonné supplémentaire.

Une formule originale

En matière de vidéo à domicile, *acteurs et cinéastes ont adopté la* même formule, à savoir un pourcentage de 2 % sur le prix de vente de toute cassette ou disque au-delà de la cent millième unité vendue. Or, *selon* un expert américain de la vidéo à domicile, il ne doit pas y avoir actuellement plus d'une dizaine de cassettes *atteignant* cette *diffusion*, et encore s'agit-il de films à grand succès sortis préalablement sur les écrans et non de films conçus spécialement pour ce marché. De *plus, toujours selon ce même expert*, le nombre de cassettes vendues à plus de cent mille unités ne devrait pas beaucoup augmenter au cours des trois prochaines années.

Etant les derniers à signer un contrat avec le management, les scé*naristes se sont naturellement* efforcés d'éviter ces clauses restrictives qui réduisent la portée des accords ratifiés par leurs collègues. Ils ont mis au point une formule originale *englobant les recettes* des deux marchés (télévision payante et vidéo à domicile) dans le calcul de recouvrement du coût de production d'un programme : il est évident que chaque fois que ce cumul se produira, il leur permettra d'atteindre le seuil de recouvrement plus rapi*dement. Pour l'un et l'autre marché*, donc, les scénaristes percevront 2 % des recettes cumulées après recouvrement de l'investissement du producteur, sans aucune restriction préalable. D'autre part, la détermination du seuil de recouvrement, plus avantageuse, distingue deux procédés : *pour les programmes tournés sur* pellicule filmée, le coût de production est fixé à 1 250 000 dollars par heure d'antenne et à 1 million de dollars seulement pour les programmes tournés sur bande magnétique vidéo, technique moins onéreuse.

L'avenir des nouveaux marchés

Sur un autre point, *moins crucial* mais aussi important, celui des salaires minima, les augmentations obtenues par les scénaristes et les metteurs en scène sont globalement équivalentes. Pour les cinéastes, elles s'établissent ainsi entre 12 % les deux premières années, 11 % pour *la troisième, et elles s'appliquent à* tous les membres du syndicat, qu'ils soient metteur en scène, premier ou second assistant, etc. Les scénaristes bénéficieront d'une augmentation de 12 % pour les seize prochains mois (rétroactive au 2 mars dernier), 11 % l'année sui*vante, et au cours des huit derniers* mois du contrat, 13 % pour les programmes de quatre-vingt-dix minutes ou plus, 9 % pour les autres.

A titre d'exemple, le salaire minimum d'un scénariste débutant atteint actuellement, pour un film à gros budget, 29 485 dollars et 11 169 dollars pour un téléfilm d'une heure (environ 16 900 et *d'une heure (environ 169 000 et* 64 000 francs) ; à partir du 1[er] juillet 1984, ces sommes passeront respectivement à 40 000 et 15 135 dollars (environ 229 000 et 86 000 francs). Par comparaison *et pour les mêmes* catégories, un cinéaste payé au tarif syndical touchera maintenant 45 500 dollars pour diriger un film de long métrage, 30 569 dollars pour un téléfilm (environ 260 000 et 175 000 francs). A partir de juillet 1983, ces sommes s'élèveront *respectivement à 76 830* et 42 563 dollars (environ 440 000 et 243 000 francs).

Compte tenu de la *complexité de* chacun des contrats (nous n'en donnons ici qu'une idée très globale), et du fait que personne à l'heure actuelle ne peut prévoir avec précision la rapidité, ou l'ampleur du développement de ces nouveaux marchés, il est très difficile d'éva*luer la portée des différents accords*. Laquelle de ces formules se révélera à terme la plus avantageuse ? L'avenir seul permettra de répondre à cette question. Mais, pour mettre le maximum de chances de *leur côté*, les scénaristes ont eu l'idée de prolonger la durée de leurs contrats *d'un an alors qu'ils* sont traditionnellement signés pour une période de trois ans.

Non seulement ils pensent qu'à cette date (mars 1985), on en saura davantage, mais aussi ils veulent éviter de « tirer les marrons du feu » pour leur confrères cinéastes, comme ils disent. Ils n'ont pas apprécié que les metteurs en scène, *désireux d'éviter la grève* signent leur accord avec les producteurs sans consulter les grévistes, alors que jusque-là les négociations s'étaient déroulées dans une totale *concertation de part et d'autre*.

La prolongation de leurs contrats permettra aux scénaristes de renverser l'ordre des négociations, et pour la première fois, d'entamer *leurs discussions avec le management* après celles des metteurs en scène, huit mois plus tard exactement.

LISE BLOCH-MORHANGE.

■ Le Théâtre de Boulogne-Billancourt (T.B.B.) proposera, pour sa prochaine saison, deux nouvelles *productions* : « Thérèse Raquin », adapté et mis en scène par Raymond Rouleau, et « Sherlock Holmes », par Guy Dumur et Michel Fagadau. Le T.B.B. présentera également les cinquante ultimes récitals des Frères Jacques du 12 novembre au 31 janvier.

■ Le septième Festival mondial de théâtre amateur, organisé tous les quatre ans à Monaco, réunira, du 27 août au 5 septembre, les troupes de vingt-sept pays.

FESTIVALS

AVIGNON

« Un voyage à faire »

par l'Attroupement

Deux vieilles, informes dans le drap noir qui les *endeuille depuis* toujours et à jamais, se sont déguisées en clownesses avec un *faux nez*, un *demi-masque de* commedia dell'arte, des lèvres rutilantes dans le blanc épais *qui neutralise* leurs traits. Elles sont veuves, mère et fille de marin. La mer possède leur existence, les tient *sous* sa domination, s'insinue entre elles et leurs hommes, ces hommes qu'elle leur a *prêtés et repris*, qu'elle a *rejetés*, une fois que la mort en a fait les cadavres indistincts sous les *incrustations de coquillages*, d'algues et d'oursins.

Les vieilles disent que cette fichue vie ne finira jamais, qu'elle est finie déjà peut-être. Elles refont le voyage qui reste perpétuellement à faire et qui leur a enseigné à rêver, immobiles au sommet d'un arbre et devant la mer. Elles ont appris à reconnaître la douceur de la chair d'enfant qui, en elles, comble le vide laissé par l'homme absent. Elles savent préparer la nourriture, protéger le sommeil, guérir la peur. Elles ont appris à attendre, à donner, à accepter l'oubli, à être oubliées. Elles disent et disparaissent, tendres fantômes chassés par la lune qui se lève.

Devant *une toile brune*, drapée à la manière d'un filet de pêche, Michelle Goddet et Elisabeth Macocco jouent les épisodes d'un poème de Yannis Ritsos, *les Vieilles Femmes et la mer*, comme les souvenirs fragmentaires d'un passé pas tellement joyeux mais riche de certitudes. Sous leur déguisement, elles dessinent des silhouettes de sorcières bienfaisantes auxquelles leur jeunesse apporte une ambiguïté ; un coup de baguette magique pourrait leur redonner leur vigueur. C'est la musique qui opère le *miracle*. Entre chaque épisode, toutes deux chantent, accompagnées par Danièle Dumas au *saxophone* et à la clarinette, ou par Michèle Bauer aux percussions. Un jeu de contrepoint *s'établit* entre la musique, la mélancolie poignante du poème et les clownesses aux voix déformées.

Dommage que les deux comédiennes aient cru devoir adopter ce masque trop connu et en définitive, c o n t r a i g n a n t. Il ne convient ni à ce qu'elles disent ni à ce qu'elles sont. Quant elles se retrouvent elles-mêmes avec la seule et suffisante distance de leur jeunesse, c'est alors qu'elles transmettent toute la force, le charme douloureux, toutes les subtilités du poèmes, car elles ont bien du talent.

COLETTE GODARD.

★ Cour de la faculté des sciences, 22 heures. Jusqu'au 19.

TROIS DISPARITIONS

L'historien Michel François

Un artisan du rayonnement de l'école française

Président en exercice de l'Académie des inscriptions et belles lettres, Michel François vient de disparaître brusquement le 13 juillet. Pendant trente ans, de 1950 à 1980, il avait été, en sa qualité de secrétaire général du Comité international des sciences historiques, le coordinateur du mouvement historique international. A l'occasion de congrès réunissant des milliers d'historiens du monde entier, il a tenté d'harmoniser la problématique trop souvent divergente des historiens, tout en contribuant à mieux faire connaître l'Ecole historique française dont le rayonnement est aujourd'hui considérable.

par ROBERT-HENRI BAUTIER (*)

Né en 1906, à Remiremont, (Vosges), Michel François est reçu au concours de l'Ecole des chartes en 1927. Il en sort major, licencié ès lettres et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études. En 1932, il est nommé membre de l'Ecole française de Rome, *où il* réunit les matériaux de sa thèse de doctorat sur le cardinal de Tournon.

Ces travaux l'orientèrent définitivement vers l'histoire du seizième siècle, le plaçant à *la charnière du* Moyen Age et de l'époque moderne, et l'amenant à siéger aussi bien dans des instances propres aux médiévistes qu'à la commission de l'histoire moderne *du comité national* du C.N.R.S. En fait c'était la Renaissance qui le retenait le plus volontiers.

A son retour de Rome, en 1933, Michel *François* fut attaché au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale avant d'être nommé, en 1935, archiviste aux *Archives nationa*nales, ce qui lui permit de publier la correspondance du parlement de Paris, du quatorzième au seizième siècle. Capitaine breveté d'état-major, *il était arrêté en* 1943 pour fait de Résistance et incarcéré un moment à Fresnes. Rappelé en activité en janvier 1945, *il fut affecté* au commandement militaire de la zone française d'occupation en Allemagne et assume, d'avril 1946 à juillet 1949, la direction du service des affaires *culturelles et artistiques* de cette zone.

Une triple fonction professorale

Après avoir été nommé, en 1950, secrétaire général du Comité international des sciences historiques, qui, au temps de la « guerre froide », posait tant de problèmes difficiles, le voici nommé professeur d'histoire des institutions de la France à l'Ecole des chartes (1953). *Plus tard*, de 1970 à 1976, il en devient le directeur en des *circonstances* également difficiles, et il y met en place des réformes jugées par lui nécessaires. Fait exceptionnel, il enseigne *simultanément* à l'Ecole des chartes l'histoire des institutions médiévales et modernes ; à la Sorbonne, comme chargé de cours, les sources d'archives et à l'Institut catholique de Paris (dont il devient le doyen) l'histoire de France.

Dès 1952, il a pris en main la publication annuelle de la *Bibliographie internationale des sciences historiques*. En 1954, il a reçu de Charles Samaran sa succession comme *secrétaire général de la* Société de l'histoire de France, et il va, jusqu'à sa mort, veiller à la poursuite des publications de cette société centenaire, en dépit de *graves* soucis que lui cause un financement de plus en plus ardu.

Il avait été élu, en 1969, membre de *l'Académie des Inscriptions et* belles lettres, et avait aussitôt pris en charge la direction de la publication des *Documents financiers du Moyen Age* et des *Pouillés des diocèses de France*. Sa *retraite* officielle n'avait pas, bien au contraire, ralenti ses activités. Récemment encore, il représenté l'Académie au centenaire de l'Institut français du Caire et, il y a quelques semaines, à la dernière session de l'Union académique internationale. Il travail*lait à un nouveau volume de l'édition* des *Lettres de Henri III*.

Le 3 juillet dernier, il présidait la dernière séance de l'année de l'Académie et celle de sa commission des *écoles* françaises d'Athènes et de Rome, où il était étudié un nouveau projet de statut pour notre grande institution d'Athènes. Nul ne se doutait qu'un brusque arrêt du cœur *mettrait fin à une* telle activité. Il est peu contestable, en tout cas, que le nom de Michel François demeurera attaché à l'histoire du mouvement historique international.

(*) Membre de l'Institut, président du Comité français des sciences historiques.

LE PEINTRE ROLAND OUDOT

Le peintre R. Oudot vient de mourir à Paris. *Il était âgé* de quatre-vingt-quatre ans. Il s'est tué en se jetant par la fenêtre de son appartement.

Peintre, graveur, auteur de décors de théâtres et *illustrateur*, Roland Oudot fut un des représentants de la tradition française réaliste, qui s'était *affirmée* dans les années 20, au sortir de la guerre, comme un « retour à l'ordre » après l'agitation des avant-gardes fauves, cubistes, dadaïstes et surréalistes. Cette génération qui jetait un pont vers les réalistes du siècle dernier, précédant les impressionnistes, et dont les maîtres étaient Corot et Courbet, s'exprimait au Salon d'Automne. C'est là que Roland Oudot avait exposé pour la première fois en 1919. Formé à l'école des Arts décoratifs, très tôt intéressé par le décor de théâtre (il avait jusqu'en 1923 collaboré avec Bakst aux décors des ballets russes de Diaghilev), Roland Oudot se référait à Cézanne pour la rigueur de la construction des formes et à Bonnard pour la couleur.

Peintre de lieux, de paysages qu'il allait chercher à travers la France, le monde, et qu'il restituait avec autant de sensibilité que de rigueur, il fut, avec Brianchon et Legueult, le chef de file de ces « peintres de la réalité poétique » qui s'étaient imposés aux années 30.

Roland Oudot fut, avec Bonnard, Dufy, Vuillard, Brianchon, Chapelin-Midy, l'un des acteurs de l'aile traditionaliste de l'Exposition universelle de 37, qui couvrit les murs du Palais de Chaillot de panneaux décoratifs très caractéristiques de la sensibilité française du moment.

Il est l'auteur de décors à la Comédie-Française pour *Andromaque* de Racine, *la Reine morte* de Montherlant et de l'illustration de *Thérèse Desqueyroux* de Mauriac.

JACQUES MICHEL.

Le duc de Lévis-Mirepoix

Une famille aux sources de l'histoire

Le duc de Lévis-Mirepoix, membre de l'Académie française, est mort jeudi soir dans une clinique de Lavelanet (Ariège), a annoncé vendredi sa famille. Il était âgé de quatre-vingt-seize ans. Ses obsèques devaient être célébrées, ce samedi *18 juillet*, au château familial de Leran (Ariège).

Antoine, Pierre, Marie, François, Joseph, duc de Lévis Mirepoix, et son œuvre sont inséparables de ses ancêtres. « Si j'écris leur histoire, ils descendent de moi... » *Infiniment plus qu'à Alfred de Vigny, ce vers orgueilleux peut s'appliquer à l'auteur de* l'Aventure d'une famille française. *Dont l'ascendant le plus ancien se porta caution pour Philippe Auguste, au douzième siècle.*

C'est un peu plus tard, en 1209, que Guy de Lévis suivit son suzerain Simon de Montfort à la croisade contre les Albigeois.

Le duc actuel, qui vient de mourir, appartenait à la branche cadette des Lévis Léran, la branche aînée qui comptait dans sa lignée un maréchal de la Foi, grand d'Espagne, s'étant éteinte en 1557.

Il était né au château de Léran, dans l'Ariège, le 1[er] août 1884. Après des études secondaires au lycée de Toulouse, il avait passé une licence de lettres (philosophie) à la Sorbonne. Lieutenant de cavalerie, il termine la guerre de 1914-1918 avec les galons de capitaine, trois citations et la Légion d'honneur à titre militaire. Il partage alors sa vie entre ses travaux littéraires et ses devoirs de gentilhomme campagnard : il a été maire de Léran et de Mirepoix.

L'expérience de la guerre, qui fournira plus tard la matière des récits rassemblés dans les Campagnes ardentes, *a sans doute déterminé sa vraie vocation, celle d'historien. Il avait commencé par le roman :* le Papillon noir *(1912), et, après sa démobilisation,* le Nouvel Apôtre *(1920),* le Seigneur inconnu *(1922),* Montségur *(1924). Déjà il a publié* Latouche Tréville à Naples.

Tout en collaborant à plusieurs quotidiens (Paris-Soir, Excelsior, Le Jour) *et à de nombreuses revues* (la Revue des Deux Mondes, la Revue de Paris, Historia, etc.), *il entreprend des tournées de conférences dans la plupart des pays d'Europe, aux Etats-Unis et au Canada, parallèlement à ses monographies et essais historiques. Il est vrai qu'il trouve dans les archives familiales des documents de première main, qu'il utilise largement... quand le sujet s'y prête, car nombre de ses ouvrages sont plutôt des livres de (sérieuse) vulgarisation.*

Ce sont : François 1[er], Sainte Jeanne de France, fille de Louis XI, les Trois Femmes de Philippe Auguste, Henri IV, Philippe le Bel, le Siècle de Philippe le Bel, le Cœur secret de Saint-Simon, les Guerres de religion, la France de la Renaissance *(qui lui vaut le grand prix Gobert)*, la Tragédie des Templiers, Le roi n'est mort qu'une fois, l'Attentat d'Agnani, le Livre d'or des maréchaux de France, *etc., ainsi que* Vieilles Races et temps nouveaux, la Politesse, *son rôle et ses usages*, Grandeur et misère de l'individualisme français...

Il fait jouer à la radio, par les comédiens-français, deux pièces : Ferdinande *et* le Ravisseur.

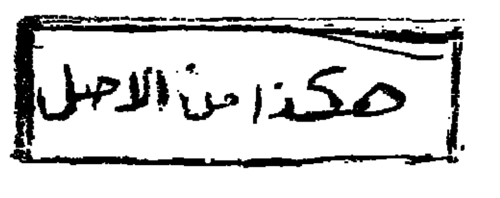
Doyen de l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, et leur « mainteneur », il est l'auteur de spectacles « son et lumière » : Foix et Liberté, *à Foix,* Prestige de Toulouse, *à Toulouse,* la Chevalerie, *à La Palice.*

Elu à l'Académie française, au fauteuil de Charles Maurras, le 29 janvier 1953, sa réception sous la Coupole, le 19 mars de l'année suivante (c'est M. Jacques Lacretelle qui l'accueillait), devait être troublée par des manifestants d'Action française.

Le duc de Lévis-Mirepoix était, également, membre de nombreuses académies de province et de l'étranger. Il était président de l'Institut France-Canada, qu'il avait fondé, et de la branche française des Cincinati, vice-président du comité France-Amérique, président d'honneur de l'Association française d'entraide de la noblesse française, ancien président de la Société d'histoire de France.

J.-M. D.

CONTRESCARPE



SPORTS

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE A MULHOUSE

L'hégémonie relative de Joëlle Brouwer

Consacrée essentiellement aux épreuves de qualification, la pre- à Mulhouse, du 17 au 19 juillet, dans le charmant stade de l'Ill, àà Mulhouse, du 17 au 19 juillet dans le charmant stade de l'Ill, malheureusement balayé, vendredi 17, par la pluie, a permis à Radouhane Bousier, vainqueur du 10 000 mètres en 28 min. 18 sec. 92/100 (meilleure performance française de la saison) devant Dominique Coux et Philippe Legrand, de devenir champion national de la distance pour la troisième fois, tandis que Joëlle de Brouwer, gagnante du 3 000 mètres en 9 min. 19 sec. 43 devant Patricia Deneuville et Annick Lebreton, était championne nationale de la distance pour la quatrième fois.

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — Trente et un ans à la fin de l'année, une petite tête blonde sur un corps frêle et nerveux, un gentil sourire, un acharnement à courir de gazelle, Joëlle de Brouwer a résisté sans difficulté à l'attaque de Patricia Deneuville dans les 200 derniers mètres du 3 000 mètre, couru à un train assez lent par un temps à ne pas mettre un chien dehors. Ce n'est pas encore cette année qu'un *terme* sera mis à l'hégémonie sur le demi-fond féminin de cette nordiste qui a « transhumé » à Agen. *Mais qui* est cette monitrice d'éducation physique ? Elle présente un palmarès qui ferait plus d'un envieux : six fois championne de France de cross-country et cinq fois championne du *Figaro*, deux fois championne de France du 1 500 mètres et, avec sa victoire de vendredi, quatre fois championne de France du 3 000 mètres, distance dont elle a d'ailleurs amélioré trois fois le record national pour le porter à 8 min. 59 sec.

Pourtant, sa réputation ne dépassait guère la limite des corons de Maubeuge, sa ville natale, et des vergers d'Agen, sa ville d'adoption.

Exemplaire à bien des égards, cette coureuse n'a pas en effet la notoriété internationale qu'auraient pu lui valoir sa sixième place aux championnats du monde de cross en 1976, ou sa quatrième place aux championnats du monde de 3 000 mètres en 1980. Pourquoi ? Comme la sprinteuse Chantal Rega, qui domine toutes les distances, du 100 mètres plat aux 400 mètres-haies comme l'autre spécialiste de demi-fond Véronique Renties, comme la lanceuse de poids Leone Bertimon et comme la championne des épreuves combinées Florence Picaut, Joëlle de Brouwer domine très largement sa spécialité en France.

Toutefois, elle souffre de la comparaison avec les championnes d'Europe, qui sont en même temps recordwomen du monde. Les meilleures performances nationales sont en effet inférieures de 4 à 7 % aux records du monde dans les courses et les sauts, de 30 à 35 % dans les lancers. L'athlétisme féminin français a décroché du niveau international depuis une dizaine d'années. Ainsi, sur treize épreuves des championnats de France, quatre n'ont pas vu leur record amélioré au moins depuis 1975. Or la progression a été constante au plan international depuis lors. C'est donc une spirale de l'échec qui s'est amorcée. Moins compétitives, les Françaises sont moins invitées dans les réunions internationales et sont donc moins *aguerries pour les grandes compétitions* officielles.

Le plus inquiétant tient au fait que la relève qui commence à se manifester chez les hommes marque le pas cette année chez les femmes. Problème d'encadrement, de soutien financier, de suivi médical ? Sans doute ! Mais le facteur le plus défavorable est vraisemblablement le manque d'émulation. Ainsi de Brouwer règne sans partage sur sa spécialité depuis six ans, comme Chantal Rega, Léone Bertimon ou Florence Picaut. Or, sans émulation, peu de progrès sont possibles. La situation du 100 mètres-haies est à cet égard exemplaire. Trois athlètes, Chardonnet, Elloy et Lebeau rivalisent sur cette distance et font progresser l'ensemble des concurrentes, qui sont *désormais d'un bon niveau international*. Les actions entreprises dans le même sens pour le saut *en hauteur et le lancer* du javelot commencent à porter leurs fruitts. Mais on reste loin des performances mondiales. Pour que l'athlétisme féminin français atteigne le haut niveau il faudrait que les championnes en place comme Joëlle de Brouwer soient plus sévèrement contestées.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

LA VINGT-DEUXIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Hinault et Anquetil

De notre envoyé spécial

Saint-Priest. — Ce n'était sans doute pas du super Hinault, mais *le champion du monde reste*, et d'assez loin, le meilleur coureur du peloton, même s'il n'évolue *pas au mieux de sa forme*. Sa victoire sur le circuit de Saint-Priest confirme une hiérarchie que personne ne conteste. Pourtant, elle est de nature à relancer la polémique entre les anciens et les modernes du cyclisme, les premiers estimant contre l'avis des seconds que l'accroissement des performances n'a pas suivi l'évolution du matériel.

Au cours de cette étape contre la montre, plusieurs concurrents ont précisément expérimenté de nouvelles techniques. Le champion de France Serge Beucherie a procédé aux essais d'une bicyclette légère montée à partir d'un cadre en fibre de carbone, et Lucien Van Impe, qui réalisa une très bonne performance (cinquième) avait remplacé les boyaux conventionnels par des pneus Michelin d'une conception originale dont le principal avantage est, dit-on, d'améliorer le rendement en réduisant les risques de crevaison.

Bernard Hinault utilisait pour sa part le vélo aérodynamique Profil, qui fit sa première apparition dans le Tour de France en 1979. Sur cette machine futuriste dotée d'une multiplication maximale de 53×12 (plus de 9 mètres de développement, il a couvert les 46,500 km en 1 h 1 min et 16 s à 45,500 km/heure de moyenne. Une moyenne que Jacques Anquetil et Roger Rivière atteignaient il y a vingt ans avec des vélos moins sophistiqués *et des braquets plus modestes*. Si l'on ajoute que Felice Gimondi enleva autrefois le Grand Prix des *nations sur* 75 kilomètres en roulant à une vitesse constante de 47 km/heure, les comparaisons semblent donner raison aux anciens.

Mais les chiffres n'ont qu'une *signification* relative. Hinault aurait certainement fait mieux s'il avait été poussé dans ses derniers retranchements. Or, il n'a plus d'adversaires à sa taille puisqu'il possède 14 min 34 s d'avance sur un Van Impe résigné, et 17 min 04 s sur Robert Alban, qui atteint vraisemblablement ses limites.

· JACQUES AUGENDRE.

VINGT - DEUXIEME ETAPE : SAINT - PRIEST - SAINT - PRIEST (46,5 km. contre la montre). — 1. Hinault, 1 h. 1 min. 16 sec. ; 2. Willems (Belg.), à 37 sec. ; 3. Knetemann (P.-B.), à 1 min. 3 se. ; 4. Vandenbroucke (Belg.), à 1 min. 52 sec. ; 5. Van Impe (Belg.), à 2 min. 2 sec. ; 6. Duclos-Lassalle, à 2 min. 3 Ssec. ; 7. Clère, à 2 min. 35 sec. ; 8. Tinazzi, à 2 min. 46 sec. ; 9. Zoetemelk (P.-B.), à 3 min. ; 10. Maertens (Belg.), à 3 min. 8 sec.

CLASSEMENT GENERAL. — 1. Hinault, 85 h. 57 min. 1 sec. ; 2. Van Impe (Belg.), à 14 min. 34 sec. ; 3. Alban, à 17 min. 4 sec. ; 4. Zoetemelk (P.-B.), à 18 min. 21 sec. ; 5. Winnen (Belg.), à 20 min. 26 sec. ; 6. Bernaudeau, à 23 min. 3 sec. ; 7. De Muynck (Belg.), à 24 min. 25 sec. ; 8. Nilsson (Suède), à 24 min. 37 sec. ; 9. Criquielion, à 26 min. 18 sec. ; 10. Williems (Belg.), à 23 min. 12 sec.

CONFLIT RENAULT (GITANE) - PEUGEOT

L'équipe de France qui participera au *championnat* du *monde* sur route professionnel, le 30 août, à Prague, sera constituée — c'est logique — autour de Bernard Hinault. Pour l'épauler, le directeur national, M. Bailly, fera appel, en priorité, à ses équipiers du groupe Renault (Gitane), et cela se conçoit. Mais on croit savoir que Bernaudeau *(meilleur routier français* actuel avec Hinault et Alban), Bossis et Chalmel, qui appartiennent à Peugeot, seraient exclus de cette formation.

Maurice de Muer, directeur *sportif de Peugeot, ne l'entend* pas ainsi. Il estime, à juste titre, qu'une sélection, pour le championnat du monde, doit être représentative de l'effectif national et non pas orientée. *« Si Bernaudeau n'est pas sélectionné pour le championnat du monde,* dit-il, *aucun coureur de Peugeot n'ira à Prague.* » La tension s'est brusquement accrue entre les deux principaux groupes *français Renault* (Gitane) et Peugeot.

J. A.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) : l'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33), *cinéma* (en liaison avec l'exposition Paris-Paris hôtel des Invalides (Franju). Genèse (Pillet), Form Phases (Breer) (sam et dim., 19 h.) ; Montparnasse (Maywald), Portrait d'H. Goetz (Resnais), H. Laurens (Pillet), J. Pollock (Namuth), A. Magnelli (Pillet) (dim., 15 h.).

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30).
Athénée (742-67-27) : Faisons un rêve (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-97-03) : Diable d'homme (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Carreau du Temple (274-43-11) : Mime Cotillard (sam. et dim., 20 h. 30) ; Boulevard du crime (sam. et dim., 16 h.) ; Chand'habits (sam. et dim., 17 h.).
Centre d'art celtique (268-97-62) : Prévert Jacques, Breton André (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Comédie-Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Boris Supervian (sam., 20 h.) ; le Bouc (sam., 21 h. 30).
Daunou (261-69-14) : Et ta sœur (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : D. Lavanant (sam., 20 h. 30) ; Ivres pour vivre (sam., 21 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : KA (sam., 21 h.).
Fontaine (874-74-40) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 15) ; Tranches de vie (sam., 22 h.).
Hôtel de Gouthière (240-10-10) : le Barbier de Séville (sam., 21 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Popeck (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Rouge : Quelqu'un (sam. 18 h. 30 ; les Amis (sam., 20 h. 30) ; Clodo de Dieu (sam., 22 h. 45). — Théâtre Noir : Dialogues d'immigrés (sam., 18 h. 30) ; Marie la Louve (sam., 20 h. 30). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09). — Arsenic et *Vieilles Dentelles* (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02). — On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 21 h.).
Palais Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. 30).
Petit Palais (265-12-73) : la Célestine (dim., 21 h 45).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : Accordez vos violons (sam., 20 h. 45).
Roquette (805-78-51) : San Antonio, (sam. et dim., 20 h. 30). Le Fétichiste (sam., et dim., 22 h. 15).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. 30).
T.A.I. Théâtre d'essai (278-10-79) : l'objet aimé (sam., 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Essayez... c'est pas sorcières (sam., 20 h. 30) ; Nous, on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h.).
Théâtre en rond (387-88-14) : la Liaison mathématique (sam., 21 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : le Roman de Renart (sam., 20 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Jamais deux sans moi (sam., 20 h. 30) ; Woody folies (sam., 21 h. 30) ; le Vampire de Perrault Bad (sam., 22 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-15-84). I : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; A Didier (sam., 21 h. 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h.30). — II. Pip et Rik (sam., 20 h. 15) ; Attachez vos ceintures (sam., 21 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : Tiens voilà deux boudins (sam., 20 h. 30) ; la Jacassière (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : M. Jolivet (sam., et dim., 20 h. 30) ; Carnaval policier (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (272-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h 30 ; Bagdad Connection (sam., 22 h.).
Le Fanal (233-91-17) : Pourquoi ? (sam., dim., 20 h.) ; le Président (sam., 21 h. 15, dern.).
Parenthèse (337-11-32) : Je suis con, mais j'en ris (sam., 21 h. 45).
Le Petit Casino (278-36-50). I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; T'as pas vu mes bananes (sam., 22 h. 15. II : Trois Filles d'Eve (sam., 20 h. 30).
Le Point-Virgule (726-67-03) : J. Charby (sam., 20 h. 30) ; les Demoiselles de Rochechouart (sam., 21 h. 30) ; Du ronron sur les blinis (sam., 22 h. 45).
Splendid (887-33-82) : Enfin seul (sam., 20 h. 30) ; le Troisième Jumeau (sam., 22 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : L. Rocheman (sam., 20 h. 30) ; la Grande Shirley (sam., 21 h. 30) ; Moi, mes monstres sacrés et moi (sam., 23 h. 30) ; les Petites Filles modèles (sam., 22 h. 30, dern.).
Tremplin de Paris (281-56-79) : 30 centimètres à l'ombre (sam., 20 h. 15).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sept ans de ball... bye bye (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

La danse

Théâtre de la Porte Saint-Martin (607-37-53) : Ballet royal de Wallonie (« la Dame aux camélias ») (sam., 20 h. 45).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Adama (sam., 20 h. 45).
Eglise Saint-Merri (271-93-93) : R. Safar (dim., 16 h.).
Espace Gaîté (327-95-94) : Ph. Val (sam., dim., 21 h. 45).
Forum des Halles (297-53-47) : Arlette Mirapeu (sam., 20 h. 30).
Hôtel de Gouthière (240-10-10) : Monique Morelli (sam., 21 h.) ; Raison... Déraison (dim., 15 h. et 21 h.).
Lucernaire Forum (222-26-50) : Sylvie Joly (sam., 22 h. 15).
Palais des Glaces (607-49-93) : Hellzapoppin au pays du rock (sam., 20 h. 30).
Piazza Beaubourg (272-45-58) : I. Kirjuhel ; A. Kremski (sam. et dim., 21 h.).

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50) : Ignace (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Samedi 18 - Dimanche 19 juillet

Les concerts

Eglise Saint-Merri, A. Volinsky (Couperin, Fischer, Pull, C.P.E. Bach, Haydn) (sam., 21 h.).
Lucernaire Forum : O. Naoko (Beethoven, Chopin, Debussy) (sam., 19 h. 30) ; M. Delavie, J. Skippen (Strauss, Donizetti, Beethoven) (sam., 21 h.).
Saint Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. : André Bernard (Mozart) (sam. et dim., 21 h.).
Eglise Saint-Roch : A. Volinsky (Byrd, Rossi, Frescobaldi, Haydn) (dim., 21 h.).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : C. Ferly (Sor., Albeniz, Tarrega, Villa Lobos (dim., 16 h. 30.).
Jardins du Luxembourg, kiosque : American Musical Ambassadors (Offenbach, Malher, Sousa, Strauss, J.-S. Bach, Nestic (dim., 16 h.).
Notre-Dame de Paris, 17 h. 45 : Y. H. Yun (J.-S. Bach, Grigny, Dupré, Ducasse, Vierne) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : P. Sellin, Benny Vasseur Sextet (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Buckwest Zydeco Band (sam., dim., 20 h. 30) ; Mongo Santamaria (sam., dim., 23 h.).
Dreher (233-48-44) : J. et D. Raney (sam., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Blue Air (sam., 21 h.).
Gibus (700-78-88) : Kain Abel and Co (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Voie de fait (sam., 22 h.).
New-Morning (745-82-58) : Bennie Wallace Trio (sam., 21 h.).
Petit-Journal (326-28-59) : Swing at Six (sam., 21 h. 30).
Petit-Opportun (236-01-36) : Enrico Norimar (sam. et dim., 23 h.).
Slow Club (233-84 30) : René Franc Orchestra (sam., 21 h. 30, dern.).

Dans la région parisienne

Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) : Festival Courteline (sam., 21 h., dim., 15 h. et 21 h.).

XVIe FESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

Hôtel Inter-Continental : Groupe Intervalles (musiques savantes, musiques populaires) (sam., 18 h. 30).

FESTIVAL DE SCEAUX

Orangerie (660-07-79) : Musical da Camera de Prague (Myslivecek, Haydn, Repcha, Mozart, J.-C. Bach) (sam., 17 h. 30). — Duo N. et I. Gotkovsky (Mozart, Beethoven, Prokofiev) (dim., 17 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux *moins de treize ans*, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : vingt ans de cinéma français (1937/57) : le Bossu, de J. Delannoy ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : Ciel rouge, de R. Wise ; 19 h. : les Innocents charmeurs, de A. Wajda ; 21 h. : Sanjuro, de A. Kurosawa (sam.) ; 15 h. : vingt ans de cinéma français (1937/57) : l'Affaire du collier de la reine, de M. L'Herbier ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : *Gamin, de C. Duran* ; 19 h. : l'Apprentissage de Duddy Kravitz, de T. Kotcheff ; 21 h. : Cadavres exquis, de F. Rosi (dim.).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. et 21 h. : Films d'auteurs et films rares (15 h. : Faust, de F.W. Murnau ; 21 h. : Good Times Wonderful, de L. Rogosin) ; 17 h. : Vincent mit l'âne dans un pré, de P. Zucca ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937/57) : Falbalas, de J. Becker (sam.) ; 15 h. et 21 h. : Films d'auteurs et films rares (15 h. : Que viva Mexico, de S.M. Eisenstein ; 21 h. : les Espions, de F. Lang) ; 17 h. : les Dragueurs de J.-P. Mocky ; 19 h. : vingt de cinéma français (1937/57) : la Bataille du rail, de R. Clément (dim.).

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ANNEE DES 13 LUNES (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14 Juillet-Bastille (357-90-81).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Impérial, 2e (742-72-52).
CAVE MAN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHASSE A MORT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA CONQUETE DE LA TERRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS (Jap., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99), Panthéon, 5e (354-15-04).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Parnassiens, 14e (329-83-11). - V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNON BALL (A., v.o.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23). - V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). - V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE GUEPIOT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), Athéna, 12e (343-00-65).
LABYRINTHE (Fr.) (F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
MALEVIL (Fr.) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), 14 Juillet ; Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
MESSALINE IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Vf. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
PETROLE PETROLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Ciné-Italiens, 2e (296-80-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
QUARTET (Angl.-Fr., vers. angl.) : Quintette, 5e (354-35-40).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO, LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SPHINX (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TEHERAN 43 (Sov., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52.
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A. v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (362-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (340-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTAMINATION, film italo-américain de L. Coates. — V.o. : Quintette, 5e (354-35-40). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE COULOIR DE LA MORT (*), film américain de G. Trikonis — V.o. ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA DESOBEISSANCE, film italien d'A. Lado. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e 359-92-82) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SPECTRE (**), film américain de U. Lommel. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)

UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER, film italien de G. Capitani — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les festivals

PROMOTION DU CINEMA, Studio 28, 18e (606-36-07) : le Policeman (v.o.) (sam.) ; les Chariots de feu (v.o.) (dim.).
CLINT EASTWOOD (v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-22) : l'Evadé d'Alcatraz (sam.) ; Pendez-les haut et court (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (325-72-07) : la Soupe au canard (sam.) ; Une nuit à l'Opéra (dim.).
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca (sam.) ; la Comtesse aux pieds nus (dim.).
PROFESSION JOURNALISTE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Spéciale première (sam.) ; l'Extravagant Mr Deeds (dim.).
FRED ASTAIRE (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : Carioca (sam.) ; En suivant la flotte (dim.).
LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Ange bleu (sam.) ; Assurance sur la mort (sam. et dim.) ; le Roman de Marguerite Gauthier (dim.).
HOMMAGE A J. CAGNEY (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : la Foule en délire (sam.).
E. KAZAN (v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34) : Baby Doll (sam.).
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Soupçons (sam.) ; l'Inconnue du Nord-Express (v.f.) (dim.).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg. v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CUIRASSE POTEMKINE (sov.) : Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (1re et 2e époq.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Athéna, 12e (343-00-65).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), V. L.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

RADIO-TÉLÉVISION

LE DÉBAT SUR L'AUDIOVISUEL

À la Commission de l'audiovisuel

M. Mauroy insiste sur le rôle de la création à la télévision

M. Pierre Mauroy, premier ministre, a procédé, vendredi 17 juillet, à l'installation officielle de la Commission d'orientation et de réflexion sur les problèmes de l'audio-visuel que préside M. Pierre Moinot et dont les travaux ont effectivement débuté le 7 juillet (1). M. Jack Lang, ministre de la culture, et M. Georges Fillioud, ministre de la communication, assistaient à cette réunion. Dans le discours qu'il a prononcé, M. Mauroy a souligné l'importance de la création à la télévision.

Celle-ci, a-t-il déclaré, « *a depuis trop longtemps été conçue comme un simple instrument de pouvoir alors qu'elle devrait permettre une création spécifique* ». « *Ce qui est en cause*, a poursuivi M. Mauroy, *ce n'est pas seulement l'information* », qui « *ne représente d'ailleurs que 7 % des programmes* », mais « *un système de communication dont dépendent de façon croissante la culture et les loisirs des Français* ».

« *Pour paraphraser Malraux*, a-t-il ajouté, *je dirai que la télévision est aussi un art et qu'il importe en conséquence de donner aux créateurs le moyen de créer. Permettez à un premier ministre de vous dire qu'il est davantage préoccupé par les modèles de référence imposés à travers des feuilletons français et étrangers de qualité médiocre que par les commentaires de tel ou tel analyste politique d'une chaîne de télévision. La bataille qui se livre sur ce terrain est essentielle.* »

Si le débat se polarise sur l'information, selon le premier ministre, c'est que, « *depuis vingt-trois ans, les gouvernements successifs se sont attachés à placer sous leur tutelle les journaux télévisés. Le gouvernement est fermement décidé à mettre un terme à ces abus* ». « *Les professionnels de l'information feront leur travail librement* », a assuré M. Mauroy en soulignant que « *les journalistes ne devaient pas tout attendre de l'Etat en matière de respect de leur liberté professionnelle. C'est en eux-mêmes, et par eux-mêmes aussi, qu'ils doivent trouver cette liberté* ».

« *Je vois*, a-t-il dit, *trop de professionnels de l'information se poser aujourd'hui en victimes qui, hier, se montraient moins sourcilleux face aux pressions bien réelles du pouvoir exécutif.* »

Rappelant les grands objectifs de la charte de l'audio-visuel — *autonomie, pluralisme et décentralisation*, — M. Mauroy a indiqué que la mission de la commission était, en outre, de « *jeter les bases d'un droit susceptible de s'adapter rapidement aux mutations engagées ou qui s'annoncent et qui peuvent mettre en jeu notre identité culturelle* ». « *La charte*, a-t-il ajouté, *ne pourra ignorer la nécessaire réorganisation de l'industrie cinématographique française.* »

M. Mauroy a en outre déclaré qu'« *il était temps que l'on cesse de minorer le rôle et la responsabilité des créateurs et des professionnels* » au bénéfice « *de gestionnaires et de technocrates* ». Il a demandé aux membres de la commission de « *rester des professionnels de la communication et des défenseurs de la liberté* », d'être « *les catalyseurs de la réforme et de pratiquer une large concertation* ».

Le premier ministre a également rendu hommage au président de la commission, M. Pierre Moinot, qui incarne, a-t-il dit, « *la rigueur et la passion, la rigueur de l'artiste et la passion de l'administrateur pour la liberté* ».

Dans sa réponse au premier ministre, M. Moinot a souligné, pour sa part, l'ampleur et les difficultés des tâches de la commission et a notamment souhaité que les programmes de télévision qui sont en train d'être décidés, avant même le vote de la loi sur l'audio-visuel, soient conçus « *dans un esprit de liberté, d'invention et de création* ».

(1) Outre le président, M. Pierre Moinot, participent à cette commission sur les problèmes audio-visuels MM. Jean-Denis Bredin et François-Regis Bastide, vice-présidents, M. Maurice Bernard, rapporteur, MM. Jean-Claude Héberlé, André Harris, Jacques Thibau, Jean d'Arcy, Stellio Lorenzi, Mmes Danielle Delorme, Christine Gouze-Renal, Françoise Mallet-Joris, MM. Serge Moati et Claude Santelli.

M. Fillioud a rencontré les représentants des syndicats de l'audiovisuel

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a reçu, le 17 juillet, les délégués des organisations syndicales représentatives des organismes de télévision pour débattre avec eux des conditions dans lesquelles les syndicats seraient associés à l'élaboration du projet de loi sur l'audiovisuel. Toutes les familles syndicales et toutes les branches professionnelles étaient représentées à cette réunion, qui s'est tenue au ministère de la communication.

Dans une déclaration à l'A.F.P., le ministre a précisé qu'au cours de cette rencontre « *il avait d'abord rappelé les orientations principales de la réforme dont il a la charge de piloter la mise en place. Il a insisté sur l'importance qu'il attachait à la collaboration à cette entreprise des professionnels de la radio-télévision, tout en situant les responsabilités respectives du gouvernement et des syndicats dans la préparation du projet : c'est pour cette raison*, a-t-il expliqué, *que les syndicats ne sont pas représentés en tant que tels dans les structures de travail qui ont été mises en place : commission nationale d'orientation et de réflexion sur l'audiovisuel, et différents groupes de travail.* »

« *En revanche*, a poursuivi le ministre, *nous souhaitons un dialogue permanent avec les syndicats afin de pouvoir confronter à chaque étape leurs points de vue et les propositions de la commission et des groupes de travail.* »

« *A l'issue d'un long débat*, a indiqué en outre le ministre, *il a été décidé d'un commun accord que des échanges réguliers auraient lieu entre le ministère, les groupes de travail et les syndicats. Les syndicats s'efforceront d'harmoniser entre eux leurs positions. Des rencontres fréquentes auront lieu à différents niveaux pour rapprocher les positions respectives lorsqu'elles divergeront. Le ministre participera personnellement à de telles réunions lorsque cela sera nécessaire et présidera une réunion générale d'ensemble des organisations qui étaient représentées vendredi matin lorsque le projet de loi sera en état d'être examiné dans son ensemble.* »

Enfin, a précisé M. Fillioud, « *les délégués ont demandé au ministère de la communication de prendre diverses mesures conservatoires pendant la période transitoire actuelle, notamment en ce qui concerne les commandes programmes. De son côté, le ministre a insisté sur la nécessité, au cours de cette même période, d'assurer le bon fonctionnement du service public.* »

● *M. Jacques Magne* a été nommé chef du service de l'information de Télédiffusion de France. Jusqu'à présent directeur-rédacteur en chef du mensuel de T.D.F., Antennes, il est remplacé dans ses précédentes fonctions par M. Jean Gauthier.

● *Hachette entreprend un important programme de vidéo-cassettes* à partir d'émissions télévisées, dans le prolongement de l'accord de coopération avec Pathé-Cinéma.

Hachette précise qu'une partie notable du catalogue sera constitué d'émissions de télévision. Des accords en ce sens ont été passés avec TF-1, A-2, FR3, l'INA et la S.F.P., qui prévoient l'utilisation des documents existants « *en tenant compte des contraintes techniques et juridiques que posent leur diffusion hors antennes* ». Des coproductions de séries seront conçues *ainsi*, dès le départ, pour une double exploitation : sur les chaînes de télévision et sur vidéo-cassettes.

Après les déclarations sur les radios libres de M Fillioud

Les réactions sont divergentes

Après les déclarations au Sénat du ministre de la communication, les réactions se succèdent (*le Monde* du 18 juillet). Les trois fédérations de radios libres se sont exprimées de façons diverses, certaines radios réagissant de façon indépendante. Ainsi, l'Association pour la libération des ondes (ALO) se déclare très déçue, tandis que la Fédération nationale des radios libres se dit « *entièrement satisfaite* » (*le Monde* du 18 juillet). La Fédération nationale des radios et télévisions locales et indépendantes (F.N.R.T.L.I.), pour sa part, approuve les déclarations de M. Georges Fillioud, « *sous réserve toutefois que les mesures annoncées n'hypothèquent pas l'avenir* ». « *Le critère de la localisation effective des radios doit prévaloir* », nous a déclaré M. Populus, son président.

« *Toute réglementation devra donc s'adapter à la réalité locale. Il serait vain de fixer arbitrairement une puissance d'émission, chaque région ne nécessitant pa sla même puissance de diffusion pour une même couverture.* » La F.N.R.T.L.I., qui a toujours exprimé so nsouci du respect de la non-lucrativité des radios, réaffirme la nécessité dans l'avenir d'une diversité des moyens de financement, avec l'autorisation d'une publicité réglementée.

De son côté, le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.), qui s'était toujours montré partisan d'une libéralisation des ondes, approuve les déclarations du ministre. Dans un communiqué publié vendredi 17 juillet, M. Thierry Jeantet, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, déclare : « *Nous nous félicitons que les débats sur les radios libres aient été exposés publiquement par le ministre de la communication.* »

***

M. Jeantet estime que la non-lucrativité des radios et télévisions libres devrait être assurée « *soit par un statut associatif, soit par un statut coopératif* » avec une garantie pour que des monopoles cachés ne s'approprient pas telle ou telle télévision ou radio libre. Il émet, en outre, le souhait que le ministre de la communication crée une commission pluraliste chargée de participer à l'élaboration du projet de loi, qui compléterait celle de l'audio-visuel dont les attributions portent sur l'ensemble des problèmes sociaux de l'audio-visuel.

Enfin, les radios réagissent individuellement de façon souvent passionnée. Sans être surprise par les mesures annoncées, Radio-Ivre s'apprête à riposter : « *Nous avons été les premiers à bafouer la loi Lecat en 1978, contraire au développement naturel de la liberté d'expression, nous sommes prêts aujourd'hui à violer une nouvelle loi qui n'instaurerait qu'un semblant de liberté et transformerait la radio en CB de luxe* », nous a affirmé Patrick Van Troyen, le directeur de la station. « *Le ministre déclare ne pas vouloir tenir compte des antériorités, mais quelle attitude va-t-il adopter à l'égard des radios gérées par la Sofirad ?* » Enfin, Radio-Ivre, qui émettait vendredi soir avec une puissance de 2 400 watts, se déclare « *prête à se battre à tout prix pour une pluralité des ondes* ».

Paris-Métropole trouve « *honteux* » que certaines radios puissent se montrer satisfaites des choix du ministre. « *La France a signé la déclaration européenne des droits de l'homme*, déclare un animateur. *Il y est proclamé les droits de tous à la liberté d'expression sous toutes ses formes et l'impossibilité pour les pouvoirs nationaux de les restreindre. Un recours pourrait donc être déposé devant une juridiction européenne.* » « *Ces mesures ne serviront que France-Inter en lui évitant toute concurrence malgré son mauvais respect du cahier des charges* », conclut le représentant de Paris-Métropole.

De son côté, Radio-Tomate se montre particulièrement satisfaite : « *La définition donnée par le ministre correspond à ce que nous sommes*, dit un animateur, *une radio associative à but non lucratif, disposant d'un faible émetteur et aucunement intéressée par la publicité. Seul l'Etat pouvait être garant de notre liberté.* »

Enfin Gilda la Radiopolitaine, animée notamment par Patrick Fillioud, fils du ministre, déclare que, si la perspective de contrats publicitaires permettant de payer les animateurs ne voit pas le jour, la radio est « *condamnée à disparaître ou à continuer à se battre comme elle l'a fait sous Giscard, avec les moyens qui sont propres à la clandestinité et à l'illégalité* ».

Le ministre de la communication juge « très positives » les expériences locales de Radio-France

M. Georges Fillioud a déclaré vendredi au micro de Melun-FM et de France-Inter à la suite de son intervention à la tribune du Sénat (*le Monde* du 18 juillet), qu'il jugeait le bilan des trois expériences locales de Radio-France *dans l'ensemble* tout à fait positif. Ces stations constituent selon *lui* « de très bons terrains d'observation » et, a-t-il ajouté, « *il appartient* au conseil d'administration de Radio-France de prendre à cet égard des décisions. Mais c'est en tout cas dans cette direction que je souhaiterais qu'il aille ».

Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France, a aussitôt convoqué le conseil d'administration de cette société pour une séance extraordinaire le jeudi 23 juillet. Le conseil examinera un plan de développement des actions de décentralisation de Radio-France. Les propositions *ainsi* soumises au conseil d'administration puis au ministre de la communication ont été élaborées à partir des enseignements tirés des expériences menées par Radio-France : Fréquence-Nord, Radio-Mayenne, Melun-FM.

Il *pourrait* s'agir d'un plan pluri-annuel de création de radios locales, comme *nous* l'a notamment indiqué Mme Jacqueline Baudrier, le lancement d'une dizaine de nouvelles stations chaque année pouvant être envisagé. Le découpage idéal ne serait pas calqué sur le département mais avant tout sur la notion de pays, la population desservie par chaque radio devant néanmoins être comprise entre deux cent cinquante mille et sept cent mille habitants. « *Toutefois*, a ajouté Mme Baudrier, *ce projet n'exclut pas l'existence de radios libres, à rayonnement limité.* »

● *Deux radios de FR 3*, Radio-Midi-Pyrénées et Radio-Languedoc-Roussillon, émettent depuis le 6 juillet et jusqu'au 22 août depuis un studio spécial aménagé dans le T.G.V., qui stationnera dans les gares de Montpellier, Grau-du-Roi, Elne, Perpignan, Port-la-Nouvelle, Agde, Sète, Lunel, Béziers et Narbonne. Une émission quotidienne est prévue de 10 heures à 11 heures jusqu'au 1er août, et de 10 heures à 12 heures du 2 au 22 août.

En outre, une autre radio de FR 3, *Radio-Pays* de Loire, est installée cet été à La Baule et prend temporairemnet le nom de Radio Côte d'Amour. Elle émettra tous les jours de la semaine de 11 heures à 12 h. 30 et le dimanche de 9 h. 30 à 12 heures.

— *VU* —

TROUBLANT

Des cars, des trains, des avions du monde entier déversent chaque année dans la petite ville de Lourdes des flots de touristes pleins d'espoirs. Parmi eux, des malades incurables, et de grands handicapés que Jean-Marie Perthuis nous a fait rencontrer vendredi soir sur FR 3. On les a vus prier devant la grotte miraculeuse, se faire immerger dans les bassins de la piscine et puis assister aux messes et nombreuses cérémonies qui se succèdent sur fond d'Ave Maria. Que cherchent-ils là-bas ? Aucun d'entre eux n'a osé prononcer le mot qui leur brûlait pourtant les lèvres : un miracle. Alors, un peu gênés et intimidés, ils ont parlé de soulagement de leurs souffrances, de bien-être passager. Certains ont osé parler de guérison.

L'ampleur du phénomène contraste avec l'extrême prudence des médecins et plus encore de l'Eglise lorsqu'il s'agit de constater la réalité du miracle. Les chiffres sont éloquents : depuis 1947, on a enregistré à Lourdes près de trente mille allégations de guérisons soudaines ; parmi elles, le bureau médical a retenu cinquante-huit guérisons « scientifiquement inexplicables », cela après enquêtes et expertises qui ont pris plusieurs mois, voire plusieurs années ; une seconde instance chargée de l'enquête médicale en a encore retiré trente, enfin, sur les vingt-huit cas restants, l'Eglise n'en a officiellement reconnu que dix-neuf !

« La foi, c'est croire sur parole et non sur évidences », déclare l'abbé Laurentin. Le professeur Marty avance, lui, la possibilité d'une création psychosomatique déclenchée par la ferveur des lieux. En tout cas, le phénomène demeure inexplicable dans de nombreux cas, comme nous le montrait, schémas à l'appui, le docteur Mangepan qui qualifiait de « jamais vu » une guérison récente.

Un dossier complet, présenté avec neutralité, et même une certaine sécheresse : des chiffres, des rapports, des radiographies complètent les nombreux témoigneges. Jean-Marie Perthuis ne s'est pas laissé prendre par l'atmosphère si singulière qui règne dans la petite ville pyrénéenne ; il ne fait que constater. Le « cas Lourdes » en apparaît d'autant plus troublant.

ANNICK COJEAN.

Samedi 18 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Claude Nougaro à l'Olympia.
Claude Nougaro interprète « De haut en bas », « Sing sing song », « Armstrong », etc.
21 h 30 Série : Madame Columbo.
Premier épisode d'une série de treize : les Mystères de l'interphone.
Les téléspectateurs se souviennent du lieutenant Columbo (Peter Falk), petit policier minable et bafouillant, noyé dans un imperméable froissé et résolvant la plus compliquée des énigmes. Nous connaîtrons désormais sa femme, qui montrera à son tour ses qualités de fin limier.
23 h C'est arrivé à Hollywood.
Des chansons et des danses.
Shirley Mac Laine, John Travolta.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Intrigues à la Maison Blanche.
d'après J. Ehrlichman, réal. : G. Nelson. Avec C. Robertson, J. Robards, S. Powers, R. Vaughn.
La découverte par la C.I.A. d'un vaste réseau d'espionnage commandé par un président qui décide de ne pas se représenter (rediffusion).
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Les jeux.
20 h 30 Série : La poursuite de l'amour.
N° 3 : Le veuf joyeux. Adapt. S. Raven, réal. : D. McWhinnie.
Les mariages de Fanny et Wincham, et de Polly et Boy.
21 h 30 Festivals d'été : Les tombées de la nuit, à Rennes.
Réalisation : M. Tager-Kagan
Le deuxième festival de Rennes propose des œuvres musicales et théâtrales bretonnes. Avec la participation de Maurice Fanon, Kristen Nogues, Gwerz Morvan, etc.
22 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. « Nul ne sait le jour », de Gabriel Delaunay. Avec P. Michael, F. Chaumette, J.-P. Coquelin, A. Weber, réal. S. Horowicz (rediffusion).
21 h 55 Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35, Concert (Musikhalle de Hambourg, 22 février 1980) : « Elias », de Mendelssohn, oratorio sur des textes de l'Ancien Testament pour quatre voix solos chœur et orchestre, par les chœurs de la Suddeutscher et de la Norddeutscher Rundfunk, et l'Orchestre symphonique de la Norddeutscher Rundfunk, dir. K. Richter, avec E. Mathis, soprano, R. Baldari, contralto, S. Jérusalem, ténor, et U. Cold, basse.
23 h Ouvert la nuit (Théâtre Sébastopol de Lille, 3 février 1981) : œuvres de Weber, Ton That Tiet et R. Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. C. Diederich, avec M. Hirayama, soprano ; 0 h 5, *Concert de musiques traditionnelles.*

Dimanche 19 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du seigneur.
11 h Messe du congrès eucharistique international de Lourdes.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Variétés : Country Music 81.
14 h 5 Feuilleton : La couronne du diable.
15 h Jardins, paradis de rêve.
Le paradis perdu et retrouvé.
15 h 25 Sports première.
17 h 20 Série : Les Mandars.
En mer de Flores.
18 h 15 Série : Salut champion.
19 h 15 Les animaux du monde.
Les animaux des forêts-galeries.
20 h Journal.
20 h 35 Cow-Boy.
Film américain de D. Daves (1957), avec G. Ford, J. Lemmon, A. Kashfi, B. Donlevy, D. York (Redif.).
Un employé d'hôtel de Chicago qui veut devenir cow-boy. Il fait l'apprentissage de cette vie — qui n'est pas ce qu'il croyait — avec un convoyeur de bétail.
D'après un livre autobiographique de Frank Harris, la réalité d'une condition humaine dont le cinéma hollywoodien avait fait un mythe. Style semi-documentaire et bonne interprétation.
22 h 5 Concert.
Concerto pour piano n° 1 de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec M. Rudy, soliste.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 35 Récré A2 à table.
12 h 15 Cyclisme : Tour de France.
Henri Anglade.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Le retour du Saint.
14 h 10 Document : Un monde différent.
Les dernières tribus des Philippines.
Dans l'île de Mindanao, Manuel Elisade enquête sur les dernières tribus primitives.
15 h Sports été.
Grand Stade Bernard Hinault ; arrivée du Tour de France.
17 h 5 Série : Le jeune homme vert.
18 h 5 La chasse au trésor.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Intrigues à la Maison Blanche.
d'après J. Ehrlichman, Réal. G. Nelson.
Le président demande à voir les documents de la C.I.A.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

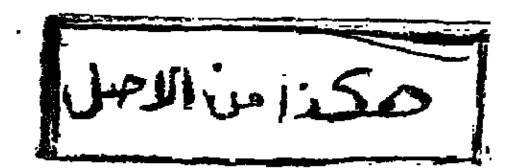
20 h Série : La malédiction du Kriss Pusaka.
N° 3 L'homme masqué, réal. B. Van Erkel.
Kriss Pusaka est doté d'étranges pouvoirs.
20 h 30 Rue des Archives : Les ouvriers.
Une émission de l'I.N.A., réal. C. Massot.
La manière dont la télévision a vu le monde ouvrier ; ou comment réaliser un portrait de la condition ouvrière en une heure.
21 h 25 Journal.
21 h 45 Soirée films noirs : Laura.
de J. Brahm (1955). Avec G. Sanders, D. Kinter, R. Stack et S. Forbes.
Un inspecteur fasciné par la personnalité de la victime sur laquelle il enquête.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle films noirs : Jack l'Eventreur.
Film américain de J. Brahm (1944), avec M. Oberon, G. Sanders, L. Cregar, Sir C. Hardwicke, S. Algood (v.o., sous-titrée, N.).
A Londres, un commerçant loue une chambre à un homme aux manières étranges. Celui-ci est peu à peu soupçonné d'être le tueur de jeunes actrices. Il sème la terreur dans le quartier de Withechapel. Etude psychanalytique inspirée du célèbre « Jack l'Eventreur » dont l'identité est restée inconnue. Atmosphère de mystère et d'angoisse créée par des éclairages suggestifs et des cadrages savants. Remarquable création de l'acteur Laird Cregar.

FRANCE-CULTURE

10 h, Messe en la cathédrale Notre-Dame des Doms d'Avignon. Prédic. du Père Dagonet.
11 h, La musique et les mots : Liszt et ses poètes.
12 h 5, *Allegro.*
12 h 45, Œuvres pour claviers instrumentaux et électroniques, de J.-E. Marie.
14 h, Sons : Voyages (en Brière).
14 h 5, La Comédie-Française présente : « la Double Inconstance », de Marivaux, d'après la mise en scène de J.-L. Boutte, réal. G. Gravier. Avec J.-P. Roussillon, F. Seigner, F. Torrens, P. Kerbrat...
16 h 5, Heures musicales en Périgord : Concert du Deller Consort.
17 h 30, Rencontres avec... Enrico de Rovasenda, chancelier de l'Académie pontificale des sciences.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Olivier Larronde.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Le poète assassiné, de G. Apollinaire (*rediffusion*).
23 h, Musique de chambre : Mihalovici, Widmer, Almeida Prado, J. Cage, J. Antunes.

FRANCE-MUSIQUE

11 h 30, Concert spirituel de Jean-Sébastien Bach : extraits de la Messe en si mineur, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt, avec M.-Cl. Alain.
13 h 5, Jazz vivant estival : en direct de la grande parade du jazz, à Nice.
14 h., Histoire de mes disques : racontée par Y. Menuhin à A. Panigel, VI : « de 1935 à 1936 » (Mozart, Enesco, Sarasate, Debussy, Szymanovsky, Kreisler, Bach, Ravel, Brahms) ; 16 h., Polyphonie de l'été : Opéra, « la légende de la ville invisible de Kitège », de Rimsky-Korsakov, par les solistes et les chœurs du Théâtre Bolchoi de Moscou et l'Orchestre de la radio d'U.R.S.S., dir. V. Nebolssine ; « Ensaladas Negrina », de M. Flecha, par l'Ensemble Huelgas, dir. S. Van Nevel, « Pygmalion » (acte de ballet), de Rameau, par les chœurs de la Chapelle Royale et la Petite Bande dir. G. Leonhardt ; 20 h 5, Equivalences (non-voyants) : L'orgue de J.-S. Bach à Ch.-M. Widor (Bach, Schumann, Franck, Widor).
20 h. 30, Concert (Palais des congrès, à Paris, le 13 mai 1981) : « Symphonie n° 7 en si mineur », de G. Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. L. Bernstein.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie, « André Cluytens » (Bizet, Franck, Ravel, Liszt).



INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

LUNDI 20 JUILLET

« Chapelle de l'Abbaye de Penthemont », 15 h., 106, rue de Grenelle, Mme Bouquet des Chaux.

« Rodin à l'Hôtel de Biron », 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Colin.

« La basilique Saint-Denis », 15 h., entrée de la basilique. Mme Legrégeois.

« Le quartier de l'Horloge et ses automates », 17 h. 30, métro Rambuteau, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de l'Ile Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« Vie quotidienne au Moyen Age », 15 h., 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« Jardins et vestiges à Saint-Germain des Prés », 15 h., métro Mabillon, Mme Thyss.

« La cathédrale russe, histoire de l'orthodoxie », 15 h., 12, rue Daru, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« L'église du Saint-Esprit », 15 h., 186, avenue Daumesnil, M. Boulo (Histoire et archéologie).

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Hôtels du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 30, sortie métro, côté Lobau (Tourisme culturel).

« Le Marais, place des Vosges », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h., place de l'Hôtel de Ville, M. Teurnier (Le vieux Paris).

MARDI 21 JUILLET

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier.

« La place des Victoires et les passages du dix-neuvième siècle », 15 h., au centre de la place, Mme Colin.

« La Sorbonne », 15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Meyniel.

« La Défense », 15 h., R.E.R. Défense devant le tabac. Mme Oswald.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte archéologique de Notre-Dame », 15 h., parvis (Approche de l'art).

« La Sainte-Chapelle et la Conciergerie », 15 h., devant les grilles du Palais de Justice (Arcus).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 30, métro Hôtel de Ville, devant la poste. Mme Ragueneau.

« L'Ile Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h. 45, façade de l'église Saint-Gervais, M. de La Roche.

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés, caves, abbaye, jardins », 14 h. 30, 3, rue Mabillon, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier (Le Vieux Paris).

« La mosquée, le souk et le café maure », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Visages de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 juillet 1981.

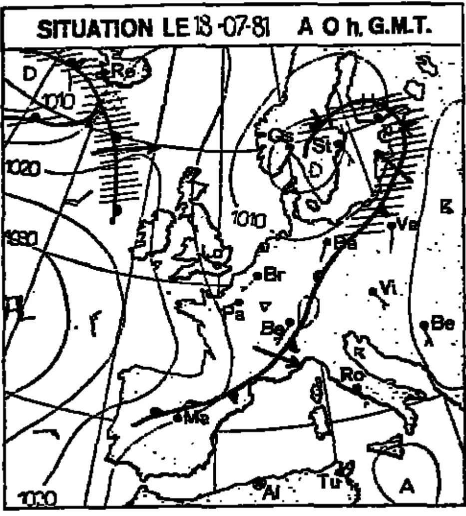
DES DECRETS

- Modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux *préfets* ;
- Instituant un congé spécial pour des préfets ;
- Portant nomination et mise en congé spécial de préfets et nomination d'un haut-commissaire de la République française ;
- Portant publication de l'échange de notes en date des 30 novembre 1980 et 31 mars 1981 portant modification de l'article 7 de *l'accord franco-suisse* du 10 mars 1965 concernant l'abornement et l'entretien de la frontière.

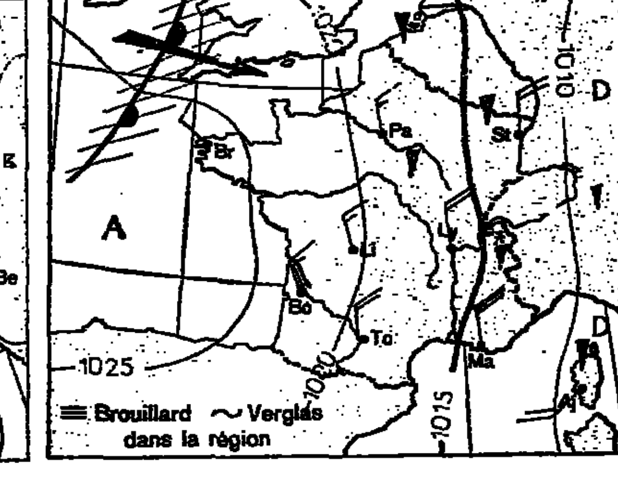
UN ARRETE

- Fixant les effectifs, l'armement et l'encadrement des corps de sapeurs-pompiers.

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 18-07-81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19.7.81 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 juillet à 0 heure et le dimanche 19 juillet à 24 heures :

La perturbation pluvieuse et orageuse qui affectait le sud et l'est de la France samedi en début de matinée s'éloignera vers l'Europe centrale et la Méditerranée. Le flux d'air plus froid et instable qui s'écoule sur notre pays à l'arrière de cette perturbation commencera à s'atténuer par l'ouest dimanche, mais une nouvelle perturbation venue de l'Atlantique atteindra les côtes européennes le soir.

Dimanche, le temps instable avec des averses affectera encore le matin nos régions s'étendant du Nord et du Nord-Est au nord-est du Massif Central et au nord des Alpes, puis il s'atténuera pour ne plus persister le soir que sur les montagnes les plus orientales. Les averses pourront se produire sous forme de neige en moyenne et haute montagne. Sur le reste de la France, le temps sera nuageux, avec des éclaircies qui deviendront plus belles, sauf sur les versants nord du relief. Cependant, le ciel se couvrira le soir sur la Bretagne et le Cotentin, et quelques faibles pluies ou bruines pourront commencer à tomber près des côtes.

Le mistral et la tramontane persisteront dans le Midi ; ailleurs, les vents de nord-ouest à nord, modérés à assez forts au début dans les régions de l'Est, faibliront ensuite progressivement.

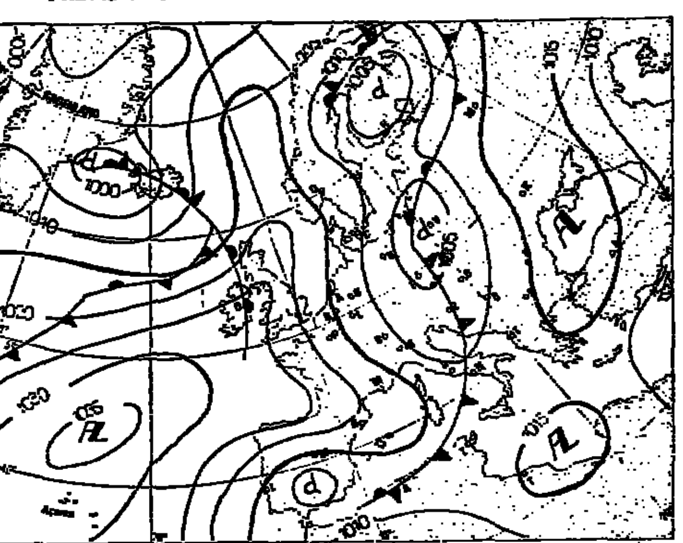
Le samedi 18 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,5 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 21 et 12 ; Bourges, 19 et 10 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 10 ; Dijon, 21 et 11 ; Grenoble, 29 et 14 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille, 30 et 16 ; Nancy, 18 et 11 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 21 et 10 ; Pau, 19 et 12 ; Perpignan, 25 et 14 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 21 et 13 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 23 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 33 et 24 ; Berlin, 22 et 12 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 18 et 9 ; Le Caire, 33 et 23 ; îles Canaries 26 et 20 ; Copenhague, 20 et 11 ; Dakar, 36 et 29 ; Genève, 25 et 12 ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 18 (max.) ; Madrid, 37 et 16 ; Moscou, 20 et 13 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 31 et 21 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rome, 28 et 21 ; Stockholm, 18 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T)



ANIMATION

CORNOUAILLE. — Du 21 au 26 *juillet prochains sont organisées*, à Quimper, les traditionnelles fêtes de Cornouaille. Expositions, animations, spectacles.

★ **Secrétariat des fêtes de Cornouaille, 1 bis, rue de Pont-l'Abbé, B.P. 77, 29103 Quimper Cedex. Tél. : (98) 90-09-33.**

CONCOURS

ARCHITECTURE NOUVELLE. — Le Conseil national de l'ordre des architectes lance un concours de photos (format 24/36) jusqu'au 30 septembre. Ouvert à tous, et doté de plusieurs prix d'une valeur de 10 000 F, ce concours a pour thème « L'architecture nouvelle en France ».

★ **Concours photo C.N.O.A., 78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.**

VIVRE A PARIS

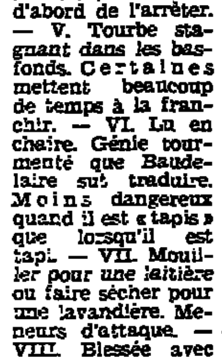
ARCHIVES NATIONALES. — Les salles de lecture des Archives *nationales seront fermées*, cette année, du lundi 20 juillet au samedi 1er août inclus.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2975

HORIZONTALEMENT

I. Festival de Cannes. Eminence qui vit un héros terminer ses jours au foyer. — II. Avec elles, la crise de l'énergie est patente. Se prend généralement avec un rafraîchissement. — III. Possessif. Le *patient qui la prend* est impatient de la perdre. — IV. Pour le suivre, il convient d'abord de l'arrêter. — V. Tourbe stagnant *dans* les bas-fonds. Certaines mettent beaucoup de temps à la franchir. — VI. Lu en chaire. Génie tourmenté que Baudelaire sut traduire. Moins dangereux quand il est « tapis » que lorsqu'il est tapi. — VII. Mouiller *pour une laitière* ou faire sécher pour une lavandière. Meneurs d'attaque. — VIII. Blessée avec ou sans lésion apparente. *L'autre lui* tient souvent compagnie. Légère et pétillante blonde. — IX. Interjection. Amuse pour mieux abuser. Travaux de culture obligeant à piocher. — X. Celui qui a *pour* habitude de la faire n'est généralement pas pressé de la célébrer. Echo de fanfare. Méthodes permettant d'obtenir du premier choix. — XI. Certains le font avec du lait, d'autres avec un bon fromage. Commanditaire désintéressé. — XII. Distraite. Chef d'orchestre de la marche nuptiale. Eau de botte. — XIII. Titre de la grandeur autrefois et de la décadence aujourd'hui. Captivés. — XIV. Personnel. Plus d'un s'est retrouvé raide en jouant à sa roulette. Symbole. Pigeonnée comme des dindons. — XV. Dans l'adresse d'un archer adroit. Qui a fait l'objet d'une sortie douloureuse. Liquidation entraînant des suites judiciaires.



VERTICALEMENT

1. Saintes pierres pour le Sacré-Cœur de Paris ou sacré chœur pour Saint-Pierre de Rome. Il n'a bon dos que pour les autres. — 2. Reléguer au rang de nos frères inférieurs. Il vous fait payer le verre qu'il vous propose à l'œil. — 3. Doublure de « soi ». Peut arriver au bac comme au candidat. — 4. Personnel. Il a plu quand il n'a pas plus. Œuvrer pour l'inédit. — 5. Etape importante pour un cheminot de la *Confédération*. *Vaguer* avec du vague à l'âme. Concerne quelque chose de singulier. — 6. Se ranger dans l'opposition. Propriétaire d'une chambre donnant sur la rue. Telle une opinion avancée. — 7. *Bien que rimant avec « épodes »*, ces vers sont plus voraces que poétiques. Quand elle danse, les étiquettes valsent. — 8. Se livrer à une fonction absorbante. L'époux d'une mégère voudrait bien partager son sort. — 9. Celle de la douceur de vivre est bien morte. Acquis. Œuvre pour l'assainissement. — 10. Marchent sans avoir les pieds sur terre. Négation. Sombre témoin oculaire des nuits blanches. — 11. Interjection. Vase dans lequel il semblerait original de disposer des fleurs. Ne saurait noyer le chagrin. — 12. Il n'est guère facile de passer l'éponge quand on l'essuie. Avec elles, ce sont ceux qui prennent les vestes qui ne sont pas revêtus. — 13. Saisi. Qui en connaît manifestement un rayon. Même long, il se fait généralement en court. — 14. Témoignage d'un certain triomphe. D'un certain point de vue, ce sont des fruits de la nature des prunes. Personne ne peut la commander, mais certains la contrôlent. — 15. Elle fut, par la force des choses, le symbole de la fidélité conjugale. Possessif. Ne saurait, de toute évidence, constituer un secret de polichinelle.

Solution du problème n° 2974

Horizontalement

I. Pompiers. Pièces. — II. Opium. Oolithe. — III. Lentille. Nô. Reg. — IV. Ire. Tueur. Née. — V. Tâtée. Rez. Sage. — VI. Turfiste. Plat. — VII. Quête. Irréel. — *VIII. Un. Entonnoir. En.* — IX. Ecartelée. Métro. — X. RO. Te. Oie. — XI. Affection. Râle. — XII. Cor. Erreur. Mess. — XIII. Trière. Ululer. — XIV. Ems. If. Sirène. — XV. Sées. Bosses. Rue.

Verticalement

1. Politique. Actes. — 2. Opéra. Unciforme. — 3. Minette. Frisé. — 4. Put. Euterpe. — 5. Imitèrent. Cers. — 6. Lu. Tertre. — 7. Rôle. Isoloir. Io. — 8. Sœurs. Ne. Œufs. — 9. Rétine. Nul. — 10. Pin. Zéro. Ruse. — 11. Iton. Rimer. Lis. — 12. Eh. Espère. Amer. — 13. Céréale. Tolérer. — 14. Galerie. Nu. — 15. Signet. Noé. Suée.

GUY BROUTY.

LOTO

TIRAGE N° 28

DU 16 JUILLET 1981

2 — 15 — 20 — 40 — 46 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 28

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1	6 725 479,70 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	45	186 818,80 F
5 BONS NUMEROS	1 290	11 730,40 F
4 BONS NUMEROS	80 710	187,40 F
3 BONS NUMEROS	1 727 196	12,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 22 JUILLET 1981

VALIDATION JUSQU'AU 21 JUILLET 1981 APRES-MIDI

CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre DINTILHAC et Mme, née Didier, David, Raphaël et Julien, ont la joie de faire part de la naissance de

Etienne,

le 16 juillet 1981.
52, avenue Gallieni,
77590 Bois-le-Roi.

— Jacques et Francine MONTEIL, née Descamps, laissent à Clara la joie d'annoncer la naissance de

Gaëtan,

le 16 juin 1981.
6, rue de Vouillé,
75015 Paris.

Mariages

— Virginie BOURBIES
et
Christian BERNET
sont heureux de faire part de leur mariage.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Décès

— Quimper, Paris.
M. Gwenn Aël Bolloré,
Mlle Anne Bolloré,
Mme Brasseux,
Les familles Bolloré, Cloteaux, Thubé, Bitzenthaler,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de

Mme Gwenn Aël BOLLORÉ,
née Renée Cosima,
chevalier des Arts et Lettres.

Un service sera célébré à sa mémoire le mercredi 22 juillet, à 17 h. 30, en l'église réformée de l'Annonciation (19, rue Cortambert, Paris-16e).
Manoir d'Odet,
29000 Ergué-Gabéric.

— Mme Yvonne Boucher,
son épouse,
Jean-Louis et Françoise Boucher,
Anne, Florence et Emmanuel,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BOUCHER,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1914-1918,

survenu subitement le 17 juillet 1981.

Les obsèques auront lieu le lundi 20 juillet, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Clotilde, sa paroisse, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

256, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
9, rue Saint-Senoch,
75017 Paris.

— Mme Jean Doublet,
M. et Mme Jean-Claude Doublet,
M. et Mme Jean-Philippe Doublet,
ses enfants,
Anne-Françoise, Marlène, Mylène, Caroline, ses petites-filles,
Toute sa famille,
Et ses nombreux et fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DOUBLET,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien député de la Somme,
ancien vice-président
du conseil général de la Somme,
président
de la
Caisse d'épargne de Montdidier,

survenu le 17 juillet 1981, à Montdidier.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Montdidier, le lundi 20 juillet, à 14 h. 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

15, place Parmentier,
80500 Montdidier.

[Né le 26 mai 1906 dans cette ville, Jean Doublet, agent d'assurances, avait été élu en 1949 et réélu en 1955 conseiller général du canton de Montdidier. Il avait été élu en 1958 député indépendant de la deuxième circonscription de la Somme et non réélu en 1962.]

— Le docteur Dominique François,
M. et Mme Pierre Buiron et leurs enfants,
M. et Mme Renaud François et leur fils,
Mme veuve François Medori, née Vivès,
Mme veuve Bernard François et ses filles,
Mme veuve Jacques François et ses enfants,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de leur père, grand-père, beau-frère et oncle, le

professeur Michel FRANÇOIS,
membre de l'Institut,
président de l'Académie
des inscriptions et belles-lettres,
directeur honoraire
de l'Ecole nationale des chartes,
doyen honoraire
de la faculté des lettres
de l'Institut catholique de Paris,
secrétaire général honoraire
du Comité international
des sciences historiques,
ancien président
de la Société des antiquaires
de France,
membre de l'Ecole française de Rome,
président
de l'Association des amis
de Rome-Athènes,
ancien secrétaire
de la Société d'histoire de France,
commandeur
de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
grand-croix
de
l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,
commandeur de l'ordre du Mérite
de la
République populaire de Pologne,
officier de l'ordre du Mérite
de la
République fédérale d'Allemagne,
docteur « honoris causa »
des
universités de Rome et de Mayence,

survenu subitement le samedi 11 juillet 1981, en son domicile (270, boulevard Raspail, Paris-14e), dans sa soixante-quinzième année.

« Mors certa incerta dies nec horam ipse dicea. »

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité, en l'église de Thilay (Ardennes), le mardi 21 *juillet*, à *16 h. 30*, *suivies* de l'inhumation dans la sépulture de famille.

Une messe sera dite ultérieurement à Paris en l'église Saint-Joseph-des-Carmes de l'Institut catholique.
Cet avis tient lieu de faire-part.
31, boulevard Arago,
75013 Paris.
92, rue Kléber,
68800 Thann.
22, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.
(Lire page 7.)

— La Société médicale des praticiens
a la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur, le

docteur Léon MICHELET,

survenu *le 16 juillet 1981*, à Mondétour (Eure-et-Loir).

L'inhumation aura lieu le mardi 21 juillet 1981, au cimetière de Saint-Ouen parisien, à 11 h. 15.

— Les associés de la S.A.R.L. Jazz-Diffusion,
Et l'équipe rédactionnelle de la revue « Jazz-Hot »,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Pierre PATILLOT,

survenu à Paris, le 16 juillet 1981, dans sa trente-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 21 juillet, à 14 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur de Châteaudun (Eure-et-Loire).

Il sera inhumé au nouveau cimetière de la Croix-Rousseau (Châteaudun).

— Mme Pierre Renaud,
Mlle Marie-Thérèse Renaud,
M. et Mme Michel Bapst,
leurs enfants et leur petite-fille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre RENAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 11 juillet 1981, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont été célébrées à l'île d'Yeu, suivies de l'inhumation à Chanceaux, près Loches (Indre-et-Loire), dans l'intimité familiale.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Saint-Pierre de Neuilly.
« Les Prés-Noël »,
Saint-Sauveur,
85350 Ile d'Yeu.

— M. et Mme Bernard de Tourtier et leurs enfants,
M. et Mme Mc Creary,
M. et Mme Bonazzi et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean de TOURTIER,

survenu à Ferrières, le 10 juillet 1981.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Ferrières (Somme), le lundi 13 *juillet*.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Witchitz,
M. et Mme Serge Witchitz,
Et toute la famille,
font part *du décès* de

M. Henri WITCHITZ,

survenu le 14 juillet 1981, à l'âge de quatre-vingts-ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 21 juillet au *cimetière* du Père-Lachaise (boulevard de Ménilmontant, Paris-20e), où l'on se réunira à 15 heures.

147, rue Oberkampf,
75011 Paris.

Anniversaires

— Il y a huit ans mourait
M. Ladislas FISCHER.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Bienfaisance

— Afin de permettre au Secours populaire français d'organiser les « Journées des oubliés des vacances » des dons peuvent être adressés par chèque bancaire ou postal : 13, rue de Bellefond, 75009 Paris.
C.C.P. 18999-99 X Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Le Monde

économie

SOCIAL

L'accord sur la réduction de la durée du travail

(Suite de la première page.)

Le contingent annuel d'heures supplémentaires (cent cinquante selon la première version du C.N.P.F.) ne devait pas être chiffré au niveau interprofessionnel national ; les mesures d'assouplissement à l'abaissement du temps de travail ne devaient être précisées qu'au niveau des branches et les modalités du contrôle syndical sur les formes d'organisation du travail devaient être affirmées.

Lorsque, au cours de la négociation de vendredi, le C.N.P.F. soutenait la thèse suivante : le « projet de protocole » remis la veille est le maximum des concessions que nous pouvons faire, nous n'avons pas plus de marge de manœuvre. Les syndicats rétorquaient : le patronat nous reprend d'une main ce qu'il nous donne de l'autre, c'est inacceptable.

Mais, c'est justement le propre d'une négociation, des compromis étaient trouvés après maintes péripéties et le C.N.P.F. s'inclinait sur les deux premiers points, faisait match nul sur le troisième, et gagnait les deux derniers. M. Yvon Chotard, qui dirigeait la délégation patronale, parlait à juste titre d'un « accord équilibré ». Les deux parties vont pouvoir se présenter devant leurs « bases » respectives la tête haute. On soulignait du reste, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, que ni les syndicats ni le patronat n'avaient cédé au désir ou à la tentation de s'en remettre purement et simplement au gouvernement et au Parlement et que les partenaires sociaux avaient fait montre, en l'occurrence, de leur sens des responsabilités.

Devant la presse, M. Chotard insistait sur le caractère « *original et difficile* » de cet accord. Original parce qu'il établit un certain nombre de principes au niveau national tout en laissant largement la porte ouverte aux négociations dans les branches ; difficile, parce que, aux yeux des chefs d'entreprise les difficultés économiques sont antinomiques à une réduction de la durée du travail.

Pour la C.F.D.T., « *consciente d'avoir beaucoup fait pour améliorer le projet de protocole* », c'est évidemment la possibilité de négocier tout de suite dans les branches professionnelles, sans obstacle majeur, qui a eu son principal accord. C'est seulement, semble-t-il, pour procéder à « *une analyse sereine des résultats acquis* », qu'elle a différé sa signature. Si F.O. l'a donnée dès samedi, c'est, a expliqué M. Antoine Faesch, parce qu'une étape sur la voie des 35 heures avait été franchie et surtout parce que la centrale de M. Bergeron a obtenu entière satisfaction sur la généralisation de la cinquième semaine de congés payés, qui sera appliquée sans aucune condition.

En raison des concessions obtenues, la C.G.C., qui met en avant les adaptations spécifiques aux cadres que contient le protocole, et la C.F.T.C., qui maintient cependant ses réserves sur le travail du week-end et le travail de nuit des femmes, ont, elles aussi, émis un avis favorable et devraient joindre leur paraphe à celui de F.O.

Reste la C.G.T. Devant les caméras de télévision, M. Henri Krasucki a résumé « *certains aspects positifs* » du texte final, mais il a surtout critiqué très sévèrement le C.N.P.F., accusé de mener une « *opération politicienne* », en fixant une durée légale hebdomadaire et en souhaitant utiliser ainsi les syndicats pour « *faire pression* » sur le gouvernement et sur le Parlement.

« *Le C.N.P.F. croit pouvoir imposer des diktats. La lutte des classes existe et le patronat reste le patronat* », a ajouté M. Krasucki. Pour le dirigeant cégétiste, qui continue pourtant de réclamer « *38 heures tout de suite* », il ne fallait pas que le C.N.P.F. fixe une durée légale hebdomadaire. Il fallait, dans ce domaine, laisser le gouvernement et le Parlement « *prendre leurs propres responsabilités* ». M. Krasucki a encore ajouté : « *Le C.N.P.F. clôt le débat parlementaire avant qu'il n'ait commencé.* »

Ce qui valait, hors antennes : cette réflexion d'Albert Mercier (C.F.D.T.) : « *Durée du travail légale à trente-neuf ou trente-huit heures, on s'en moque. Ce qui compte c'est la durée effective.* »

MICHEL CASTAING.

LES DISPOSITIONS ADOPTÉES

Voici les dispositions, formulées en quatorze points, de l'accord conclu :

1) Généralisation des cinq semaines de congés payés annuels ;

2) Non-récupération des heures perdues par suite du chômage d'un jour férié ;

3) Durée légale du travail ramenée de quarante à trente-neuf heures par semaine, avec possibilité, par négociation dans les branches, de moduler, au cours de l'année, cette durée dans le cadre d'une programmation indicative ;

4) Création d'un contingent annuel d'heures supplémentaires librement négocié dans les branches et s'ajoutant à la durée légale du travail non soumise à l'autorisation de l'inspecteur du travail. Pour les branches qui ne seraient pas couvertes par un accord, ce contingent serait fixé à cent trente heures. Ce chiffre fera l'objet d'un examen en fonction des accords de branches lors de la réunion prévue (avant le 1er décembre 1981) ;

5) Possibilité de recourir à des heures supplémentaires soumises à l'autorisation de l'inspecteur du travail ;

6) Maintien des règles fixées par le code du travail en ce qui concerne les majorations pour heures supplémentaires, la limite de quarante heures étant toutefois ramenée à trente-neuf heures ;

7) Durée maximale hebdomadaire fixée à quarante-huit heures. Durée moyenne hebdomadaire fixée à quarante-six heures sur *douze semaines consécutives* ;

8) Réduction des équivalences ;

9 Mesures de compensations pécuniaires relatives aux réductions effectives de la durée du travail ;

10) Dispositions spécifiques au *personnel d'encadrement recherchées* au niveau des branches ;

11) Ouverture, avant le 30 septembre 1981, de négociations dans les branches professionnelles sur la réduction de la durée du travail et la durée d'utilisation des *équipements*, avec l'*objectif* de maintenir et de développer l'emploi ;

Ces négociations porteront notamment sur :

— Les *modalités de la* généralisation des cinq semaines de congés payés annuels ;

— Une réduction progressive et adaptée de la durée effective du travail, non liée à la durée légale ;

— L'adaptation au personnel *d'encadrement de la* réduction effective de la durée du travail dans les formes appropriées à leur situation ;

— Le *nombre* et les modalités d'utilisation des heures supplémentaires prévues au 4), et les *compensations* éventuelles des heures supplémentaires soumises à l'autorisation de l'inspecteur du travail prévues au 5) ; les conditions d'application des règles en vigueur concernant les institutions représentatives du personnel ;

— La détermination des travaux pénibles et des mesures plus favorables les concernant ;

— Le travail en continu : mise en œuvre d'une cinquième équipe ou de tout autre aménagement spécifique qui pourrait lui être apporté ;

— Les mesures de réduction des équivalences et leur programmation ;

— Les compensations pécuniaires ;

— Les modalités d'une programmation indicative annuelle de la durée hebdomadaire du travail et d'un bilan annuel de la durée du travail et de l'utilisation des équipements, ainsi que de l'incidence sur l'emploi et sur les coûts ;

— Les mesures d'assouplissement adaptées à leur branche que les parties apprécieront, discuteront et retiendront telles que :

— Recours à des horaires spéciaux réduits de fin de semaine ;

— Possibilité de donner par roulement le deuxième jour de repos hebdomadaire ;

— Suppression de l'interdiction du travail en équipes chevauchantes ;

— Possibilité, en cas d'horaires flexibles, de reports d'heures d'une semaine sur une autre, sans effet sur le nombre et le taux des heures majorées ;

— Possibilité, dans les branches industrielles soumises à la *concurrence internationale*, de déplacer, dans la limite de deux heures, le point de départ de la période de sept heures pendant laquelle le travail de nuit des femmes est interdit ;

— Assouplissements permettant le fonctionnement continu de certains équipements ;

— Par élargissement de l'article L. 133-5 du code du travail, possibilité de conclure des accords dérogeant au droit commun applicable en matière de durée du travail.

Les trois derniers points concernent, notamment, la réunion, avant le 1er décembre 1981, des parties signataires, pour faire le bilan des négociations de branches et pour demander aux pouvoirs publics « la mise en harmonie des dispositions législatives et réglementaires avec les nouvelles dispositions contractuelles », *et la réunion, dans la deuxième quinzaine d'octobre 1982, des parties signataires*, « afin d'établir un bilan permettant de déterminer les résultats des accords intervenus et les nouvelles mesures qui pourraient être, en conséquence, éventuellement adoptées ».

Trois ans de négociations

● *24 mai 1978* : M. Ceyrac, président du C.N.P.F., écrit aux syndicats pour leur proposer l'ouverture d'une négociation *sur* plusieurs thèmes, dont le temps de travail. Le problème est son « *échelonnement tout au long de l'année* ». Côté syndical, la revendication est autre : la durée hebdomadaire du travail doit être ramenée à 35 heures.

● *17 octobre 1978* : première réunion entre *syndicats* et patronat. Un mois plus tard, le C.N.P.F. remet, sur demande de ses partenaires, un texte stipulant qu'il s'agit de « *réduire la durée du travail tout en améliorant la rentabilité des équipements* ». Dès décembre, le C.N.P.F. ajourne la négociation pour mener, selon lui, celle sur l'indemnisation du chômage.

● *Mai 1979 : sur demande syndicale*, la négociation sur la durée du travail reprend. Elle est ajournée le 8 janvier 1980, sur constat des deux parties de la persistance de leur « non-accord ». Le C.N.P.F. entend créer « *du temps libre sous forme de repos supplémentaire qui diminue la durée annuelle mais non la durée hebdomadaire* », contrairement à ce que veulent les syndicats.

● *Avril 1980* : M. Giraudet, médiateur nommé par le gouvernement, dépose ses conclusions : modulation de la semaine de travail pour une meilleure utilisation des équipements (ce qui satisfait le C.N.P.F.), mais abaissement de la durée hebdomadaire du travail jusqu'à 39 heures (ce qui satisfait les syndicats).

● *20 mai 1980* : la négociation reprend *sur* les bases du rapport Giraudet. Quatre réunions se tiennent. *Le 2 juillet, les parties* constatent, à nouveau que leur désaccord n'a pas varié.

● *12 juin 1981* : M. Mauroy, premier ministre, convoque l'ensemble des négociateurs et leur demande de reprendre les discussions.

● *22 juin 1981* : reprise de la *négociation bi-partite*.

● *3 juillet 1981* : le C.N.P.F. envoie un nouveau *mémorandum*. Allongement des congés et non-récupération des jours fériés, réduction de la durée légale hebdomadaire du travail de quarante heures à *trente*-neuf heures. Mais, en contrepartie : fixation d'une durée annuelle du travail permettant des modulations de la durée *hebdomadaire* ; création d'un contingent d'heures supplémentaires non soumis à *l'autorisation de* l'inspection du travail. Pas d'engagement sur l'objectif syndical et gouvernemental des trente-cinq heures hebdomadaires *d'ici à cinq ans*. Ouverture de négociations par branches dès la signature d'un accord de *principe*.

● *6 juillet 1981* : au cours de la rencontre bi-partite, le C.N.P.F. accepte que la durée hebdomadaire légale du travail soit abaissée de quarante heures à trente-neuf heures et prépare un nouveau protocole d'accord qui sera amendé et signé le 18 juillet.

LE GOUVERNEMENT ET LES SYNDICATS

Un dialogue... parfois discordant

Le projet de loi sur la décentralisation adopté au dernier conseil des ministres vient de faire courir quelques rides sur la mer de tranquillité sociale où vogue la nef que pilote M. Pierre Mauroy.

Tous les syndicats — la C.F.D.T. avec beaucoup plus de modération — manifestent leur irritation devant l'absence de *réelle concertation* et la hâte du *gouvernement*, *même s'ils sont* d'accord sur le fond de la réforme.

Sans doute est-ce pour tempérer ces premières réactions que M. Defferre, dans un communiqué, s'est « félicité du climat de ces premiers entretiens », en annonçant la « plus large consultation » ultérieure des représentants des personnels.

Après les centrales F.O. et C.G.C., la fédération des finances C.G.T., l'U.G.F.F. (Union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T.) *et nombre d'autres organisations* protestent *à leur* tour.

Elles marquent « leur surprise devant la persistance des méthodes que leurs mandants ont condamnées ».

Et déjà, les fonctionnaires cégétistes expriment d'autres *inquiétudes devant « la prudente lenteur de la progression du* dossier des nationalisations ».

La C.G.C., elle aussi, tire la *sonnette* d'alarme à *propos* de ce dossier. Sans doute ses aspirations *ne sont-elles pas les mêmes*. « *D'accord*, disent MM. Marchelli et Menin, sur le principe des nationalisations, *à condition de les concevoir dans un cadre dynamique, mais nous ne sommes informés de rien* ». Cependant, ils profitent de ces deux exemples pour exprimer un souci plus général : « *Nous sommes préoccupés et déçus par la façon dont le gouvernement traite ses rapports avec les organisations syndicales* ». Les consultations sur le « plan intérimaire », estime M. Marchelli, n'ont guère été poussées.

« *Quant au sommet d'Ottawa, il est vrai que nous avons eu un entretien avec les collaborateurs de M. Mitterrand, mais il a duré vingt-cinq minutes. Cela vaut la visite au Louvre en dix minutes proposée aux touristes*, ajoute M. Menin. *Nous ne doutons pas des bonnes intentions du gouvernement. Certes, la courtoisie, l'ouverture des différents ministres qui, à maintes reprises, nous ont reçus, sont indéniables. Mais nous sommes simplement informés, il ne s'agit pas de parler des choses sérieuses. Pour cela, à la rigueur, on fait entrer les syndicalistes dans les cabinets ministériels. Ensuite, il n'y a pas plus que par le passé de véritable concertation. Cependant, nous n'avons pas perdu l'espoir. Nous pensons toujours qu'il faut aider le gouvernement, c'est-à-dire le pays* ».

En fait, les impressions des syndicalistes varient selon les sujets traités, selon les ministères, l'équipe de M. Mauroy n'étant pa toujours d'une totale homogénéité. Ici, les entretiens restent sans conclusion pratique. Ailleurs, des structures de discussion s'échafaudent. Les sensibilités jouent également. Ainsi, le jour où les *fonctionnaires s'offusquent* des méthodes gouvernementales, M. Krasucki sort ravi d'un entretien avec M. Dreyfus, ministre de l'industrie. *Le dirigeant de la* rue La Fayette n'a pas résisté au « *numéro de charme* » auquel semble s'être livré l'ancien président-directeur général de Renault, oubliant les flèches que lui décochaient naguère les servants cégétistes de la « *forteresse ouvrière* ». Dans l'ensemble, la grande centrale maintient le cap sur la confiance en un gouvernement où, « *pour la première fois depuis trente-quatre ans* », siègent des ministres communistes.

A la C.T.L., on a tendance à penser que le temps passe sans que soient prises des mesures de défense de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Pour la C.F.D.T., tout « *baigne dans l'huile* ». Son syndicat des personnels communaux est même allé jusqu'à se déclarer satisfait du projet sur la décentralisation. Il affirme avoir été largement consulté. Mais, tandis que les ministres, tous azimuts, continuent sans relâche leurs entretiens avec les syndicalistes, ne dit-on pas que les *amis de M. Maire sont* reçus plus souvent que les autres et que leurs avis sont davantage écoutés ? Les militants cédétistes estiment qu'ils contribuent largement à défricher les questions, d'autant que les cartons du P.S. ne débordaient pas tous de projets bien au point.

A Force ouvrière, le son de cloche est un peu différent. « *Ils » vont trop vite*, dit-on dans les couloirs, *c'est un peu la pagaille. Cela va se normaliser à la rentrée. Alors, il y aura des « problèmes »*.

Du moins, le monde du *travail* est-il sûr d'un « changement » *cette année* : le mois d'*août* ne sera pas mis à profit pour publier au *Journal officiel* les ordonnances ou décrets qui, sous les septennats précédents, furent souvent l'amère surprise du retour des congés payés.

JOANINE ROY.

ÉNERGIE

« IL N'Y A PLUS DE CONTENTIEUX FRANCO-MEXICAIN » affirme-t-on dans les deux capitales

« Il ne s'est rien passé » entre la France et le Mexique, et la récente *crise entre PEMEX et la C.F.P.* n'aura aucune répercussion sur les relations entre les deux pays, a déclaré le vendredi 17 juillet le président mexicain, M. Lopez Portillo.

Au cours d'une conférence de presse, il a indiqué que le Mexique abandonnait *toute* intention d'exclure les entreprises françaises de *ses projets de développement*. Après s'être déclaré « profondément satisfait de l'intervention personnelle de M. Mitterrand », il a ajouté que ces événements étaient la preuve de « l'énorme capacité de coopération » entre les deux pays.

C'est un même ton qui a prévalu à Paris, le 17 juillet, lors de l'entretien qu'a eu le ministre mexicain des affaires étrangères, M. Jorge Castaneda, avec M. Cheysson. « Il n'y a plus de contentieux entre nous », a indiqué le ministre mexicain.

Les deux hommes ont précisé qu'outre les questions pétrolières, ils avaient *abordé la préparation du* sommet Nord-Sud de Cancun. Ils ont analysé la *situation* en Amérique centrale et examiné les relations et la coopération franco-mexicaines, dont M. Cheysson a dit qu'elles étaient promises « à un grand avenir ».

● *Vers un retournement de tendance sur le marché pétrolier.* — Les prix des pétroles de la mer du Nord ont connu une vive poussée ces *jours derniers*. Le brut de Forties a trouvé preneur à *34,60 dollars le baril*, près de 1,5 dollar de plus que la semaine *précédente*, 8 % de plus qu'il y a un mois.

Les autres pétroles ont aussi augmenté, mais le mouvement est de moindre ampleur. Ainsi le brut « arabe léger » d'Arabie Saoudite coûte-t-il sur le marché libre 32,25 dollars, soit 25 cents de plus que le prix officiel.

Le renchérissement du brut de la mer du Nord s'explique en partie par la recherche de pétrole léger de la part des clients des pays africains, qui n'achète plus un pétrole jugé trop cher (l'Algérie, la Libye et le Nigéria ont maintenu leurs cours à 40 dollars et perdent ainsi près de 50 % de *leur clientèle*). *Mais il est* peut-être aussi un signe que — avec la forte baisse de *production* de l'OPEP — l'offre a cessé de dépasser la demande. Tel est l'avis du directeur de la Petroleum Industry Research Foundation.

Il est vrai que la production de l'OPEP est de 22 millions de barils *par jour, son* plus bas niveau depuis dix ans. Et que traditionnellement, *à compter de juin, les* compagnies augmentent leurs stocks pour préparer l'hiver.

TRANSPORTS

Les routiers accueillent avec scepticisme voire hostilité, les projets du gouvernement

« *C'est quand même un comble, pour une profession que le seul mot de « collectivisation » fait hurler, d'hériter d'un ministre communiste !* » Sous l'ironie, cette réflexion du patron d'une société de camionnage de la région parisienne reflète le désappointement qui s'est emparé des chefs d'entreprises du transport routier avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Chantres indéfectibles de la libre entreprise, habitués, quoi qu'ils en disent, à un traitement plutôt favorable de la part des anciens gouvernants, victimes du *contrecoup de la crise économique*, les « routiers » redoutent que certains projets prêtés aux gouvernants ne viennent lourdement aggraver une situation déjà difficile pour la profession.

Depuis un an, les indicateurs *d'activité marquent* (dans ce secteur qui connaît depuis une quinzaine d'années un essor ininterrompu) une tendance très nette au tassement. Si le volume transporté s'est encore accru de plus de 10 % pour certaines marchandises, il a, pour d'autres, baissé de 30 % et même de 40 %. Et si l'année *1980 s'est terminée par un solde* légèrement positif, elle le doit à *un premier semestre florissant*. Indice plus inquiétant : si le transport pour compte propre (celui qu'assurent eux-mêmes les industriels et les commerçants grâce à leurs propres services de camions) a vu sa part de trafic croître de 13,4 %, celui du transport pour compte d'autrui (assuré par des « routiers » indépendants) a diminué de 6,5 %.

En conséquence, les achats de poids lourds ont baissé de 8 % au premier trimestre — ils ont même complètement cessé depuis l'élection présidentielle, autobus urbains *exceptés* — et les immatriculations de 7 %. Les taux actuels du crédit ne vont pas contribuer à relancer les investissements en matériel roulant. Les défaillances d'entreprises ont, pour leur part, augmenté de près de 10 %, et le nombre des licenciements de 14 %. La hausse de 15 centimes par litre du prix du gazole au début du mois a jeté un froid supplémentaire sur la corporation : « *On continue, comme avant, de défavoriser le gazole, alors qu'il est pour nous un outil de travail* », proteste *M. Jean-Louis Vincent*, secrétaire national de l'UNOSTRA (Union nationale des organisation syndicales de transporteurs routiers automobiles), l'une des deux grandes organisations professionnelles de routiers, qui fait observer que cette augmentation va, par répercussion, accroître de *1,10 % le prix du transport* routier à longue distance.

Au-delà des problèmes immédiats, la perplexité est de règle parmi les transporteurs vis-à-vis des projets et des intentions prêtés au gouvernement. Dans l'état-major de la puissante *Fédération* nationale des transports routiers (F.N.T.R.), on n'a pas oublié les termes particulièrement nets de la lettre envoyée par M. Georges Marchais au président, M. Rateau, pendant la campagne présidentielle : « *Je le dis clairement, c'est seulement dans la mesure où on en finira avec les bas salaires, les durées de travail inacceptablement longues, les atteintes aux droits syndicaux, les conditions de travail inhumaines qui sont souvent le lot des travailleurs de notre secteur d'activité que le transport routier pourra se développer dans les conditions de sécurité et d'utilité sociale auxquelles il peut prétendre.* » A la F.N.T.R., ces mots résonnent comme un hallali, et la volonté du parti socialiste de remplacer la concurrence par une coordination entre modes de transport ne rassure guère

Les limites du rail

Le P.S. octroie au train la prééminence pour les transports lourds à longue distance, et se prononce pour le développement d'opérations combinées rail-route à partir des grandes gares d'éclatement vers les destinations non desservies par les chemins de fer. La F.N.T.R. répond que le rail ne dessert qu'un nombre limité de centres, que la saturation de certaines lignes serait vite atteinte et que, en tout état de cause, bien des axes de trafic *devraient encore être desservis* par les « zones longues » du transport routier.

A l'UNOSTRA, ces velléités de favoriser la S.N.C.F. laissent assez froid. « *Dans les meilleures conditions, on pourra transférer de la route au rail 10 % de notre trafic. Au-delà, le réseau ferré serait vite saturé*, remarque M. Vincent. *De toute façon, certains transports sont incompatibles avec le rail. Il y a quelques années, la S.N.C.F. a tenté de nous reprendre 40 à 50 % du transport de légumes en créant des trains-blocs de nuit entre Avignon et Rungis. Son manque de souplesse — notamment pour les horaires — ne lui a permis que de nous grignoter 10 %. Elle a échoué de la même manière, et pour les mêmes raisons, avec ses trains de marée.* »

Non aux trente-cinq heures

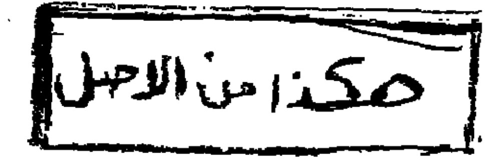
Pour harmoniser les trafics entre les différents modes de transport, et permettre aux petits transporteurs un meilleur accès au marché, le P.S. envisage la création de « *plates-formes régionales expérimentales* ». Celles-ci associeraient tous les moyens disponibles et toutes les branches professionnelles, et elles concentreraient le fret d'une région, au départ comme à l'arrivée, pour le répartir ensuite entre la route, le rail, voire la batellerie, garantissant la meilleure adéquation entre l'offre et la demande. A l'UNOSTRA, on demande à voir. « *Il faudra examiner le projet lorsqu'on en saura davantage*, déclare son secrétaire national. *En tout état de cause, il faut que la profession soit partie prenante à cette entreprise.* » A la F.N.T.R., on condamne sans ambages. « *Le P.S. veut, dans tous les secteurs, opposer les « petits » et les « gros ». Chez nous, ce sera un échec, car tous les transporteurs savent s'entendre — surtout — contre une politique dirigiste* », prophétise M. Ghigonis.

Les intentions de la gauche qui suscitent le plus d'appréhension chez les patrons du transport routier concernent les *conditions* de travail, et principalement les horaires. En écho aux propos de M. Marchais à M. Rateau, l'une des douze orientations du P.S. pour « *une autre politique des transports* » demande l'« *harmonisation, dans le sens du progrès, des conditions de travail dans les différents modes de transport, avec pour souci de mettre un terme rapidement aux situations les plus critiques* ». La seule perspective de voir les horaires et les carrières de leurs chauffeurs — qui dépassent souvent soixante heures hebdomadaires — alignés un jour sur ceux des « roulants » de la S.N.C.F. sème la panique chez les patrons. Bien qu'on soit, de tous côtés, conscients de la nécessité de réduire les temps de travail, on souhaite que l'adaptation se fasse progressivement et surtout qu'elle tienne compte de la nature particulière du transport routier.

« *Il ne faut pas confondre « temps de conduite » et « temps d'affectation », lequel inclut les repos, les repas et les attentes, de plus en plus longues, par la faute des clients*, explique M. Ghigonis. *Actuellement, pour un temps d'affectation de soixante heures, le temps de conduite ne dépasse pas quarante-huit heures. C'est beaucoup. Nous avons engagé avec les syndicats de chauffeurs, il y a deux ans, des négociations sur les conditions de travail. Nos interlocuteurs les ont suspendues au printemps.* »

Pour les entrepreneurs routiers, c'est le « dernier prix ». En deçà, certains trafics longs deviendraient impossibles, sauf à doubler les chauffeurs, donc les coûts salariaux, ce qu'on refuse.

JAMES SARAZIN.



هكذا من الأصل

CONJONCTURE

LES RÉSULTATS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Ne pas gémir sur Macao

On peut « gémir sur Macao », dont les produits textiles sont nombreux sur le marché national ; mais la préoccupation principale doit rester la dégradation des échanges avec les pays de la C.E.E. Le déficit de la France à leur égard est passé de 1,5 milliard en mai à 2,8 milliards de francs (dont 1,7 milliard vis-à-vis de la seule Allemagne fédérale) en juin. C'est en ces termes lucides que M. Michel Jobert a commenté les résultats « sans indulgence » *du commerce extérieur* (le Monde *du 18 juillet).*

Ces résultats — les chiffres de mai avaient été qualifiés de « tranquilles » *—* « appellent une attitude sans concession », *a ajouté le ministre d'Etat. Face à la dégradation observée le mois dernier, il s'agit de faire preuve de fermeté* « à l'égard des autres, mais aussi à l'égard de notre propre action ». *Le solde négatif a également été important avec les Etats-Unis (2,2 milliards de francs) et avec le Japon (0,8 milliard et un taux de couverture des achats par les ventes de 35 %).*

« On peut bien sûr gémir sur le pétrole et sur la facture énergétique ; mais tout le monde la pale », *a déclaré M. Jobert, qui — il faut le noter au passage — n'a toujours pas de directeur de cabinet et dont aucun décret n'a encore fixé les attributions. Or, pour mener une action pugnace, son ministère, qui aurait pu s'appeler du commerce international — ne serait-ce que pour mieux le distinguer du proche Quai d'Orsay ou pour mieux le rapprocher de son homologue japonais. — ne doit pas rester à l'état d'esquisse.* — M. B.

P.T.T.

CONTRAT ET PLAN POUR LE TÉLÉPHONE

L'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT) — vient de publier un document intitulé *« Pour un septennat au service des usagers »*.

L'AFUTT propose aux pouvoirs publics que soit établi un calendrier de réalisations, une sorte de contrat entre l'Etat et les utilisateurs, ponctué de rendez-vous à des dates régulières. Rappelant qu'un tiers des ménages français n'ont pas encore le téléphone, l'AFUTT pose quatre revendications :

— Le droit pour chacun d'être en mesure de contrôler sa facture de téléphone, donc d'être clairement informé du coût de sa consommation ;

- La généralisation de la facturation détaillée ;

— La retransmission des impulsions de taxation téléphonique au domicile de tout abonné qui le désire ;

— L'installation par l'administration de compteurs - enregistreurs (c'est-à-dire des compteurs avec une bande imprimante, fournissant une facturation détaillée à domicile au fur et à mesure des appels) à un prix modique.

L'AFUTT demande aussi un effort pour accroître le parc de cabines publiques.

Leur nombre reste, en effet, encore très insuffisant : les délais de remise en état sont beaucoup trop longs.

Un programme ambitieux d'installation de postes de téléphones publics ailleurs que sur la voie publique (stations - service, quais de train et de métro, magasins, bâtiments publics, etc.) doit être planifié et mis en œuvre, conclut l'AFUTT.

RÉGIONS

« LA DÉCENTRALISATION DOIT ÊTRE APPLIQUÉE EN CORSE AVANT D'ENTRER EN VIGUEUR SUR LE CONTINENT »

déclare M. Defferre au « Nouvel Observateur »

Dans une interview que publie *le Nouvel Observateur* le 18 juillet, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, explique que dans la réforme gouvernementale soumise au Parlement *« le rôle des préfets* (qui deviendront commissaires de la République) *ne sera pas amoindri, bien au contraire »*, puisqu' *« il représentera l'Etat et sera le garant de l'unité nationale. Les services ministériels ne dépendront plus, dans les départements, des ministères de Paris, et le préfet sera sur place le représentant non plus du seul ministre de l'intérieur, mais de tous les ministères... La clé de la réforme est là. »*

« Ce qui est insupportable pour nous, élus locaux, c'est l'arbitraire parisien qui nous impose une tutelle non plus de légalité, mais une tutelle d'opportunité, c'est-à-dire qu'on se substitue à nous pour apprécier les besoins de nos villes », ajoute le ministre.

A propos du statut particulier pour la Corse, il indique que *« la réforme de décentralisation doit être appliquée en Corse avant qu'elle n'entre en vigueur sur le continent »*. Il s'agira pour l'essentiel de *« créer dans l'île une assemblée dotée de pouvoirs plus étendus que ceux des autres assemblées régionales..., mais je m'attends à des résistances diverses... »*.

M. Defferre précise aussi qu'il n'est pas question pour l'instant de créer un nouveau département du Pays basque, mais confirme que le gouvernement n'extradera par les Basques espagnols poursuivis.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF		Au 9 juillet 1981
1) OR et CREANCES SUR L'ETRANGER		354 349
dont :		
Or	212 677	
Disponibilités à vue à l'étranger	49 867	
Ecus	79 482	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 (31	
2) CREANCES SUR LE TRESOR		96 178
dont : CONCOURS AU TRESOR PUBLIC	12 12	
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		108 884
dont : Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	64 800	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM		84 053
5) DIVERS		5 160
		548 845

PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		166 778
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS		9 345
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC.		320 832
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.		82 968
dont : Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	2 428	
5) ECUS A LIVRER AU FECOM		61 340
6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR ..		248 008
7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE		1 931
8) DIVERS		11 152
		548 845

La situation hebdomadaire, arrêtée au 9 juillet 1981, fait apparaître l'incidence de l'ajustement trimestriel du dépôt, auprès du Fonds européen de coopération monétaire, de 20 % des réserves publiques en or et en dollars.

Le poste « or » n'enregistre aucune modification, le dépôt d'or demeurant inchangé à 636,5 tonnes.

Le poste « disponibilités à vue à l'étranger » augmente de 1 362 millions de francs à la suite du retrait de 237 millions de dollars provoqué par la diminution des réserves en cette devise entre le 31 mars et le 30 juin 1981.

En contrepartie des avoirs déposés, le FECOM a mis à la disposition de la Banque de France 10 144 millions d'ECU contre 10 814 précédemment. Le montant des ECU a été déterminé par le FECOM sur la base :

— Pour l'or, de la moyenne des cours convertis en ECU, notés le 30 juin 1981 aux deux « fixing » de Londres, soit 1 kg d'or = 13 062,109 ECU ;

— Pour le dollar, du cours du marché le 6 juillet 1981, soit 1 dollar = 0,968 523 ECU.

La contrevaleur en francs des ECU reçus, calculée sur la base du cours d'évaluation semestrielle de l'ECU, soit 1 ECU = 6,0467 francs, est inscrite à l'actif pour 61 340 millions de francs au poste « ECU ». Ce poste fait cependant apparaître un montant supérieur car il comprend également la contrevaleur en francs des ECU acquis au titre de règlements intracommunautaires ainsi que d'intérêts dont la Banque de France a été bonifiée.

L'engagement réciproque de dénouement à terme des opérations intervenues entre la Banque de France et le FECOM est retracé dans les postes suivants :

— A l'actif : « or et autres actifs de réserve à recevoir du FECOM » qui a été réduit de 65 416 millions de francs à 64 054 millions de francs ;

— Au passif : « ECU à livrer au FECOM », qui passe de 65 390 millions de francs à 61 340 millions de francs.

● RECTIFICATIF. — Dans *le Monde* du 14 juillet, sous le titre Aujourd'hui le Plan, nous avons indiqué, par erreur, que M. Michel Rocard était le premier ministre d'Etat chargé du Plan. Un autre ministre d'Etat, M. Jean Lecanuet, lui aussi chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a appartenu au gouvernement de M. Raymond Barre, pendant sept mois, du 27 août 1976 au 30 mars 1977. La relative brièveté de ce ministère d'Etat, et le fait qu'il n'ait pas eu à mettre en œuvre un Plan qui venait juste d'être approuvé, en avait, injustement, fait négliger l'existence. Cette imprécision, au demeurant, se doublait d'une coquille qui laissait croire que le Plan avait été créé en 1944, alors qu'il s'agissait de 1946.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1980

Commission paritaire n° 57 437.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

RHONE-POULENC COUPE LES PONTS AVEC MORTON NORWICH

Le groupe Rhône-Poulenc envisage de revendre très rapidement la participation de 28,3 % qu'il détient dans le capital de la firme américaine Morton Norwich Products (5,5 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), qui exerce son activité non seulement dans l'industrie pharmaceutique, sa branche principale, mais également dans les produits ménagers et le sel de table. Le numéro un français de la chimie estime en effet que son association avec la firme américaine n'a pas répondu aux espoirs qu'il avait formés sur le développement de ses produits pharmaceutiques sur le marché des Etats-Unis, mais que ce désengagement ne remet pas en cause la stratégie du groupe dans le domaine de la santé outre-Atlantique.

Au siège de Morton Norwich, l'on se déclare consterné, mais on indique aussi qu'aux termes des accords signés en 1978 lors de la prise de participation du groupe français, Rhône-Poulenc ne peut revendre ses actions sans le consentement de la société. Sauf sous certaines conditions, qui, de l'avis de ses dirigeants, ne sont pas remplies. Ce qui n'est pas, semble-t-il, l'avis de Rhône-Poulenc qui, dans un communiqué, affirme son intention de céder ses titres en tenant compte à la fois de ces accords et de la réglementation fédérale, sous réserve bien sûr de l'agrément des autorités françaises compétentes. C'est en tout cas le second échec que Rhône-Poulenc rencontre aux Etats-Unis pour y commercialiser ses médicaments par l'intermédiaire d'un tiers. Un premier essai avec Ives Laboratories s'était lui aussi révélé infructueux et Rhône-Poulenc avait été contraint de revendre sa participation de 49 % dans le capital de cette société. Il n'a pas été plus heureux, semble-t-il, avec Morton Norwich. Mais il n'est pas impossible d'imaginer que sa décision lui a été dictée par le souci de dégager les liquidités nécessaires au rachat de la division « agrochimie » de Mobil Oil. — A. D.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 10 7	COURS 17/7
Or fin (kilo en barre).	90000	90000
— (kilo en lingot)..	90995	90045
Pièce française (20 fr.).	859 10	880
Pièce française (10 fr.).	471	475
Pièce suisse (20 fr.)....	770	749 50
Union latine (20 fr.)....	695	7 0 10
● Pièce tunis. (20 fr.)	661	656
Souverain	817	831
● Souverain Elizabeth II	865	870
● Demi-souverain	438 5	427 10
Pièce de 20 dollars....	4292	3972
— 10 dollars....	2100	1999
— 5 dollars....	940	910
— 50 Pesos.....	3860	3830
● — 20 marks.....	780 10	800
— 10 florins.....	705	715
● — 5 roubles....	43	43

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F.)
4 1/2 % 1973......	12 400	29 013 800
C.N.E. 3 % (1)	5 675	16 944 350
Amax	36 000	14 465 120
Schlumberger	22 825	13 809 325
Elf Aquitaine.....	17 050	11 419 475

(1) Deux séances seulement.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 15 AU 17 JUILLET

Courte mais bonne

REDUITE à trois séances par les fêtes du 14 juillet, mais aussi marquée par de très nombreux départs en vacances, la semaine écoulée s'annonçait tout aussi mortelle à la Bourse de Paris que celle de 1980 à pareille époque. De fait, le marché a bien failli sombrer dans l'ennui engendré par son inactivité. Mais, singulièrement, à la veille du week-end, mû par quelque mystérieux ressort, il s'est subitement redressé, s'offrant même le luxe de grimper allégrement de 2 %, si bien que, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé de 1,8 %, ce qui porte son gain total à un peu plus de 4 % en quinze jours.

Que dire des deux journées de mercredi et de jeudi ? Pas grand-chose sinon qu'elles brillèrent surtout par la maigreur des transactions, avec un creux à moins de 48 millions de francs le 16 juillet, et par une irrégularité des cours manifeste seulement au niveau d'une cinquantaine de valeurs, avec une tendance à l'effritement le premier jour et à la résistance le second.

Dans ces conditions, que pouvait-on espérer de la séance de vendredi, quand les vendeurs se dérobent et les acheteurs s'absentent ? Avant le coup de cloche annonçant le début des cotations publiques, tout le monde sous les colonnes du palais Brongniart penchait pour le statu quo, et, comme pour leur donner raison, Paribas, première valeur cotée, ouvrait en très légère baisse.

Mais son exemple ne fut pas suivi. Une à une, ou presque, toutes les valeurs françaises se mirent à progresser en bon ordre, avec des courants d'échanges accrus, les nationalisables et les autres, et, à la clôture, une majorité d'entre elles affichaient des gains appréciables, y compris Rhône-Poulenc (+ 5,6 %), la vedette revenant à Creusot-Loire (+ 12,8 %), alors que le nombre de « traînards » se réduisait à fort peu de chose (dix à quinze titres au maximum). Bref, la semaine s'achevait sur un score non négligeable.

La Bourse serait-elle devenue masochiste ? La veille au soir, le vote sur la suppression des avantages fiscaux procurés par le régime des donations-partages avait été acquis en première lecture. C'en est donc fini, ou presque, des avantages particuliers de cette procédure, dont l'abrogation préfigure un sérieux tour de vis fiscal, peu favorable au marché boursier. L'aggravation du déficit commercial en juin n'était pas non plus une nouvelle propre à faire sourire la Bourse, survenant surtout après bien d'autres pas plus réjouissantes, dans un environnement de surcroît menaçant à l'extérieur comme à l'intérieur.

Les prévisions pour le second semestre de l'année seraient-elles plus encourageantes ? Que nenni. Bien qu'une reprise de l'économie soit escomptée pour l'automne, tous les pronostics, y compris ceux du ministère des finances, font état d'une dérive plus accentuée de l'inflation, d'un dérapage du commerce extérieur, des difficultés des entreprises asphyxiées par des taux d'intérêts élevés, etc. En d'autres temps, la Bourse aurait accueilli toutes ces informations avec une sérieuse baisse. Pour expliquer son comportement, les professionnels évoquaient en bloc le phénomène d'anticipation, mais aussi, après l'encaissement de nombreux dividendes, l'abondance des capitaux disponibles en quête de placement, les achats de couverture en prévision d'une dévaluation du franc, toujours attendue, et la renaissance d'une certaine forme de spéculation sur les valeurs nationalisables, dans l'espoir d'une indemnisation supérieure aux cours actuels, tombés souvent très bas.

Explications plausibles, mais insuffisantes, pour justifier une hausse d'une telle ampleur. En fait, il ne faut pas chercher bien loin les causes de cette petite poussée de fièvre dont les principaux initiateurs ont été, une fois encore, les grands investisseurs institutionnels, eux aussi en possession de liquidités importantes qu'ils s'efforcent d'investir, moins sous une pression venue d'en haut que poussés par la nécessité de n'en pas trop conserver. Autre paramètre : la réticence de l'offre. Les vendeurs se font rares. L'arme au pied, ils attendent une éclaircie ou une bonne raison de se dessaisir de leurs titres. Dans ces conditions, quelques emplettes suffisent à rendre des couleurs au marché, les rachats du découvert à l'approche de la liquidation générale y contribuant sans doute un peu aussi.

Techniquement, la Bourse est haussière, mais, sentimentalement, elle est baissière : un paradoxe dont les opérateurs, les professionnels, la clientèle et les habitués vont devoir s'accommoder.

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Valse-hésitation

Très indécis sur la conduite à adopter, Wall Street a évolué de droite et de gauche cette semaine, pour finalement s'orienter à la hausse à la veille du week-end, si bien que l'indice des industrielles a légèrement progressé d'un vendredi à l'autre, gagnant 3,33 points à 958,90.

Les taux d'intérêt, toujours eux, sont à l'origine de cette valse-hésitation. Nul autour du « Big Board » ne savait trop que penser de leur évolution. Alors que des signes de détente étaient apparus avec la décision de la South West Bank of Saint-Louis d'abaisser son « prime rate » à 20 %, puis le reflux observé sur les « Federal Funds », M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, a fait clairement savoir que toute désescalade prochaine et rapide était exclue, propos qui contredisait singulièrement une déclaration en sens contraire faite quelques heures plus tôt par M. Weidenbaum, président des conseillers économiques de la Maison Blanche.

La réduction du loyer de l'argent (19 % contre 19,5 %) prêté par certaines banques aux courtiers a finalement favorisé la légère reprise de fin de semaine. Mais elle n'a convaincu personne en raison du nouveau gonflement de la masse monétaire. Les valeurs pétrolières ont été très recherchées en liaison avec l'âpre bataille que se livrent Du Pont, Seagram et Mobil Oil pour la prise de contrôle de Conoco. L'activité hebdomadaire a porté sur 211,29 millions de titres.

	Cours 10 juil.	Cours 17 juil.
Alcoa	28	27 1/4
A.T.T.	55 3/4	55 1/2
Boeing	30 1/8	29 3/4
Chase Man. Bank .	52	52 1/2
Du Pont de Nemours	47 1/4	46
Eastman Kodak ...	73 1/8	72 1/8
Exxon	34 3/8	34 1/4
Ford	22 1/4	22 1/4
General Electric ..	63 3/8	61 7/8
General Foods	31 1/4	31 1/2
General Motors ...	49 1/2	49 5/8
Goodyear	18 7/8	18 3/4
I.B.M.	56 1/4	56 1/8
I.T.T.	29 1/8	28 3/4
Mobil Oil	31 1/4	39 3/4
Pfizer	48	49 1/8
Schlumberger	91 3/8	65 1/4
Texaco	35	35 5/8
U.A.L. Inc.	24 1/8	25 5/8
Union Carbide	57 3/4	59 1/2
U.S. Steel	27 3/8	29 7/8
Westinghouse	29 7/8	30
Xerox Corp.	52	52

TOKYO

Consolidation

	Cours 10 juil.	Cours 17 juil.
Canon	1 690	1 670
Fuji Bank	482	481
Honda Motors	1 140	1 030
Matsushita	1 770	1 840
Mitsubishi Heavy ..	295	294
Sony Corp.	4 900	4 730
Toyota Motors	1 470	1 450

Indices du 17 juillet : Nikkei Dow Jones, 7876,89 (contre 7912,96) ; indice général, 594,97 (contre 592,51).

FRANCFORT

Nouveau repli

De nouvelles ventes bénéficiaires ont, cette semaine encore, affecté la tenue du marché. A leur plus haut niveau depuis dix-huit mois au début juillet, les cours ont de nouveau fléchi de 1,3 %, ce qui porte à près de 3 % leur baisse en l'espace de quinze jours. Les achats étrangers se sont taris et, en liaison avec les nombreux départs en vacances, une assez faible activité a régné.

Indice de la Commerzbank du 17 juillet : 727,8 contre 737,6.

	Cours 10 juil.	Cours 17 juil.
A.E.G.	43,10	39,90
B.A.S.F.	134,40	135
Bayer	128,30	126,50
Commerzbank	137	136,50
Hoechst	127,50	126,30
Mannesmann	155,30	154,20
Siemens	252	247,40
Volkswagen	160,60	158,50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	13 juil.	14 juil.	15 juil.	16 juil.	17 juil.
Terme	—	—	117 580 405	112 430 201	131 346 522
Comptant.					
R. et obl.	—	—	154 628 202	140 351 269	268 008 282
Actions.	—	—	89 806 388	76 601 861	77 102 859
Total	—	—	362 015 995	329 383 331	476 457 663

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

	13 juil.	14 juil.	15 juil.	16 juil.	17 juil.
Franç.	—	—	75,1	75,6	77,2
Étrang.	—	—	136,2	136,7	137,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

	13 juil.	14 juil.	15 juil.	16 juil.	17 juil.
Tendance .	—	—	84,5	84,7	86,3

(base 100, 29 décembre 1961)

	13 juil.	14 juil.	15 juil.	16 juil.	17 juil.
Ind. gén.	—	—	80	80,1	81,4

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Un emprunt-test de Gaz de France

Gaz de France tente actuellement de lever 200 millions de dollars par le truchement d'un discrit eurocrédit d'une durée de dix ans. C'est le premier test concernant la crédibilité de la France en tant qu'emprunteur sur le marché des prêts bancaires internationaux depuis l'accession de M. François Mitterrand à la présidence de la République, la victoire subséquente du parti socialiste au Parlement, l'entrée des ministres communistes au cabinet et l'élaboration du programme gouvernemental. Disons d'emblée que les réactions du relativement petit nombre d'eurobanques approchées à ce jour pour participer à l'opération Gaz de France n'ont apparemment rien à voir avec les choix politique des Français au cours des deux derniers mois.

Si certains établissements bancaires internationaux se montrent réticents vis-à-vis de la proposition de Gaz de France, qui bénéficie de la garantie de la République française, c'est uniquement parce qu'ils estiment que les conditions sont trop basses pour un crédit d'aussi longue durée. La marge qui est offerte aux banques et qui vient s'ajouter au taux du Libor (taux interbancaire offert à Londres pour les dépôts en eurodollars) est de 0,45 % durant les quatre premières années, puis de 0,35 % pendant les quatre suivantes et de 0,25 % pour les deux dernières. Le crédit est également doté d'une commission d'engagement de 0,125 % destinée à rémunérer les banques prêteuses aussi longtemps que les fonds ne seront pas tirés, ainsi qu'au cas où le prêt serait utilisé pour servir de caution à l'émission, par exemple, de papier commercial aux Etats-Unis. C'est le Crédit lyonnais qui présentement essaie de réunir, avec un petit groupe d'eurobanques et sur la base des conditions décrites ci-dessus, les 200 millions de dollars que recherche Gaz de France.

En revanche, on ne peut vraiment qualifier de test l'eurocrédit à huit ans que le Crédit national vient de conclure d'une manière extrêmement satisfaisante. La composante ECU de ce prêt international, libellée pour 200 millions dans la monnaie de la C.E.E. et pour un montant identique en dollars, représentait une première à bien des égards, à laquelle nombre des établissements impliqués dans la transaction se devaient de participer, ne serait-ce que pour se mettre au fait d'une technique originale. Si la portion dollar de l'opération se présente sous forme d'un eurocrédit traditionnel, la partie en ECU est plutôt appelée à garantir l'émission ultérieure de « notes » à très court terme, c'est-à-dire de durée n'excédant pas trois ou six mois. La formule paraît avoir plu puisque, sous l'égide du Crédit lyonnais et de la Caisse des dépôts, dix-huit banques internationales composent le consortium ayant accepté de prêter au Crédit national 200 millions de dollars et 200 millions d'ECU.

Incroyable chassé-croisé d'O.P.A.

C'est cependant la fièvre d'offres publiques d'achat (O.P.A.) qui, à Wall Street, s'est développée autour de Conoco et de certaines autres sociétés d'hydrocarbures qui retient avant tout l'attention de l'euromarché, parce que c'est sur ce dernier que repose le financement de 25 à 30 milliards de dollars d'O.P.A. L'enjeu de la plus grande bataille est actuellement Conoco, dont les réserves totalisent 2 milliards de barils de pétrole, plus 200 millions de mètres cubes de gaz naturel et 14 milliards de tonnes de charbon. Le 25 juin dernier, le groupe canadien Seagram, qui avait levé, à la fin de l'an dernier, en l'espace de moins d'une semaine 3 milliards de dollars sur l'euromarché, décide de lancer une O.P.A. sur 40,7 % du capital social de Conoco à partir d'un prix de 73 dollars par action. Texaco, qui nourrit la même ambition que la distillerie canadienne, renchérit en offrant 85 dollars par action pour la totalité du capital de Conoco et, pour financer son offre, mobilise un eurocrédit de 5,5 milliards de dollars. Tentant de se mettre à la hauteur, Seagram porte, le 12 juillet, son offre à 85 dollars par action, mais pour seulement 51 % du capital de Conoco.

Entre alors en scène un nouveau venu, la puissante société américaine Du Pont, qui propose pour 40 % des actions de Conoco un prix de 87,50 dollars par titre, les 60 % restants devant être acquis en contrepartie de l'échange des 1 600 000 actions Du Pont. Celle-ci, afin de financer l'acquisition des 40 % d'actions de Conoco, demande à un groupe de banques internationales de lui monter un eurocrédit de 3 milliards de dollars. Mais, le 14 juillet, un quatrième larron se manifeste en la personne du groupe Mobil Oil qui, en plus des 2 milliards de dollars qu'il possède déjà en cash, commence à négocier sur l'euromarché un crédit de 3 milliards de dollars afin de disposer de 5 milliards pour absorber Conoco. Pour prévenir la tentative de Mobil, Du Pont décide le lendemain de porter à 95 dollars le prix de chacune des actions Conoco qu'elle entend acquérir. La situation en est là pour l'instant, mais le dernier mot n'est pas dit pour autant. En effet, au moment où Seagram lançait sa première O.P.A. sur Conoco, cette dernière tentait d'absorber Cities Services afin de constituer un groupe trop important pour les ambitions de la société canadienne. Depuis, Cities Services a mobilisé un eurocrédit d'un milliard de dollars afin de résister à toute entreprise pouvant annihiler son indépendance, tandis que Pennzoil a réussi à mettre sur pied un prêt international de 2,5 milliards de dollars, avec le secret désir de mettre la main sur Cities Services. Dans le même temps une autre société, Marathon Oil, a pour sa part mobilisé 5 milliards de dollars par le canal d'un eurocrédit, dans l'espoir d'absorber Pennzoil.

Ces chassés-croisés ont fait hausser quelques sourcils au Congrès. Certains craignent à Washington que, compte tenu de l'énormité des sommes en jeu, le crédit ne se raréfie encore davantage aux Etats-Unis et que ce soient les petites et moyennes entreprises qui en pâtissent. Sur le plan international, on peut également se demander si les quelque 30 milliards de dollars mis à la disposition des entreprises nord-américaines pour réaliser leurs O.P.A., montant qui représente près de 25 % du volume global d'eurocrédits susceptibles d'être levés cette année, ne seront pas en dernier ressort prélevés sur la part de prêts qui auraient pu être attribués à des pays en voie de développement. Même s'il en va autrement, on peut encore s'interroger pour savoir si un prélèvement aussi lourd n'aura pas au moins pour effet de renchérir le coût des eurocrédits pour les débiteurs moins prestigieux que les sociétés américaines concernées.

CHRISTOPHER HUGHES.

Le marché monétaire

Flottement

Un certain flottement était perceptible en fin de semaine sur le marché financier des Etats-Unis, à la veille du sommet d'Ottawa. Les interventions continues de la Réserve fédérale, pour empêcher le loyer de l'argent entre banques (les Federal Funds) de dépasser 20 %, ont laissé espérer un assouplissement de la politique restrictive menée par les autorités monétaires. Quelques signes de fléchissement des taux sont apparus çà et là : plusieurs banques ont réduit d'un demi-point le taux de leurs prêts aux courtiers. Tel est le cas de la Continental Illinois, qui a ramené le sien de 19,50 % à 19 %. La Southwest Bank of Saint-Louis, établissement de second plan, mais connu pour son flair et apprécié comme tel par les spécialistes, a ramené son taux de base de 20 1/2 % à 20 %.

En revanche, le net gonflement de la masse monétaire américaine (4 milliards de dollars de plus pour M 1 A et 7 milliards pour M 1 B) annoncé à la veille du week-end, intervenant après une légère contraction la semaine précédente, risque de jeter un froid. De toute façon, a estimé M. Paul Volcker, président du FED, déposant devant la commission économique du Congrès, dont le président, M. Henry Reuss, dénonçait le caractère « littéralement meurtrier » du niveau actuel des taux, une baisse rapide de ces derniers est exclue. La décrue sera lente, et seulement lorsque des progrès décisifs seront acquis dans la lutte contre l'inflation, ce qui prendra du temps, bien que selon M. Baldridge, secrétaire américain au commerce, le taux de base des banques puisse revenir à 15 % à la fin de l'année.

M. Volcker a confirmé que, à Ottawa, les Etats-Unis ne céderaient pas sur les principes de leur politique, assurant que son pays « ne pouvait pas et ne devait pas » assumer la responsabilité des difficultés que rencontrent les autres pays.

Ailleurs, M. Carl Otto Poehl, président de la Bundesbank, et M. Otto von Lambsdorff, ministre de l'économie de la R.F.A., ont déclaré qu'ils excluaient une désescalade prochaine des taux d'intérêt allemands. A Londres, la rumeur d'un relèvement prochain du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, actuellement fixé à 12 %, circulait en fin de semaine.

En France, mettant à profit le redressement du franc après son accès de faiblesse de la semaine dernière, la Banque de France a poursuivi sa politique de prudente désescalade des taux d'intérêt. Elle a, par deux fois, réduit de 1/4 % son taux d'intervention au jour le jour sur le marché monétaire, ramené ainsi, cette semaine, de 18 3/4 % à 18 1/4 %. Lundi 20 juillet, l'institut d'émission va annoncer les conditions d'une nouvelle adjudication, qui pourrait s'établir à moins de 18 1/4 % (le 8 juillet dernier, on le sait, le taux d'adjudication était revenu de 18 3/4 % à 18 1/4 %). En fait, le niveau des 18 % va être atteint très prochainement (il avait été porté à 20 % le 21 mai et ramené à 19 % le 9 juin). Cela a déjà entraîné un recul de loyer de l'argent sur la place de Paris, revenu à 17 5/8 % - 17 7/8 % à un mois et 17 1/4 % à trois mois).

A vrai dire, de bons esprits se demandent si, à l'heure actuelle, un niveau de taux élevé s'avère toujours indispensable pour soutenir le franc. Ils font valoir que les fameux non-résidents, dont les capitaux sont censés être retenus par une haute rémunération, trouvent beaucoup plus avantageux de se placer sur le marché de l'euro-franc, où les taux sont beaucoup plus élevés, qu'à Paris (21 % à 23 % actuellement). A leurs yeux, la tension actuelle a beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages, notamment pour les entreprises.

Pour beaucoup de patrons de P.M.E., l'échéance du 10 septembre prochain est envisagée avec beaucoup d'inquiétude, tant au point de vue des taux qu'à celui du volume des crédits bancaires, contingentés par un encadrement de plus en plus restrictif. On sait que les « soupapes », prévues en début d'année pour donner un peu « d'air » aux banques, ne jouent plus depuis quelque temps, notamment les emprunts obligataires dits de « désencadrement » et surtout les emprunts en devises par les entreprises devenus très risqués du fait de la hausse du dollar. Dans ces conditions, le « corset » est devenu un véritable « étau » et craque de toute part, ce qui conduirait la Banque de France à prendre, très prochainement, de nouvelles mesures temporaires d'élargissement, après les 0,50 % accordés à fin juin 1981.

Sur le front des obligations, le calme estival s'installe. Sur le marché secondaire en Bourse, les trasactions ont été réduites de moitié (90 à 100 millions de francs par jour contre 200 millions de francs), et les rendements ont, à nouveau, très légèrement fléchi : 16,47 % contre 16,53 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 17,20 % contre 17,25 % pour les emprunts du secteur public et 18,34 % contre 18,25 % pour ceux du secteur privé. Sur le marché primaire, après la Caisse de l'énergie, la semaine dernière, c'est la Caisse nationale des télécommunications qui appelle 2 milliards de francs à douze ans et 17,50 %. Logiquement, les émissions devraient s'interrompre à l'approche de la fin de juillet. Comme l'avait laissé entendre M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, le « grand » emprunt d'Etat n'aura pas été lancé, le Trésor préférant la technique des « petits paquets » pour le compte du secteur public.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Léger repli du dollar - Redressement du franc

Un léger fléchissement du dollar, plus marqué en cours de semaine qu'à la veille du week-end, en redressement du franc français après son accès de faiblesse de la période précédente, et une meilleure orientation sur le marché de l'or, telle ont été les principales indications relevées sur les places mondiales.

Une fois de plus ce sont les oscillations des taux d'intérêts, aux Etats-Unis, qui ont commandé l'évolution du dollar. Pendant une bonne partie de la semaine, l'apparence d'un fléchissement de ces taux, oh bien léger!, a provoqué un certain repli des cours de la monnaie américaine, revenus un moment à 2,41 DM, à Francfort, contre 2,445 DM précédemment, et à 5,73 F, à Paris, contre 5,855 F à la veille du week-end du 14 juillet. Mais, rapidement, le dollar se rétablissait, et, enfin de semaine, il était toujours demandé, à un niveau un peu moins élevé, toutefois, qu'à celui de la fin de la semaine précédente. A New-York, les banquiers voient plutôt des cours de 2,55 DM et 6 F, dans les mois qui viennent, avant un fléchissement inéluctable.

A Tokyo, le dollar s'est montré très ferme, atteignant son plus haut niveau depuis quatorze mois, à près de 232 yens, ce qui a amené la Banque du Japon à intervenir assez massivement pour freiner la baisse de sa monnaie. M. Michio Watanabe, ministre nippon des finances, a annoncé qu'il s'opposera à toute dépréciation supplémentaire du yen, afin d'éviter la hausse du prix des matières premières importées.

En Europe, le franc français s'est nettement redressé au sein du S.M.E. après son accès de faiblesse de la semaine précédente, dû à l'inquiétude des opérateurs devant la perspective d'un chômage de quatre jours à l'occasion de la fête nationale.

Le franc belge a été soumis à une vive pression sur des rumeurs de dévaluation naturellement démenties par la Banque nationale de Belgique et ceci, comme en France, à l'approche du chômage de quatre jours prévu pour la fête nationale. La Banque de Belgique a dû intervenir à nouveau, le montant total de ses interventions étant estimé à 800 millions de dollars environ depuis le début du mois de juin.

A Francfort, M. Otmar Emminger, ancien président de la Bundesbank, a estimé qu'il fallait s'attendre à une dévaluation prochaine du franc français et de la lire italienne, du fait de l'inflation élevée affectant la France et l'Italie.

Sur le marché de l'or, un regain d'intérêt très net s'est manifesté pour le métal, notamment en fin de semaine, en raison des événement du Proche-Orient. Les opérateurs ont noté que le cours de l'once, après être remonté à près de 420 dollars, n'a pas « cassé » le cours de 400 dollars en retombant au milieu de la semaine, et a même rebondi vivement. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	1,8780	10,8313	3,9312	4,5588	74,6505	5,0781	2270,50
	—	1,8930	11,0835	3,9450	4,6283	75,8146	5,1423	2304,72
New-York	1,8780	—	17,3385	47,8927	41,1946	2,5157	36,9822	0,0827
	1,8930	—	17,0794	47,9846	40,8997	2,4968	36,8120	0,08213
Paris	10,8313	5,7675	—	276,22	237,59	14,5094	213,29	4,7704
	11,0835	5,8550	—	280,95	239,46	14,6192	215,53	4,8090
Zurich	3,9212	2,0880	36,2030	—	86,0144	5,2528	77,2189	1,7270
	3,9450	2,0840	35,5935	—	85,2351	5,2034	76,7163	1,7117
Francfort	4,5588	2,4275	42,0893	116,2595	—	6,1069	89,7744	2,0078
	4,6283	2,4450	41,7591	117,3224	—	6,1048	90,0055	2,0082
Bruxelles	74,6505	39,75	6,8920	19,0373	16,3748	—	14,7004	3,2878
	75,8146	40,050	6,8403	19,2178	16,3803	—	14,7452	3,2895
Amsterdam	5,0781	2,7040	46,8845	129,50	111,3983	6,8025	—	2,2365
	5,1423	2,7165	46,3962	130,35	111,1042	6,7827	—	2,2312
Milan	2270,50	1209,06	209,62	579,02	498,04	30,4150	447,11	—
	2304,72	1217,50	207,94	584,21	497,95	30,3995	448,18	—
Tokyo	435,32	231,80	40,1913	111,01	95,4891	5,8314	85,7248	0,1917
	432,17	228,30	38,9923	109,54	93,3742	5,7003	84,8419	0,18751

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 17 juillet, 2,4881 F contre 2,5848 F le vendredi 10 juillet.

Mobil renchérit sur Du Pont pour contrôler CONOCO

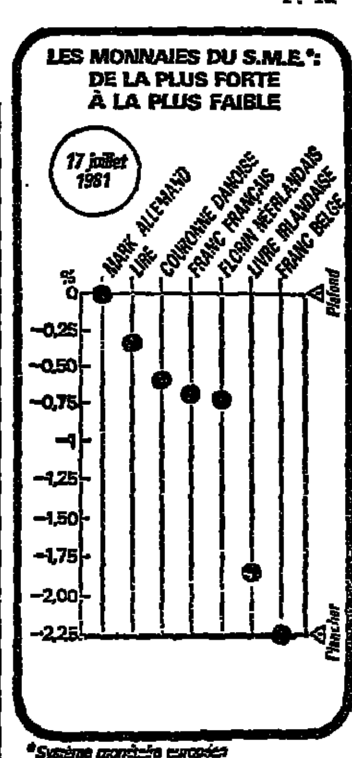
L'entrée en lice attendue de Mobil dans la compétition pour le contrôle de Continental Oil Company (CONOCO), société qui dispose des plus importantes réserves de charbon dans le monde (le Monde du 15 juillet), a relancé, le 17 juillet, une bataille boursière qui agite les milieux économiques américains.

Mobil a offert 7,74 milliards de dollars (plus de 40 milliards de francs) pour la totalité du capital de CONOCO. Du Pont de Nemours avait proposé 7,4 milliards de dollars et SEAGRAM — fabricant de spiritueux canadien — une somme moindre (3,8 milliards de dollars) pour 51 % du capital de CONOCO.

Selon le président de Mobil, M. Warner, « le projet de rachat ne devrait pas rencontrer de difficultés antitrust ». Pourtant, Mobil et CONOCO, si elles fusionnaient, contrôleraient 7,4 % du marché américain des carburants, 15 % du marché du gaz et une part non négligeable du marché du charbon.

Le président de Conoco, M. Bailey, a estimé que l'O.P.A. de Mobil soulevait de graves problèmes antitrust. Malgré le libéralisme affiché par l'administration Reagan, M. Volcker, président du FED, a parlé de « folie contagieuse » à propos de la vague actuelle de concentrations. « Elle soulève, a-t-il dit, des problèmes antitrust, des problèmes quant au soin avec lequel ces projets sont conçus et même des problèmes de prudence bancaire lorsqu'on voit tant d'argent rassemblé en si peu de temps. »

L'inquiétude devant les O.P.A. est telle que la Gulf, par exemple, septième société pétrolière mondiale, vient de décider de racheter 10 % de son propre capital pour éviter toute action extérieure.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Poursuite de la hausse des métaux
Fermeté du café et du cacao

La détérioration de la situation au Proche-Orient et des facteurs fondementaux favorables relatifs à l'état de l'offre et de la demande ont permis aux métaux de confirmer leur mouvement de hausse de la semaine dernière.

D'une manière générale, les marchés commerciaux ont profité des signes d'une détente de l'argent aux Etats-Unis, bien que la décrue des taux d'intérêt demeure aléatoire, comme le soulignent les experts et certains membres de l'administration Reagan.

MÉTAUX. — *L'action entreprise auprès des tribunaux américains visant à arrêter les ventes de métal provenant des stocks stratégiques a suscité un regain d'achats sur l'étain. Le marché a d'autre part bénéficié d'informations faisant état d'une réduction de « plusieurs milliers de tonnes » de la production d'étain concentré de plusieurs pays. Autre point positif : le conseil international a révisé en baisse de 9 000 à 5 000 tonnes son estimation de l'excédent de production pour 1981. En fin de semaine, l'annonce du maintien des cours d'intervention de l'accord international à leurs présents niveaux a alourdi la tendance, ce qui n'a pas empêché le cours au comptant de s'inscrire au-dessus de 7 000 livres sterling pour la première fois depuis le mois d'octobre, à Londres.*

Bonne tenue du cuivre aidée par les troubles sociaux dans les mines de Zambie. Le producteur américain Asarco a augmenté le prix au comptant de son métal rouge électrolytique de 1 cents pour le porter à 84 cents la livre sur le marché intérieur.

Nette progression des cours du zinc qui ont atteint leurs plus hauts niveaux depuis sept ans. On s'attend que les producteurs européens majorent leur prix, qui est de 925 dollars la tonne actuellement. Pour les cinq premiers mois de l'année, la production mondiale de métal (1,35 million de tonnes) par rapport à la période correspondante de 1980. Les cours du plomb ont maintenu de bonnes dispositions.

DENRÉES. — *La ratification par la C.E.E. du nouvel accord international a insufflé une bouffée d'air frais au marché du cacao, dont les cours ont atteint leurs meilleurs niveaux depuis dix-huit mois. Reste à savoir quelle sera la valeur d'un accord auquel ni les Etats-Unis, premier pays consommateur, ni la Côte-d'Ivoire, premier producteur, n'ont adhéré pour le moment. Cette hypothèque n'empêche cependant pas la firme de courtage londonnienne Bousteau Commodities de s'attendre à la poursuite de la hausse des cours à court terme. Bien qu'anticipée, l'augmentation de 46,1 % des broyages des Etats-Unis au second trimestre a été favorablement interprétée par les opérateurs.*

Le café a fait bonne figure, en dépit d'un manque d'intérêt des torréfacteurs et des estimations du ministère de l'agriculture de la Côte-d'Ivoire faisant état d'une récolte de robusta record de 361 000 tonnes environ pour la saison 1980-1981.

Fléchissement des cours du sucre à la suite d'importantes offres brésiliennes. Selon les négociants britanniques S. and W. Berisford, qui se réfèrent aux estimations de la C.E.E., il ne resterait plus que 140 000 tonnes de sucre blanc disponibles dans le Marché commun à l'exportation pour la campagne 1980-1981. Ce chiffre contraste fortement avec les estimations françaises qui font état de 500 000 tonnes.

CÉRÉALES. — *La révision en légère baisse des prévisions du département de l'agriculture américain relatives aux récoltes mondiales n'a pas suffi à enrayer le mouvement de baisse. Les experts d'outre-Atlantique chiffrent désormais à 1,63 milliard de tonnes (niveau record), la production céréalière mondiale pour la campagne 1981-1982 contre 1,56 milliard de tonnes pour la précédente.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 17 juillet

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine dernière.)

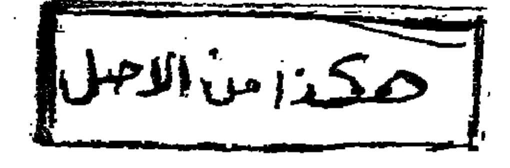
MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne : cuivre (Wirebars), comptant, 910 (894) ; à trois mois, 934,50 (916) ; étain, comptant, 7 065 (6 710) ; à trois mois, 7 100 (6 820) ; plomb, 429 (406) ; zinc, 472 (458) ; aluminium, 637 (616) ; nickel, 3 285 (3 295) ; argent (en pence par once troy), 477 (472). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 76,78 (77,50) ; argent (en dollars par once), 8,88 (9,03) ; platine (en dollars par once), 403,50 (412) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 90,17 (90,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 425-430 (425-430). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 31,01 (28,40).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 76,84 (76,90) ; déc., 77,15 (83,10). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), août, 390 (410) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 230 (230). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, 43 (43).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 59,50-61 (61-63). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 240-241 (252,50-253).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb, sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, sept., 1 890 (1 864) ; déc., 1 991 (1 976) ; sucre, sept., 16,30 (16,80) ; oct., 16,45 (16,87) ; café, sept., 103 (96) ; déc., 96,99 (91,30). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 314 (217,10) ; oct., 214,45 (217,50) ; café, sept., 844 (805) ; nov., 836 (805) ; cacao, sept., 1 090 (1 065) ; déc., 1 111 (1 110). — Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 194 (1 199) ; déc., 1 223 (1 220) ; café, sept., 964 (935) ; nov., 960 (940) ; sucre (en francs par tonne), août, inc. (2 640) ; oct., 2 405 (2 499) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), août, 207,30 (201,60) ; sept., 210,50 (214) ; Londres (en livres par tonne), août, 135 (134,60) ; oct. 137,50 (139,50).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 405 3/4 (413 1/4) ; déc., 435 1/2 (442 1/2) ; maïs, sept., 353 1/2 (356 1/4) ; déc., 362 3/4 (336 3/4). — Indices Moody's, 1 070 (1068,60) ; Reuter, 1 703,40 (1 801,50).



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur décision du garde des sceaux

GUY MAUVILLAIN A ÉTÉ LIBÉRÉ

Guy Mauvillain est sorti, samedi 18 juillet, à 11 h. 45, du centre de détention de Muret (Haute-Garonne). Vendredi 17 juillet, M. Badinter avait décidé une suspension de peine en sa faveur ainsi qu'en la faveur de Roger Knobelspiess et Daniel Debrielle, qui réclament, comme Guy Mauvillain, la révision de leur procès.

A sa sortie de prison, Guy Mauvillain s'est déclaré « très ému » et a précisé que, à son avis, sa libération n'avait « rien de politique », nous indique notre correspondante à Toulouse. Guy Mauvillain a appris qu'il serait libéré à 10 h. 15, alors qu'il s'apprêtait à se rendre au parloir pour y rencontrer sa femme comme chaque samedi.

Agé de soixante et un ans, Guy Mauvillain avait été condamné le 25 novembre 1975 à dix-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Charente-Maritime pour le meurtre à La Rochelle d'une femme de soixante-seize ans, Elise Meilhan. Malgré l'insuffisance des « preuves » rassemblées contre lui, Guy Mauvillain n'a jamais pu faire reconnaître son innocence. Après une première enquête en révision rejetée par la chancellerie, ses avocats, dont Me Badinter, étaient revenus à la charge en février dernier. M. Peyrefitte avait, à la suite de cette démarche, ordonné un supplément d'enquête.

Nommé garde des sceaux, Me Badinter a décidé de procéder à un réexamen des cas Mauvillain, Debrielle et Knobelspiess (*le Monde* du 18 juillet). Vendredi 17 juillet, la commission de révision s'est réunie à la chancellerie. *A la suite de l'avis — non public* et qui ne lie pas le garde des sceaux — de cette commission, M. Badinter a décidé de saisir la Cour de cassation, seule habilitée à annuler les condamnations prononcées. Le ministre de la justice a, dans le même temps, suspendu la peine des trois condamnés. Seul Guy Mauvillain a bénéficié d'une mise en liberté. Roger Knobelspiess et Daniel Debrielle restent détenus pour d'autres affaires. *Le premier a été condamné pour* évasion et vols qualifiés et le second pour tentative d'évasion et prise d'otages.

● *Manifestation d'agriculteurs dans le Gard.* — Quelque deux cents agriculteurs des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, réunis à Arles à l'appel des principales organisations syndicales pour protester contre la chute des cours des fruist et légumes, due aux importations non communautaires selon eux, ont manifesté dans la nuit du 17 au 18 juillet sur la route d'Arles à Nîmes. Ils ont ainsi vidé puis brûlé plusieurs camions qui transportaient des marchandises en provenance d'Espagne sur l'autoroute A 9, avant de lever le barrage installé à un péage.

Les manifestants demandent que priorité soit donnée aux produits français ou en provenance de la Communauté européenne.

SELON L'HEBDOMADAIRE « CAMBIO 16 »

Des militaires liés à des personnalités franquistes préparaient le renversement de la monarchie espagnole

De notre correspondant

Madrid. — Prendre d'assaut le palais royal et obliger le souverain à démissionner puis à s'exiler : *tel était l'objectif de* l'opération détectée par la police et qui avait motivé l'arrestation les 23 et 24 juin de treize *personnes (quatre militaires et neuf* civils). C'est ce qu'affirme la revue *Cambio 16*, qui a publié le vendredi 17 juillet un récit détaillé des plans des putschistes, apparemment basé sur les informations confidentielles dont dispose la police. Ces révélations ont lieu deux jours après que la justice a relâché les quatre dernières personnes encore détenues pour cette affaire, le commandant Sanz de Ynestrillas et trois civils.

Selon *Cambio 16*, l'action devait commencer le 24 juin, à 19 heures. Une bombe devait éclater lors d'une grande réunion de nationalistes catalans dans un stade de Barcelone (à laquelle assistèrent quelque cinquante *mille personnes). Profitant de la* confusion, les putschistes comptaient prendre d'assaut le palais royal où le roi présidait ce jour-là une réception pour son anniversaire. Les principaux chefs des armées, les membres du gouvernement, le corps diplomatique, étaient présents.

Les assaillants devaient, toujours selon *Cambio 16*, « *obliger le roi à abdiquer puis à quitter le pays ou, s'il n'acceptait pas, le contraindre par la force, y compris le cas échéant en mettant fin à ses jours* ». Le plan terroriste prévoyait une série d'attentats contre des lieux publics (aéroports, cinémas, etc.), voire l'élimination de personnalités de gauche.

Parmi les organisateurs du putsch figurent notamment, selon la revue, les colonels Ricardo Garchitorena et Antonio Sucre, les commandants Sanz de Ynestrillas et Jesus Campos, ainsi que plusieurs civils. *Cambio 16* cite, également, le nom de plusieurs *anciens ministres de Franco* qui auraient servi d'intermédiaires entre les putschistes et certaines personnalités des milieux d'affaires parmi lesquelles, MM. Federico Silva Munoz et José Utrera Molina. Le principal « cerveau » de l'opération serait, cependant, M. José Antonio Giron qui fut, pendant seize ans, le ministre du travail de Franco et préside, aujourd'hui, la Confédération nationale des anciens *combattants, propriétaire du quotidien El Alcazar*. Parmi les hommes d'affaires impliqués figure, encore, M. Luis Olarra, un des plus importants industriels du Pays basque, qui fut, jusqu'en 1978, vice-président de la C.E.O.E., le syndicat patronal espagnol.

Aucune réaction *officielle* n'a encore été enregistrée après ces révélations. Implicitement désavoués par la décision de la justice de libérer « *faute de preuves suffisantes* » toutes les personnes impliquées dans cette affaire, certains membres de la police auraient-ils décidé de contre-attaquer en organisant des « fuites » montrant l'ampleur de l'opération ?

THIERRY MALINIAK.

● *Trois personnes* ont été blessées à Madrid dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 juillet dans un attentat à l'explosif, près d'une place où se déroulait une fête populaire.

DÉCIDÉE A FERMER SON USINE D'AMSTERDAM

La direction de Ford se voit opposer le droit néerlandais

De notre correspondant

Amsterdam. — *Les mille* trois cents salariés de l'usine Ford-Amsterdam, décidés à faire l'impossible pour sauvegarder leur emploi, sont engagés dans une lutte juridique avec la direction, qui pense que l'entreprise n'a plus d'avenir et doit fermer. L'affaire est un important précédent dans la législation *régissant les rapports* entre personnel et patrons d'une entreprise en difficulté.

En avril, Ford-Amsterdam, installé dans la capitale néerlandaise depuis 1933, annonça que les pertes pour l'année seraient de l'ordre de *cinquante millions de florins*, et que la seule solution était de fermer l'entreprise. Les employés de l'usine — où sont assemblés des camions *et des camionnettes Transit* — occupèrent les lieux, arguant, avec le soutien de tous les syndicats, que la direction n'avait pas suffisamment étudié les possibilités de survie de l'entreprise (1).

Le personnel, dont les effectifs ont déjà été *réduits* de quelque quatre cents personnes en moins d'une année, accepta, quelques jours plus tard, de lever le blocus *après que la direction eut consenti* à examiner des propositions syndicales en vue de sauvegarder l'industrie de l'automobile à Amsterdam. *Les entretiens n'aboutirent cependant pas* et, à la fin juin, la direction décida que l'entreprise fermerait, comme prévu, le 30 septembre. Les employés occupèrent à nouveau l'entreprise. La direction engagea une action en référé contre les syndicats soutenant le personnel et le conseil de l'entreprise afin que l'occupation soit arrêtée.

La surprise fut grande lorsque le tribunal d'Amsterdam estima, dans son jugement du 7 juillet, que la direction devait tenir compte du résultat d'une enquête de la *chambre d'entreprises de la cour de* justice d'Amsterdam, mise en place pour juger les conflits industriels, avant de prendre une décision sur *l'avenir de l'entreprise*. Le personnel qui, par le même jugement, avait reçu l'injonction d'évacuer l'usine et de continuer la production, se proclama, à ce stade, vainqueur d'une lutte qui avait pris une ampleur nationale.

Pour un certain temps du moins, Ford-Amsterdam parut sauvé, la fin de l'enquête de la chambre d'entreprises, chargée d'étudier les dossiers patronaux et syndicaux, n'étant attendue que pour le mois d'octobre. Cependant, cette semaine, l'affaire Ford a connu un nouveau rebondissement quand la direction annonça qu'elle se pourvoirait en cassation contre le jugement du procès en référé, affirmant qu'aucun plan de sauvetage ne serait en mesure d'assurer la poursuite des *activités de l'usine*.

Reste à savoir si la bataille judiciaire aboutira à la sauvegarde des mille trois cents emplois. La direction *a souligné qu'elle* n'accepterait pas qu'une instance judiciaire lui donne l'ordre de continuer la production avec pour seul motif d'éviter le chômage...

RENÉ TER STEEGE.

(1) A cette époque, le Syndicat néerlandais F.N.U. avait même conclu un accord avec les syndicats belge, britannique et ouest-allemand qui décidaient de refuser tout transfert d'activité.

Le groupe Rothschild envisage de séparer ses activités bancaires et industrielles

Le groupe Rothschild, dirigé par les barons Guy, Elie et Alain (*à ne pas confondre* avec leur cousin, le baron Edmond, de la Compagnie financière), étudie la possibilité de séparer ses activités bancaires et industrielles, autrefois distinctes, et réunies au début 1979 en faisant absorber le holding Compagnie du Nord par la banque Rothschild. Une telle opération, destinée à renforcer les fonds propres de ladite banque et à préparer une restructuration des participations, avait eu pour effet de réunir au sein de la banque Rothschild, désormais cotée en Bourse, l'ensemble des intérêts du groupe, notamment, dans le secteur minier, le contrôle d'Imétal (la société Le Nickel, en commun avec Elf-Aquitaine) et celui de Penarroya (plomb et zinc) : dans le tourisme, la *compagnie le P.L.M. et le SFTT*, dans l'immobilier, le transport maritime (SAGA), sans oublier l'agro-alimentaire : Entrepôts et gares frigorifiques, Plen et Glasson (abattage et préparation de la viande, le pétrole (Francarep) et la construction (Quillery), ni, naturellement, les activités proprement bancaires, pivot du groupe.

La nationalisation des banques risque de *faire passer tous ces intérêts sous le contrôle* de l'Etat, bien que le secteur industriel du groupe ne soit pas nommément visé. M. David de Rothschild envisage donc de faire absorber la Banque *Rothschild* par sa filiale, la Discount Bank, qui reprendrait le nom de sa maison-mère et exercerait les seules activités bancaires, les secteurs industriel et financier étant séparés et regroupés au sein d'un holding distinct. *Aucune décision n'a encore été prise*, et de toute façon, l'autorisation des pouvoirs publics, notamment celle du ministre des finances et de la Banque de France sont nécessaires.

Le syndicat C.F.D.T. des établissements concernés, averti par M. David de Rothschild, s'est *ému, redoutant des suppressions* d'emplois, et réclame la nomination, par le ministre des finances, d'un administrateur provisoire pour qu'il puisse geler l'opération en cours. Il souhaite pouvoir exposer aux pouvoirs publics les solutions à apporter pour sauvegarder l'emploi et « *restituer à l'Etat une banque fiable* ». — F. R.

NOUVELLES BRÈVES

● « *Libération » déménage.* — *Libé* quitte la rue de Lorraine (19e), où le quotidien était installé depuis 1973, après un bref séjour dans les locaux de l'agence de presse Libération, rue de Bretagne, lors de sa création. A partir du dimanche 19 juillet, le journal prendra ses quartiers *dans le dix-huitième arrondissement*. « *Il s'agit d'un événement normal dans le cadre de l'expansion du journal*, indique-t-on à *Libé*. *Ce déménagement était prévu depuis deux ans.* » Le quotidien, qui emploie cent quarante personnes, dont environ soixante-dix journalistes, enregistre une vente moyenne de soixante mille exemplaires par jour contre quarante mille en 1980.

* « Libération », 9, rue Christiani, 75883 Paris Cedex 18. T. 262-34-34. Sandwich Tél. : 262-17-17.

● *Quarante-trois morts dans un hôtel américain.* — Les pompiers de Kansas City (Missouri), ont retiré quarante-trois corps des décombres des deux passerelles du grand hall de l'hôtel Hyatt Regency, qui se sont effondrées, vendredi 17 juillet. *Une catastrophe plus grande a été évitée par* miracle, car environ mille cinq cents personnes se trouvaient dans une salle du *palace pour* une soirée de danse. — (*A.F.P.*)

La conférence de New-York demande le « retrait du Cambodge de toutes les forces étrangères »

De notre envoyé spécial

Nations unies. — *Ce sont finalement quatre-vingt-dix membres de l'ONU, dont soixante-dix-neuf participants et onze observateurs, qui étaient présents à la conférence internationale sur le Cambodge qui s'est tenue à New-York du 13 au 17 juillet. Soit sept de moins que ceux qui avaient adopté la résolution 35-6 sur le Cambodge demandant la convocation d'une telle réunion.*

Les participants ont adopté une déclaration et une résolution. La première, après avoir réaffirmé les principes du droit international violés par l'intervention vietnamienne au Cambodge, a proposé un règlement politique dont les points principaux sont les suivants : « *cessez-le-feu conclu par toutes les parties au conflit* » et « *retrait de toutes les forces étrangères dans les plus brefs délais possibles, avec supervision et vérification par une force de maintien de la paix : un groupe d'observateurs de l'ONU* » ; « *arrangements appropriés* » pour empêcher que les « *factions armées* » ne perturbent les élections, n'intimident les électeurs ou ne respectent pas le résultat du scrutin ; maintien de l'ordre avant la formation d'un nouveau gouvernement.

En échange, pour l'acceptation de ce texte, rédigé à la suite d'âpres discussions avec les Chinois, l'ASEAN a offert au Vietnam des garanties des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour sa sécurité et pour que « *le Cambodge ne constitue pas une menace pour d'autres Etats* ». Ils ont aussi proposé qu'une fois le *conflit réglé, soit examiné « un programme d'assistance au Cambodge visant à assurer son relèvement économique et le développement économique et social de tous les Etats de la région »*, donc du Vietnam.

La conférence n'est pas close, elle est seulement ajournée. La résolution adoptée a créé un comité spécial chargé, entre les réunions de *la conférence, d'« entreprendre des missions, le cas échéant (...), pour parvenir à un règlement politique d'ensemble du conflit »*. Dirigé par le président de la conférence, le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Pahr, il comprend aussi le Japon, la Malaisie, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan, Sri-Lanka et la Thaïlande ; d'autres pays pourront y être adjoints.

Rien de concret ne pouvait bien entendu sortir d'un tel débat, étant donnée l'intransigeance d'un Vietnam qui ne conçoit la négociation que comme une reconnaissance sans conditions du régime par lui mis en place à Phnom-Penh. Mais cette *réunion d'une vaste majorité des* membres de l'ONU a montré au Vietnam que la communauté internationale se refusait toujours à accepter le fait accompli.

L'intransigeance des Chinois a failli faire échouer la conférence. La médiation de la France, chargée d'élaborer un texte qui, tout en *n'utilisant pas le mot de « désarmement »* des Khmers rouges, visait en fait le même objectif, a permis un déblocage favorable aux thèses de l'ASEAN. Mais jamais le fossé séparant les intérêts de la Chine de ceux de l'ASEAN n'avait paru si profond.

Que va-t-il se passer maintenant ? En dépit des rodomontades des Khmers rouges, leur victoire sur le *terrain n'est guère probable* et personne ne la souhaite. L'union des résistants Khmers est toujours aussi lointaine. L'intransigeance des Vietnamiens *conduit graduellement* à une internationalisation du conflit, à l'entrée en lice des trois grandes puissances, menaçant la paix et la stabilité de la région. Le soutien soviétique au Vietnam, les pressions américaines avant la conférence, et chinoises durant cette dernière, en sont l'illustration.

Désormais l'instrument pour un compromis est apparu. Il semble le moins mauvais moyen — hors *le* diktat — pour prendre en considération le sort de millions de Cambodgiens. Qui plus est, ses instigateurs se disent prêts à attendre, et à discuter pendant des mois, voire des années. A vouloir tout gagner, *le Vietnam ne risque-t-il pas de se* trouver un jour mis en face d'un règlement global entre Américains et Soviétiques ?

En marge de la conférence — qui aura été surtout marquée par l'activité débordante d'une Chine intraitable *et par un effacement* des Etats-Unis qui a beaucoup surpris — ont eu lieu les trois premières réunions des trois factions présentes *à New-York, les Khmers rouges* et les partisans de M. Son Sann et du prince Sihanouk. Organisées sous la présence des principaux dirigeants, elles ont montré que si ces parties demeuraient d'accord sur l'objectif commun d'un front uni, sa *création* demeurait toujours aussi lointaine. Cette indécision ne fait guère l'affaire des pays de l'ASEAN, qui souhaitaient sa formation rapide, *et ils ne l'ont pas caché.*

PATRICE DE BEER.

LA CRUE DU YANGTZE SERAIT LA PLUS IMPORTANTE DEPUIS LE DÉBUT DU SIÈCLE

(De notre correspondant)

Pékin. — L'armée a été engagée dans des opérations de secours dans le Sichuan à la suite des graves inondations qui affectent cette province (*le Monde* du 17 juillet). La presse n'a pas fait état pour le moment du nombre des victime. Selon des responsables de la ville de Chengdu, plusieurs centaines de morts auraient déjà été dénombrés. Certains avancent même le chiffre de deux à trois mille morts et de dizaines de milliers de sans-abri.

Selon Chine nouvelle, la crue du Yangtze menace quelque vingt-cinq districts de la province. Elle serait la plus importante depuis le début du siècle. Dans certains endroits le niveau des eaux du fleuve, grossi de plusieurs de ses affluents, s'est élevé de 5 mètres en quelques jours. A Chongqing, le record de crue, qui datait de 1905, a été dépassé vendredi de 20 centimètres. Plusieurs localités à l'est de Chengdu ont été submergées.

Ces inondations pourraient avoir des conséquences désastreuses sur la production céréalière déjà en baisse *l'an dernier*. Des travaux menés à la hâte ont permis de surélever les digues.

LA MALADIE DE JEAN-PAUL II EST EN « RÉGRESSION SIGNIFICATIVE »

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — La maladie virale de Jean-Paul II est entrée dans une phase de « *régression significative* », selon le vingt-quatrième bulletin de santé publié, ce samedi matin 18 juillet, par ses médecins.

« *Depuis plusieurs jours la fièvre a disparu, les conditions générales sont nettement meilleures et permettent au pape de vaquer pendant plusieurs heures de la journée aux occupations que réclame son ministère* », précise le bulletin de santé signé des neuf médecins traitants.

Les intentions du ministre du budget

M. FABIUS SE DÉCLARE FAVORABLE AU « 1 % CULTUREL »

M. Laurent Fabius, ministre délégué chargé du budget, qui a parlé du « collectif budgétaire », vendredi 17 juillet, au journal d'Antenne 2-Midi, a été interrogé par Raymond Devos, invité d'Annie Fratellini, sur la part que devrait prendre la culture dans les prochains budgets. « Pour le budget 82, a répondu M. Fabius, je souhaiterais personnellement qu'il y ait un effort important fait pour la culture, et je souhaiterais que, dans un délai rapide, l'on puisse passer à ce qui n'a jamais été réalisé sous le septennat précédent, c'est-à-dire 1 % du budget national.

Sous forme orale ou symbolique, la culture semble bénéficier d'une conjoncture inhabituelle. A plusieurs reprises le chef de l'Etat, M. François Mitterrand, a fait preuve de l'intérêt qu'il porte à cet aspect de la vie de la nation. Récemment, par exemple, en se rendant à Avignon à l'occasion du Festival. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, qui procédait vendredi à l'installation de la *commission de concertation et de* réflexion sur l'audiovisuel, a, pour sa part, très largement insisté sur l'importance qu'il souhaitait voir accorder aux problèmes culturels à la télévision, à la création notamment, et en particulier au cinéma. Ainsi se trouve rétabli, à l'intérieur de cette commission, l'équilibre entre ce qui relève du ministère de la culture et ce qui dépend du ministère de la communication.

Les propos de M. Laurent Fabius au journal d'Antenne 2-Midi si prudents soient-ils, peuvent laisser espérer à M. Jack Lang, *ministre de la culture*, moins de désillusions qu'à ses prédécesseurs. Aux gens de culture, aux créateurs, aux gardiens et découvreurs de patrimoine, elle donne de grands espoirs : l'espoir de sortir d'une situation souvent miséreuse, ou même absurde dans certains domaines. Si les vœux du ministre du budget ne restent pas lettre morte lors du vote de l'Assemblée nationale, le rituel « 1 % » tant de fois réclamé, et que Jean Vilar — auquel M. Mitterrand rendait hommage à Avignon — demandait avec force, ne perdrait pas, en devenant réalité, sa qualité de symbole.

Il prendrait la valeur d'un exemple pour les régions, les villes, les *entreprises qui se défaussaient* assez naturellement de cette carte, puisque l'Etat lui-même la prenait pour chose secondaire. Quant au gouvernement en place, il y trouverait son compte, ne serait-ce qu'en prestige.

« *Dans un délai rapide* », a dit M. Fabius. Il est vrai qu'à temporiser pour ce qui est d'abord nécessité, le gouvernement laisserait aussitôt place à un doute cruel sur l'authenticité de ses convictions culturelles. Le septennat précédent, qu'a évoqué le ministre du budget, avait, à ses débuts, *manifesté d'aussi* belles intentions. — F. E.

M. CHEYSSON VISITERA HUIT PAYS AVANT LA FIN D'AOUT

M. Claude Cheysson, qui quitte Paris ce samedi pour le sommet d'Ottawa et se trouvait vendredi à Bruxelles pour *faire* ses adieux au roi Baudoin après avoir passé huit ans comme commissaire européen dans la capitale belge, a un programme de voyage chargé pour les six semaines à venir.

Un peu plus d'une semaine après son retour d'Ottawa, le ministre des relations extérieures se rendra au Mexique, notamment pour participer, le 1er août, à une réunion préparatoire du sommet Nord-Sud de Cancun, prévu pour octobre.

De là, il commencera une tournée en Amérique centrale qui le mènera, à partir du 3 août, au Costa-Rica, au Nicaragua et au Honduras. Toujours au mois d'août, il fera ensuite deux visites officielles au Maroc et en Algérie, complétant ainsi sa tournée des capitales du Maghreb (il s'était rendu en Tunisie les 5 et 6 juillet). Enfin, dans la dernière partie du mois, il se rendra en Inde, *comme il avait été annoncé* précédemment.

Rappelons que M. Cheysson participera en septembre à l'ouverture des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU et qu'il aura ainsi l'occasion de rencontrer pour la première fois son collègue soviétique, M. Gromyko.

Le numéro du « Monde » daté du 18 juillet 1981 a été tiré à 580 251 exemplaires.

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11343 – NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 19 JUILLET 1981

Le Monde

DIMANCHE



La villa de Piccolo

par Vincenzo Consolo

Les écrivains ont avec les lieux des relations particulières. Le souvenir des regards d'enfance et des errances, le choc des espaces, laissent des traces intenses dans les corps et les œuvres. Nous avons demandé à douze écrivains étrangers d'évoquer une rencontre avec un paysage. Après le Turc Nedim Gursel, le poète haïtien René Depestre, la Suédoise Birgitta Trotzig et le Péruvien Alfredo Bryce Echenique, voici l'Italien Vincenzo Consolo.

« LAISSANT *planer son regard, il pouvait dominer librement, sauf dans de rares intervalles, quasiment du Timeto au Fitalia, la partie la plus belle de la campagne entourant Naso, et dire : « C'est à moi »*, écrit un érudit local à propos d'un jeune baron du XVIII[e] siècle, ancêtre de Lucio Piccolo di Calanovella, le poète. Et entre le Timeto et le Fitalia, dans la partie la plus belle de la campagne autour de Naso, il y avait, appartenant aux Piccolo, Capo d'Orlando, le village de son territoire, sur la côte tyrrhénienne de la Sicile. Capo-d'Orlando posé sur une plaine de citronniers compacts... sur un tapis vert sombre piqueté de fruits d'or, de blanches étoiles parfumées, les *zagare* (1), et que surmontent des palmiers élancés, au feuillage retombant comme des cascades de fontaine monumentale, des cyprès alignés contre le vent.

En dessous, invisibles, les misérables maisons de grès friable et de chaux des paysans : ils mangeaient debout, les paysans, pendant la pause, dans l'avoine et le sainfoin des conques au pied des plantes, ils mangeaient du pain avec de l'huile, du pain avec des anchois, du pain avec du citron. Une plaine à l'étroit entre les collines où se serrent les oliviers gris argent et la mer. En face, sur la ligne de l'horizon, les îles Eoliennes. Les jours où le sirocco ou le vent du nord-est dissipe le voile de brume, on aperçoit les citernes arabes et les colonnes blanches des pergolas devant les maisons de Lipari et de Salina, le phare de Vulcano.

Le pays s'étend doucement sous le promontoire – le Cap, cône parfait à pic sur la mer, amas de grès friable où croît tout un maquis de figuiers de Barbarie, de lentisques, d'acanthes, de persil sauvage, d'euphorbes, de câpriers. Au sommet, les ruines d'un château et un sanctuaire de la Madone des pêcheurs encombré d'ancres, de gouvernails, d'ex-voto de caïques, boutres et voiliers dans la tempête.

C'est au preux Roland (Orlando) que le promontoire doit son nom, le plus « furieux » parmi le chevalier de Charlemagne ayant, au dire de certains récits, abordé en ces lieux, de retour d'un voyage en Palestine. Passé le Cap, il y a la calanque de San-Gregorio, avec son village de pêcheurs. Des sables et des eaux surgissent alentour des écueils funestes, monstrueux. La nuit, les pirates barbaresques débarquaient là, pour donner l'assaut au bourg et au château, piller les biens et enlever les jouvencelles.

Terreur au rivage : la furie du rapt empoigne
parmi les cris le jupon pour drapeau
et le corsaire à l'œil de porcelaine noire,
à la barbe serpentine :
le cimeterre crisse contre l'arme paysanne...,

raillait Piccolo.

Ici habitait la Genoveffa, vieille sorcière qui coupait en deux, avec un couteau blanc, la trombe filant sur la mer, et chassait le mauvais œil par des fumigations à base de brins de laurier, de bruyère et de romarin.

Jadis, avant les Grecs, se dressait la cité d'Agartino, une de ces villes de la côte qui, avec leurs noms qui commencent par A (Abacena, Alunzio, Apollonia, Alesa...) font penser aux débuts, aux origines de la civilisation. Ici se croisent et se confondent encore le mythe et l'histoire, la nature et la civilisation, la poésie et la réalité, les symboles et les métaphores, la vie et la mort. Jadis, on ensevelissait les hommes dans de grosses jarres en terre cuite, recroquevillés en position de fœtus, comme à l'intérieur de l'utérus maternel.

Serment

Sur une éminence qui domine la plaine de Capo-d'Orlando, au lieu-dit Vina (une veine d'eau ou une veine poétique ?), avec Cefalù et Tindari aux deux extrémités de l'horizon, était bâtie la villa des barons Piccolo di Calanovella. En 1930, ils étaient revenus sur leurs terres. Le père avait filé avec une danseuse à San-Remo. Son épouse, une princesse Tasca Filangieri di Cuto', sœur de la mère de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, blessée dans son orgueil, avait dit adieu à la vie mondaine de Palerme, sur laquelle régnait alors la famille Florio, aux étés dans le château de Santa-Maria-Belice (la Donnafugata du *Guépard*). Elle se retira avec ses trois enfants, Casimiro, Lucio et Giovanna, dans cet exil volontaire, s'imposant et leur imposant une existence d'une austérité monacale.

Après la disparition de la mère, les deux frères et la sœur, comme s'ils obéissaient à un pacte secret, à un serment, continuèrent à mener jusqu'à leur propre mort cette même vie de célibat et de solitude. Dans la splendide villa blanche, aux pilastres ocre, entourée de palmiers et de mûriers, de pins, de glycines, de bougainvillées, remplie de meubles, de tapisseries, de porcelaines anciennes, ils vivaient loin du monde, détachés de toute préoccupation matérielle (trois régisseurs pensaient à l'administration de leurs immenses terres, le chauffeur, la cuisinière, les femmes de chambre à celle de la maison). Pour seules fréquentations, ils n'avaient que quelques parents ou amis qui, de temps en temps, venaient de la capitale leur rendre visite.

Le plus assidu était Tomasi di Lampedusa qui y faisait de longs séjours. C'est ici qu'il avait conçu et écrit la plus grande partie de son roman : le nom de Salina donné à Don Fabrizio est, sans aucun doute, emprunté à la grande île que, chaque matin, il voyait apparaître, à l'horizon en face, d'un bleu céleste et translucide, dès qu'il regardait par la fenêtre donnant sur le jardin-terrasse rempli de plantes exotiques, de nénuphars flottant dans les bassins.

Secrètes passions

Les deux frères et la sœur, dans leur retraite commune, cultivaient, chacun pour soi, de secrètes passions. Casimiro, l'aîné, pratiquait l'occultisme, la photographie et la peinture. Il dormait le jour et veillait la nuit, dans l'attente de ses « ombres », esprits d'hommes et d'animaux qui, à ce qu'il disait, venaient lui faire visite. Il installait, à travers la maison, sous les tables, les divans, des jattes pleines d'eau, parce que les « ombres », dans leur effort pour se matérialiser, souffraient intensément de la soif et avaient besoin de boire aussitôt. Il peignait à l'aquarelle des fées, des gnomes, des elfes, il photographiait des fleurs, des insectes, des petites paysannes et des petits paysans.

La baronne Jeanne avait la passion des fleurs, expérimentant greffes et inséminations hors du commun. Elle cultivait les hortensias, les iris, les orchidées. Mais elle était surtout orgueilleuse d'être arrivée à faire prendre, ici, sur *sa* terre, une plante tropicale, la puya, qui donnait une fleur bleue comme la porcelaine, une fleur mallarméenne.

Lucio, le troisième, avait la passion de la littérature, de la poésie. Comme Kafka, il était la Littérature. D'une culture très vaste, il avait vraiment lu tous les livres. Dès sa jeunesse, il avait écrit, écrit et détruit, en proie à l'insatisfaction et à l'autocritique la plus dure et la plus féroce. Et ce jusqu'au jour où il entreprit de composer les *Canti barocchi*, dans un état d'incandescence intérieure, dans une sorte de raptus, décidant en même temps de s'exposer, de publier : à cinquante-deux ans, en 1954.

Avec une humilité pleine d'orgueil, il fit imprimer à compte d'auteur un tout petit livre intitulé *Nove liriche* (Neuf poèmes), chez un imprimeur local et il l'envoya à Eugenio Montale. Montale resta fasciné et présenta le livre à San-Pelligrino-Terme, lors d'une rencontre de poètes. Mondadori, l'éditeur milanais, imprima aussitôt dans sa prestigieuse collection du « *Specchio* », le recueil complet sous le titre *Gioco a nascondere e canti barocchi* (jeu de cache-cache et chants baroques).

Le lyrisme très pur de cette œuvre où venait se fondre toute l'expérience poétique européenne récente ou lointaine avait quelque chose de singulier, d'inédit pour le panorama poétique italien. Il y a dans cette poésie la nature douce et panique, mystérieuse, concrète, mais changeante, de la campagne de Capo-d'Orlando. Et aussi les églises baroques, les oratoires, les vieux couvents et les « *âmes à la mesure de ces lieux* » de la Palerme de l'enfance-adolescence de Piccolo. Les saisons passées, les trépassés reviennent : amoureuse évocation, nocturne procession, anxieux désir, poignante dérive de la mémoire.



Leçon de poésie

Cet homme, ce poète étonnant, je l'ai connu dès mon enfance. Dans mon pays, qui ne se trouve qu'à quelques kilomètres de Capo-d'Orlando, je le voyais souvent dans sa voiture, une Lancia-Lambda noire et imposante que conduisait un chauffeur. Il m'intriguait cet homme distant, à l'air absent, grand et maigre, avec une silhouette de personnage du Greco, les yeux ronds et exorbités, les cheveux à frange sur son front. Un jour (je fréquentais déjà l'université), je me suis retrouvé à côté de lui dans la boutique de l'imprimeur-relieur de mon pays chez lequel il avait fait imprimer ses *Nove liriche*. Nous nous sommes mis à parler de littérature, de poésie, d'histoire, de légendes locales. A la fin, il m'invita à aller le trouver dans sa villa.

Pendant plus de dix ans, je m'y suis rendu régulièrement, deux ou trois fois par semaine. Piccolo était devenu un maître dont j'étais l'élève. Cette conversation, qui durait tout l'après-midi, jusqu'au moment où, le crépuscule se pressant derrière les persiennes, l'obscurité envahissait la pièce, se réduisait à un simple monologue : leçon de poésie, vers déclamés, citations, traits ironiques souvent féroces contre les pense-petit, la surdité des critiques, leur superficialité. Il s'en prenait principalement à ceux qui, après le succès tapageur du roman de Tomasi di Lampedusa, le rattachaient au « genre Guépard », lui dont l'antécédance était si manifeste, lui si personnel et si pur poète.

(Lire la suite page VII.)



DANIEL CAMBOIS

(1) De l'arabe *Zahr*, qui veut dire fleur.

Parti pris

Publicité

Un de nos fidèles lecteurs devenu — en outre — un fidèle auditeur de la radio s'étonne — le mot est faible — de certains thèmes de la publicité qu'il entend. Ainsi, écrit-il en substance, comment telle firme peut-elle affirmer qu'on peut tout emporter sans payer ? « J'imagine avec chagrin, *dit-il,* l'effet d'une telle publicité sur le cerveau de jeunes qui n'ont rien (ni meubles ni argent) et qui rêvent... » *Et il ajoute :* « Sur le plan de l'éducation, le premier prix revient à une réclame d'une boisson : « Plus besoin de parler... »

La publicité se présente comme un mode d'information. Elle l'est évidemment. Un mode d'information comme les autres ? Les grands de la publicité l'affirment sans insister... sur l'insistance même du message qu'ils diffusent.



JEAN-PIERRE GAUZÈRE.

Les médias auraient mauvaise grâce à faire la petite bouche. Non seulement parce que certains vivent totalement de la publicité, que d'autres en survivent, très légitimement, mais parce que souvent ils utilisent, pour capter l'attention des lecteurs, des auditeurs et des téléspectateurs, des techniques assez peu différentes pour emporter la conviction.

Mais s'il existe des lois — et des règles — pour régir la publicité, si des organismes spécialisés la contrôlent et la surveillent, si des associations de consommateurs en considèrent le contenu d'un œil sourcilleux — ce dont les publicitaires se réjouissent généralement : leur crédibilité est leur force principale, — cet indispensable appareil ne remplacera jamais l'esprit critique de chacun.

Dans ces deux cas cités, il n'y a ni mensonge, ni terme choquant, ni concurrence abusive. Il y a autre chose : l'utilisation d'un rêve impossible pour l'une, l'idée d'une vie sans rapports humains pour l'autre. Il est permis, sur ce dernier point, de préférer la publicité apposée il y a quelques années par une marque de bière dans le métro de Montréal : à côté d'un vaste miroir, la phrase : « On est six millions et on ne se parle pas... »

JEAN PLANCHAIS.

Mayumba

L'article de M. *J.-Hubert* M'Boukou *(le Monde Dimanche* du 7 juin) sur la conquête de Mayumba par les « troupes » gaullistes » m'a fort intéressé pour deux raisons : en premier lieu, tout ce qui touche au Gabon et, en particulier, à la partie sud-ouest de cet Etat me va droit au cœur ; en second lieu, le récit plein d'humour de M. M'Boukou appelle, outre quelques précisions et rectifications, un complément d'information qui, s'il avait été connu de l'auteur, n'aurait pas manqué d'être souligné par lui, car, comme on le lira ci-dessous, le sel qui se dégage de la prise de Mayumba par *huit* hommes bourrés de culot, à défaut de moyens que détenaient leurs adversaires vichystes beaucoup plus nombreux, ce sel, je ne *doute pas qu'il aurait su* l'utiliser pour corser son récit.

Voici donc l'épisode héroï-comique de la prise effective de Mayumba par le commandant des Forces françaises libres, Parant, accompagné de trois gradés et de quatre tirailleurs le 17 septembre 1940 vers midi.

En rade de Mayumba, stationnaient le cargo *Cap-des-Palmes*, chargé de troupes *envoyées par* Vichy depuis Libreville et le sous-marin Poncelet (Cdt de Saussine). De Saussine et d'autres officiers déjeunaient chez l'administrateur Poyedemenge quand se montrèrent à la porte et aux fenêtres de la résidence le commandant Parant et cinq de ses sept acolytes se présentant à tour de rôle pour impressionner et faire croire à l'investissement de la résidence par une troupe nombreuse.

Ces six braves sommèrent Poyedemenge et ses convives de se rendre, puis d'embarquer sur le cargo et le sous-marin qui devaient lever l'ancre immédiatement, ce qui fut obtenu sans difficulté sauf pour les glorieux assaillants qui durent, eux, faire de très gros efforts pour ne pas rire du bon tour joué à beaucoup plus forts et nombreux qu'eux.

D'où venaient donc ces huit at*taquants ? Du ciel, sans doute ?* Mais oui. Partis de Pointe-Noire, ils avaient atterri sur le terrain d'aviation situé à 3 kilomètres du poste sans avoir été vus, ni par les deux bateaux, ni par les troupes vichystes débarquées du cargo et stationnées dans la cour du poste, ni par l'adjudant Bosset, responsable du poste officiel de radio situé sur un piton à quelques centaines de mètres de la résidence. Aussitôt débarqués, ces huit hommes avaient pris la route du poste.

Premier arrêt à la radio où l'adjudant Bosset fut maîtrisé sans peine et la radio resta muette sous la garde d'un des hommes du comman*dant* Parant.

Les sept autres filèrent au poste. Dans la cour, ils aperçurent quelques dizaines de tirailleurs au repos, les armes déposées en faisceaux.

Que peuvent (et que doivent) faire des tirailleurs français, disciplinés comme il se doit, quand arrivent d'autres militaires français conduits par un commandant ? *Se mettre* au garde-à-vous et attendre les ordres. C'est effectivement ce qu'ils firent, un des hommes du commandant Parant restant sur *place* pendant que les autres se dirigeaient vers la résidence...

ADRIEN CHALEIL,
administrateur en chef des affaires d'outre-mer en retraite.

[Il est à noter que le commandant Bertrand de Saussine ne s'est pas « rendu », mais a réussi à regagner le *Poncelet*, à bord duquel, après un engagement, il disparut volontairement. Les adversaires eux-mêmes ont salué sa mort. — N.D.L.R.]

Handsworth

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt l'article de M. Pierre Birnbaum sur « la Loi et l'Ordre » en Grande-Bretagne *(le Monde Dimanche* du 14 juin 1981). Bien que cet article présente une analyse aussi pénétrante qu'utile, il nous semble qu'elle tende à insister, avant tout, sur un seul aspect de la stratégie policière britannique actuelle. En effet, M. Birnbaum met l'accent sur l'action répressive de la police, tout particulièrement *en ce qui concerne* le « Special Patrol Group » de la police londonienne. Laissant de côté le fait que le S.P.G. ne comporte que quelques centaines de policiers — tandis qu'il y a, en France, des milliers de C.R.S., — la police britannique a pris un certain nombre d'initiatives destinées à accroître le contact et la collaboration avec la communauté.

Un exemple notable d'une de ces initiatives se situe à Handsworth, un des quartiers de la cité de Birmingham où les problèmes de criminalité et de désordre, d'intégration des immigrants (Antillais et Asiatiques), de chômage et de tension dus aux problèmes de logement, se trouvent entremêlés et se confrontent dans le rude contexte du délabrement urbain.

Il y a tout juste quatre ans, nous y avons fait une étude (John Brown : *Shades of Grey*, Cranfield Institute, 1977). Le niveau de la criminalité y était élevé. La population s'inquiétait tout particulièrement des vols à l'arraché et autres genres de vols commis pour la plupart par de jeunes Antillais et qui créaient une atmosphère de peur et d'insécurité. L'ordre public se trouvait menacé par des manifestations, des affrontements et par la violence, le plus souvent stimulée par des intérêts extrémistes. Quant aux relations entre la police et la communauté, elles y *étaient souvent marquées par* la tension et la méfiance.

Ayant de nouveau visité Handsworth en 1979, nous y avons trouvé des indices de changement. Il y avait eu une diminution sensible des vols à l'arraché et autres, et on pouvait constater qu'il y avait plus de gens qui se promenaient dans les rues de jour et de nuit. Les désordres, ou les *menaces de désordres*, dus aux manifestations ou aux cortèges revendicatifs étaient également en déclin, et l'on pouvait noter des signes *confirmant* la confiance et la coopération croissantes entre la police et la communauté.

La participation de cette communauté permet actuellement à la police de Handsworth d'agir avec plus d'assurance et avec un plus grand appui de la part de la population. La police peut ainsi exploiter plus effectivement la *coopération et les ressources* de la communauté dans le but de contenir la criminalité et le désordre.

JOHN BROWN et JEAN JAMMES
Cranfield Institute of Technology
Cranfield-Bedford (Angleterre).

Italie

La lecture des articles consacrés à la France vue de l'Italie, signés par des noms prestigieux de la culture italienne (*le Monde Dimanche*, 31 mai 1981), fait apparaître à l'évidence que, pour les Italiens, la France, au cours des âges et aujourd'hui encore, est restée la « mère des arts, des armes et des lois » — image flatteuse dont les Français peuvent se réjouir, et qui va renforcer encore notre chauvinisme.

Indirectement, à travers ces mêmes articles, transparaît ce qu'il faut bien appeler le complexe italien : prompts à louer leur « grande cousine » la *France, les Italiens ne le sont pas* moins à s'accuser de tous les défauts. C'est là une différence fondamentale entre nos tempéraments : le Français regarde volontiers la paille dans l'œil du voisin, l'Italien aime à *se* regarder dans *son* miroir, non pour s'admirer mais pour se blâmer.

L'image du miroir est de Pirandello et sert à définir l'humo*risme de son théâtre. De l'humo*risme de Pirandello à la comédie italienne du cinéma italien contemporain, la filiation nous semble évidente : plus l'Italien se regarde vivre et plus il se trouve *de défauts, pour en rire* (ou en pleurer).

Pirandello mettait en question l'homme en général, d'où la portée universelle de son théâtre. La comédie italienne du cinéma contemporain met l'accent sur les travers italiens, d'où sa portée peut-être plus limitée : seuls les connaisseurs sont réellement passionnés par ce cinéma, et seule *une élite* intellectuelle y perçoit une dimension plus universelle.

Entre Pirandello et le cinéma contemporain, entre le procès fait à l'homme et le procès de la société d'aujourd'hui, il y a eu la longue parenthèse fasciste : pendant vingt ans, la dictature mussolinienne a laissé croire au peuple italien qu'il était supérieur parce qu'héritier de la Rome antique qu'on se mit à singer sans vergogne : le réveil n'en a été que plus rude. Aujourd'hui, la démocratie italienne est majeure et vaccinée. *Au point de verser dans* l'autre extrême : rien de ce qui se fait en Italie ne mérite louange, toute louange nationale est aussitôt taxée de nationalisme et suspecte de fascisme.

Ainsi s'expliquent, à nos yeux, *les efforts si timides* du gouvernement italien pour défendre et promouvoir, en dehors de ses frontières, la culture et la langue italiennes. L'Etat italien semble avoir déclaré forfait : d'où la disparité entre l'enseignement de l'italien en France, presque marginal, et l'enseignement du français en Italie. Disparité qui accroît les distances entre les deux nations, entre les deux « cousines ». Malgré le recul actuel du français en Italie au profit de l'anglais utilitaire, tous les Italiens cultivés ont appris ou apprennent notre langue. En France, c'est le contraire qui se produit : le gratin de la société française, les classes dirigeantes ignorent totalement la langue italienne. Pas un homme politique français en voyage officiel en Italie ne se hasarderait à parler italien, et les journalistes de la radio ou de la télévision, quand il ne s'agit pas de correspondants permanents, sont incapables d'aligner deux mots sans multiplier les bourdes. Il n'est pas étonnant, dès lors, que la distance entre la France et l'Italie augmente, ce que déplore M. Umberto Eco.

Nous pensons qu'il n'est que temps de pallier ce déséquilibre patent, en encourageant l'étude de l'italien dans nos lycées et collèges.

J.-L. BRANCHEREAU,
professeur agrégé d'italien (Nice).

Rectificatif. — L'animateur du comité représentant la France à la première réunion du Congrès juif mondial était *Robert Bollack* et non Bollag, comme nous l'avons imprimé par erreur dans l'interview de Nahum Goldmann *(le Monde Dimanche* du 5 juillet).

VOUS et MOI

A ta santé

Dear Fred,

Enfin, les conseils promis pour ta future installation : comment vivre heureux avec la médecine française.

Oublie (mais pas tout à fait) Molière. Aux saignées et aux gros clystères on a substitué les effets guère moins fatigants de la paperasserie. Tout être humain qui se trouve sur le sol britannique est *ipso facto* assuré. Sous Mrs. That*cher, on essaie de renvoyer chez lui* l'étranger pingre qui aurait apporté ses vieilles maladies dans l'espoir de les faire traiter gratuitement, *mais il peut allégrement se casser* la jambe, couver une grippe ou piquer un infarctus sans bourse déliée ni imprimé à remplir. On ne paie ni médecin ni hôpital, et les médicaments, n'importe lesquels, chers ou bon marché, se paient au prix unique forfaitaire. Pour profiter d'une intéressante maladie avec complications fructueuses, le seul document, c'est l'ordonnance.

Pour l'amateur de formulaires, c'est triste comme un dimanche de pluie à Manchester.

Ici, dès ton installation définitive, deviens « assuré volontaire ». Après acceptation de ton dossier, tu enverras ta cotisation tous les trois mois au bureau A. Puis tu pourras consulter n'importe quel médecin. C'est plus agréable qu'en Angleterre, où divorcer de « son » médecin n'est pas facile, à moins de changer de résidence. Surprise ! Tu lui donneras de l'argent ! Pas très distingué, cela, mais il l'acceptera sans broncher. Qui plus est, il sera content de te voir. Son homologue anglais est payé parce qu'on est sur sa liste — moins on est malade, plus il est content. Le médecin français te soigne avec enthousiasme. Tu passeras moins de temps *dans la salle d'attente et* plus de temps à te faire examiner, car ici il y a davantage de médecins, presque tous avec Mercedes *et yacht.*

Le médecin gratifié, il te donnera un formulaire et une ordonnance. Tu paieras la pharmacienne (que *d'argent en circulation !), qui t'ai*dera à décoller soigneusement sur chaque paquet un mini-formulaire pour le recoller sur le maxi. Gardant ordonnance et formulaire dans ta main fiévreuse, tu rentreras, tu rempliras ce dernier et l'enverras au bureau, avant de te *mettre au lit.*

Mais non pas au bureau A ! Ce serait trop simple. C'est au bureau B, qui n'a aucun contact avec le bureau A sauf par ton truchement. C'est pourquoi au bout de deux mois le bureau B te renverra tes papiers, te demandant de les lui re-renvoyer avec une attestation de la part du bureau A que tu as bien versé la cotisation pour le trimestre précédent. Encore un ou deux mois, et les trois quarts de ta mise originale arriveront chez toi — ce qui est généreux, car le quart perdu ne pourrait jamais couvrir les frais administratifs de ces opérations.

Si tu donnes quelques cours d'anglais parlé dans le cadre de l'admirable formation continue, on fera des déductions, dont certaines relèvent de l'assurance maladie-maternité. On n'a pas à payer deux *fois, mais, si tu m'as bien suivi,* tu ne seras pas surpris si ces déductions ne vont ni au bureau A ni au bureau B, mais au bureau C. Ce ne *sera que l'affaire d'un trimestre,* et de l'acheminement par tes soins de quelques bouts de papier entre les bureaux B et C, pour effectuer la réduction d'une prochaine cotisation. Et si un journal publie un de tes papiers, le bureau D entre dans la danse. Passionnant, mais il faut être en bonne forme.

Quant aux médecins, il y en a deux sortes. A Saint-Fulcran, nous avons celui de l'Alfa-Roméo et celui de la R5. Celui-là donne de belles ordonnances — 400 F ! On n'aurait jamais su leur valeur, sous le système anglais. Et puis on est remboursé 300 F ! La bonne affaire... Ses patients, gavés de ces attentions, meurent heureux à l'âge de soixante-dix ans, après de belles interventions effectuées avec tout le brio et tout le suspense que peuvent fournir l'art et la science.

L'autre, lui, ne semble guère se fier à la médecine. Son ordonnance n'est souvent que de quelques aspirines — pas la peine de décoller une vignette. Il recommande des remèdes bêtes : tisane, repos, marche. Ses clients meurent à quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans, pan ! comme cela, sans formalité, ne bénéficiant même pas d'une autopsie remboursable. Ce n'est évidemment pas un grand médecin ; on le consulte parce qu'on l'aime.

Pour le reste, peu de différence avec l'Angleterre. Le médecin anglais connaît mieux l'ulcère du duodénum, le Français les maladies du foie, ce qui n'est que juste. Ah si ! — mais je ne saurais pas t'expliquer, même en la chaste langue latine, ce qu'il faut faire avec les suppositoires, quasiment inconnus outre-Manche (ni pourquoi tu dois apporter ton thermomètre anglais — tu ne devineras jamais ce que font les Français avec le leur). L'Anglais, stoïque, avale toutes sortes de médicaments horribles. Le Français évite souvent le chemin de l'estomac, étant *plutôt* gourmet... On me dit que cette différence de mœurs et de sensibilité serait due aux traditions catholiques et protestantes. Je n'y vois pas le rapport, mais ne suis pas théologien, et je n'aime pas penser au sort funeste d'Arius l'hérésiarque (1).

A ta santé !

JOHN HARRIS.

(1) Voir, si on en a le courage, *l'Histoire des Francs*, de Grégoire de Tours, *livre II, ch.* 22.

Actuelles

Aurons-nous un reste d'été ?

« Cet affreux temps ne contribue pas peu à m'accabler. Nous aussi nous faisons du feu tous les jours.

» L'été a été bien triste en effet jusqu'à présent. [...] Quoi qu'on en ait dit, je ne crois pas que les récoltes soient perdues et s'il n'y a pas de misère pour cet hiver, qu'importe un peu plus ou moins de soleil aujourd'hui ?

» Nous n'avons pas plus de beau temps que vous. Nous faisons du feu nuit et jour et nous nous promenons en sabots entre deux ondées...

» Enfin, aujourd'hui, le soleil luit. Mais aurons-nous un reste d'été ? Le vent d'ouest s'obstine à nous dire que non.

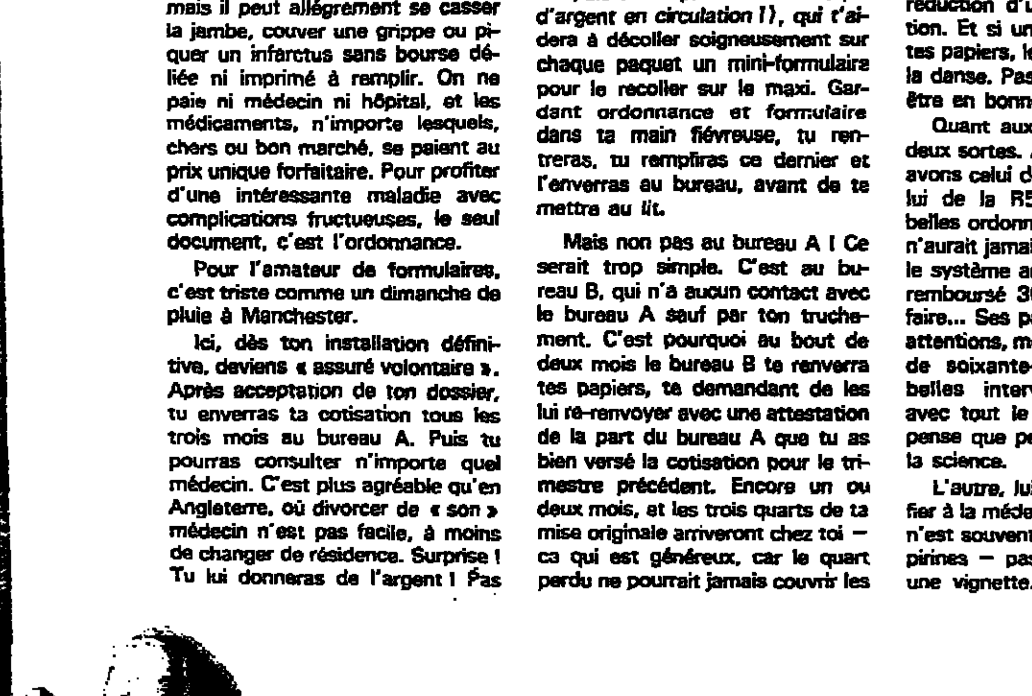
» Jamais l'herbe n'a été si belle que depuis ces grandes pluies. Nos foins rentrés à peine (et à grande peine !), les prés sont déjà remplis d'herbe nouvelle, et jamais je n'ai vu d'aussi beaux tapis verts. Quand le soleil brille, la campagne est magnifique. C'est assez pour consoler les rêveurs comme moi des tristes semaines passées au coin du feu. Mais les cultivateurs plus positifs n'en prennent pas si aisément leur parti. »

∴

Ah, l'« été pourri » de 1843 ! Du début de juin à la fin de juillet, à Nohant, George Sand n'a cessé de s'en plaindre, et de tâcher de s'en consoler, comme en témoignent ces extraits de lettres à divers correspondants.

JEAN GUICHARD-MEILI.







CLAUDE LAPOINTE

Conversations

Y a-t-il un héros dans la salle ?

Qu'est-ce qu'un héros en 1981 ? Entre Robin des Bois, Jean-Paul II, Superman et Jeanne d'Arc, les cœurs balancent et les têtes tournent.

ALEXANDRE WICKHAM

UNE petite agence de publicité dans le neuvième arrondissement de Paris, avec, comme il se doit, sièges design, spots encastrés, murs blancs crépis, poutres apparentes et tables en verre fumé. Un peu partout, posters et brochures retracent les grands moments passés ensemble. Dans la salle de réunion, Jean-Pierre, le patron, – puisqu'il en faut bien un ! – la quarantaine, costume à carreaux et foulard non assorti, Josiane, son assistante, Pierre, chef de fabrication, autour de quarante ans, la calvitie débutante et le regard rêveur, et René, concepteur-rédacteur, cinquante ans, le verbe facile, le ton gouailleur et l'air facétieux.

René *(perplexe)*. – Alors, qu'est-ce qu'un héros ? C'est quelqu'un qui sort du commun.

Josiane. – Je me demande si être un héros ce n'est pas plutôt vivre tous les jours.

René. – Oui, c'est exactement ce que j'avais derrière la tête. L'héroïsme, c'est le quotidien.

Pierre. – Moi, un héros, je vois pas ce que c'est. Autrefois, peut-être Robin des Bois, mais, aujourd'hui, je ne vois vraiment pas... Peut-être un grand champion.

René *(avec sérieux)*. – D'abord, Robin des Bois, c'est peut-être simplement un brigand qui a mieux réussi que les autres. Et puis, il faut distinguer entre héros et champion, c'est différent. Un héros, c'est quelqu'un qui se transcende, qui se sublime dans des conditions extrêmement difficiles. Je crois qu'on ne peut pas dissocier la notion de héros de celle d'idéal. Il me semble...

Pierre *(sans grande conviction)*. – Oui...

René. – Peut-être que la vraie question, c'est : est-ce que notre époque ne manque pas d'idéal ?

Josiane. – Mais est-ce que c'est vraiment le problème ?

René. – Oui, justement, Pierre parlait de Robin des Bois avec des connotations littéraires : la chevalerie, le Graal, etc.

Pierre. – En fait, tu es un utopiste; puisque tu ne réaliseras jamais ton idéal à cent pour cent.

L'aventure

René. – Mais le problème, c'est de se rapprocher de son idéal, qu'on ne réalise jamais complètement. Finalement, l'héroïsme, c'est de l'utopie appliquée.

Jean-Pierre. – Oh ! Le héros, c'est un fou, un inconscient. De toute façon, on n'est jamais héros que par obligation.

René. – Oui, j'imagine que, pendant la guerre, par exemple en 14-18, un mec qui devient un héros guerrier, c'est par obligation, par instinct... par hasard.

Pierre. – C'est vrai. Quand j'étais en Algérie, en face des Arabes, je risquais d'être un héros.

René *(l'interrompant)*. – Ah, non ! C'est en ne tirant pas que tu pouvais l'être.

Josiane. – Ça dépend des gens.

René. – Oui, finalement, on peut être héros aussi bien en tirant qu'en ne tirant pas. Mais, quelquefois, il faut plus de courage pour ne pas tirer.

Josiane *(pensive)*. – Avant, le héros, c'était l'aventure.

Pierre. – Mais l'héroïsme n'est pas forcément guerrier. Regarde le choix de voter pour Mitterrand.

René. – Non. L'héroïsme n'est pas là. Un acte passager, sans risque comme un vote secret dans un urinoir... *(Rires.)*

René *(changeant de ton)*. – Ce qui s'est passé, c'est que le héros est une idée moins littéraire, moins dramatique qu'autrefois. Et puis, de toute façon, un vrai héros, c'est un héros mort.

Josiane *(timidement)*. – Et Che Guevara, c'était pas un héros ?

René *(jovial)*. – Là, je manque d'information pour l'affirmer. Je ne sais pas, un type de héros, c'est Lawrence d'Arabie par exemple.

Pierre *(surpris)*. – Pourquoi ?

René *(pris de court)*. – Parce que... euh, c'est lié à une destinée exceptionnelle. *(Un temps, se reprenant ensuite)*. Mais est-ce que c'est suffisant une destinée exceptionnelle ? Tiens, je prends Gauguin par exemple, qu'on peut considérer artistiquement comme un héros parce qu'il avait du génie. Il aurait pas eu du génie, ç'aurait été un triste salaud. Donc c'est très subjectif.

Josiane. – Et est-ce qu'on ne trouve pas des héros dans l'actualité ?

René *(content de lui)*. – Et si ! Le pape, est-ce qu'il ne vient pas de se prendre trois balles dans le ventre ?

Pierre *(indigné)*. – Ah, non ! Ce sont les risques du métier ! C'est comme un flic, il se trouve là au moment où...

Josiane. – Où la balle passe !

René *(péremptoire)*. – Non, on ne peut pas affirmer qu'un type est un héros parce qu'il a pris une balle dans la peau.

Pierre. – Alors pour les gens, vous croyez que le pape est un héros aujourd'hui ?

René *(catégorique)*. – Non, c'est un martyr. C'est différent.

Josiane. – Mais qu'est-ce qu'un martyr ?

René *(content de sa formule)*. – Un martyr, c'est un demi-héros mort... *(Rires.)*

Sainte Bernadette

Pierre. – Moi, je pense qu'un martyr, c'est plutôt quelqu'un comme Bobby Sands.

René *(gravement)*. – Tout à fait : c'est quelqu'un qui est prêt à donner sa vie pour un idéal... Même si on peut ne pas être d'accord avec cet idéal. L'héroïsme, c'est la démarche qui consiste à se dépasser soi-même.

(Mouvements de protestation dans l'assistance.)

René. – Eh ! Oh ! Les mecs. Vous voyez comme on s'économise tous !

Pierre. – Mais pas du tout...

René *(poursuivant son idée)*. – Mais si, on s'économise, dans tous les domaines... *(Rires.)* Bon, on va essayer de raisonner autrement. Quelle serait l'antithèse de l'héroïsme ? La passivité et la facilité.

Pierre. – Tiens, est-ce qu'un marginal, ce n'est pas un héros ?

René *(agressif)*. – Moi, je suis désolé, mais je ne connais pas de marginaux. Un marginal, ça n'existe pas.

Pierre. – Ça me paraît pas évident.

Josiane. – Mais des héros, il y en a des tas dans des domaines différents. S.A.S., Walesa...

Jean-Pierre *(indigné)*. – Ah, non ! Là, je ne peux pas suivre, j'aurais envie de faire de la provocation. S.A.S. et Walesa, c'est absurde de les comparer.

Pierre *(rêveur)*. – Moi, quand j'étais gosse et que je voyais passer une locomotive à vapeur, je m'imaginais à la place du conducteur. Et pour moi, ce type, c'était un héros.

René *(sarcastique)*. – Mais le héros, est-ce que ça n'était pas plutôt la locomotive ?

Pierre. – Oui, peut-être... C'est comme pour Robin des Bois, le héros c'était le cheval !

Josiane. – Non, mais sérieusement, j'ai l'impression que les héros sont moins romantiques qu'autrefois. Ils sont plus durs, plus violents. Et puis ils durent moins longtemps. Pour mes enfants par exemple, Superman ne représente déjà plus rien, et pourtant ça n'est quand même pas si vieux...

René *(avec une fausse gravité)*. – Moi, quand j'avais dix ans, mon héros c'était sainte Bernadette...

Josiane *(avec un sourire provocant)*. – Et si c'était parce que les gens font plus l'amour qu'ils ont moins besoin de héros ?

René. – Hé, quelquefois, faire l'amour, c'est héroïque !

Josiane. – Il y a toute cette imagerie du héros, il est très beau, il n'a jamais d'argent mais il vit facilement, sans états d'âme...

René *(enchaînant)*. – Oui, de toute façon, il a tout ce qu'il veut, c'est un séducteur.

Pierre *(sortant de sa méditation)*. – Je me demande s'il n'y a pas aussi des époques héroïques...Tiens, par exemple, entrer dans l'agence de Jean-Pierre à une époque difficile, c'était peut-être héroïque !

Jean-Pierre *(protestant pour la forme)*. – Mais non, mais non, il fallait probablement du courage, de la ténacité...

René. – Oui, mais quand même pas de l'héroïsme. Un acte héroïque, je ne sais pas, moi, ce que ça pourrait être *(il s'interrompt une seconde puis, avec solennité)*... tiens, aller dans un endroit où la main de l'homme n'a pas posé le pied.

Josiane. – On a beaucoup parlé de héros mais pas d'héroïne...

René *(déchaîné)*. – Eh bien, parlons-en ! Jeanne d'Arc, par exemple, c'est la pucelle d'Orléans dans toute l'imagerie scolaire. Rien ne me dit, à moi, qu'elle ne s'est pas fait toute la soldatesque locale !

Josiane. – Jeanne d'Arc, c'est quand même un peu usé. L'héroïne, aujourd'hui, c'est la pub qui la fabrique.

René. – Oui, la fille qui montre ses dents blanches à la télé, c'est une héroïne pour tous ceux qui veulent lui ressembler. Nous fabriquons des héros, on est même payés pour ça. Nous créons des personnages auxquels nous prêtons toutes les qualités, et les gens commencent à leur ressembler.

Josiane. – Nous sommes toutes des Mères Denis ! ■

PSY

« Mords le coussin et pense à ta maman ! »

Dépassés, Freud et son divan. Dans les nouvelles psychothérapies de groupe (bioénergie, massage, etc.), on n'hésite plus à crier et à pleurer. Avec ou sans « gourou ».

DANIEL SCHNEIDER

OBSERVEZ vos mollets : sont-ils coupés en deux ? Certainement, l'arrivée de votre petit frère — ou petite sœur — vous a obligé à grandir plus vite. Avez-vous déjà remarqué cet anneau qui vous enserre l'abdomen, au-dessus du nombril ? C'est lui, depuis l'enfance, qui bloque là vos émotions, au fond du ventre, méfiez-vous, une véritable réserve de dynamite s'y est sans doute accumulée. Pas convaincu ? Voici plus flagrant : souvenez-vous, après une grande colère ou une grande joie, comme votre dos rond s'est soudain redressé, conquérant. Ou, à l'inverse, après cette longue maladie de votre mère, comme vos cheveux, d'un coup, ont blanchi !

Dépassé, le grand-père Sigmund (Freud), pour qui les traumatismes de notre enfance s'inscrivaient dans un inconscient mental, livré à l'exploration sur un confortable divan. Entrée en scène de Sa Majesté le Corps, lui aussi témoin et terrain des moments forts de notre vie. Wilhelm Reich a découvert comment ce geôlier emprisonne toutes nos émotions dans une cuirasse, non plus intellectuelle, mais bien physique, qu'il faut donc faire craquer. Ses disciples, venus de Californie, essaiment aujourd'hui en Europe et concurrencent de plus en plus rudement les psychanalystes freudiens.

Le voyage au pays de ces « nouveaux thérapeutes », comment mieux l'entreprendre qu'en s'y jetant soi-même, pour une incursion d'un week-end au fond de son ego. Car cela ne dure qu'un week-end, cinq jours maximum. Terminées les décennies d'analyse. On craque le samedi, on décharge le dimanche, prêt à réattaquer le lundi matin. L'époque veut de l'efficace. Et en groupe, bien sûr.

Comment choisir ? Telle thérapeute « *associe la bioénergie et la « Gestalt » à la danse primitive* », tel autre promet « *présence stimulante et joie rayonnante* », celui-ci confesse, modeste, qu'« *il suffit de coïncider avec soi-même* ». Ou pourquoi pas cet exhaustif, qui propose à la fois « *Gestalt, rencontre, bioénergie, analyse transactionnelle* » ? Toute la palette pour 520 F, va pour l'exhaustif. Un coup de fil, un rendez-vous dans un café, et c'est parti. Il s'appelle Igor.

On se retrouve donc un samedi, dans une grande pièce blanche en région parisienne, dans ses bagages un duvet, une brosse à dents et quelques vagues angoisses. Observer autour de soi la panoplie attendue — mouchoirs sèche-larmes en papier, cuvettes à vomissures, et surtout coussins, pyramides de coussins — ne rassure qu'à moitié.

La règle du jeu est pourtant d'une simplicité qui frise la monotonie. Chacun son tour, on se trouve plongé dans une situation douloureuse. Jean-Luc, par exemple, est maintenu au sol par trois participants figurant sa mère, et tente de se dégager pour aller vers la vie — symbolisée par trois autres participants qui l'appellent tendrement : « *Jean-Luc, Jean-Luc.* » Pascal, le timide, est empêché de parler par deux complices, et forcé à crier pour se faire entendre. L'animateur caresse Lucile, qui a avoué sa terreur d'être touchée. Hurlements, larmes. Au suivant. Deux jours durant. Les mouchoirs défilent, les coussins dégustent.

Primordiaux, les coussins. « *Tout est autorisé*, annonce Igor au début, *sauf ce qui pourrait mettre en danger votre sécurité physique, ou celle d'un autre.* » « *Je te hais, salope, je te hais* », hurlera Lucien, tout au long d'un week-end, à l'animatrice, figurant sa sœur. Et de cribler de coups de poing... le matelas.

Deux groupes se distinguent très vite : habitués et nouveaux venus. Très « famille », les premiers. Bande de copains qui apportent une tarte ou du miel de la maison de campagne. Certains connaissent mieux que les animateurs la place des filtres à café. Blasés de l'Œdipe, défricheurs méthodiques du plus rebelle souvenir d'enfance, s'étonnant quand, par extraordinaire, Igor change l'ordre immuable des exercices. Et paniquant les autres, les blancs-becs. « *Je crois que je n'ai rien à faire ici* », murmure Véronique, affolée, en voyant Lucien aux prises avec son matelas. « *C'est toujours comme ça la première fois* », la console un habitué.

Fantasmes en éprouvette

N'empêche : les moments forts du week-end seront offerts par les novices. Véronique, timide chronique, tendrement bercée par le groupe et finalement heureuse d'avoir résisté aux mille tentations de départ prématuré. Ou Eliane, restée les yeux secs deux jours, éclatant en sanglots une demi-heure avant la fin à l'évocation de son père mort il y a un an.

Et tous, le dimanche soir, de reprendre leur peau de pères *tranquilles, de mères de famille*. Pas de ceux qui traînent leur solitude le long des caniveaux. Non, on devine les plantes vertes, le four à micro-ondes, les enfants au lycée. Une thérapie pour « normaux ». Vous et moi. Qu'est-ce qui pousse ce cadre supérieur, ces enseignants, cette assistante sociale, à venir, un week-end par mois, mettre leurs fantasmes en éprouvette, leurs terreurs sous le scalpel, étaler tout cet amas d'inavouable pudiquement dissimulé au-dehors ?

Simple week-end sympa, défouloir avec certitude de ne pas être jugé, ou authentique volonté de progresser ? Si l'efficacité se mesure à la pinte de larmes versées, ces week-ends sont efficaces. Mais « *le patient doué comprend vite que le meilleur moyen de ne rien trahir est d'extérioriser beaucoup* », affirme, perfide, le psychanalyste Roger Gentis (1). *Comment évaluer ?* « *D'abord, on a l'impression de progresser*, explique Raoul, vieil habitué des groupes. *Et puis on s'aperçoit qu'un problème en cache un autre, on n'en sort jamais !* »

Curieusement discrets, la plupart des « nouveaux thérapeutes », sur les effets des stages. Quelle valeur scientifique accorder à cette enquête du LOG (Laboratoire d'orthogénique) (2) en 1979, à laquelle ont répondu... quatre-vingt-huit personnes : 46 %, après un simple week-end, ont noté des modifications dans leur vie sexuelle, 20 % disent avoir changé de mode de vie. « *Je me suis investi dans un groupe de « théâtre »*, explique par exemple Léon. *J'ai commencé des études à Vincennes, pour le plaisir, et j'ai fondé un journal.* »

« *Le stage, pour certaines personnes, a provoqué un effet de renarcissisation, qui a renforcé le Moi* », explique Alain Giami, l'enquêteur du LOG. « *Ce stage m'a permis de faire face à une situation de rupture* », confirme Denise (3). « *Après un stage réussi, on se sent fort, sûr de soi*, renchérit Raoul. *Mais c'est passager.* » Le temps moyen d'une thérapie « en profondeur » varie de un à deux ans, estiment la plupart des animateurs. Sans doute plus court qu'une analyse, mais point négligeable tout de même.

Encore faut-il distinguer selon les techniques utilisées. La bioénergie — concept introduit par Reich — est notre énergie intérieure, force de vie, qu'emprisonne la fameuse « cuirasse ». Par extension, le terme désigne aussi toutes les techniques propres à faire craquer cette cuirasse. Ainsi l'hyperventilation, ou respiration intensive. « *Nos poumons sont une mare croupissante*, explique Claire André, du LOG. *Y faire souffler le vent soulève la tempête, donne envie de vomir, de pleurer, d'évacuer toutes les saloperies bloquées là depuis des années. Le grand nettoyage.* »

Autre voie d'accès vers ce grenier poussiéreux : le massage. « *Un soir, un massage un peu plus appuyé que d'habitude autour d'une omoplate figée provoque chez une patiente un cri, suivi de tremblements et de larmes*, raconte le kinésithérapeute Jean-François Feuillette (4). *Cette femme s'est mise spontanément à me parler de sa vie, de ses problèmes, de son passé, en se demandant bien pourquoi elle me racontait tout ça !* » Si vous avez passé plusieurs années sous le coup de la peur et de la colère, plusieurs groupes de muscles se sont contractés, et cela vous est devenu tellement habituel que vous avez l'impression qu'il s'agit d'une posture permanente. Vous êtes mûr pour le « rolfing » (du nom de sa fondatrice, Ida Rolf, une psychothérapeute disciple de Reich). S'aidant des doigts, des coudes et des poings, les praticquants de cette discipline ont élaboré une technique de manipulation impitoyable des muscles. En dix séances, pas une de plus, revoilà votre corps dans l'axe harmonieux de la gravité. Pour que rien ne se perde, les tenants de l'« intégration posturale » réutilisent immédiatement les émotions libérées par le « rolfing » en faisant pratiquer au sujet quelques exercices de « Gestalt ».

« Cri primal »

La « Gestalt » — terme intraduisible emprunté à la psychologie allemande — est certainement une des techniques les plus poétiques. Le but est de vous faire prendre conscience des pulsions contraires qui vous animent, ici et maintenant. On n'hésite donc pas à vous faire jouer des situations imaginaires (5).

Où, ailleurs que dans un groupe de « Gestalt », faire dialoguer son pied droit avec son mollet gauche, et réaliser que le mollet reproche au pied de ne pas oser se poser franchement sur le sol (6) ?

Bien futile, tout cela, compatissent les adeptes du « cri primal ». Ce cri, c'est celui qui va surgir des abyssales profondeurs de votre être, après trois semaines de claustration dans une chambre d'hôtel aux rideaux fermés, sans aucune distraction ni lien avec le monde extérieur, hormis la présence quotidienne du thérapeute. Et va mettre au jour les souffrances de votre enfance, parfois même de votre naissance — revivre sa naissance est, paraît-il, une expérience extraordinaire — ou de votre vie intra-utérine. « *Certainement, en dehors de la thérapie sous L.S.D., la méthode la plus rapide* », affirme sans ambages Claude Allais, docteur en psychologie (4) ?

On s'en voudrait de passer sous silence l'analyse transactionnelle, qui nous fournit une grille d'une idéale simplicité, classant chacun de nos comportements parent protecteur, enfant rebelle, adulte (*le Monde Dimanche* du 24 février 1980)... Quant à l'« illumination intensive », elle vous oblige, deux jours durant, en changeant de partenaire toutes les quarante minutes, à répondre sans cesse à la même question : « *Qui suis-je ?* » ou encore « *De quoi ai-je peur ?* ».

Techniques variées, mais surtout pas exclusives les unes des autres. « *Le grand jeu, c'est de se mitonner sa petite synthèse personnelle* », explique Christian Poslaniec, journaliste à *Sexpol*. Liez avec une sauce maison, et appelez cela au choix « *massage sensitif* », psychologie « *unitive* » ou « *biodynamique* », « *transformation et unification de l'être* » ou, pourquoi pas, « *graphoénergie* ». Quelques annonces dans *le Nouvel Observateur*, et vous voilà lancés ! (*le Monde Dimanche* du 3 mai 1981).

Etroits créneaux pour rude concurrence. En l'absence de tout annuaire officiel, on estime à près de cinq cents le nombre de thérapeutes qui officient plus ou moins régulièrement. L'Association française de psychologie humaniste (7) affirme regrouper trois cent cinquante membres (thérapeutes ou non) intéressés par ces techniques. Ces nouvelles thérapies corporelles ont rencontré une des évolutions les plus spectaculaires de ces dernières années : l'expérience de son propre corps, « *de moins en moins un objet à montrer (...) mais de plus en plus un univers à éprouver pour soi, une source de sensations* », diagnostique une récente enquête de la Cofremca.

Les mêmes qui, au cours de la décennie passée, se lancèrent dans le militantisme politique entrent aujourd'hui en thérapie, corporelle et de groupe. La révolution est impossible dans la rue ? On va la faire dans son corps, « *le plus beau des terrains d'aventure* ». Pas un hasard si bon nombre de thérapeutes sont d'anciens militants désabusés. Pas de meilleur exemple que Gian Laurens et Claire André, cofondateurs du LOG, anciens militants libertaires, qui estiment aujourd'hui que « *tout changement social passe par un changement de l'individu* ».

Etonnant carrefour que ce micro-milieu : les anciens anars y côtoient des publicitaires défroqués, on cite une ex-avocate, quelques cadres, des enseignants par poignées. Aucun diplôme n'est requis, aucun « ordre » ne sanctionne les éventuels abus, « *et c'est très bien comme ça*, estime Léon, vieil habitué. *Un diplôme ne serait pas une garantie* ». « *L'important est que l'animateur soit lui-même en thérapie avec quelqu'un d'autre*, estime Jérôme Liss, du Centre de développement du potentiel humain (8). *Sinon, on a vite fait de devenir mégalo.* »

Le narcissisme, c'est vrai, ne se porte pas trop mal parmi les « nouveaux thérapeutes » dont l'aversion à la théorie n'a d'égale, curieusement, que la véhémence des prétentions à la vérité scientifique. « *En parler ne sert à rien, il faut le vivre* », s'est-on rituellement entendu répéter au cours de cette enquête. « *Notre seule base théorique sûre, c'est Freud* », admet d'emblée Hervé Etienne, animateur de l'association Eteangt (9).

Quelle prolifique littérature, pourtant, sécrètent ces allergiques au verbe. Point de salut pour qui n'y produit pas ses trois articles et son livre annuels, quitte à y amasser platitudes, sophismes, redondances. Avec quelle suffisance Reich, leur grand-père à tous, prétendait-il guérir le cancer grâce à un « accumulateur d'orgone », sorte de baignoire en bois et en métal censée dispenser énergie et bien-être à quiconque s'y immerge. « *Après bien des recherches, on peut conclure... que c'est décevant* », soupirent aujourd'hui les chercheurs du LOG, seuls à avoir tenté de vérifier les géniales découvertes du maître.

Chaque technique a son créateur, son gourou : Fritz Perls à la « Gestalt », Lowen à la bioénergie, Rolf... au « rolfing ». Chic du chic, un séminaire animé entre deux avions par le dieu en personne se paie une petite fortune. Etonnante symétrie avec les mille et une sectes de méditation ou de relaxation venues de l'autre côté du monde et qui, elles aussi, foisonnent parallèlement.

Yoga

Ce parallèle entre Orient et Occident ne s'arrête d'ailleurs pas là. Chacun ses gourous, mais aussi ses lieux saints : aux uns l'idyllique centre californien d'Esalen, aux autres l'ashram de Poona, en Inde (lire l'article de Max Pagès dans *le Monde Dimanche* du 30 septembre 1979). Avoir passé un mois dans l'un ou l'autre est un « must » pour qui veut creuser son trou dans le fromage-Europe.

Là encore, pourquoi se priver de synthèse ? On ne compte plus les stages de bioénergie incluant en prime quelques postures de yoga ou exercices de méditation. Fulgurante est d'ailleurs la percée du yoga, ces dernières années. Thérapie, religion, art de vivre — et rien vraiment de tout cela, — né en Inde avant le second millénaire de l'ère chrétienne, le yoga compte aujourd'hui cent mille pratiquants réguliers en France. L'Ecole française de yoga (10) forme quatre cents professeurs par an, plusieurs fédérations rivales entretiennent presse, congrès, adeptes. Là encore, aucune réglementation, n'importe qui peut apposer sur sa porte la plaque « professeur de yoga ». On compte dans leurs rangs nombre de kinésithérapeutes ou même de médecins.

Si l'impact des « nouvelles thérapies » reste limité aux classes aisées ou intellectuelles, le yoga, lui, a conquis la France profonde. Pas un club rural de retraités, par exemple, qui ne le propose à ses adhérents. Succès certainement dû à la souplesse de sa pratique. S'il exige de ses authentiques adeptes une discipline de vie consentie de plein gré (ne pas trop boire ni fumer, entre autres), la plupart des groupes se cantonnent à la pratique des postures. « *En Occident, on a commencé par les postures, et on s'est arrêté là* », regrette Mathieu, professeur dans le petit village de Gilles (Eure-et-Loir).

La volonté de puissance, là encore, pointe le bout du nez. Un exemple ? Pas moins de soixante-quatorze citations du nom du président de la Fédération française de hata-yoga (11), Sri Mahesh, dans les quarante pages en gros caractères du numéro de septembre 1979 de l'organe de sa fédération. Une digestion parfois rapide des principes hindouistes peut donner naissance à « *une idéologie réactionnaire fondée sur le dogme de la réincarnation* », accuse Rosa Cochet-Mathieu, professeur. Un enfant est-il né mongolien, ou juif en 1942, ou noir en Afrique du Sud ? Certainement à cause de mauvaises actions dans sa vie antérieure, qui ne l'ont pas fait juger digne de se voir attribuer le corps d'un sage yogi. Baissez les bras, rangez les fusils, vous êtes responsable de tous vos malheurs.

Peut-on rêver de se passer de thérapeute ou de gourou ? Pari tenu par les adeptes du « *coconseil* » ou « *soutien mutuel* », vingt mille aux Etats-Unis, plusieurs centaines en France. Une franc-maçonnerie de l'écoute et de la raison raisonnante, avec



CHEVALERIE

Les motards du Creusot

Un ethnologue a étudié les mœurs d'une association de motards. Une sorte de chevalerie moderne.

SABINE CHALVON-DEMERSAY

ON les rencontre sur les autoroutes. Enfourchant leurs machines bruyantes. A toute vitesse. Casqués, cuirassés, impossibles à identifier sous la carapace de cuir noir qui leur sert d'armure.

Petites troupes de croisés, chevaliers de la route. Apparemment tous semblables. Anonymes. Où vont-ils ? Qui sont-ils ? François Portet a entrepris — dans le cadre de l'Ecomusée du Creusot - Montceau-les-Mines — un travail de recherche ethnologique inclus dans le programme du C.N.R.S. sur le changement social. Il a étudié l'association des motards du Creusot (1).

Tous les vendredis soir, le club se réunit dans une petite guinguette, à la périphérie de la ville. Une quarantaine de membres arrivent à grand bruit des quatre coins de la cité. Ils choisissent l'endroit où ils partiront le lendemain.

Ils démarrent le samedi matin. Par petits chapelets de cinq ou six, ils égrènent sur les routes leur litanie tonitruante. Autrefois, tous les membres du club partaient ensemble, en cortège. Mais il y a eu des problèmes. Ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent retardaient tout le monde : ils prennent la route avec des machines usagées, ils sont moins rapides, ils risquent des pannes et des pépins mécaniques. Souvent à sec, ils ne peuvent pas payer les réparations. La solidarité, rudement mise à contribution, a fini par s'émousser. Une sélection par l'argent s'est opérée : on s'arrange désormais pour partir avec des gens qui ont à peu près les mêmes ressources.

Un combat

L'équipée se déroule. Comme un combat. Ils portent toute une panoplie provocatrice associée à l'image de la violence : « *On veut avoir l'air crassoux. On veut faire peur aux gens.* » Le cuir noir, le bruit assourdissant, l'anonymat, la saleté sont autant d'agressions pour les non-motards. Ils revendiquent le discrédit. « *On fait peur parce qu'il y a des gens qui viennent te regarder en bête curieuse, nous on essaie d'être vachement affreux, d'être vachement méchants, tu as les gens ils prennent peur tu sais, ils fuient, ça te fait plaisir quand tu vois ça, les gens fuient.* »

La moto est le vecteur d'un affrontement. Affrontement contre la nature et les intempéries : on se heurte de plein fouet au vent, au froid, à la pluie. Il faut évoluer sur des chaussées glissantes ou déformées, naviguer parmi le brouillard, ou au milieu de la poussière, se tailler une place sur la chaussée investie par les poids lourds et les automobiles.

Affrontement contre la machine qui doit tenir la route envers et contre tous les risques. Les freins qui lâchent. Les pneus qui éclatent.

Affrontement surtout contre son propre corps. Il s'agit de ré-



quelques accents discrètement élitistes des « alphas » du *Meilleur des mondes*. « *On fait une super-sélection* », admet Philippe Grauer, enseignant à l'ex-université de Vincennes, l'un des importateurs en France de cette technique venue, bien sûr, elle aussi des Etats-Unis (12).

« Super-sélection » pour super-autonomes. Le soutien mutuel s'effectue à deux, au domicile de l'un des participants. Pendant une ou deux heures, l'un des deux accorde toute son attention à l'autre, qui en dispose comme il le souhaite. Après quoi, on inverse. Formation et « suivi » s'effectuent en « groupes de base » de huit à dix personnes, également hebdomadaires. Là se décident éventuellement les changements de partenaires.

« La plupart de ces groupes sont des « groupes d'oppression », explique Philippe Grauer, *c'est-à-dire construits autour d'un point commun : femmes, aveugles, homosexuels, ou plus largement, par exemple, professeurs d'université. Aux Etats-Unis existent des groupes d'Indiens, et dans un pays européen un groupe de militants du parti communiste, qui avaient besoin d'échanger sur leur anticommunisme intériorisé et de décharger ensemble à chaque nouvelle connerie de leur parti !* » A parcourir la presse du « soutien mutuel », infiniment plus riche que ne le laisse supposer leur semi-clandestinité, on tombe sur des annonces du style « *vrais jumeaux en cherchent d'autres pour construire un groupe* ».

Le « *j'ai envie* », mot de passe des nouvelles thérapies, n'a pas cours ici. Les « coconseilleurs » ne se fient jamais qu'à leur raison. La « *décharge émotionnelle* », sacralisée par les premiers, n'est utilisée par ceux-là que lorsqu'elle permet de retrouver un comportement intelligent. En même temps, culte est voué à la démocratie. Chaque responsable de groupe doit obligatoirement « *travailler sur lui-même* » devant ses ouailles, après quoi il se retire dans une autre pièce et le groupe décide quels exercices lui seront plus bénéfiques.

Le soutien mutuel ne cultive pas la différence, mais les similitudes, et s'est donné vocation à s'implanter sur les lieux de travail. « *Je ne voulais pas passer à côté de la vie qui parle par la bouche et le corps de sept cents êtres humains,* raconte Marie-Hélène, enseignante dans un lycée d'une ville moyenne. *Mon premier acte fut de me repérer des alliés parmi mes collègues, et de nous organiser en groupe informel mais régulier pour parler de nos difficultés en classe. J'ai cherché aussi du côté des élèves. S'ils pouvaient sentir leur puissance, croire à leur intelligence, oser parler à des adultes, le pouvoir changerait peut-être de côté. Le simple fait d'enseigner le coconseil à un groupe d'élèves en dehors de l'école a changé bien des choses dans les rapports prof-élève : tutoiement, tendresse, décharge. J'ai essayé de trouver une alliée chez ma directrice, mais elle résiste farouchement. Qu'importe, j'ai des dizaines d'alliés chez les élèves !* »

Etranges envahisseurs, dialogueurs et pacifiques. D'aucuns y voient la thérapie de l'an 2000. ■

(1) In *Leçon du corps*, éd. Flammarion, le seul ouvrage critique publié sur le sujet.
(2) LOG, B.P. 83, 75923 Paris Cedex 19. Tél. : 208-80-14.
(3) In *Communications sur l'énergie vitale*, avril 1980.
(4) In *Sexpol*, n° 29/30. Ce numéro contient en outre un « guide bio », France et environs.
(5) In *la Gestalt*, de Marie Petit, éd. Retz.
(6) Cité par Jérôme Liss in *Débloquez vos émotions*, éd. Tchou.
(7) 6, rue de Savoie, 75006 Paris. Tél. : 633-95-23.
(8) 38, rue de Turenne, 75003 Paris. Tél. : 277-43-31.
(9) 90, boulevard Magenta, 75010 Paris. Tél. : 607-22-64.
(10) 3, rue Aubriot, 75004 Paris. Tél. : 278-03-05.
(11) 50, rue Vaneau, 75007 Paris. Tél. : 548-04-64.
(12) 38, rue Meslay, 75003 Paris. Tél. : 271-40-18.



PHILIPPE COUSIN

sister à la fatigue, à l'épuisement. Les courbatures, les vertèbres en capilotade. Et puis, il y a le danger, l'accident, la « gamelle ». Tellement courant qu'il paraît inéluctable. Le passage à l'hôpital est comme une étape dans un parcours initiatique. Il y a quelque chose de rituel. Tout le monde y passe. Tout le monde en parle. On exhibe ses membres plâtrés, ses cicatrices. On montre ses stigmates.

Parfois, c'est très grave. De véritables mutilations. Certains resteront partiellement invalides. D'autres sont vieillis prématurément : « *J'ai vingt-cinq ans, je suis esquinté de partout déjà.* » Dans le club, il y a trois ans, il y a même eu un mort. C'est là qu'est la véritable violence. De l'autoviolence. Transformée en symbole de prestige.

La « concentre »

Ils arrivent en fin de journée dans le lieu de la concentration. La concentration, c'est un grand rassemblement organisé par un club local.

« La concentre, c'est des gars qui se rassemblent. Des gars plus ou moins cinglés, un peu comme moi. On se rassemble, on discute, on mange et puis on repart. C'est tout. » Ils dressent leur tente sur le périmètre désigné. Ils se retrouvent deux cent cinquante à trois cents motards. Souvent les mêmes d'une année sur l'autre. Ils achètent des caisses de bière. Ils s'étalent dans l'herbe avec une certaine nonchalance. Après la tension de la route, c'est le relâchement. Il ne se passe pas grand-chose. Les clubs ont tendance à s'installer dans leurs coins. Ils se mélangent peu.

Sur le blouson de cuir, ou de toile huilée, on enfile une jaquette en jeans qui est un véritable bric-à-brac. Tout un attirail clinquant de pacotille : des badges, des têtes de mort, des porte-clés. On arbore comme autant de trophées les médailles des concentrations auxquelles on a participé. Petites mascottes de fer blanc. Là, trois décapsuleurs accrochés à une chaînette témoignent qu'on est un grand buveur de bière. Un peu plus loin, brodé au petit point un prénom de femme : « Sylvette ». A côté d'un piston de moto passé autour du cou en guise de collier. Un lion, un tigre peints. Et puis, cousue sur le dos du blouson, la fourrure écartelée d'un renard sans doute écrasé sur la route. Des croix gammées à côté d'un signe de la non-violence. Provocation et dérision. Sur une tente s'étale la liste des concentrations auxquelles a participé — l'occupant — : Charleville-Mézière, Epernay, Thionville. Etapes dans la quête du Graal, qui s'achève par le Bol d'or.

On boit, on mange, on se bagarre avec la nourriture. La pitance, souvent infâme, est distribuée par le club local. Par jeu, on se verse les seaux de nouilles sur la tête. On agite les bouteilles de bière jusqu'à en faire un shampoing mousseux qui explose en un jet d'écume laiteuse. On ingurgite en quantité les saucisses molles qui surnagent dans une eau grasse. Les sacs de casse-croûte volent. Il faut dire que le club du Creusot s'est baptisé « les Bailles », c'est-à-dire « les Truies », en morvandiau. Toujours pour donner de soi une image répulsive. Avec un brin d'humour.

Et puis, on retrouve des gens, on reprend des conversations abandonnées. On fait un peu de troc. On grapille quelques idées. Et surtout, on regarde les machines. Car c'est d'abord cela, la concentration : un énorme étalage, une gigantesque exhibition de motos différenciées. Certaines sont décorées de peinture en vernis. Une iconographie fantastique inspirée par l'univers de la B.D. : sur un réservoir s'étale une pin-up étrange surmontée d'une chauve-souris aux ailes déployées. Sur un autre, un cimetière aux croix blanches livré au vol d'une nuée de corbeaux. Là un vampire aguichant, là un aigle de grande envergure. D'autres motos sont bricolées et trafiquées.

Une moto, c'est un cadre, un moteur, un réservoir, une selle. On peut y apporter beaucoup de modifications. Changer chaque pièce. Acheter un cadre de compétition, refaire un carénage, monter un réservoir en polyester, mettre des roues en alliage plus léger. On peut trafiquer le moteur pour le rendre plus puissant ou augmenter certaines qualités techniques. On aura une moto « à la carte ». On peut aussi la déguiser. Pour transformer son image en la raccrochant à une mythologie : une américaine débridée type Easy Rider, ou une anglaise archaïque à la Lawrence d'Arabie, l'aristocratie de la moto, ou une japonaise, compétitive.

Espace-temps

Comme l'analyse François Portet, la concentration, c'est la manifestation centrale vers un temps structurel. Temps rituel et répétitif, puisqu'on se rencontre tous les ans au même endroit, temps clos sur lui-même, détaché du temps historique. C'est la création d'un espace et d'un temps qui sont en opposition avec l'espace et le temps de l'usine. Mobilité. Liberté. Mais qui sont aussi contraints par eux. La régularité du rythme de travail ne laisse à ces loisirs que quelques moments. « *Quand tu es en concentre, tu n'y penses pas. Tu es tellement occupé à courir avec les gars, tu oublies carrément les soucis. Puis, quand tu rentres, le dimanche soir, eh bien, c'est le boulot. Tu retombes dans la mélasse quotidienne.* »

Le week-end s'achève par la traditionnelle distribution des coupes. Il faut repartir. Et le lendemain reprendre le travail.

Car ils travaillent, tous. La plupart sont ouvriers (72 %), beaucoup à Creusot-Loire. Aucun n'a le bac. Titulaires du B.E.P. ou du C.A.P., ils sont ajusteurs, monteurs, chaudronniers, mécaniciens... Ce ne sont pas des marginaux. Ce ne sont pas des loubards. Le phénomène « moto » appartient aux grandes agglomérations industrielles et urbaines. La moto relève d'une culture de la machine. Machine à travailler pendant la semaine. Machine à s'évader pendant le week-end.

Ce sont des groupes d'hommes. Il y a très peu de femmes motards. Tout juste quelques passagères. La rapidité de l'engin et la dextérité du conducteur peuvent devenir des enjeux dans une stratégie de séduction. Mais, dans l'ensemble, c'est une socialisation masculine. Avec exaltation des valeurs viriles.

La moto est aussi liée à un âge de la vie. Tous les membres du club ont entre dix-huit et vingt-cinq ans. Cela correspond à une phase intermédiaire entre l'adolescence et l'âge adulte. Pendant quelques années, ils naviguent entre deux eaux : d'un côté, ils ont déjà une insertion professionnelle et ils gagnent leur vie. Mais en même temps, ils continuent à habiter chez leurs parents. Ils sont nourris, logés, blanchis, chauffés pour un prix dérisoire. Et tout leur argent passe dans leur moto.

Mariage-rupture

Car la moto engloutit des sommes considérables. Une grosse moto coûte entre 20 000 et 25 000 F. Cela représente un crédit de 700 à 800 F par mois. L'assurance coûte 3 500 F par an. Pour peu qu'on ait eu quelques pépins, elle grimpe facilement à 4 500 ou 5 000 F. Il faut ajouter la vignette. Et l'essence (6 à 8 litres aux 100 kilomètres). Plus une moto est sportive, plus elle consomme. Une sortie en concentration oscille entre 300 et 500 F pour le week-end. Or les salaires moyens pour un débutant dans l'industrie ne dépassent pas 3 500 F.

Et puis, il n'y a pas qu'une moto, mais plusieurs. Elles se succèdent dans une escalade de puissance. On commence par une 125, puis une 250, puis une 450, une 650, une 1300, etc. On achète, on revend, on joue sur les occasions. Certains motards ont essayé une douzaine de machines en deux ans. Chacune est mieux que la précédente. C'est une course frénétique : quand on a eu une grosse moto, on ne redescend jamais. Car le prestige se mesure au nombre de cm3 des cylindres. Toute régression serait une déchéance. Seulement, la progression ne peut pas durer indéfiniment. Un beau jour, il faut que ça cesse. C'est l'heure des choix. Si l'on veut fonder un foyer et avoir des enfants, il faut abandonner ce sport. Le salaire, royalement dilapidé pendant ces années de luxe, suffira à peine à l'entretien du nouveau ménage. Les traites de la machine à laver vont remplacer celles de la moto. Le mariage constitue vraiment une rupture. Prendre femme, c'est renoncer à la « bécane ».

Mais on aura eu le temps d'en profiter. Comme le souligne François Portet, il s'agit là de conduites nouvelles en milieu populaire. Il y a quelques années, pour le jeune ouvrier, l'insertion dans la vie active s'accompagnait de la formation d'une famille. Seuls, les jeunes de classes favorisées connaissaient avec les années estudiantines une phase de latence entre l'adolescence et l'âge adulte. Or il semblerait que le modèle bourgeois instaurant une période de transition se soit diffusé. Seulement, cette phase intermédiaire est vécue sur un mode opposé : il ne s'agit pas de se barder de diplômes pour affronter un peu moins démuni un avenir professionnel, mais de sacrifier l'immédiat sans aucune rationalité économique. Ce qu'on gagne, dans un gaspillage forcené de ressources, c'est du plaisir et du prestige. Momentanés. Accumulation d'un côté. Consommation de l'autre.

Et puis, un beau jour, tout s'achève.

Le motard porte sur le dos de son blouson ce message qui tient du credo et de l'injonction : « *Si les mots amitié et solidarité ne veulent plus rien dire pour toi. Si tu ne fais plus signe aux copains. Si tu ne t'arrêtes pas vers le gars motard en panne, alors pose ou vends ta bécane et vieillis. Stupidement. Le motard ne meurt pas. On le tue.* » ■

(1) Cette étude a été complétée par une exposition de photographies à l'automne de 1980.

هكذا من الأصل

CROQUIS

Retrouvailles

Sept cents kilomètres à l'autre bout de la France. La voiture bourrée à craquer. Tous les jeux, devinettes pour distraire les enfants, avaient été épuisés. Ils s'étaient endormis au sortir de l'autoroute. A mon insu, je troquais alors mes préoccupations de mère citadine contre : passer demain chez Charlou pour qu'il vienne faucher autour de la maison ; faire recouvrir les deux fauteuils fanés du salon ; j'espère qu'Anna aura rempli le frigidaire, *au moins pour le petit* déjeuner et le repas de midi...

J'avais eu du mal à trouver le sommeil entre les draps rugueux du trousseau de ma mère, un mari qui ronfle de fatigue, et le silence de cette nuit *ouverte sur tout un mois...*

Tant pis, je me lève. Pieds nus sur le plancher. Cette fichue espagnolette coince autant que l'année dernière. Et vlan, vlan, les volets cognent sur la façade marquent pour tout le monde le réveil des vacances. Les oiseaux affolés. Le soleil entre à flots. Les moutons volent aux quatre coins de la pièce. En pleines narines, l'odeur des œillets. La chaleur moite du foin dans mes veines. Le vent, et cette folle impression de tout retrouver d'un coup. D'un seul coup ! Vertige. Comme un poumon qui reconnaît son oxygène. Un souffle qui charrie, jusqu'à dilater tous les pores de votre être, mille couleurs, senteurs, musiques.

Je n'ai plus quarante ans, j'ai dix ans. Non, je n'ai pas d'âge. Moi, c'est tout ça. C'est *la source captée par l'oncle* Albert aux moustaches qui piquent. La tonnelle où je couchais ma poupée. L'allée où deux tortues se poursuivent et où l'on n'a toujours pas retrouvé ma bague de fiançailles. C'est l'arbre planté à chaque naissance d'un enfant. Les ébats désordonnés des chiens. C'est cette profusion de la nature, des fruits, qui me rend à moi-même, qui me force à la vie.

Comment ai-je pu vivre si longtemps sans tout ça ? Et je me sens, en même temps, femme, plante, terre, amante, fourmi, étoile, mère-poule, toupie, englobant, débordant, traversant toute la création à la *fois.*

CATHERINE SUPERY.

Le compte

« Quarante-huit, quarante-neuf ! Taille !

— Taillan !

— Un, deux, trois... »

Anselme, armé d'un bâton court, se tient au passe : il compte vite parce que les bêtes défilent vite et qu'il aime ainsi mener son travail. Dans le bois tendre de la clède, Pascaline a taillé une encoche. Elle est silencieuse et vigilante. Au quartier de juillet, déjà, elle avait remarqué les brebis rétives, toujours les mêmes, qui cherchent à échapper au compte. Trois petites entailles sur le barreau inférieur : trois brebis malignes qui auront affaire aux chiens.

« *Taille !*

— Taillan ! »

Quelle chaleur ! Aux pieds de Pascaline s'entassent pulls et anoraks. Toutes les bêtes de la montagne sont venues, même celles qui n'étaient pas conviées. L'envie de sel a *poussé les « payses » que nul* ne garde vers le grand troupeau venu d'en bas : elles se sont mêlées aux autres, une vingtaine, estime Anselme qui a observé aux jumelles.

« *Taille !* crie-t-il.

— *Taillan ! » répond* Pascaline.

Dès hier, ils avaient tiré des plans pour mener à bien leur tâche. Tandis qu'Anselme, au petit jour, délogerait le troupeau de sa couchade habituelle, Pascaline préparerait le passe. Ainsi avait-elle consolidé les clèdes, barré le chemin avec la voiture, ramassé le linge, rangé la vaisselle qu'elle laisse sécher sur le tronc creux, fermé la porte de la cabane. Gare à la curiosité des chèvres ! Gare à la force aveugle du troupeau !

« *Taille !*

— *Taillan !* »

Deux traits de couteau sur l'arête, Pascaline souffle : une entraille neuve apparaît. On est déjà au quartier d'août : l'herbe pousse, fine et drue, au pied des derniers névés et des clapières. On ne montera pas plus haut : les brebis s'alourdissent, les journées s'amenuisent. Le *soleil paresse derrière les* sommets avant de brûler les pierres de la cabane... Un soupçon d'automne.

« *Taille !*

— *Taillan !* »

On aperçoit enfin la queue du troupeau. De temps à autre, Anselme, d'un geste vif, tire un caillou de sa poche et le jette *par-dessus son épaule* sans interrompre le mouvement cadencé de son bâton. Les dernières bêtes, sédiments trop pesants au courant du troupeau, s'agglutinent entre les barrières : brebis lourdes des agneaux doubles à naître, brebis faibles, fatiguées, blessées, boiteuses. « *La curaille* », dit Anselme. « *Misère...* », pense Pascaline.

« *Vingt-huit ! Rappelle-toi !* »

Les chiens ont bien travaillé, les bêtes sont bien venues : Anselme et Pascaline sont satisfaits, mais inquiets aussi... Ils se sont accroupis, ils tracent du doigt, dans la poussière forte et chaude, d'étranges *opérations : « Trente-neuf tailles, ça nous fait... Plus les vingt-huit, plus les trois qui se sont échappées, plus celle que j'ai laissée au col ce matin. Donc... Il faut ôter les payses...* »

Dans la *paume* d'Anselme, sept petits cailloux : ce qui lui reste des vingt enfouis dans sa poche ce matin. « *Treize gavottes* », murmure Anselme, perplexe.

Fraîcheur de la cabane, obscurité bénéfique. Pascaline note dans le cahier le compte du 17 août : il manque trois bêtes. Anselme s'est peut-être trompé. « *Il faudra recompter,* dit-il, *surveiller les corbeaux. On les retrouvera, mortes ou vives. A moins que les Savoyards...* » Pascaline hausse les épaules : elle ne s'éteindra donc jamais cette rivalité entre « Marseillais » et « Gavots » !

Dans les grands verres, l'eau glacée du torrent précipite en tourbillons lents et laiteux le trait d'or du pastis.

CATHERINE ROUX.

Conte froid

L'angoisse

Il était allé voir un analyste parce que, très perturbé, il voulait connaître les raisons pour lesquelles, depuis cinq ans déjà, il donnait la moitié de son salaire à un psychanalyste.

JACQUES STERNBERG.

S.O.S.

La prière au téléphone

La communauté charismatique Emmanuel, à Paris, fait fonctionner depuis deux ans un S.O.S. Prière. Quarante appels par jour.

FLORENCE BRETON

AU bout du fil, la personne qui décroche, dit seulement : « *Allô.* » C'est une femme. « *Vous êtes S.O.S. Prière ? — Oui* », répond la voix douce. Invitée à davantage d'explications, elle précise. « *Nous sommes une communauté de laïcs catholiques dont l'un des services est d'assurer en présence du saint sacrement, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, une permanence de prière au téléphone.* » Donc, prions. D'abord pour un jeune diplômé de trente ans, sans travail, qui passe ses journées seul chez lui. « *Nous le confierons à Marie,* dit la voix. *Elle sait, et je suis sûre qu'elle transmettra notre intention au Seigneur.* » « *Je vous salue Marie...* », la prière s'égrène à deux, lentement. Après l'*amen*, un silence. « *Pourrions-nous aussi prier pour la Pologne et pour la France ? — Récitons un Notre Père en le méditant.* »

S.O.S. Prière (1) est une étape dans le cheminement de la communauté Emmanuel, fondée à Paris, en octobre 1974, par Pierre Goursat, un ancien journaliste, aujourd'hui âgé de soixante-six ans, Hervé-Marie Catta, ex-avocat, et Martine Lafitte, une jeune femme médecin. Emmanuel se rattache au Renouveau charismatique (2). Tout débuta à la communauté Emmanuel par des assemblées de prière qui se tenaient toutes les semaines à Saint-Sulpice et à Saint-Germain-des-Prés. De ces groupes naquit bientôt le désir pour certains de s'établir en communauté. « *On n'arrive pas à vivre sa foi seul,* entend-on répéter souvent. *Ensemble, à plusieurs, on s'aide.* » Sur les mille membres d'Emmanuel, deux cents ont choisi d'habiter en « maisonnée ». Il y en a au total cent vingt-cinq en France, dont soixante-douze à Paris et dans la région parisienne. Ces résidents sont surtout des couples avec leurs enfants. Ils ont pour la plupart moins de quarante ans et ils appartiennent à la petite et moyenne bourgeoisie. Leur nouvelle vie implique des règles et des engagements : prière, évangélisation, services.

Sauvez nos âmes

Plus la communauté progresse, plus elle sent qu'un nombre croissant de personnes ont besoin d'être écoutées, aimées dans leur détresse, telles qu'elles sont. L'idée d'un S.O.S Prière germe. L'expérience d'un membre d'Emmanuel, dont le frère vient de mourir, lui fait prendre racine. « *Les dernières nuits,* dit-il, *je restais tout seul dans le couloir de l'hôpital. Là, tout à coup, j'ai pris conscience que si je n'avais pas pu téléphoner à des amis de la communauté, je serais devenu fou ! Sans connaître le projet, j'ai pensé à la nécessité d'un S.O.S. Prière.* » Un service qui répond bien à son nom. « S.O.S. » signifie en anglais : Save our souls : (Sauvez nos âmes).

Mais prier par téléphone, utiliser cet appareil si banalement quotidien et profane pour exprimer des élans de l'âme ? Pour les responsables de ce service — qui ne déclinent pas leur « raison sociale » en décrochant, — ce lien *téléphonique* qui s'exerce dans l'anonymat le plus strict permet au contraire aux « appelants » de se confier. Ce lieu neutre, ces voix douces qui parlent et prient, font tomber sans difficultés les barrières du respect humain et de la pudeur. Nombreux sont ceux qui appellent pour remercier qu'un tel service existe. Une infime minorité cherche à savoir exactement ce qu'est S.O.S. Prière, qui ne cache du reste pas son identité.

On prie au téléphone pour soi ou pour ses proches. Maladies graves, chômage, mésentente entre époux, heurts entre parents et adolescents, conditions de vie difficiles — jeune femme divorcée qui élève seule son enfant, — souffrances exprimées par les homosexuels... On ne confie pas au Seigneur les grandes causes de l'humanité. Peu d'enfants ont recours à S.O.S. Prière. Les intéressés sont des étudiants, des hommes et des femmes de tous âges, conditions et religions. « *Ils s'adressent à nous parce qu'ils savent que nous croyons à la force de la prière et que nous sommes là pour supplier le Seigneur d'intercéder,* déclare une responsable. *Il arrive que certains rappellent pour dire : « J'ai été exaucé. Mon fils est rentré.* »

Les prières choisies sont simples. Le Notre Père, le Je vous salue Marie, le Credo, le chapelet. On chante même parfois des psaumes. Jamais on ne pose de questions personnelles. Jamais non plus on ne se laisse entraîner dans des discussions intellectuelles. Il n'y a ni appel-type ni réponse-type. Et, selon la nature de l'entretien, on donne l'adresse de la maison d'Emmanuel, ouverte à tous, et on indique l'existence d'assemblées de prière (3).

Lieu inconnu

Deux permanents payés au SMIC, grâce à des fonds versés par certains membres de la communauté, et une cinquantaine de bénévoles assurent le service. Concrètement, dans la journée, deux personnes se relayent après un temps d'écoute de six heures. Le soir, deux autres personnes répondent simultanément, car la majorité des coups de fil ont lieu entre 20 heures et 1 heure du matin. Créé en mars 1979, le service enregistre aujourd'hui une quarantaine d'appels par jour. (A titre de comparaison, S.O.S. Amitié, le premier S.O.S. téléphonique, fondé il y a vingt ans et axé sur la prévention du suicide, reçoit environ deux mille appels en vingt-quatre heures. L'organisation possède trente-deux postes en province *et cinq standards* à Paris, dont un en langue anglaise. Le service dans l'ensemble de la France est assuré par mille huit cents bénévoles.)

S.O.S. Prière est installé en étage dans un immeuble parisien. Le lieu est inconnu du reste de la communauté. Avec l'autorisation de l'archevêque de Paris et du prêtre de la paroisse, une chapelle abrite le saint sacrement. On reçoit là les appels, ou encore dans un bureau attenant. L'équipe s'entoure aussi d'une reproduction du saint suaire de Turin et d'une icône de la Vierge Marie, à qui la communauté Emmanuel voue un culte particulier. Chaque relève est précédée d'un moment de recueillement, et les intentions de prière, notées par écrit à l'issue des entretiens, sont déposées et confiées au pied de l'autel.

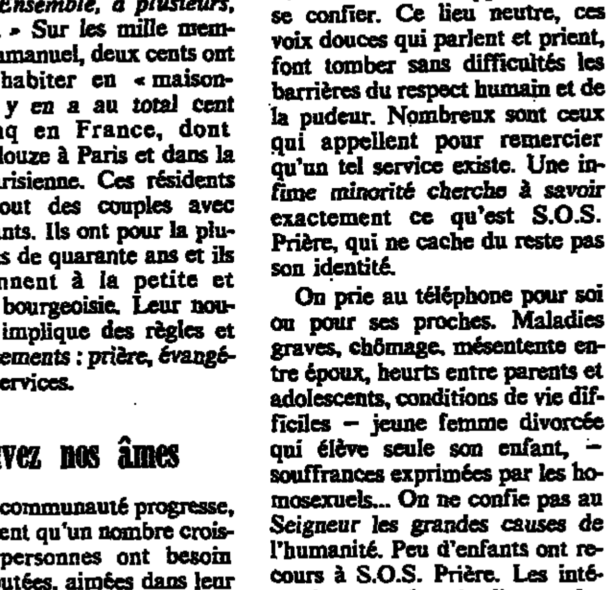
La prière n'est pas le seul engagement de la communauté Emmanuel. Il y a aussi l'accueil, les visites, l'évangélisation. Deux maisonnées, une pour les filles, l'autre pour les garçons, sont ouvertes aux jeunes drogués — ils sont une douzaine actuellement — qui, quelles que soient leurs convictions, participent à la vie de la communauté et à certains travaux manuels. Les « frères » et « sœurs » d'Emmanuel visitent aussi depuis trois ans, à la demande d'un aumônier, deux hospices de vieillards dans la région parisienne. La communauté s'est implantée en milieu gitan catholique. Parmi les Manouches qui vivent en caravane dans la banlieue nord. Des groupes de prière, qui se tiennent à Notre-Dame-du-Val de Bezons (Val-d'Oise), réunissent quatre-vingts personnes, jeunes et âgées.

Autre volet : l'évangélisation. Le cheminement de la foi dans les groupes de prière les a conduits à « *dire le Seigneur* » dans la rue. Tous les mardis à 12 h 45 sur les Champs-Elysées et le même jour à la même heure rue Caumartin, une quarantaine de chrétiens de tous les âges lisent l'Evangile, prient et chantent en public. Qu'est-ce qui distingue d'une secte ceux qui portent contre leur poitrine la revue *Il est vivant* ? « *Nous n'essayons pas de convertir,* déclarent Gérald et Jean. *Mais plusieurs personnes ont été touchées. Nous voyons là des signes qui nous ont été donnés pour nous encourager.* » D'autres évangélisations ont lieu certains soirs au quartier Latin et à Montparnasse. Et trois dimanches matin sur quatre sur le marché, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). ■

(1) Tél. : 273-11-70.

(2) Voir *le Monde Dimanche* du 6 janvier 1980.

(3) 31, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris (pas de téléphone). Un annuaire des assemblées de prière de tous les groupes du Renouveau charismatique vient d'être publié.





TUDOR BANUS.



DÉVELOPPEMENT

Les pétrodollars dans les bidonvilles

Les bidonvilles, à Hyderabad, on ne les rase pas. On les restaure et l'on fait de leurs habitants des propriétaires. Grâce à l'UNICEF et aux pétrodollars d'un Père Noël : le prince saoudien Talal.

PATRICK FRANCÈS

HYDERABAD. Des chiens et des cochons errent dans les « rues ». Les « maisons » sont de bric et de broc. De grandes bâches posées sur de sommaires structures de bois. Des huttes aux parois de terre séchée ou, parfois, de briques. Des toits en tôle ondulée ou constitués de feuilles de palmiers séchées. On y entre courbé. On y vit accroupi. Dehors, le soleil écrase tout. Debout sur le pas des portes ou assises sur les marches des escaliers, rassemblées autour de la pompe, des femmes, silencieuses et graves, drapées dans des saris chatoyants — la dignité de l'Inde dans la misère, — observent, un instant, avant de se réfugier dans la pénombre.

Partout, des ribambelles d'enfants. Les fillettes ont des rubans de couleur noués dans les cheveux. Des dizaines de regards noirs qui vous fixent, tour à tour sérieux et malicieux. Un toboggan rouillé, un portique sans agrès. La vie plus forte que le plomb qui tombe du ciel. L'été, le mercure oscille entre 40 et 50 degrés. Nous sommes dans l'un des quelque cinq cents bidonvilles d'Hyderabad (capitale de l'Andhra-Pradesh, un Etat de plus de cinquante-trois millions d'habitants, au sud de l'Inde), où, dans soixante mille cabanes, s'entassent près de cinq cent mille personnes (dont environ deux cent mille enfants), soit un cinquième de la population totale de la ville.

A deux pas de là, un ensemble de cubes de briques rouges, alignés au cordeau, comprenant chacun deux logements de deux pièces. Il y fait sombre. Dans l'une, on a disposé, sur le sol en terre battue, une natte, un oreiller, une couverture. C'est la « chambre ». Quelques vêtements sont suspendus à des cordes, le long de murs ornés de calendriers religieux. Pas un meuble. Parfois, un vrai lit, le *charkpol*, réservé au mari. « *C'est lui qui fait vivre la famille*, justifie notre guide, *aussi a-t-il droit à un traitement de faveur, qu'il s'agisse de dormir ou de se nourrir.* » Femmes et enfants dormiront par terre, dans la pièce voisine, là où on fait la cuisine. Contiguë, une courette où sont prévus des latrines ainsi qu'un emplacement pour se laver. Un « luxe » que l'UNICEF contribue à financer, de même que le rattachement de la maison à un réseau de tout-à-l'égout.

Propriétaires

On visite une maison « modèle ». Celle d'un petit fonctionnaire. Il gagne 600 roupies (1) par mois. Dans la pièce principale trône une armoire métallique. On y range soigneusement vêtements et objets précieux. Chez le voisin, on repère aussitôt une bouteille de butane. Un luxe en Inde. « *Le mari*, vous glisse-t-on à l'oreille, *travaille dans l'usine locale qui les produit...* » Un peu plus loin, moustaches et turban blancs, un maçon pose fièrement au milieu de sa famille. Il gagne environ 10 roupies par jour, et il en rembourse 50 chaque mois.

Car, désormais, il est, lui comme ceux qui l'entourent, propriétaire de sa maison. Cette fierté, il la doit, en grande partie, à l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), qui, afin d'encourager des autorités locales plutôt réticentes, a décidé, en 1977, d'assister financièrement ce projet original d'aménagement urbain. Hostiles à la suppression brutale des bidonvilles existants (chassés d'un endroit, les gens se regroupent aussitôt dans un autre), les responsables de cette organisation ont estimé qu'il convenait de tenir compte des motivations des habitants (essentiellement la proximité du lieu de travail), et, par conséquent, non pas de détruire mais de « réhabiliter », d'assainir ces bidonvilles. La solution : permettre à chacun de construire une vraie maison sur un terrain lui appartenant. Tel est l'objectif de l'Urban Community Development Project, grâce auquel ont été construites, depuis 1977, quatre mille cinq cents maisons, dix mille autres devant l'être d'ici à mars 1982. Pour ce faire, la ville rachète, quand ils ne lui appartiennent pas déjà, les terrains sur lesquels se trouve un bidonville. Ensuite, elle construit les routes, installe l'eau et l'électricité, aménage un réseau de drainage (il en existe à présent dans la moitié des bidonvilles) et un système d'égouts. Cela fait, elle donne à chaque famille (environ treize mille ont bénéficié de cette mesure) un lopin de terre de 60 mètres carrés, bien qui permettra à cette dernière d'obtenir d'une banque d'Etat le prêt des 6 000 roupies nécessaires à la construction d'une maison. Ce prêt, que huit mille familles ont, d'ores et déjà, sollicité, sera remboursé en vingt ans, à raison d'une trentaine de roupies par mois (le revenu moyen de ces familles s'élève à 350 roupies) et moyennant un taux d'intérêt réduit de 5 %.

« *L'important*, explique un des responsables du projet, *était d'écarter la gratuité, donc la charité, et, au contraire, de* « responsabiliser » *les bénéficiaires, d'en faire non pas des assistés, mais des associés à l'effort communautaire ainsi entrepris.* » Objectif qui conduit également à aider le chef de famille à disposer d'un revenu régulier. Là encore un prêt bancaire lui permettra d'acheter un scooter à trois roues (15 000 roupies) ou, plus modestement et plus fréquemment, un *rickshaw* — cyclo-pousse — (1 000 roupies) et de travailler pour son propre compte et non pour celui d'un patron. Un conducteur de *rickshaw* gagnera ainsi une vingtaine de roupies par jour, ce qui devrait assurer à la mère de famille les deux à trois roupies qui lui suffiront pour nourrir sa maisonnée. A condition, toutefois, que le mari apprenne à dépenser judicieusement, ce qui n'est, malheureusement, pas toujours le cas.

Aussi s'efforce-t-on, parallèlement, d'accroître le revenu familial en permettant aux femmes (depuis 1973, il existe un centre de formation destiné aux femmes et aux jeunes filles) et aux enfants d'y contribuer également. En participant, par exemple, depuis 1974, à Komatwadi, à une coopérative qui fabrique des *papads* — galettes locales — dont une partie de la production (un million de roupies de chiffre d'affaires annuel) est exportée à l'étranger. Ou en confectionnant, dans une autre coopérative, des boîtes en carton. Au total, quelque trois cent cinquante femmes gagnent ainsi 7 à 10 roupies par jour.

Organiser l'exode rural

« *L'UNICEF*, explique le responsable local, M. Eswar-N. Katkar, *ne dispose que de très peu d'argent* (2) ». « *En ce qui concerne le projet de réhabilitation des bidonvilles d'Hyderabad, nous nous sommes contentés d'amorcer financièrement le programme en attendant que les autorités locales prennent la relève, ce qu'elles ont fait.* » « *Depuis 1977, la contribution financière de l'UNICEF s'est élevée à 700 000 roupies par an (elle est programmée jusqu'en mars 1984) alors que la municipalité d'Hyderabad dépense chaque année près de 10 millions de roupies.* »

« *En fait*, insiste M. Katkar, *l'argent, ici, ne manque pas. L'Etat de l'Andhra-Pradesh dispose d'un budget annuel d'environ 10 milliards et, à elles seules, les taxes sur l'alcool lui rapportent 10 millions par jour.* » « *Mais*, ajoute-t-il aussitôt, *cet argent, encore faut-il l'utiliser au financement d'une bonne cause ; là se situe notre rôle.* »

« *Par définition*, poursuit-il, *notre mission, ici, est de venir en aide aux femmes et aux quelque trente-six millions d'enfants qui habitent l'Andhra-Pradesh et l'Orissa. Le programme d'Hyderabad nous permet de la remplir, en nous permettant d'améliorer les conditions sanitaires, l'hygiène, la santé et l'éducation de la population des bidonvilles. Fonctionnent ainsi, avec notre assistance, vingt-huit crèches (jusqu'à deux ans), cent soixante maternelles (de trois à cinq ans), cent trente centres de couture et dix-huit centres médicaux. Mais nous essayons aussi, et surtout, de faire participer chacun à une entreprise collective. Ainsi la construction d'une maison est-elle l'affaire de toute la communauté.* »

Le succès de cette politique, les responsables de l'UNICEF veulent en voir aujourd'hui la preuve à Visakhapatnam, sur la côte de l'océan Indien, où un programme analogue à celui d'Hyderabad va être réalisé sans aucun financement de sa part mais avec un investissement de 18 millions de roupies des autorités locales. « *Là-bas*, précise M. Katkar, *on sélectionnera les emplacements des futurs bidonvilles.* » « *Car*, ajoute-t-il pour justifier le caractère provocant de ses propos, *il nous faut accepter de vivre avec ces derniers, fruits de l'exode rural* (3) ». « *Il nous faut donc organiser cet exode, le rationaliser, l'humaniser, accueillir les gens avant d'améliorer ensuite, progressivement, leurs conditions de vie.* »

Le prince

A l'UNICEF, Hyderabad, c'est un peu l'enfant chéri, le témoignage de la réussite d'une certaine approche. Ce qui explique que cette ville ait été choisie, récemment, pour permettre au frère du roi Khaled, le prince saoudien Talal, secrétaire général adjoint des Nations unies, d'apprécier concrètement, sur le terrain, les réalisations et les méthodes de l'organisation spécialisée.

Nommé pour deux ans envoyé spécial de l'UNICEF en avril 1980, le prince Talal sillonne le monde dans son Boeing particulier, pour une mission des plus nobles : le bien-être des quelque 1 284 millions d'enfants qui peuplent le tiers-monde. « *De tous les enfants, sans exception* », insiste-t-il. Avocat appliqué, il court de conférences de presse en audiences officielles, plaidant sa cause, sensibilisant les moyens d'information, invitant les gouvernements des pays visités à renforcer leur soutien aux activités du Fonds pour l'enfance. Ainsi a-t-il d'ores et déjà obtenu des contributions de la France (1 million de dollars), de l'Allemagne fédérale (1 million de deutschemarks), de l'Italie (2,3 millions de dollars), d'Oman et du Soudan. Sans oublier celle d'une famille de son royaume : 6 millions de dollars, la contribution privée la plus importante jamais reçue par l'UNICEF. De plus, à son initiative, les pays du golfe Persique ont décidé de constituer un Fonds — the Gulf Arab Development Foundation (la Fondation arabe du Golfe pour l'action des Nations unies en faveur du développement) — qui, depuis août 1980, regroupe les contributions que l'Arabie Saoudite, Bahrein, l'Irak, le Koweït, Oman, Qatar et les Emirats arabes unis destinent à différents programmes de développement des Nations unies (*le Monde* du 6 juin). Objectif visé : 200 millions de dollars. L'Arabie Saoudite a versé 60 millions de dollars. Une « pluie » de pétro-dollars !

« *Pour nous, c'est un peu le Père Noël* », confie un responsable de l'UNICEF, cette organisation (budget annuel : 300 millions de dollars) devant recevoir une large part des fonds ainsi rassemblés au moment où les Etats-Unis ont annoncé la réduction de leur participation.

Père Noël ? L'expression, utilisée dans l'interview que le prince Talal nous accordera en plein ciel, troublera quelque peu notre interlocuteur. « *Ce que je fais, Dieu m'en sera reconnaissant*, » explique-t-il, en soulignant, avec fierté, « *le fait qu'un membre de la famille royale saoudienne conduise une telle mission humanitaire* ».

Jouvence

De même, il écartera vigoureusement l'idée que l'initiative des pays du Golfe puisse être motivée par un sentiment de culpabilité des pays producteurs de pétrole à l'égard de leurs frères du tiers-monde. Et de rappeler l'existence d'un fonds spécial de 3 milliards de dollars mis en place par l'OPEP pour aider les pays en voie de développement. Sous-entendu : nous n'avons de leçons à recevoir de personne...

Perce également, dans les propos du prince, l'irritation provoquée par le traitement injuste qui, selon lui, serait réservé aux pays arabes par les médias occidentaux. « *On ne nous sait jamais gré de rien* », semble penser le prince Talal.

Comment ne pas comprendre, dans ces conditions, le bain de jouvence qu'a dû représenter pour lui cette plongée au milieu des enfants d'Hyderabad agitant fébrilement, sur son passage, des dizaines de petits drapeaux bleus au sigle de l'UNICEF. Père Noël ? L'image, qu'on le veuille ou non, sera entretenue par les rumeurs qui accompagneront son passage.

« *Il vient de donner un chèque de 80 000 roupies !* » Lui-même annoncera, dans un discours prononcé sous une tente dressée à son intention, un don de 50 000 roupies. Vive le prince ! Et un journal indien chiffrera à 300 000 roupies la distribution ainsi effectuée en quelques heures à Hyderabad.

Après tout, voilà un Père Noël qui vaut bien tous les princes charmants de l'univers. Un univers où un millard d'enfants souffrent de la pauvreté, de la maladie et de la malnutrition. Un univers où quinze millions d'entre eux meurent chaque année. ■

(1) *Une roupie = environ 0,65 F.*

(2) Le budget annuel de l'UNICEF pour le sud-est de l'Inde (le pays est divisé en sept zones), c'est-à-dire l'Andhra-Pradesh et l'Orissa, s'élève à environ 5 millions de dollars. De 1949 à 1980, l'UNICEF a dépensé en Inde quelque 246 millions de dollars. Pour 1981-1983 sa contribution a été fixée à 108 millions.

(3) On estime qu'en l'an 2000, 30 à 40 % de la population indienne, soit 290 millions de personnes, vivront dans les zones urbaines. Actuellement, au moins 145 millions d'Indiens y demeurent, dont environ un tiers habitent des bidonvilles dépourvus des commodités de base.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

REFLETS DU MONDE

DER SPIEGEL

Les entreprises en difficulté et l'islam

« Les licenciements arbitraires sont contraires à l'idéologie islamique. » La République fédérale vient de le vérifier à propos des difficultés du groupe Krupp, dans lequel l'État iranien détient 25 % du capital depuis 1974.

La direction du groupe sidérurgique, rapporte l'hebdomadaire *DER SPIEGEL*, souhaitait mettre à pied 5 000 ouvriers, en raison de sa situation déficitaire. Les représentants de l'État iranien s'y sont opposés, ne craignant pas en cela de *« déborder les syndicats allemands sur leur gauche. (...) Ils ont cependant fait savoir qu'ils ne s'opposaient pas à n'importe quel plan de redressement, pourvu qu'il ne se fasse pas sur le dos du personnel. Par ailleurs, l'Iran n'a pas acheté un seul gramme d'acier à l'entreprise dont il est actionnaire depuis le début de cette année. Son représentant a précisé que le pays achetait au Japon où l'acier est bien meilleur marché, se conformant en cela à l'islam qui ordonne d'agir avec raison. »*

ASSOCIATED PRESS

Les Indiens attaquent

Des Américains descendus dans un hôtel sur une île des Caraïbes ont, par leur attitude, à ce point scandalisé les Indiens locaux que ces derniers ont tué deux gardes nationaux et le gérant de l'hôtel, également de nationalité américaine, rapporte l'agence *ASSOCIATED PRESS*.

« Un porte-parole du ministère de la justice, qui a demandé à garder l'anonymat, a précisé que la plupart des clients de l'hôtel étaient des Américains qui fumaient de la marijuana et déambulaient nus sur les plages. Ce comportement a choqué les Indiens. La tribu Cuna, qui représente près de vingt mille Indiens à Panama, demande à être seule propriétaire des entreprises touristiques panaméennes dans les Caraïbes. »

CORRIERE DELLA SERA

Un sourd-muet standardiste

Le *CORRIERE DELLA SERA* rapporte que le journal officiel de la région sicilienne a publié un avis de concours pour l'embauche de vingt standardistes, réservant une place... à des concurrents sourds-muets. L'évidente contradiction entre l'offre d'emploi à cette catégorie de handicapés et la fonction requise est la conséquence d'une application abusive de la loi nationale 482, qui réserve un pourcentage d'emplois dans les concours publics auxdites « catégories protégées » : invalides civils, invalides du travail, orphelins, veuves de guerre, etc.

LE SOIR

L'auto-stop officialisé

Chaque jour, neuf cent vingt-trois mille voitures individuelles consomment, en Belgique, un carburant de plus en plus coûteux pour transporter sur leur lieu de travail neuf cent vingt-cinq mille personnes, soit à peine plus d'une par véhicule. Reprenant ces chiffres, *LE SOIR* rend compte d'une expérience originale, celle de Taxi-Stop, une association qui vise à transformer l'automobile en un moyen de transport public complémentaire :

« Les principes sont connus. Il s'agit d'organiser un système de covoiturage à l'intention de tous ceux qui effectuent des « navettes » régulières, complété par un service d'auto-stop national ou international, dans les meilleures conditions de sécurité. L'intention est d'encourager et de favoriser l'utilisation plus rationnelle de la voiture en mettant en pratique une formule participative.

» Il ne s'agit plus d'un transport rémunéré de personnes, même s'il est prévu dans les règlements une participation symbolique. Les employeurs et les travailleurs, en s'adressant à Taxi-Stop, obtiennent toutes les informations nécessaires. Leurs demandes sont centralisées et coordonnées.

» Pour le service de l'auto-stop international, l'association reçoit la collaboration de la radio nationale, qui, tous les dimanches soir, diffuse les offres et les demandes. Les émetteurs locaux, les centres de jeunes, les auberges d'accueil, jouent également un rôle actif. Dans un avenir proche, un mini-ordinateur devrait accroître encore l'efficacité du système.

» Plus tard, on voudrait en arriver à l'auto-stop généralisé, dans des conditions de sécurité renforcée. Taxi-Stop prévoit la création d'emplacements réservés à l'entrée des autoroutes, à la sortie des villes. Son souci est d'instaurer un climat de confiance et de solidarité entre tous les usagers de la route, même s'ils sont piétons. »

La villa de Piccolo

(Suite de la première page.)

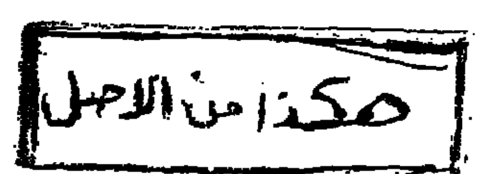
Je l'ai fréquenté pendant des années, jusqu'à ce que je décide de laisser la Sicile et d'émigrer à Milan.

Mais chaque fois que je revenais dans l'île, je ne manquais jamais d'aller revoir le poète. A l'occasion d'un de ces retours, peu avant sa mort en mai 1969, nous sommes descendus ensemble de la villa pour aller au pays, à Capo-d'Orlando. De là à la calanque de San-Gregorio. C'était une journée d'avril claire et translucide. Au village, la Genoveffa, l'enchanteresse des trombes sur la mer et des fumées de brins d'aromates, vint à notre rencontre, adressant à Piccolo le salut traditionnel : « *Je baise les mains à Monsieur le baron* ». Il se détacha de moi et se dirigea vers elle. Ils se parlèrent, proches l'un de l'autre. Je n'entendis pas les mots qu'ils échangèrent. Le soleil déclinait vers les îles Eoliennes, la mer était immobile :

Les jours de la lumière fragile, les jours
qui restèrent accrochés à un tressaillement
de branches, à sa fraîcheur...
ne va pas les rappeler, les faire bouger,
le souffle le plus timide est une violence
qui les affole... ■

Traduction de Claude Ambroise

Né à Sant'Agata-di-Militello, en Sicile, en 1933, Vincenzo Consolo a publié en France *le Sourire du marin inconnu* en 1980 (Grasset). Une nouvelle de lui est parue dans *le Monde diplomatique* de juillet 1980.

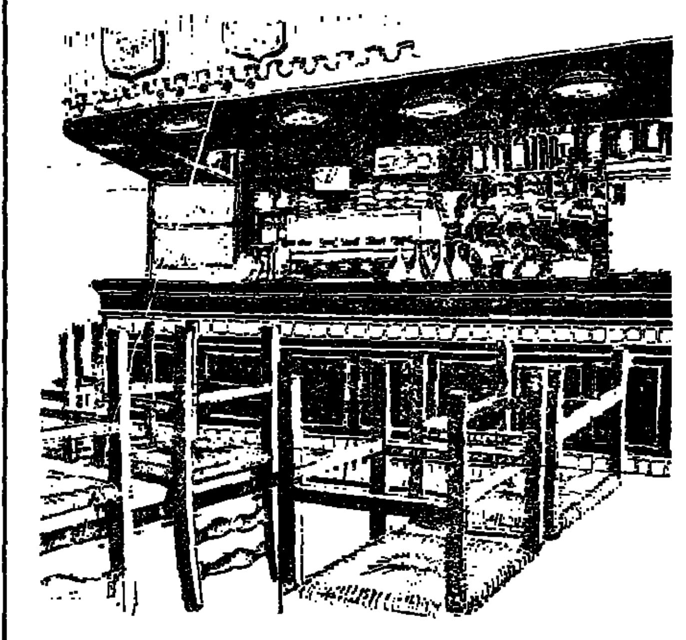


هكذا من الاجل

PARIS À CROQUER

Piliers de bistrots à Montparnasse

Les travaux de l'aube



« Puta de can ! Pourquoi ce chien aboie-t-il comme ça ? Encore que... Au fond il a raison, c'est l'heure d'y aller... Un peu de genêts, les bûchettes dans le coin du cantou... Pendant que ça part, aller à l'étable voir si Grisette va mettre bas aujourd'hui ou non... Puis faire la soupe au cochon pendant que je me prends le café avec une tartine de seigle et de la crème de lait... Ensuite aller poser le berger électrique au pré de la Cascade... Et après finir de tailler les piquets à la hache pour cet après-midi...

« Macarél de mila dios ! Endormi que je suis, je me crois encore au pays, moi... Mais aussi...

« Puta de can ! Pourquoi ce chien aboie-t-il comme ça ? Encore que... Au fond il a raison, c'est l'heure d'y aller... lancer le percolateur qui va bien faire six cents cafés aujourd'hui... Un coup de balai par terre, un coup de torchon sur le zinc... Préparer les dix litres de rouge qui vont défiler, le fût de bière qui sera vidé d'ici ce soir... Le gars de Rungis à qui il faut téléphoner pour les légumes... Et le plat du jour, c'est quoi déjà ? Disposer les chaises pendant que, à l'autre bout du comptoir, deux mille cinq cents paquets de cigarettes s'apprêtent à partir vite fait... Tout est prêt, quoi... Bon, 6 heures. C'est le moment d'ouvrir les portes... »

Combien sont-ils d'Aveyronnais ou de Cantalous, patrons, gérants, garçons, qui, tel Michel, *qui travaille près de la* gare Maine-Montparnasse, ont quitté la minuscule ferme familiale pour monter à Paris et faire dans la limonade ? Peut-être faut-il avoir connu les combes abruptes de la vallée de la Truyère ou les interminables hivers de l'Aubrac pour travailler dès l'aube derrière un comptoir et ce durant seize heures d'affilée le plus souvent. Peut-être faut-il avoir vécu l'isolement frugal de la paysannerie de montagne pour pouvoir débiter le sandwich à longueur de journée et tenir le crachoir avec le même calme appliqué qu'on mettait à entretenir les murets du jardin en terrasses en rêvant de gagner quelques sous sans pour autant devenir ouvrier...

« Officiers », « étagères » et « compatriotes »



9 heures. — Nous entamons notre tournée de piliers de troquets en piétinant autour de la gare du Maine, au pied de la tour, en ce samedi matin où le marché Edgar-Quinet, l'un des plus actifs de Paris, bat son plein et draine le chaland vers les terrasses ensoleillées.

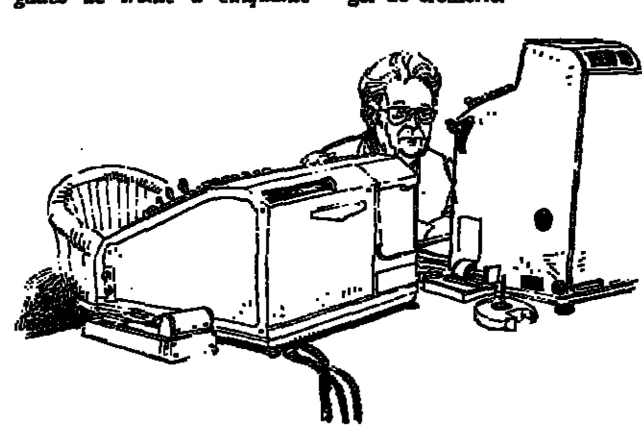
C'est tout un monde que celui des cafés-restaurants de Paris. On s'y connaît toujours bien entre patrons, « officiers » ou « étagères » travaillant à l'office, plongeurs, caissières ou « extras ». Certes, on déplore au carrefour de la rue d'Odessa le fait que « *la relève n'est pas assurée depuis qu'elle ne se fait plus du côté des montagnes d'Auvergne* » et on avoue que « *le personnel fait maintenant, par la force des choses, un vrai boulot d'abattage* ». Mais on reste encore souvent lié par un amicalisme où les « banquetous » pantagruéliques viennent resserrer des relations établies de longue date entre parents et voisins. On feuillette *l'Auvergnat de Paris* pour y lire des nouvelles du village natal et y déchiffrer des petites annonces où les « *compatriotes cherchant place stable bar ou salle* » ne craignent pas d'en appeler à la solidarité de terroir. Enfin, on passe encore facilement au « patois » quand on a envie d'en raconter une bien bonne non destinée aux oreilles parisiennes.

Tandis que la bière coule à jets réguliers (une base sûre, le demi, depuis que les apéros trop chers ou torpillés par le corps médical déclinent), on constate cependant que les temps changent. « *Politesse et propreté, c'est ça qui compte maintenant*, dit un gérant aux airs de manager. *Boire avec les clients qui viennent se faire rincer, ça finit par des histoires, de toute façon. Les habitués, ça existe toujours, heureusement, mais, surtout dans un quartier comme le XIVe, il faut attirer aussi bien les postiers du matin que les employés de bureau ou les noctambules qui sortent des cinémas avoisinants...* »

La malédiction du Dolmen

Heure du déjeuner... Incursion à l'intérieur de la gare elle-même, vers le lieu-dit du Dolmen. Escalier sinistre. Entrée de H.L.M. Mais les prix affichés sur la carte sont ceux d'une gargotte de luxe. Un « chef de rang » désabusé contemple de son bar désert les poissons rouges qui constituent pour l'instant l'unique clientèle. Et une délicieuse vieille caissière reléguée pour fait d'« agit-prop » dans un couloir qu'elle baptise l'« antichambre de la morgue » se souvient de la restauration d'antan : « *Rendez-vous compte ! Il y avait des brigades de trente à cinquante personnes, avec le saucier, le découpeur, le trancheur, le grillardin, le garde-manger qui distribuait la marchandise au fur et à mesure... Tandis que maintenant...* »

Effectivement, maintenant, ce n'est pas brillant. Trois pelés et un tondu sympas dans les cuisines, à côté du surgelé et du décongelé. De toute façon, l'endroit, peu accueillant aux porteurs de bagages, semble frappé de malédiction. Le personnel, qui fond comme neige au soleil en même temps que les consommateurs, le constate avec amertume. Autant changer de crémerie.

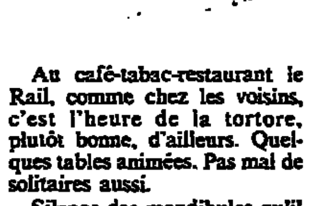


TEXTE : PIERRE CHRISTIN
DESSINS : FRANÇOIS BOUCQ

Manières de table



Du tranquille bouffeur de casse-dalle au comptoir... jusqu'au célibataire appliqué et soucieux de correction.





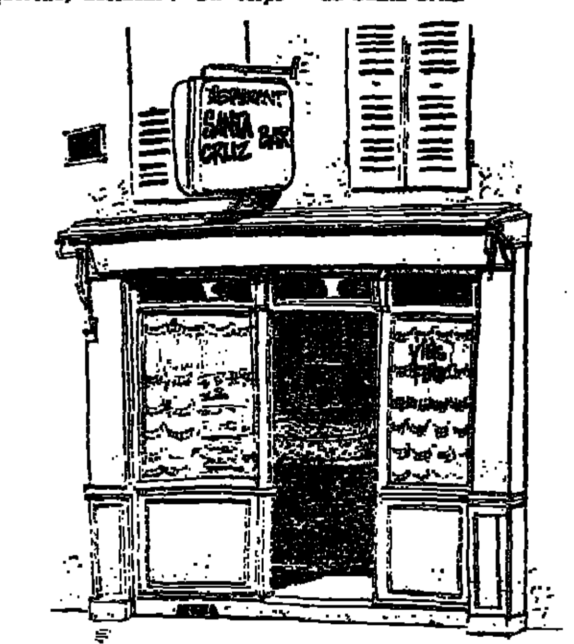
Au café-tabac-restaurant le Rail, comme chez les voisins, c'est l'heure de la tortore, plutôt bonne, d'ailleurs. Quelques tables animées. Pas mal de solitaires aussi.

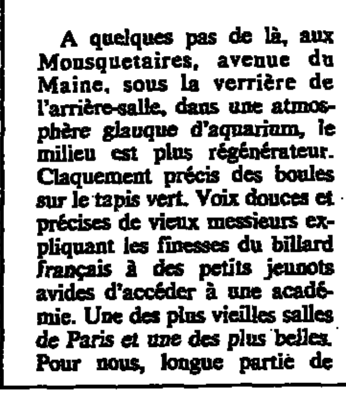
Silence des mandibules qu'il convient de respecter. Il y en a pour tous les goûts.

Un après-midi de chien

Flou d'un samedi qui s'écoule en vain. Quelques petits alcools ici et là. Dérive vers les arrières de la gare, dans le quartier ravagé de la rue de l'Ouest. Croquis devant un bistrot où nous hésitons à entrer en intrus.

Cris terribles, soudain, à vingt mètres de là. Suicide, querelle, accident ? Un corps brisé sur le trottoir. On hurle en arabe. Un pépé, un peu gatemuche, laisse son clébard lécher le sang qui coule de la bouche du défenestré du quatrième, gisant au pied d'un immeuble voué à la démolition. Police-Secours arrive, il faut partir. Nous n'entrerons jamais au Santa-Cruz.





Des queues dans l'aquarium

A quelques pas de là, aux Mousquetaires, avenue du Maine, sous la verrière de l'arrière-salle, dans une atmosphère glauque d'aquarium, le milieu est plus régénérateur. Claquement précis des boules sur le tapis vert. Voix douces et précises de vieux messieurs expliquant les finesses du billard français à des petits jeunots avides d'accéder à une académie. Une des plus vieilles salles de Paris et une des plus belles. Pour nous, longue partie de néophytes embarrassés de queues malhabiles qui menacent le drap fragile. Impression de vieillir. Il faut partir à nouveau.

La nuit est tombée sur Montparnasse, et les spectacles battent leur plein rue de la Gaîté dans un brouhaha de foule fébrile qui contraste avec le silence régnant sous les abat-jour bas propices à la concentration tranquille des amateurs d'ivoire.

Le dernier bistrot où l'on cause

Quelques copains et copines habitant le quartier sont venus nous rejoindre pour finir la soirée. Longue conversation d'assommoir qui s'étire mollement, histoire de tuer le temps, comme on dit, et qui donne à peu près ceci, puissamment résumée :

« Café. Moi, non, c'est le sixième. Vittel-fraise. Un petit cognac. T'as une nouvelle robe. Non, celle-là, elle est vieille. Bruce Springsteen. Celle que je viens d'acheter est noire à pois blancs, vachement décolletée. Où est le garçon ? Alors, café pour tout le monde. Non, non, un petit cognac pour moi. Et deux décas. L'utilisation pédagogique de la B.D. Pas évident. Le rock, c'est plus mon truc. Moi, en ce moment, c'est Eddie Palmieri. La salsa. Le reggae ? Mais non, rien à voir, débilos. Bob Marley, quand même. C'est à qui ce café ? Moi, c'est le petit cognac. Nous, les décas. Où est le garçon ? Bourdieu. L'Université est malade. Le secondaire aussi. Tu fumes toujours. Oui, mais je vais arrêter. C'est dégueulasse, ces clopiers. Oui, c'est pour ça que je vais arrêter. La télé. Ça chie. Radios libres. J'aime pas la radio, de toute façon. Antenne 2. J'y ai un pote journaliste qui m'a raconté un truc terrible. FR 3. Le dernier Boorman. Le P.S. Le dernier Tanner. Le P.C. Faudrait qu'on y aille. Y'a des godasses chouettes en soldes rue Saint-Placide. Les vacances. Rome. Berlin. New-York. J'aime plus tellement voyager. Ringard. Faudrait qu'on y aille. Quand même, Paris au mois d'août, c'est dur. Bon, on y va ? Cigarettes légères. Plein de cochonneries là-dedans, à ce qu'il paraît. Acupuncture. « Diva ». Tennis. « Out of the blue ». Actuel, *ça baisse.* Libé, *ça remonte. Faut vraiment qu'on se tire. Allez, salut. Salut. On reprend quelque chose ? Un petit cognac, peut-être. Où est le garçon ? L'opéra, je crois que j'accroche. Peyrefitte même pas réélu. Ouais, y'a des bons moments. Qu'est-ce qu'on fait alors ? »*



Le coup de l'étrier

Une ou deux crêpes, côté Bretons cette fois-ci, puisque, gare oblige, ces autres immigrés de l'intérieur sont nombreux dans les parages. Et puis nous reprenons notre errance en discutant le bout de gras ici et là.

Une patronne : « *La tournée des bistrots le samedi, les coups de l'étrier qui n'en finissent pas, c'est terminé ça, aujourd'hui. Quand j'avais dix-huit ans et que je débutais comme serveuse à Decazeville, c'était vrai. Mais maintenant les gens ont d'autres moyens de s'occuper.* »

Ah oui ? C'est pis que ce qu'on craignait. Si on s'est ravagé l'estomac pour rien ! Terrible de penser qu'on n'est même pas à la mode, alors qu'il est 1 heure du matin...

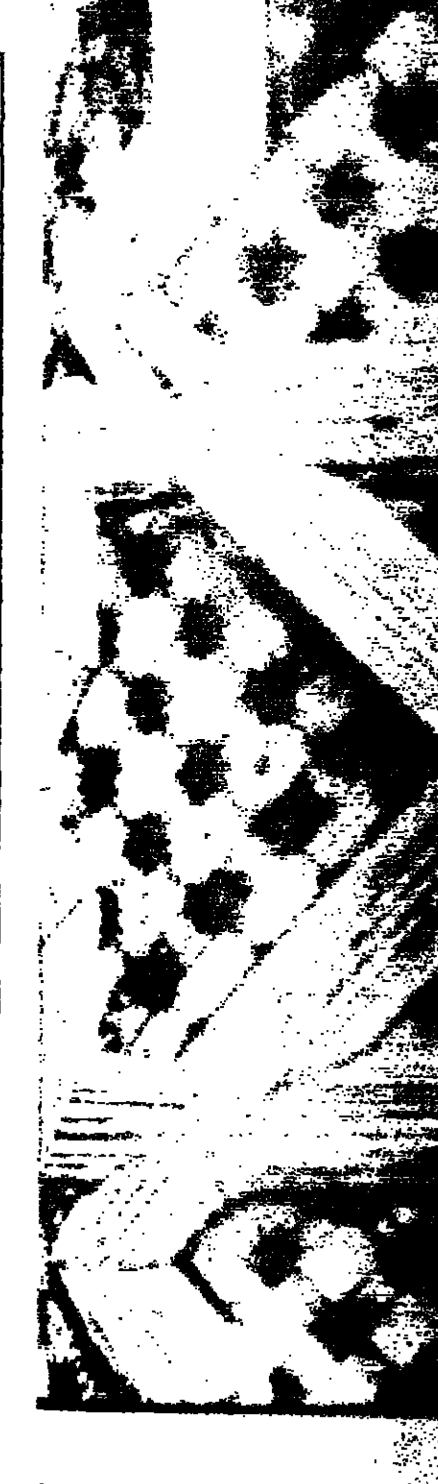
Des lycéens fauchés écument le haut de la rue de Rennes sans passion. Décidément, il faut partir une fois de plus, car tel est le lot de celui qui trimbale sa solitude de salle en salle.

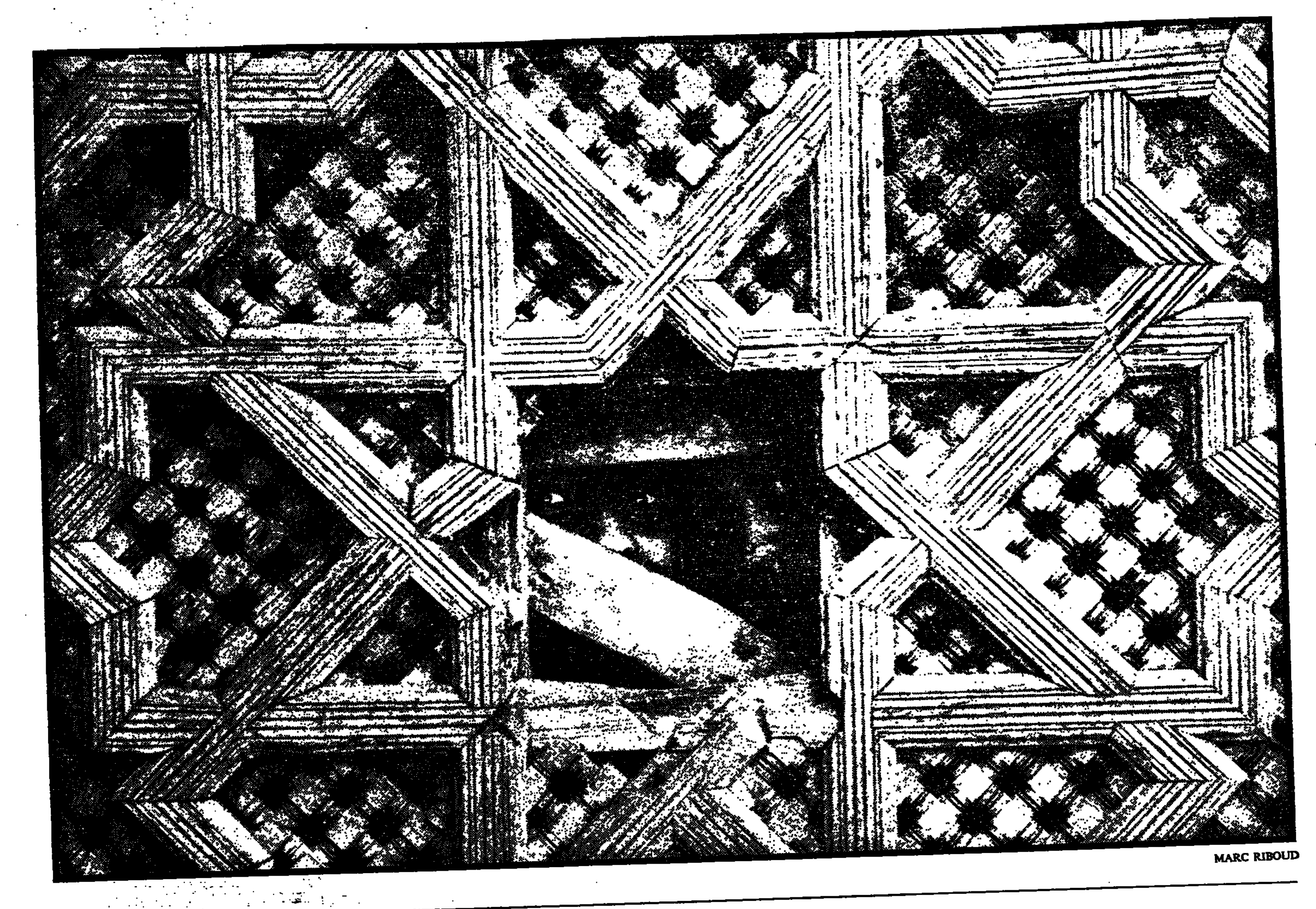
Le Celtic, la Liberté, la Petite Rotonde, l'Odessa, le Rail, les Mousquetaires, le Dolmen, le Santa-Cruz, et aussi des tas d'autres bistrots seulement entr'aperçus le temps d'une douceur offerte par le propriétaire, c'était bien. Seulement, à l'heure qu'il est, les chiens-loups, moins affectueux que leurs petits-cousins bâtards du Rouergue cavalant après les vaches en robe grise, commencent à grogner contre l'immigré, l'ado et le pochard.

Pas à dire, c'est le moment de partir définitivement pour rentrer à la maison, dans un état de fraîcheur très relative, il faut bien l'avouer.



Prochaine étape : Deux vélocipèdes à Evry-Ville nouvelle





MARC RIBOUD

RETRAITE

Léopold Senghor et l'avenir du continent africain

Quelques mois après sa démission, l'ancien président de la République sénégalaise évoque l'avenir politique et culturel de l'Afrique.

PHILIPPE DECRAENE

APRÈS avoir, le 1er janvier dernier, volontairement quitté la scène politique et avoir légalement remis le pouvoir à son ancien premier ministre, M. Abdou Diouf, qui lui a succédé à la présidence de la République, M. Léopold Sedar Senghor partage son temps entre le Sénégal et le reste du monde. Il séjourne tantôt à Dakar, dans le quartier résidentiel de Phann, au bord de l'océan Atlantique, tantôt à Vernon, dans la campagne normande, d'où est originaire sa femme, tantôt à Paris, dans un modeste appartement du dix-septième arrondissement. Il continue également de parcourir la planète, multipliant conférences, communications de caractère scientifique, discours académiques et, à l'occasion, politiques. En effet, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, l'ancien chef de l'Etat sénégalais est également un des animateurs de l'Internationale socialiste et de l'Interafricaine socialiste. Il fait ici un large tour d'horizon de l'évolution générale du continent africain.

⁂

« Quel a été votre premier contact avec le monde blanc, en Afrique ?

– Mon premier contact avec le monde blanc en Afrique date de 1913. J'avais sept ans ; mon père me trouvait vraiment trop « paysan », moi qui aimais m'aventurer dans les bois avec les petits bergers. Il me confia donc au Père Léon Dubois, un Normand. Il était le seul Blanc du village, avec le commissaire de police. Celui-ci avait un fils qui me fascinait et me rebutait en même temps, avec sa chevelure blonde et ses yeux bleus, comme ceux du curé et du commissaire. J'ai toujours conservé ce double sentiment d'antagonisme et de complémentarité à l'égard du monde blanc.

– Et hors d'Afrique ?

– Ce fut par un jour froid et pluvieux d'octobre que je débarquai à Paris. Ma déception à la vue de cette lumière grise sur les monuments célèbres aux murs sombres ! C'était cela les chefs-d'œuvre de l'architecture européenne ? Et pourtant, ce qui me frappa d'abord, au contact, non seulement de mes camarades de classe au lycée Louis-le-Grand mais du passant, de la vendeuse, de l'agent de police, c'était l'extrême courtoisie des Français, qui répondait à la *téranga* (1) sénégalaise, comme le chante le poème :

Tu as honoré le roi, tu as honoré le pauvre, tu as honoré ton ennemi.

Si la courtoisie était chienne, en te voyant, elle agiterait la queue.

– Quels sont, parmi les innombrables traumatismes culturels subis par l'Afrique, ceux qui vous semblent les plus importants ?

– Je n'en retiendrai qu'un. C'est que, dans leurs écoles, les colonisateurs ont voulu nous apprendre à mépriser les valeurs culturelles de l'Afrique authentique : de l'Afrique noire comme de l'Afrique berbère. Je me rappelle le tollé des intellectuels sénégalais quand, dans une conférence donnée en 1937 à Dakar, je préconisai le retour, dans l'enseignement, aux langues et, partant, aux valeurs négro-africaines. Paradoxalement, c'est à Paris que les intellectuels noirs allaient découvrir que la « révolution nègre » de l'Ecole de Paris avait marqué l'esthétique du vingtième siècle, qu'il s'agit de peinture ou de sculpture, de musique ou de danse, voire de poésie. Je songe au « *stupéfiant image* » des surréalistes.

– Et en ce qui concerne les mutations sociales ?

– Comme on le sait, le « petit-catéchisme-marxiste-léniniste-pour-pays-sous-développés » nous a, trop souvent, fait mépriser le paysan pour glorifier l'*ouvrier*, promu au rang de « prolétaire », alors que les valeurs négro-africaines, singulièrement l'esthétique des parallélismes asymétriques, comme le « *primat de la susceptibilité et de l'honneur* » sont essentiellement des vertus paysannes, auxquelles il faut ajouter la persévérance dans le travail. C'est pourquoi le socialisme démocratique africain, dans son Plan, donne la priorité au secteur primaire, rural.

– Dans le domaine religieux, pensez-vous, vous qui êtes catholique, que le destin de l'Eglise romaine se joue en Afrique ?

– En partie. En effet, Rome, puisque vous parlez de l'Eglise *romaine*, avait, une première fois, dévoyé le christianisme en le marquant du juridisme latin. C'est un Africain, un Berbère, saint Augustin, qui a rendu le christianisme à sa spiritualité. Celle-ci est, avant tout, élan du cœur, plus exactement de l'âme : *amour*.

» Aujourd'hui, quand j'assiste à la messe en France, je dois faire un violent effort sur moi pour me recueillir, pour prier, pour entrer en *re-ligion* au sens étymologique du mot, tellement la musique des chants est insipide et la traduction de la Bible, prosaïque, où l'on vide les textes sacrés de leurs images symboliques : de ce qui devait être mélodie et rythme. Allez assister à la messe en Afrique : vous vous abandonnerez aux chants polyphoniques, soutenus par le rythme vivant du tam-tam. La messe est redevenue une fête, une joie, une célébration : une *communion* avec Dieu.

Prier ensemble

– Existe-t-il une réelle poussée de l'islam en Afrique noire, susceptible de faire céder celle-ci à la tentation d'une certaine forme de fanatisme musulman ?

– Il n'y a pas, pour le moment, de fanatisme musulman en Afrique. En Afrique noire, je parle d'abord pour elle, on trouve des chefs d'Etat chrétiens dans des pays à majorité musulmane et des chefs d'Etat musulmans dans des pays à majorité chrétienne. Bien sûr, il y a une explosion par-ci, par-là. Mais, même en Afrique arabo-berbère, les vagues de l'intégrisme n'ont pas encore submergé les âmes, encore moins les pensées. Le réveil de l'islam s'accompagne d'un réveil du christianisme. Et c'est M. Chadli Bendjedid, le président algérien, qui rappelait, l'autre semaine, à ses intégristes que l'islam « *interdit le fanatisme* ».

» En vérité, le réveil islamique, dont s'effraie l'Europe, est, comme le réveil chrétien qui l'accompagne, une réaction de l'Afrique profonde contre les déviations matérialistes de l'Occident. Dans nos meetings du parti socialiste du Sénégal, nous commençons souvent par prier ensemble, musulmans et chrétiens. Marx a écrit, en son temps, que l'athéisme n'était pas nécessaire à son système.

– Quelles sont les transformations économiques les plus importantes qui ont eu lieu en Afrique au cours des vingt dernières années ?

– La tranformation économique la plus importante a été, dans plusieurs Etats, l'élaboration – et l'application – d'un plan de développement économique et social.

» La deuxième transformation est que, dans quelques Etats, on a donné la priorité au secteur rural, où l'on a introduit les techniques culturales modernes : engrais, fongicides, semences sélectionnées, charrues à versoir.

» Malheureusement, très souvent, ces efforts n'ont pas eu de résultats probants parce que, dans environ la moitié des Etats africains, les déserts ont continué de progresser. Pour prendre l'exemple des pays soudano-sahéliens, en vingt années d'indépendance, ils ont eu dix ans de sécheresse.

Place aux jeunes

– Croyez-vous que les Etats africains soient, tôt ou tard, fatalement voués à la dictature ?

– Je ne le crois pas, et les faits le prouvent. Actuellement, les Etats groupés dans l'Organisation de l'unité africaine sont partagés en trois groupes à peu près d'égale importance. Ceux qui se réclament du marxisme-léninisme représentent un tiers ; ceux qui se réclament du socialisme démocratique, un autre tiers ; le dernier tiers groupe les Etats libéraux et quelques dictatures.

» Un autre fait significatif, c'est le colloque sur les voies africaines du socialisme et le libéralisme avancé, tenu à Tunis du 1er au 7 juillet 1975. C'est, ensuite, le congrès constitutif de l'Interafricaine socialiste, tenu dans la même ville du 26 au 28 février 1981. Un mois après, le président Bourguiba décidait, publiquement, d'instituer, en Tunisie, un régime *multiparti*, lançant, ainsi, la dynamique de la démocratie en Afrique.

– Est-ce parce que vous croyez au risque de certaines apocalypses successorales que vous avez renoncé volontairement au pouvoir ? Et que vous conseilleriez à certains dirigeants africains d'y renoncer à leur tour ?

– En donnant ma démission de mes fonctions de président de la République du Sénégal, le 31 décembre 1980, je n'ai voulu donner de leçon à personne. J'ai voulu, simplement, me placer dans le contexte sénégalais. Le cas du Sénégal, en Afrique noire, est unique. En effet, notre premier représentant au Parlement français date de 1802. C'était au conseil des Cinq Cents. Depuis, il y a eu toujours deux ou trois partis au Sénégal. Comme vous le savez, mon successeur, le président Abdou Diouf, qui est un homme consciencieux, compétent et travailleur, a fait un pas en avant en organisant un multipartisme sans limite. Je l'ai dit dans mon message à la nation, j'ai pris une demi-retraite parce que j'étais tombé par hasard dans la politique et que, ayant mené le Sénégal à l'indépendance, en 1960, j'ai considéré ma mission comme achevée. D'autre part, à soixante-quatorze ans, la sagesse commande de laisser la place aux plus jeunes, qui perçoivent mieux les changements à réaliser.

– Les tensions politiques internes vous semblent-elles à la fois plus nombreuses et plus graves en Afrique que dans le reste du monde ?

– C'est une question d'ethnologie – je ne dis pas d'anthropologie. Les ethnocaractérologues placent tous les Africains dans l'ethnotype du « fluctuant ». Ce tempérament intensifie les tensions politiques, qui, trop souvent, à l'intérieur d'une nation, opposent les races et les ethnies.

(Lire la suite page XI.)

(1) Hospitalité.

HISTOIRE

Réhabilitation de la justice de l'Ancien Régime

La justice criminelle sous l'Ancien Régime a souvent été décrite comme sommaire et implacable. En réalité, elle était beaucoup plus clémente et soucieuse des droits de l'individu qu'on ne l'a prétendu.

LOUIS-BERNARD MER

DEPUIS plus d'un siècle, les historiens de tous bords (1) nous dépeignent en détail la justice criminelle sous l'Ancien Régime comme étant sans nuance ni complaisance : inquisitoriale, secrète, implacable.

Un simple soupçon, et tout est consommé. Le reste n'étant plus qu'affaire de routine pour un instructeur d'expérience, habile à doser la ruse et la force, à parsemer de faux-semblants et de chausse-trapes les chemins sinueux de l'inquisition, à parvenir, d'interrogatoires captieux en tourments inouïs, jusqu'à l'aveu par lequel une victime désignée se convainc, s'accuse et scelle sa condamnation. Il n'y aura plus qu'à célébrer le supplice où la *violence se déchaîne et en même* temps se règle ; où la peine s'imprime dans le corps et dans la chair ; où le symbolisme des rites dévoile la splendeur formidable du pouvoir. Un agencement ingénieux, en somme, qui vous fabrique à la demande la vérité voulue, puis la matérialise par la corde, le bûcher ou la roue.

La confrontation avec les do*cuments bruts que transmettent* les archives ouvre la possibilité de revivre, de jour en jour, par*fois d'heure en heure*, le cours de l'instance, tel qu'il s'est déroulé en chambre criminelle ou à l'auditoire. Nous avons entamé avec un certain nombre de collègues et d'étudiants le dépouillement d'un fonds criminel d'une grande richesse, celui du parlement de Bretagne et des juridictions en ressortissant (série B des archives d'Ille-et-Vilaine). Les in*formations recueillies* dans les millions de liasses exhumées précisent certains aspects de la ré*pression et de la criminalité, mais* jettent aussi quelque lumière sur les mentalités et les comportements en société.

Témoins

Nous *présentons* ici, *parmi* les premiers résultats obtenus, ceux qui touchent l'exercice de la jus*tice criminelle. On les trouvera* en contradiction flagrante avec ce qui peut être reconnu comme *l'orthodoxie en ce domaine.*

L'information, après s'être progressivement substituée, depuis le quatorzième siècle, aux procédures d'appel au surnaturel (ordalie et surtout duel judiciaire), constitue, au dix-huitième siècle, la phase initiale et déterminante du procès criminel. Définitivement soustraite aux sergents et notaires qui l'avaient parfois usurpée, elle est maintenant réservée à un juge — royal ou seigneurial, — ancêtre de notre juge d'instruction. A lui de scruter les écrits, s'il en dispose ; de recourir, si besoin est, à des *experts ; et surtout d'entendre* les témoins, dont dépendra, la plupart du temps, l'issue du procès. Témoins sincères ? Ou manipulés, comme le prétend déjà le Bordelais Dupaty ?

Ce qui frappe, d'abord, c'est le rythme et le ton du discours, ex*trêmement diversifiés*, la *personnalisation* poussée des dépositions, le naturel et le laisser-aller, le décousu, la verdeur des propos rapportés où surgissent locutions inconnues et incomprises de l'instructeur (transcrites avec la mention « *termes du témoin* ») ; incongruités, trivialités et grossièretés ; considérations oiseuses et sans rapport avec la cause ins*truite. Nos témoins hésitent*, vacillent, divaguent, se répètent, tournent autour des faits, se racontent au lieu de dire ce qu'ils savent de l'affaire, dans un mouvement qui respire la spontanéité de la vie, non la leçon apprise et récitée (2).

Des *pressions judiciaires* sont-elles parfois exercées sur le témoin ? Nous en avons la preuve par les procédures où elles sont poursuivies et comprenons en même temps la raison de leur faible fréquence : la rigueur avec laquelle le Parlement n'hésitait pas à traiter ce genre d'excès de zèle. Des tentatives de subornation ou d'intimidation transparaissent également à travers quelques dépositions (où elles sont dénoncées) et procès pour faux témoi*gnage. Elles étaient, la plupart* du temps, vouées à l'échec, se heurtant à un obstacle quasi insurmontable : l'ample couverture du champ testimonial qu'assurait — dans les cas graves — le recours au « *monitoire* » ou au « *réaggrave* » (3). Corrompre des dizaines (voire des centaines) de témoins ressemble à une gageure, dont la réussite eût exigé une véritable répartition et répétition préalable des rôles. S'il arrive enfin qu'on relève entre les témoins des contradictions, elles doivent en général être attribuées à l'erreur plutôt qu'à la malveil*lance, et se révèlent si souvent fa*vorables à la défense qu'un juge partial eût choisi de les passer sous silence ou, tout au moins, de les déformer. Elles provoquent, en effet, un changement d'orientation de l'enquête qui bifurque sur une autre piste ou plus souvent s'enlise et tourne court.

Large liberté d'expression laissée aux témoins ? Assez grande objectivité de juges instruisant à charge et à décharge ? Cette conclusion s'accorde avec une approche statistique portant sur un échantillonnage important de procès et d'où ressort un taux d'informations laissées sans suite supérieur à 50 %. Plus d'un procès sur deux était abandonné. Etrange preuve d'acharnement, on en conviendra. A moins d'attribuer à la négligence ou à l'inertie judiciaire ces renoncements qu'explique le plus souvent la nature même de notre ancien système probatoire.

La défense

A chaque procédure sa défense. Pour qui pense aux joutes *oratoires des assises, l'éloquence* d'un avocat représente l'atout maître ; mais qui eût été sans va*leur dans un système où tout re*posait sur la lente et patience pesée des preuves. Ce système comportait des moyens de défense spécifiques qui, pour être différents des nôtres, étaient loin d'être démunis d'efficacité.

Ainsi la présentation d'une dé*fense écrite, établie* grâce aux bons offices d'un praticien, auquel la justice autorisait de recourir, bravant la prohibition portée par la grande ordonnance de 1670. Faveur réservée à la fortune ? La générosité du siècle infirme cette conclusion. Les mémoires et requêtes les plus élégamment rédigés, les plus savamment ordonnés et argumentés (en fait et en droit) sont, le plus souvent, remis par des inculpés dépourvus de ressources.

Quant à l'interrogatoire, « *moyen puissant pour obtenir l'aveu* » selon Eismein, ne se transforme-t-il pas souvent — paradoxe — en un très bon moyen de gagner l'acquittement ? Un examen serré des procès-verbaux révèle — dans plus de 80 % des cas — un interrogatoire de routine, où l'enquêteur se contente *de traduire, en une succession de* questions claires et directes, les éléments fournis par l'information : « *L'accusé a-t-il volé ceci ? pris cela ? été présent à ce vol de miel ? ou de tronc ? suivi un particulier pour se jeter sur lui* »*?* A cette litanie d'interrogats, rien d'étonnant que l'accusé réponde par autant de dénégations. Dans moins de 20 % des cas transparaissent des préoccupations stratégiques. L'instructeur témoigne d'un certain senstactique, pose les questions dans un ordre calculé, de façon plus habile et indirecte, cherche à masquer ce qui est important derrière des demandes apparemment anodines, *pour acculer l'accusé* à la contradiction. Sans grand succès, bien souvent. Pas plus que nous, il ne découvre, en face de lui, cette victime expiatoire tant de fois dépeinte, prostrée, murée dans les quelques mots de son pauvre langage. Mais un accusé qui se défend avec vigueur, lutte *pied à pied*, imagine sa propre tactique, usant tantôt de la dénégation systématique, tantôt, plus *subtilement*, de l'esquive, de la persuasion, de la diversion ; qui sait débusquer le piège tendu, apporter des explications *plausibles* à des paroles ou gestes compromettants ; qu'on entend répondre à l'interrogateur avec une désinvolture et une insolence cinglantes ; ainsi cette jeune femme, impliquée dans une affaire de subornation doublée d'inceste : « *A qui est l'enfant ? A moi depuis huit jours... Qui en est le père ? Je ne le connais pas et fus prise un jour par un particulier ayant perruque et habit de la même couleur que le vôtre... Qui vous accoucha ? Il faut le demander à mon enfant... A-t-il été baptisé ? Ce n'est pas votre affaire. Je suis maîtresse de moi et de mon corps. Si j'ai fait un enfant, je veux le nourrir, si mieux vous n'aimez le faire nourrir vous-même !* » Et comme le sénéchal insiste : « *Allez tous vous faire f...* » (Perrine Bretel, Regaires du chapitre 4B 4902-4).

Un taux général d'aveux, établi à partir de plusieurs séries chronologiques (années 1750-1780), qui s'étage de 18 à 23 % confirme cette sorte de faillite de l'interrogatoire. Nous citerons trois autres moyens de défense : les « *reproches* » présentés par l'accusé, en vue de faire écarter la déposition d'un témoin qui lui serait hostile ; la contestation opposée par l'inculpé au déposant, lorsqu'il lui est confronté ; la production, sou*vent décisive, de faits justificatifs, d'un alibi par exemple*, que la loi retardait jusqu'à la fin du procès, mais que la pratique admet en cours d'instance.

La question

Mais la torture ? Ne demeurait-elle pas le moyen ultime et décisif de venir à bout d'un accusé peu coopératif ?

Rappelons qu'il existait encore au dix-huitième siècle deux sortes de tortures *ou questions* : la question « *préalable* » et la question « *préparatoire* ». Destinée à obtenir révélation de complices éventuels, la question préalable — si détestable qu'elle fût — ne pouvait en rien changer le sort de l'accusé, déjà convaincu et condamné à la peine capitale. Seule la question préparatoire (abolie par une déclaration royale d'août 1780) infligée à un accusé dont la culpabilité n'était pas pleinement établie pouvait, *valant preuve* contre lui, justifier en droit sa condamnation.

Des séries complètes d'arrêts de Tournelle ont permis de dresser le bilan des questions préparatoires pour les trente années précédant l'abolition. De 1750 à 1780, onze questions préparatoires furent effectivement exécutées sous la forme des escarpins soufrés. Dix patients opposèrent à l'approche du feu une résistance victorieuse. L'un deux, contraint à l'aveu, encou*rut la mort.*

La question n'exerce donc en Bretagne — du moins après 1750 — aucune incidence réelle sur l'issue des procès criminels. Elle n'est plus qu'une odieuse et vaine survivance, dont l'admission exceptionnelle devrait être attribuée au respect excessif que le parlement gardait aux traditions et aux textes. Du moins en *soumettait-il l'application à certaines limites* et l'administration à une relative retenue (que la résistance de l'accusé permet de supposer). Ce qui n'excuse *ni ne* justifie rien, mais pourrait inciter les censeurs d'aujourd'hui à plus d'indulgence envers des hommes qui, contraints d'appliquer la loi inhumaine, cherchaient du moins à en atténuer la rigueur. La vertu ne perd rien à s'exprimer avec mesure. *Même en* un siècle qui aura déployé tant d'éloquence à dénoncer la torture ; et plus d'in*géniosité encore à en affiner* les techniques.

Erreurs judiciaires

Les erreurs judiciaires du dix-huitième siècle hantent encore les mémoires, ainsi que l'ardente générosité de ceux qui les combattirent. Ce temps ne fut pas seul à en connaître. A quelque époque qu'on se place, le problème de l'erreur judiciaire se pose, hélas ! en termes de fréquence, non d'existence.

Notre ancien procès était do*miné par un système* probatoire original, aujourd'hui dénommé « *système des preuves légales* ». Nos contemporains en ont retenu les sarcasmes que les philosophes lui avaient prodigués. Et voulu ignorer la protection irremplaçable qu'il offrait à la défense, en imposant à l'accusation la réunion de preuves qualifiées et quantifiées : deux témoignages concordants, que pouvait toutefois remplacer l'aveu (conforté par des indices suffisants).

La difficulté est de savoir si les magistrats ne cherchaient pas précisément à s'affranchir, pour leur commodité, de ces exigences probatoires. L'on voit effectivement, surtout après 1750, certaines juridictions inférieures fonder leur condamnations sur des soupçons qu'elles qualifient de « *véhéments* » ou sur des indices qu'elles estiment « *évidents, manifestes et concordants* » ; sur ce qu'on appellera plus tard l'intime conviction.

Ce glissement vers l'intime conviction eût compromis gravement le sort de l'accusé si le dernier mot n'était resté au parlement ; qui, exerçant, en appel, un contrôle *systématique sur* les condamnations lourdes, ne manquait pas de rappeler les juges au *respect de la règle* (des deux témoignages), en censurant les jugements qui y portaient atteinte. Sauf pour les crimes occultes, comme l'empoisonnement et l'assassinat, où pratique et doctrine avaient depuis longtemps écarté cette règle comme une condition impossible à remplir. Et aussi lorsqu'un doute légitime lui semblait planer sur la sincérité de *témoignages défavorables* à l'accusé.

La rigueur de ce contrôle ressort de quelques chiffres. Pour la décennie 1750-1760, le taux d'acquittements, qui dépasse à peine 13 % en première instance, franchit les 28 % après appel ; les 39 %, pour 1760-1770 ; les 41 % pour 1774-1779 : presque un acquittement pour une condamnation. Au total, cette *procédure* comportait moins de risques d'erreur judiciaire que celle d'aujourd'hui. Elle laissait *plus de* chances à l'accusé. Nombre d'acquittés du dix-huitième siècle au*raient eu tout à redouter si leurs* juges avaient disposé de la même liberté d'appréciation que nos *jurés d'assises* (étant entendu que la condamnation, si elle tombait, était en général plus rigoureuse que de nos jours).

Une telle conclusion — qui semble défier le vraisemblable — surgit de nos pièces et dossiers comme une évidence.

Jurés anglais

« *Heureux peuple, qui avait su se protéger de cette terrible contagion.* » Ainsi Esmein célèbre-t-il la félicité du peuple anglais, pour avoir su se garder de la procédure inquisitoriale qui sévissait sur le continent. A lire les travaux récents et fortement documentés de spécialistes britanniques (4), le sort de l'accusé anglais n'apparaît pas aussi enviable que le pensait l'historien français.

Les jurés du « *petit jury* » (jury de jugement), pressés de



MORGAN





rentrer chez eux vaquer à leurs occupations, expédiaient les affaires (et bien souvent, du même coup, les accusés à la potence) à une cadence effarante : jusqu'à quinze, parfois vingt par jour. Des procès capitaux étaient ainsi réglés en moins d'une heure ; les délibérations se prolongeaient après souper, jusque tard dans la nuit, au milieu de l'ivresse, de la somnolence et du bruit. Le juge, arbitre soi-disant impartial, en profitant pour désarçonner l'accusé, par des remarques perfides ou sarcastiques, le réduire au silence et peser de tout son poids sur la décision du jury.

Ajoutons que la liberté était donnée en prime au criminel dénonciateur et qu'une valeur décisive était reconnue aux témoignages par ouï-dire et aux témoins de moralité : *« Malheur à qui n'avait pas de témoin favorable, encore plus à qui ne pouvait produire de témoin du tout »*, lisons-nous dans la très remarquable étude du Dr J.M. Beattie sur *le Crime et les Tribunaux dans le Surrey*.

Au fil des liasses, pas un d'entre nous qui ait retrouvé ce procès en forme d'holocauste partout dénoncé, qui ait rencontré ces magistrats indignes, ignorants, incapables, cupides, insensibles, partiaux. Les archives nous tromperaient-elles ? Peut-on, sans laisser de traces, faire mentir des milliers de témoins ? Forger ou falsifier des milliers de pièces ?

Nous avons ainsi vu réapparaître, dans un tableau noirci à l'excès, les nuances d'origine, la grisaille des demi-teintes, l'indécision d'un certain clair-obscur. Sans vouloir attribuer à cette correction une portée absolument générale, nous pensons qu'elle garde une certaine valeur au-delà des frontières de notre province. La Bretagne aurait-elle figuré comme le seul havre de tolérance, dans une France livrée par ailleurs à l'oppression judiciaire ?

Tels qu'ils sont, ces résultats – encore partiels – nous invitent, en tout cas, à refuser « certaines évidences » ; au premier rang desquelles figure celle de la lutte des classes. Non, la répression ne traduit pas, au dix-huitième siècle, la venue en force de l'ordre bourgeois, car nos officiers n'avaient que faire de voler au secours de valeurs et d'intérêts qui n'étaient pas les leurs. N'ayant rien à voir avec les bourgeois de la révolution industrielle, qui viendront plus tard, beaucoup plus tard.

Quant à ce *« fossé d'incommunicabilité »* qui, séparant le juge de l'accusé, paralyserait toute défense, il s'est creusé surtout dans l'imagination de nos contemporains. Notre accusé sait comprendre, se faire comprendre, et se défendre. ■

(1) Adhémar Esmein, *Histoire de la procédure criminelle en France et spécialement de la procédure inquisitoire depuis le dix-huitième siècle jusqu'à nos jours*, 1882... Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, 1975.

(2) Maryvonne Lorey, *l'Enquête et l'Instruction criminelle au dix-huitième siècle d'après les archives du parlement de Bretagne. Pratique, stratégie et statistiques judiciaires.* Thèse de droit en préparation.

(3) Autorisé par le juge, accordé par l'Official, le *« monitoire »* prenait la forme d'un avertissement publié par le curé ou recteur, à la messe du dimanche, et enjoignant aux paroissiens qui sauraient quelque chose d'un crime d'en venir témoigner. S'il restait sans résultat, le monitoire pouvait être réitéré par *« réaggrave »*, qui prévoyait, en cas de refus, l'aggravation des sanctions ecclésiastiques encourues.

(4) Voir spécialement, dans *Crime in England 1550-1800*, edited by J.S. Cockburn 1977 : J.H. Baker, *Criminal Courts and Procedure at Common Law 1550-1800* (p. 14-48) ; J.M. Beattie) *Crime and the Courts in Surrey 1736-1753* (p. 154-186).

REDÉCOUVERTE

Les nouveaux lecteurs d'Ernst Jünger

Longtemps considéré avec suspicion pour son esthétisme « préfasciste » et élitaire, Ernst Jünger est redécouvert par les animateurs de la contre-culture berlinoise.

JACQUES LE RIDER

ERNST Jünger vient de publier son Journal intime des années 1965 à 1980 : deux importants volumes qui font suite au Journal de guerre et d'après guerre.

En 1965, Ernst Jünger vit sa soixante-dizième année. Il commence le 30 mars le volume de son nouveau Journal par ces mots : *« L'âge biblique est atteint – de quoi étonner pour un homme qui dans sa jeunesse avait espéré ne jamais vivre au-delà de sa trentième année. Peu avant mon vingt-troisième anniversaire, en mars 1918, j'étais prêt à conclure un pacte avec le diable : « Donne-moi trente ans, trente pour de bon, et après, point final ! »*

A aucun moment des quinze ans qu'accompagne ce Journal, Ernst Jünger ne se penche explicitement sur son passé. Il enregistre avec un souverain mépris les outrances calomnieuses de ses ennemis. *« Fritz von Unruh présente dans son pamphlet un capitaine Jünger qui porte la décoration Pour le mérite, se soûle avec Hitler et lutine les maîtresses du Führer. Il collectionne aussi les insectes dont il s'amuse à brûler les ailes avec le bout de son cigare. »*

Une seule fois, le 29 mai 1977, Jünger fait le point sur cette question éternellement litigieuse : *« Les Allemands ont tout un tonneau de peinture brune dont ils s'éclaboussent mutuellement... Hitler m'a conservé sa sympathie et cela m'a sauvé la vie plus tard. En tout cas, ce n'est pas moi qui l'ai courtisé, mais bien le contraire. Il avait même prévu pour moi un siège au Reichstag. Pourquoi ne suis-je pas devenu la figure de proue du régime ? Cela s'explique par mon attitude. J'ai échangé des lettres avec Hitler, il n'y a pas là de secret. On trouve des cas analogues dans ma correspondance. Ces jours-ci, j'ai remercié cordialement le chancelier Schmidt pour les félicitations qu'il m'adressait. Voilà qui pourrait un jour passer pour un crime pour de petits esprits déchiffreurs de questionnaires. »* (1).

Jünger parle très peu aussi du présent, sinon pour dénoncer parfois la décadence et le matérialisme de notre époque. En 1966, quand il apprend la désignation de Kurt Georg Kiesinger comme chancelier, il se réjouit, mais ajoute aussitôt : *« Au fait, pourquoi cela m'occupe-t-il ? »* En avril 1968, on lui parle de l'attentat commis contre Rudi Dutschke. Mais il n'a pas vu le sens de la révolte étudiante.

L'aventurier de jadis n'a rien perdu de son goût des voyages. Son Journal nous transporte en Extrême-Orient, à Rome, en Islande, en Afrique, en Sardaigne et ailleurs encore. Il cite non sans ironie une lettre de son ami philosophe : *« Martin Heidegger, qui lit apparemment les vieux Chinois en ce moment, m'écrit qu'il vaut mieux rester dans sa chambre et même éviter de regarder par sa fenêtre. Il joint un poème de Laotse. »* Jünger répond : *« Pourrais-je changer mon tempérament si je restais chez moi ? Je serais aussitôt tenté d'entreprendre un « voyage autour de ma chambre ». Mieux vaut donc trouver la quiétude intellectuelle tandis que l'espace bouge. »*

Herbier

Mais qu'il reste dans son jardin de Souabe ou arrive à Singapour, il poursuit la même enquête. Chez lui, il herborise et suit avec amour les menus événements de la vie des animaux ; aux antipodes il va visiter les jardins des plantes. Une vieille passion, une coquetterie que cette érudite curiosité qui transforme parfois le Journal en herbier et qui se réclame du grand maître en botanique littéraire : Goethe.

Ces descriptions mi-scientifiques, mi-poétiques, constituent autant d'exercices d'observation et de style. Et, plus que jamais, Ernst Jünger éblouit par l'acuité et la plasticité de son style. Mais cette minutieuse attention aux détails ne reste point à la surface des choses. Elle cherche à pénétrer *« à l'intérieur de la nature »*, à en saisir le sens et l'harmonie, à recréer l'osmose élémentaire de l'esprit et de la matière. Le réalisme magique de Jünger transforme l'image en révélation d'un sens profond du monde et de l'existence.

Au moment où Ernst Jünger paraît le plus étranger à notre époque et le plus fidèle à une entreprise littéraire commencée dès les Journaux intimes des années 40, on s'aperçoit qu'il est de façon surprenante le plus actuel contemporain d'expériences menées bien loin de lui et plus près de nous. N'est-ce pas Peter Handke qui, dans *le Poids du monde* (2), cite Goethe : *« Qu'on n'aille pas chercher derrière les phénomènes, ils sont eux-mêmes toute la théorie ? »*

Peter Handke, qui, dans ce Journal des années 1975-1977, s'efforce de vivre en bonne intelligence avec le monde par une discipline de la perception et un désengagement idéologique. *« Il y en avait de ces choses qui m'intimidaient ! Marx et Freud et le structuralisme : les voici envolés, et rien ne doit plus oppresser quiconque si ce n'est le poids du monde. »*

Ernst Jünger est resté le même, mais, autour de lui, beaucoup de choses ont changé. Dans les années 60, on n'osait guère parler de lui en Allemagne, sinon pour honnir l'esthète « préfasciste » et élitaire. Durant ces derniers dix ans, la passion a semblé outre-Rhin le céder à l'indifférence, presque à l'oubli. La gloire de Jünger a fait un surprenant détour par la France. Pourtant, on s'apercevra peut-être que l'ère de la « nouvelle subjectivité » représentée par un Peter Handke rencontre sans le vouloir l'égotisme contemplatif d'Ernst Jünger.

A des années lumière

Il n'appartient pas à notre monde, et il s'en défend, le *« rebelle »* qui a choisi depuis la guerre *« le recours aux forêts »*. Il résume en janvier 1966 sa ligne de conduite : *« Dans un monde absurde se créer un microclimat, une cellule où l'on puisse encore respirer. »* Et il rejette *« l'opinion insensée selon laquelle il faudrait défendre la démocratie. A mille contre un, on a d'autres soucis »*.

Il vit à des années lumière de nous, le naturaliste qui avoue qu'*« un rayon de miel l'impressionne plus que les gratte-ciel de New-York »* et prédit *« le suicide collectif si se relâche la résistance au progrès »*. Mais voici qu'une autre rencontre nous surprend dans son Journal. Dans l'été 1966, Jünger passe par Nice. Il remarque un groupe de jeunes gens *« aux cheveux longs »* et commente : *« Peut-être représentent-ils sans le savoir l'avant-garde de la résistance au monde technique et à ses valeurs : ils ne sont ni des révolutionnaires, ni des contre-révolutionnaires, mais ils agissent par leur inertie. »*

L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* a récemment donné un développement à cette rencontre en confiant le compte rendu de ce nouveau *Journal* d'Ernst Jünger à Michael Rutschky, connu pour son livre sur le mouvement étudiant de 1968 (3). *« Nos écologistes devraient-ils redécouvrir Jünger ? »* se demande Rutschky, et il observe qu'un livre comme *Eumeswill* trouve de nombreux lecteurs dans le « mouvement alternatif ». Une revue de la « contre-culture » berlinoise a même publié un extrait des Journaux intimes de Jünger.

Michael Rutschky s'alarme de ce phénomène : *« Que représentent ces nouveaux lecteurs d'Ernst Jünger ? Une régression, la négation des acquis toujours fragiles de notre travail d'émancipation et de culture politique ! « Nous sommes des nouveaux conservateurs qui restent révolutionnaires », proclament certains groupes naguère gauchistes. »*

La production littéraire et la culture politique allemandes sont-elles en régression ? Ou bien est-ce Jünger qui, après avoir vécu depuis un demi-siècle en marge de son temps, s'avère prophétique d'une nouvelle modernité ? Réservons pour l'instant la réponse. Mais risquons un pronostic : après sa très longue période de purgatoire, Ernst Jünger pourrait bientôt connaître sa renaissance en Allemagne. ■

(1) Traduction partiellement résumée.

(2) Gallimard, 1980.

(3) *Erfahrungshunger*, Cologne 1980.

● Ernst Jünger, *Siebzig verweht. Tagebücher 1965-1980*, éditions Klett-Cotta, Stuttgart, 2 volumes, 1 044 pages, 80 DM. Le Journal des années précédentes a été publié en français par les éditions Christian Bourgois : *Jardins et routes* (1939-1940) ; *Premier Journal parisien* (1941-1943) ; *Second Journal parisien* (1943-1945) ; *la Cabane dans la vigne* (1945-1948), traduits par Henri Plard.

Léopold Senghor

(Suite de la page IX.)

« La raison la plus grave de ces tensions est que, dans trop d'Etats, il n'y a pas encore de sentiment national. C'est ce qui fait le malheur du Tchad... et de bien d'autres Etats africains.

– Que pensez-vous de la place de l'Afrique dans « le concert des nations » ?

– A ce niveau, l'Afrique ne se défend pas trop mal. C'est le seul continent dont tous les Etats, à une exception près, se retrouvent dans une organisation continentale, qui est l'O.U.A. D'autre part, à l'ONU et dans ses organismes spécialisés, les Etats de l'O.U.A., très souvent, se mettent d'accord pour exprimer une volonté claire, comme sur le problème de la Namibie.

– Promoteur de la Fédération du Mali, vous avez été un des zélateurs de l'unité africaine. Que pensez-vous des avatars rencontrés par le panafricanisme ?

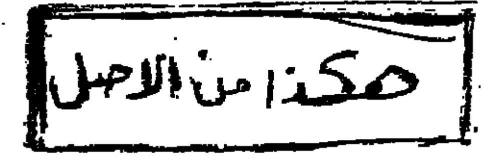
– Bien sûr, nous sommes encore loin d'avoir réalisé l'unité africaine. Il n'empêche que nous sommes sur la bonne voie. J'ai présidé, l'an dernier, la conférence extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation de l'O.U.A., à Lagos. C'est au cours de cette conférence que nous avons voté le Plan de Lagos : un plan de développement économique tourné vers l'horizon de l'an 2000, et qui propose, dans une première étape de dix ans, la création de *« communautés régionales »*. La création de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, il y a quelques années, est encourageante, qui réunit seize Etats et cent cinquante millions d'habitants, c'est-à-dire le tiers de l'Afrique. Je suis convaincu, pour ma part, que, à l'horizon de l'an 2000, l'unité africaine sera réalisée dans le domaine économique. Heureusement, la diversité politique et culturelle aura été préservée, c'est-à-dire la démocratie au niveau du continent.

– Comment percevez-vous l'évolution de l'Afrique au cours de l'actuelle décennie ?

– Il s'agit, pendant cette décennie, de créer les communautés économiques de l'Afrique du Nord, de l'Afrique de l'Est et de l' Afrique Centrale, en attendant l'Afrique australe.

– Et la marche générale du monde ?

– Comme vous le savez, je suis optimiste par tempérament. Je crois, à long terme, au triomphe du socialisme démocratique, qui aura favorisé le dialogue des continents et des civilisations, dans la « civilisation de l'universel », pour parler comme Teilhard de Chardin. Henri Guillemin l'a montré dans son livre sur Jaurès. Le leader socialiste en avait déjà le pressentiment et la volonté. » ■



VEILLÉE D'ARMES

Les éditeurs misent sur la vidéo

Le mariage de l'édition et de l'audiovisuel est annoncé. Les fiançailles ne devraient pas être exagérément longues.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

VERRA-T-ON un jour les vidéocassettes voisiner sur les rayonnages des libraires avec la collection de « La Pléiade » ou accompagner sur les présentoirs les livres de poche ? La question – purement théorique il y a encore quelques mois – semble aujourd'hui à l'ordre du jour. Yves Sabouret, vice-président directeur général d'Hachette, déclarait lors du récent Salon du livre : *« Non seulement je suis convaincu que l'audiovisuel, loin de condamner le livre, peut lui apporter de nouveaux développements, mais c'est peut-être le livre qui viendra au secours de l'audiovisuel. »*

La présence de nombreux éditeurs aux dernières manifestations audiovisuelles, de récents accords et quelques propos parus ici et là, tout semble indiquer que l'édition française s'apprête à conjuguer allègrement MacLuhan avec Gutenberg. La rentrée de septembre pourrait bien marquer les premiers pas de l'édition vidéo.

L'ensemble de ces grandes manœuvres baigne encore dans le secret et reste couvert par un discours officiel qui ne démord pas d'un scepticisme prudent. On évoque l'étroitesse du marché français du magnétoscope (300 000 appareils), les aléas de la conjoncture économique et, surtout, les échecs passés.

Il est vrai que l'age d'or électronique promis à l'édition tarde à se manifester et que les dix dernières années apparaissent plutôt comme une suite d'expériences catastrophiques.

Néanmoins, le contexte des années 80 force les éditeurs à sortir brusquement d'une réserve bien compréhensible. Le magnétoscope grand public existe et se vend ; les distributeurs de films sur vidéocassettes se multiplient et le marché du porno ne fait plus l'essentiel des ventes ; le vidéodisque, véritable support de l'édition audiovisuelle par sa simplicité de duplication, est déjà commercialisé aux Etats-Unis.

Et puis, surtout, au-delà des frontières françaises, les choses s'accélèrent. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, producteurs et éditeurs signent des accords autour des futurs catalogues de vidéodisques. En Allemagne, le puissant groupe de presse Springer vient de s'allier avec le japonais Sony. En Italie même, les grands groupes d'édition contrôlent la floraison des télévisions privées.

Marquer son territoire

En France, le monopole de la radio-télévision et l'absence de toute industrie audiovisuelle ont maintenu jusqu'à présent l'édition à l'écart de cette course aux nouveaux médias. Mais le monopole vacille : la future loi-cadre sur l'audiovisuel et le développement inévitable de la télévision, lié au satellite, dégage l'horizon. Les mutations du marché international ont éveillé l'intérêt des éditeurs les plus attentifs. L'opération Matra-Hachette a achevé de convaincre les plus réticents.

Alors, chacun se lance à l'eau, plus ou moins empiriquement, pour marquer son territoire. On cherche des partenaires, on prépare des catalogues, on teste des produits. Dargaud annonce pour la rentrée la sortie de *Lucky luke* et d'*Astérix* en vidéocassette ; Dupuis pourrait tenter la même chose avec *les Schtroumpfs* qu'il vient de vendre en série télévisée aux Etats-Unis. Bayard Presse a entrepris le transfert sur support vidéo des *Belles histoires de Pomme d'Api* ; Casterman pourrait tenter l'édition vidéo de *Yakari*, en profitant de son passage à la télévision.

A travers le flou des politiques se dégage un premier constat : il s'agit de programmes destinés aux enfants. D'abord parce que c'est un secteur de l'édition française qui jouit d'une relative audience internationale, ce qui peut élargir considérablement le marché. Ensuite parce que l'enfant est le consommateur type de vidéocassette, le seul qui n'hésite pas à revoir sans cesse le même programme et qui en justifie donc l'achat à un prix assez élevé (*entre 300 et 400 F*).

Deuxième constat : à ce stade de développement du marché, télévision et cinéma sont des partenaires indispensables pour l'édition. Ils offrent à la fois le savoir-faire technique qui fait défaut aux éditeurs, une première rentabilisation du produit et sa nécessaire promotion. C'est le point d'appui essentiel des stratégies les plus audacieuses.

L'offensive Hachette

Le rachat d'Hachette par Matra a fait crier au loup. De toutes parts, on s'effraye de la constitution d'un géant de l'audiovisuel. Mais réunir un puissant groupe industriel et un empire de l'édition ne résoud pas d'un coup tous les problèmes de l'édition audiovisuelle. Jean-Luc Lagardère, le P.-D.G. du groupe, comptait bien sur le troisième canal du satellite de télévision directe mais doit, depuis certain changement politique, reconsidérer sa stratégie. C'est sans doute pour cela qu'on préfère chez Hachette un effort de pénétration lente aux initiatives spectaculaires.

Ce détour prend la forme d'une opération originale : un catalogue d'émissions de télévision sur vidéocassette mis à la disposition du secteur éducatif et culturel. Une première sélection de quatre cents émissions classées et commentées sera publiée en septembre avec la collaboration de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

L'opération fonctionne comme une étude de marché mais en grandeur réelle. Enseignants et animateurs sont invités à utiliser les cassettes et à donner leur avis de consommateur : intérêt du programme, conditions d'utilisation, nécessité d'un montage ou de document d'accompagnement, intérêt pour d'autres séries, etc.

Pour Hachette, l'intérêt est évident : on teste la demande sans prendre les risques financiers d'une production originale. Une stratégie qui tire les leçons des échecs passés, comme le précise Michel Fansten, responsable de l'opération : *« Le développement de l'édition vidéo ne peut se concevoir qu'à partir de réseaux de consommation institutionnelle. C'est le sort de tout nouveau produit culturel et, en France, le secteur éducatif est à la fois un prescripteur culturel essentiel et un marché considérable ».*

Les chaînes de télévision, l'Institut national de l'audiovisuel, Pathé-Cinéma, qui ont accepté de signer avec Hachette des conventions de diffusion (ainsi qu'un accord élargi à la production dans le cas de Pathé-Cinéma), voient dans cette première expérience un moyen de résoudre le délicat problème des droits d'auteur qui paralyse la diffusion du patrimoine télévisuel. De plus, l'image de marque du groupe Hachette leur fait oublier leurs réticences vis-à-vis de la rentabilité aléatoire d'une opération strictement culturelle. En contrepartie, les chaînes de télévision demandent à Hachette de co-produire des séries documentaires ou éducatives pour lesquelles les budgets de production sont de plus en plus faibles. Une façon de préparer l'avenir.

La Ligue de l'enseignement, troisième partenaire, apporte son réseau de 44 000 associations dont 9 000 ciné-clubs qui constitue un instrument de diffusion fort convoité. En encadrant l'opération, elle espère dépasser le vieil antagonisme entre l'école et la télévision. En cessant d'être l'adversaire des médias pour devenir leur partenaire, le secteur éducatif pourrait peser de tout son poids sur l'avenir de la production audiovisuelle, considérée comme un nouveau champ de l'économie sociale.

La réponse de Gallimard

La création d'Edivisuel, société filiale de Gaumont et Gallimard, constitue certainement la première réponse d'envergure à la fusion Matra-Hachette. Daniel Toscan du Plantier, directeur de Gaumont, s'est si souvent expliqué sur ses objectifs que cette initiative n'est pas à proprement parler une surprise. Pour lui, le cinéma demeure le pôle producteur essentiel des futures industries audiovisuelles, l'environnement technologique ne fournissant que de nouveaux supports à son expansion. Dans cette perspective, Gaumont renégocie ses rapports avec la télévision, rejette la vidéocassette, outil de piratage, opte résolument pour le vidéodisque et trouve dans l'édition les moyens d'alimenter sa politique de création tous azimuts. Après avoir « avalé » l'éditeur Ramsay, Toscan du Plantier s'intéresse donc au fonds prestigieux de la « vieille dame de l'édition française » et à son capital d'auteurs.

Mais la prolixité du directeur de Gaumont ne doit pas faire oublier que les silences de la famille Gallimard cachent aussi une stratégie spécifique. De son long séjour aux Etats-Unis, Christian Gallimard a tiré la conviction que l'avenir de l'édition passait par l'informatique et l'audiovisuel. Une conviction déjà ancienne qui lui a permis de préparer en douceur la Librairie à cette mutation inéluctable, mais aussi de plier les nouvelles technologies à une politique générale au lieu de se laisser déterminer par elles.

Ainsi Gallimard possède aujourd'hui une des structures de traitement informatique les plus performantes en France, qui gère tout le fonds de la Librairie. Cette avance technologique lui permet de proposer une alternative, en termes d'édition, à tous les réseaux télématiques, et à des coûts sans doute concurrentiels.

Dans le domaine audiovisuel, il fallait un partenaire et le choix de Gaumont n'est pas sans avantages. Il assure d'abord aux auteurs de la maison un nouveau débouché, ce qui, étant donné les tarifs pratiqués par la profession cinématographique, n'est pas pour leur déplaire. Mais, surtout, Gaumont est un instrument de pression auprès de la télévision, qui reste très dépendante du cinéma pour nourrir sa programmation. Gallimard espère ainsi profiter de la renégociation du rapport de forces entre Gaumont et les chaînes pour imposer des co-productions ou des achats de programmes, seule façon de financer l'émergence d'une politique d'édition.

Sur cette politique elle-même, on reste chez Gallimard fort discret. On dit juste qu'elle tendra, respectant en cela l'image de marque de la maison, vers le « haut de gamme » culturel. Mais le mystère n'est pas difficile à percer si l'on tient compte de ce qui fait la force et la cohérence de la politique générale de Gallimard.

Ses auteurs d'abord : il est facile d'envisager une collection de vidéocassettes présentant chaque écrivain et mêlant interviews et extraits d'œuvres. On murmure même que les tournages vidéo ont commencé depuis longtemps sur ce thème qui pourrait être également une bonne série de télévision. Deuxième point fort de la maison : le secteur Jeunesse qui a connu ces dernières années une expansion remarquable. Là



TARDI









encore, une collection comme « Folio Benjamin » peut être un excellent support de coproductions télévisées avec des retombées sur le marché de la vidéocassette. La politique de promotion des illustrateurs que mène très intelligemment Gallimard depuis quelques années peut également déboucher sur des séries destinées aux plus jeunes. Déjà, les albums « Yok-Yok » ont été adaptés pour la télévision et achetés par Antenne 2. Enfin, si l'on croise les ressources de la cinémathèque Gaumont avec celles des auteurs Gallimard, on peut imaginer toute une collection de produits passionnants sur le cinéma.

La politique de Gallimard ne craint pas l'ambition, la Librairie voudrait voir chacune de ses collections prestigieuses se doubler d'une collection vidéo, de « La Pléiade » au format de poche. Son seul point faible dans la lutte incessante qui l'oppose, sur ce terrain aussi, à Hachette reste l'absence d'un réseau de diffusion. Mais, là encore, Gallimard pourrait prochainement créer la surprise.

Un outsider, Larousse

Chez Larousse, on prête aussi une grande attention au développement du marché et la vieille maison centenaire prouve là toute sa vitalité. Comme le rappelle Jean-Claude Berlinne, chargé de la politique audiovisuelle, cet intérêt n'est pas nouveau : « *Larousse a été l'un des premiers à s'intéresser au vidéodisque. On le retrouve aussi partie prenante de la télématique comme prestataire de service sur Teletel. Chaque fois qu'une technique nous paraît au point, nous faisons l'effort d'investissement.* »

Les liens de la maison d'édition avec la télévision sont étroits. Après une première série de sept heures d'émissions avec TF 1 et Telecip en 1974, c'est, plus récemment, *l'Histoire de France en bandes dessinées* coproduites avec FR 3. Inversement les Histoires de la marine, des Jeux olympiques et de l'aviation de Costelle sont des livres adaptés de séries télévisées. On traite actuellement une autre opération combinant série télévisée et publication sur la Chine.

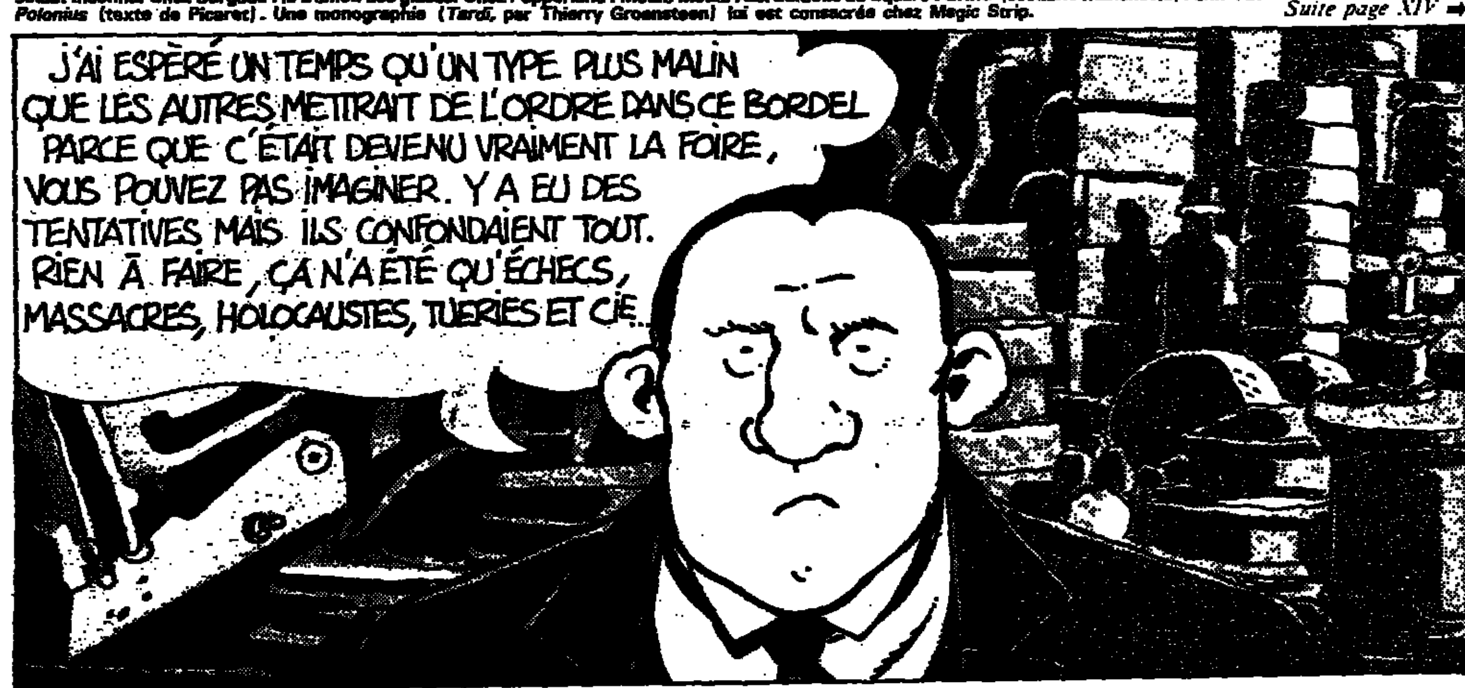
Mais on est décidé chez Larousse à aller plus loin et pour cela il faut un partenaire. Des discussions sont en cours avec un grand groupe média dont on tait pour l'instant le nom. Le premier axe de cette collaboration vise le secteur Jeunesse de Larousse qui sort en septembre quatre nouvelles collections d'ouvrages documentaires. Il s'agit d'étudier la compatibilité de ces livres avec des produits audiovisuels réalisés en animation. Le second axe concerne la production d'un magazine mensuel sur vidéocassette que soutiendrait un périodique culturel de presse écrite lancé par Larousse en 1982.

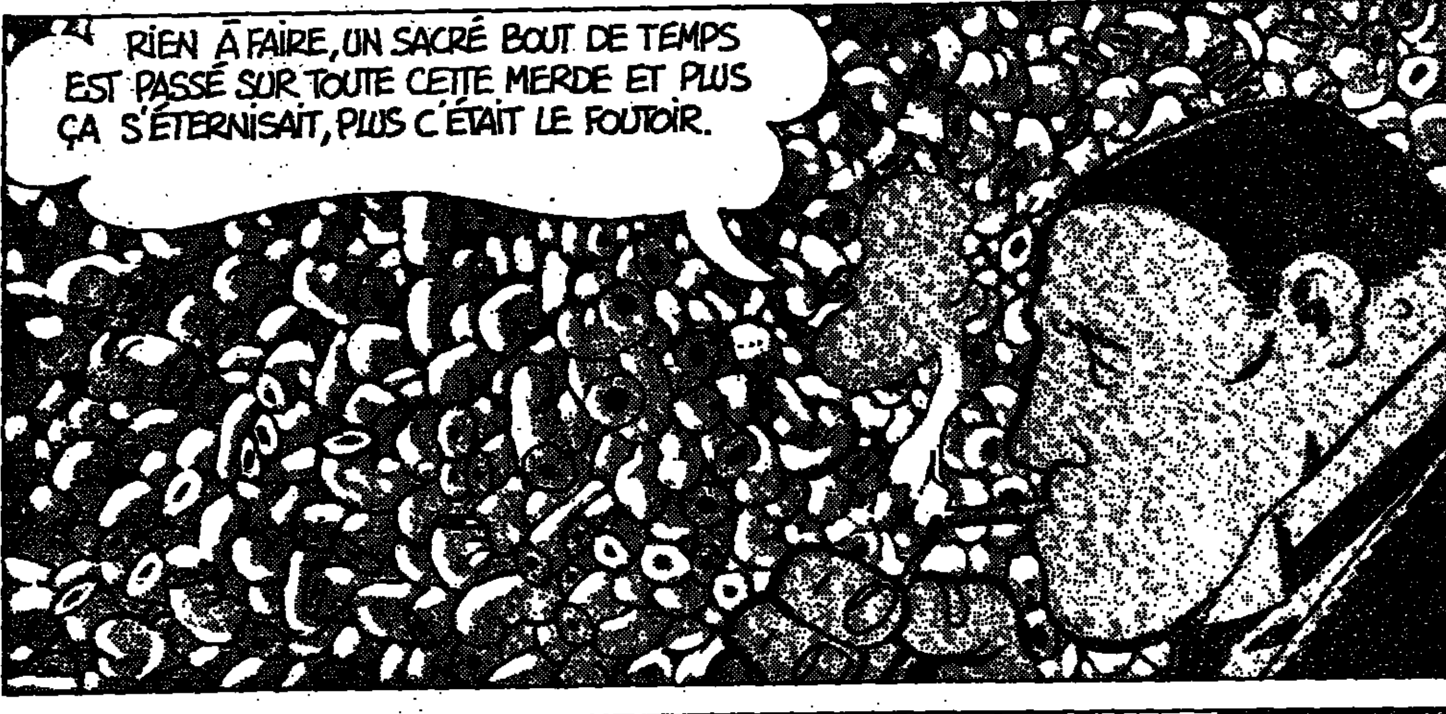
En attendant ces échéances, Larousse se lance résolument dans la distribution de vidéocassettes pour tester la demande et les meilleures structures de commercialisation (location ou achat). Présent au dernier marché des programmes de télévision en avril à Cannes, l'éditeur constitue peu à peu son catalogue.

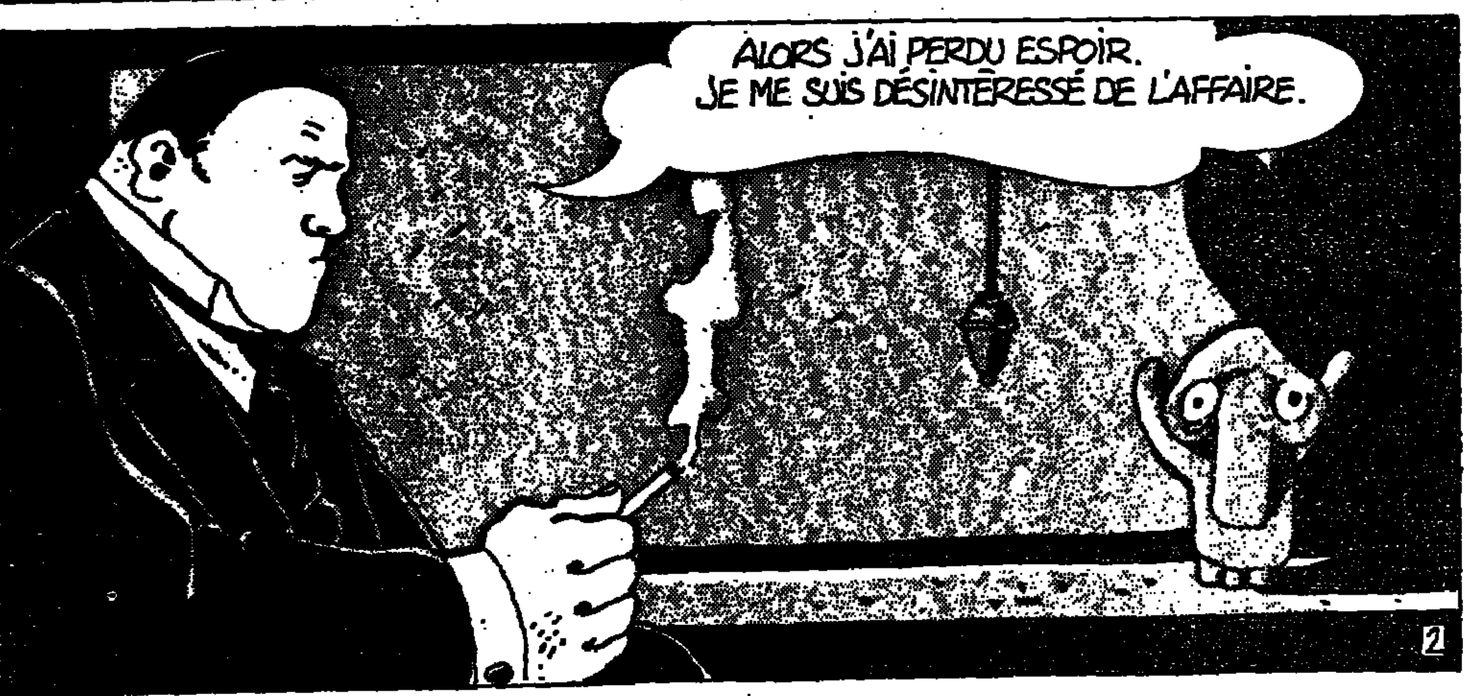
A terme, l'atout majeur de Larousse sur ce nouveau marché, c'est la conjonction de son formidable potentiel de documentation avec les ressources en stockage et accès direct offertes par le vidéodisque. Quarante documentalistes travaillent quotidiennement à la mise à jour des 57 000 fiches d'information de la Grande Encyclopédie. On imagine déjà l'impact de sa version audiovisuelle, avec l'image de marque internationale Larousse en prime. ■

Tardi a publié une douzaine d'albums de bandes dessinées. Chez Casterman : *Adèle et la Bête, le Démon de la tour Eiffel, le Savant fou, Momies en folie, Adieu Brindavoine suivi de la Fleur au fusil, Ici même* (texte de Forest) et *le Secret de la Salamandre*. Chez Futuropolis : *Rumeurs sur le Rouergue* (texte de Christin), *la Véritable Histoire du soldat inconnu*. Chez Dargaud : *le Démon des glaces*. Chez Pepperland : *Mouh, Mouh*. Aux Éditions du Square : *Griffu* (scénario Manchette). Enfin, aux Humanoïdes associés : *Polonius* (texte de Picaret). Une monographie (*Tardi*, par Thierry Groensteen) lui est consacrée chez Magic Strip.

Suite page XIV ➡







ECONOMIES

Maisons « solaires » à Cergy-Pontoise

L'utilisation de l'énergie solaire, pour le chauffage de l'habitat en région parisienne, ce n'est pas du rêve. Mais la réalité est bien modeste.

PIERRE COUDRE

LE chauffage des habitations par l'énergie solaire n'a toujours pas fait ses preuves. En tout cas, en région parisienne. Excepté quelques réalisations individuelles — où, bien souvent, l'enthousiasme compense les degrés manquants — ainsi que chez des mordus fortunés ignorant superbement toute notion de rentabilité, il ne reste que l'exemple des programmes... à venir. Comme celui de la ville nouvelle de Melun-Sénart, où l'on ne pourra juger du résultat qu'à la fin de l'hiver 1981-1982.

Pourtant, dans une autre ville nouvelle, celle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), une petite expérience a été menée, à Eragny, qui, le premier hiver de fonctionnement passé, semble être un succès. Elle a été tentée dans un programme de logement social afin d'« *essuyer les plâtres* », un exercice auquel les promoteurs privés n'ont pas pour habitude de se livrer.

Dus à l'architecture de Jacques Goldstein, les logements sont conçus selon le principe, fort en vogue, du « collectif individuel ». Distribués par un hall commun d'aspect cossu, d'un style très « résidentiel », les appartements sont agréables et, malgré l'absence de jardin, on a effectivement l'impression d'être dans une maison individuelle. Impression confortée sans doute par la formule duplex, qui distribue très traditionnellement les pièces : cuisine, salle de séjour en bas et chambres en haut.

Jardin d'hiver

Cette disposition est une première donnée importante pour le mode de chauffage, par effet de serre, retenu ici. Il faut, en effet, pour chauffer les 250 mètres carrés du logement, 30 mètres carrés de surface vitrée.

La verrière en double vitrage est construite en hauteur. Elle ferme un espace comparable à un balcon. C'est le capteur solaire. Les rayons lumineux heurtent ensuite un fond de couleur foncée. Ainsi piégés, ils produisent l'« effet de serre » bien connu des jardiniers et autres amateurs de plantes exotiques.

Cette partie, comprise entre la surface vitrée extérieure et le mur — percé d'une autre partie vitrée, donnant directement dans la salle de séjour, — c'est, en langage technique, l'« espace-tampon ». C'est aussi un élément important de confort puisque l'on peut y vivre l'hiver ou en demi-saison, y entretenir les fleurs ou plantes d'un mini-jardin d'hiver. Lorsque l'air y est chaud, une grille placée en haut de la serre lui permet, par circulation forcée, de se répandre dans l'appartement.

Deuxième élément du système, l'air se trouvant dans l'appartement a été préchauffé à son admission. En fait, il s'agit d'utiliser tout bêtement l'aération qu'impose la législation. On connaît le système : des grilles, aménagées généralement au-dessus des ouvertures, apportent de l'air neuf. Vicié, celui-ci s'évacue par d'autres grilles situées dans les plafonds de cuisine et salle d'eau. Constatation élémentaire : l'air qui entre est froid, celui qui sort est chaud. Une chaleur perdue puisqu'elle retourne directement au dehors.

A Eragny, on contraint l'air chaud vicié à passer par les circuits compliqués d'une boîte métallique. Dans ces circonvolutions, il côtoie, bien sûr, sans le rencontrer, l'air neuf. L'échange de chaleur ainsi obtenu est loin d'être négligeable : par une température extérieure de 4 °C, l'air neuf était de 15 °C à son arrivée dans l'appartement.

Troisième élément : le très classique radiateur à circulation d'eau, fournissant le chauffage de complément quand l'ardeur du soleil est insuffisante.

L'installation est commandée par un micro-processeur qui, informé par des sondes thermiques, déclenche le fonctionnement du chauffage traditionnel ou du circuit solaire. « *Ce micro-processeur*, précise Frédéric Wagner, du bureau d'études SCOBAT, thermicien et « père » du programme d'Eragny, *c'est toute l'originalité de l'installation, c'est ce qui en assure l'efficacité. Car cette petite boîte-là prend tout en compte : la chaleur que dégage la cuisinière pour cuire les aliments, celle émanant de la douche ou de la baignoire et même la simple présence humaine. A partir de toutes ces informations, elle agit sur l'ensemble pour maintenir en permanence ce pour quoi elle est programmée : 20 %. Cela donne un très grand confort.* »

M. Wagner sait de quoi il parle. Soucieux de vérifier le bon fonctionnement du système, il habite l'un des logements. Un autre est occupé par un médecin. Un troisième est vide d'habitants, mais truffé d'appareils de mesures. Le loyer, peu élevé, confirme qu'il s'agit bien de logement social. Ce qui impose des contraintes financières et économiques. Ainsi, malgré l'obligation d'une orientation au sud pour la verrière, et l'absence d'ouvertures au nord, pour éviter une trop grande déperdition, il faut pouvoir bâtir soixante à soixante-dix maisons à l'hectare. Autre conséquence, l'isolation des logements d'Eragny est, très classiquement, intérieure alors que les tenants du chauffage par effet de serre, dit « solaire passif », lui préfèrent l'isolation extérieure qui permet aux murs des pièces d'accumuler puis de restituer la chaleur. Mais l'isolation extérieure coûte trois fois plus cher. Or, rester dans les limites du raisonnable impose que le surcoût de l'installation solaire se contienne dans un montant amortissable en dix ans. Partant de là, il faut jouer d'autant plus serré que certaines fabrications n'existent pas actuellement.

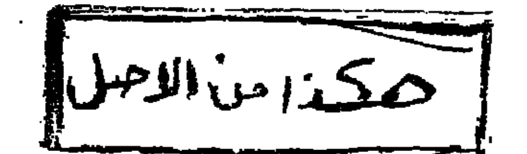
Ainsi, personne ne sait faire une verrière comme celle utilisée à Eragny qui, de ce fait, est constituée d'un assemblage d'huisseries de fenêtres traditionnelles (car il faut pouvoir ouvrir afin d'éviter que la serre ne devienne un four l'été). Résultat : une armature inutilement lourde et un dépassement important puisque le prix de revient a été de 43 000 F (H.T.) alors qu'il n'aurait pas dû dépasser 30 000 F (T.T.C.).

10 % seulement...

Selon M. Wagner, le solaire, ce n'est que « *la partie visible de l'iceberg* », celle qui, par sa connotation écologique, retient l'attention. Mais, assure-t-il, pour le programme d'Eragny, les économies d'énergie réalisées sont dues d'abord à l'isolation des logements, ensuite à l'échange de chaleur entre air usé et air neuf. L'utilisation du rayonnement solaire vient compléter ce dispositif et ne compte que pour 10 % dans les 45 % d'économies obtenus au total... « *Je travaille à la conception d'une autre installation qui devrait permettre, toujours pour la région parisienne, d'arriver à 70 %. Ce sera la maison de l'an 2000 car il me faudra bien vingt ans pour tout mettre au point. Mais cela reste très possible. Quant à passer de 70 % à 100 %...* »

Dans l'immédiat, l'ambition de MM. Goldstein et Wagner est plus modeste. D'abord passer à la « deuxième génération » du programme actuel, baptisé « *cascade solaire* », en complétant l'autonomie des logements par la production d'eau chaude à l'aide de capteurs solaires. Puis, pour 1982, des ensembles où « *le chauffage des maisons est obtenu par la distribution de l'air chaud provenant des serres individuelles et de ventilo-convecteurs dont les batteries eau chaude sont alimentées collectivement par des capteurs à eau, une cuve de stockage, une pompe à chaleur* ». Lieux retenus : Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) et Beynes (Yvelines).

Les promoteurs de ces opérations sont des sociétés d'H.L.M. qui prennent ainsi des risques mesurés (une partie seulement du programmme est « solaire ») et progressifs : il n'y a que trois logements expérimentaux à Eragny, il y en aura vingt à Combs-la-Ville. ■



هكذا من الأجل

GÉNÉALOGIE

Missives variées

PIERRE CALLERY

LA finale généalogique (qui, en fait, ne constitue qu'un premier pas, un précédent) des classes de seconde du lycée Dessaigues à Blois, une thèse de doctorat de troisième cycle, le récit anecdotique retrouvé par une correspondante des campagnes de son aïeul (Algérie, Crimée) montrent, dans leur extrême diversité, la grande ardeur déployée tous azimuts par les généalogistes.

Au sujet de l'entreprise « généalogie » des classes de seconde du lycée Dessaigues à Blois (1), tous les observateurs comme tous les participants l'ont qualifiée de réussite.

« Tous ces jeunes ont travaillé comme des dieux, et je vous assure que c'était assez difficile de les départager...

» Une moitié environ s'est consacrée à « l'alimentation » de l'ordinateur, et les innombrables ancêtres digérés par ledit appareil vont avoir l'honneur de concourir, au Centre Beaubourg, avec les autres acquisitions obtenues au titre du PACTE par d'autres ordinateurs d'autres établissements scolaires de France, dans un propos scientifique.

» Les autres ont présenté, d'une part une exposition fort complète, avec vieilles photos, cartes postales, actes notariés et d'état civil, et certains, d'autre part, ont très sérieusement approfondi les personnalités des aïeux retrouvés. Les tableaux d'ascendance rivalisaient par le contenu et la présentation.

» L'histoire a donc grandement gagné à cette affaire, et la géographie également, car beaucoup ont figuré, à l'aide de cartes comparatives aux différentes époques, le cheminement des ancêtres, de ferme en ferme, sur le territoire du département.

» Les gagnants ont été ceux qui ont fourni, en plus des panneaux d'exposition, des dossiers complets et très fournis, avec tous les actes probants... et qui ont communiqué le plus d'âme à leurs résultats. » (Mme Nérona, Blois.)

Colonisation et patronymes

Passant du coq à l'âne peut-être, mais restant néanmoins dans le domaine très large de la généalogie, la lettre suivante présente les principes de formation des patronymes aux Antilles. Il s'agit, en fait, de quelques pages d'une thèse de doctorat (2).

L'immigration blanche à la Guadeloupe fut tout d'abord massive, puis insignifiante quoique réelle. Elle apporte des patronymes du Centre-Ouest français. La traite des Noirs, amenés en grand nombre pour la culture de la canne à sucre, change alors le tableau : l'île cesse de faire partie des « Amériques blanches ». Toutefois, les esclaves n'ont pas de nom et, affranchis, prennent celui de leur maître ou simplement un prénom.

« La grande majorité des patronymes date des années qui ont suivi l'émancipation. Les registres d'individualité ouverts dans les mairies permettent à chaque individu et à chaque famille de se doter d'un nom. Les employés attribuent à un grand nombre le prénom de la mère. Ainsi on rencontre nombre de personnes ayant pour patronyme Anne-Toinette, Marguerite, Cécile, Elizabeth, etc. Les surnoms se taillent une belle place. Beau-Physique est expressif et moqueur, Malgrétoute exprime sans doute la persévérance, Couentrer insiste sur une malformation, Rarecok, Prencok apportent une note érotique.

» L'histoire fournit un contingent appréciable de noms. Le roi de Sparte Agis, les familles carthaginoises des Barca, Ciceron, Leonidas se trouvèrent des descendants à la Guadeloupe. Il en fut de même de Manlius, ou Neraulius, de Collot d'Herbois, Mirabeau, Jarnac.

» La géographie permit de distinguer quelques familles : Boston, Brescia, Brindes, Samos, Japon, Dahomaj, Delta, Nice, Chinon, devinrent des noms de famille. La littérature fut sollicitée, les auteurs Rousseau, Corneille, les héros Panglosse, Sancho Pança, Guillaume Tell, Rameau, Garin vinrent au secours des nouveaux citoyens. Enfin les employés eurent recours aux anagrammes. Paul donna Lupa, Régis-Siger, Marcel-Celmar, Mouton-Toumon, Bacchus-Succab, etc. Tous ces patronymes s'ajoutent à ceux qui avaient cours dans la colonie. Parmi ceux-ci, certains ont une consonance bien française, et nous ne sommes pas toujours en mesure de préciser s'il s'agit de Blancs, de Noirs ou de mulâtres. Ainsi Belin, Birot, Barnard, Biard, Dupont, Denisot, Deschamps, Desjardins, pour nous en tenir aux premières lettres de l'alphabet. S'y ajoutent ceux de l'aristocratie : de Bragelongne, de Laclémendière, de Soyres, de Vipart, etc.

» Le recours à l'immigration, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, élargit la palette des patronymes. La note africaine, encore perceptible de nos jours, apparaît avec les Bouangoa, Cingala, Kimbassa, Lipako, Mabakala, Mabadika, Mayeko, Moanda, N'Zita, Massamba, Zamoanga, etc. Les Indiens, beaucoup plus nombreux, se répartissent en deux groupes selon l'origine géographique et ethnique. Les Drairdiens, populations noires du sud de l'Inde, majoritaires, s'appellent Alagapin, Ramassamy, Narayanin, Péricarpin, etc. Les « Calcuttas », originaires du Nord, se nomment Baladine, Debibakas, Goudou, Goulabkan. Les Chinois, Japonais, Annamites, convoyés dans la colonie, laissèrent quant à eux une trace dérisoire.

» Au vingtième siècle, Italiens, Syro-Libanais poursuivent la diversification des patronymes. Nous y relevons des Diligenti, Petrelluzi, Sarkis, Dib, Koury. Partie du paysage urbain guadeloupéen, cette communauté réduite s'est spécialisée dans le commerce.

» Deux types de patronymes ont cours dans l'île. Le premier découle de la migration d'hommes libres (non esclaves) venus d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Le second regroupe la grande majorité des noms — ceux qui ont été attribués par des techniques variées du dix-septième au dix-neuvième siècle. Les uns comme les autres témoignent de l'ampleur du mouvement d'acculturation qui s'est produit aux Antilles. Les populations libres, quelle qu'en soit l'origine, gardent leurs patronymes ; ils subissent à des degrés divers l'acculturation dans d'autres domaines (langues, prénoms, religions). Les Noirs, amenés en esclavage, perdent quasiment tout (noms, prénoms, religions, langues) : seule la musique garde, malgré toutes les interdictions, une certaine vitalité. » (Raymond Boutin, Neuville-de-Poitou.)

Marabouts

La troisième missive ici rapportée présente l'aboutissement souhaité, vraie réussite dans une recherche sur la vie d'un ancêtre. Elle communique une longue lettre datée du 10 janvier 1890 d'un facteur rural de la Lozère, homme de troupe puis sergent au 5ᵉ bataillon de chasseurs de 1848 à 1855. Quelle joie cela a dû représenter, pour le lecteur, que de la retrouver !

Ce modeste facteur narre ses campagnes d'Algérie et de Crimée avec la simplicité, presque la naïveté, du jeune appelé devenu peu à peu vétéran.

« Mes débuts furent pénibles : nous étions à peine arrivés que les jeunes soldats étaient entraînés à des marches forcées et au tir. »

Nous apprenons alors toutes les péripéties du départ pour Blida en janvier 1849 : *« Le bâtiment, le* Napoléon, *met neuf jours pour faire un trajet de quarante-huit heures. Notre vaisseau échoue à l'île Mahon, en face des côtes d'Espagne. Là, j'ai vu une grande misère. La vermine nous dévore. »*

Mais les militaires n'y résident pas : *« A Bou Roumi, la 1ʳᵉ compagnie reconstruit pour les colons tout ce qu'elle a incendié et détruit aux indigènes. Nous nous mettons sérieusement à piocher la terre et à élever un village de cabanes. Au printemps, la moitié du bataillon et les zouaves de Canrobert vont vers l'Isser pour faire payer la taille aux indigènes. »*

Les faits sont exposés calmement. L'aïeul ne se demande manifestement pas s'il est légitime de rançonner, de massacrer et de détruire : *« Nous étions grisés lorsque, vitriers (chasseurs), zouaves et turcos, nous grimpions à l'assaut des marabouts. Nous brûlons les villages et les plantations : alors les Kabyles qui veulent conserver quelque chose font la paix. »*

Pourtant, il semble religieux et nous parle d'un peloton de Bretons *« avec qui je me plaisais à vivre à cause de leur religion »*.

Éclate alors le coup d'État du 2 décembre 1851 ; il rentre à Paris : *« Recommandation est faite à l'assaut des barricades de faire peur aux Parisiens mais de ne frapper personne mortellement. Malgré cela il fut répandu beaucoup de sang. »*

Sont racontés tous les détails de la vie de chaque jour, mais sont décrites également les calamités successives qu'il rencontre : peste, tremblement de terre, choléra, froid très vif, manque d'eau et aussi (nous sommes alors en Crimée) *« ces Anglais que nous estimons autant que les Russes »*. ■

(1) Lire *le Monde Dimanche* du 18 janvier 1981, p. XXIII : « Initiation au lycée ».

(2) Raymond Boutin, « Petit-Canal, une commune de la Guadeloupe au XIXᵉ siècle. Étude démographique », thèse de doctorat de troisième cycle soutenue le 29 avril 1981 à l'université de Paris-IV.

(Suite de la page XIII.)







La fin de Zeno

(Suite de la page XVI.)

Et maintenant Laura savait qu'il était là, à son service, leurs yeux s'étaient croisés et il était sûr qu'elle l'avait reconnu, lui, Marcel Bellavoine, le fiancé de Patricia Paillard, le futur gendre d'Antoine Paillard, tous deux employés à la Sporex. Marcel Bellavoine, qui lui avait rendu le service d'abattre Fred, le danseur mondain, devenu gênant après la mort de Berryer...

Pour des raisons de sécurité, la réunion des ministres de l'énergie devait se tenir dans un vieux palais de la Giudecca. L'île avait été bouclée, le trafic des motoscafi (lignes 5, 8 et 9) interrompu. Seuls les hélicoptères de surveillance n'avaient pas pu prendre l'air, en raison du brouillard. Les ministres logeaient à la Giudecca même, dans l'hôtel Cipriani. Sauf un, le Français, qui avait exigé d'être installé dans l'auberge que le même Cipriani, l'hôtelier ami de Hemingway, le fondateur du Harry's Bar, avait ouverte à Torcello. Pourquoi notre ministre avait-il voulu se mettre ainsi à l'écart ? Pour des raisons politiques, esthétiques, sentimentales, sexuelles ? — un vrai nid d'amoureux, cette auberge dans la lointaine île de Torcello. Et c'était lui et son escorte qui avaient croisé le convoi funèbre d'Etienne Delachaume, qui avaient fait chavirer la planche à voile de Marcel Bellavoine.

Le ministre venait d'accoster à la Giudecca. Entouré de ses gardes du corps, il pénétra dans le palais, dont les portes se refermèrent sur lui. A ce moment, un homme venu du bout de quai essaya de forcer les barrages. Il tentait d'écarter les policiers, d'approcher de la lourde porte de bronze. Un fou ? Ses vêtements étaient déchirés, il n'était pas rasé, un pansement taché de sang lui entourait le front. Il hurlait :

« Laissez-moi entrer ! Laissez-moi entrer, je vous dis ! Je suis Berryer ! Vous m'entendez ? Je suis Berryer !... »

(A suivre.)

La semaine prochaine :

TEMPÊTE SUR LES COURS

par PIERRE BOURGEADE

RAPIDES

Les hommes-troncs et leurs pagaies

CHRISTINE EFF

ALORS qu'elle voudrait le voir glisser bien droit sur l'eau, son bateau, son kayak, obstinément, vire à droite, à gauche. De demi-tour en quart de tour, il suit son propre chemin et semble se moquer de ses coups de pagaie, qui, de timides, deviennent rageurs. Que faire ? Elle rectifie la position de ses jambes allongées, se cale mieux au fond du bateau, redresse le dos, reprend en main la pagaie, s'applique à équilibrer ses mouvements. Peine perdue... C'est désespérant. Et ça tire dans les épaules, dans les bras, dans le dos. Une véritable épreuve. Humiliante, qui plus est : ils sont tous là, autour d'elle, tous ces hommes-troncs, vissés à leur kayak au ras de l'eau, à filer dans le courant, à manœuvrer sans effort. D'un élégant mouvement de moulinet, ils enfoncent l'une après l'autre les pales de leur pagaie. Ils se poursuivent et slaloment entre des portes imaginaires. On dirait même qu'ils s'amusent !

« A la différence de la marche ou de la bicyclette, l'aisance dans la pratique du canoë et du kayak ne peut être obtenue sans une initiation préalable. » Tiens donc ! C'est décidé, demain, elle prendra sa première vraie leçon. Sur la Marne, au club de Joinville Eau vive.

Une initiation dans les règles de l'art, cette fois. Le kayak, de préférence au canoë, est adopté. Peut-être parce qu'il lui semble plus stable. On confond souvent ces deux types d'embarcation et d'activité, regroupés au sein d'une même fédération (1). Le mode de propulsion et les positions sont pourtant différents. En canoë, le pagayeur est à genoux. Il utilise une pagaie simple. En kayak, il est assis, les jambes allongées, et se propulse au moyen d'une pagaie double, canoës et kayaks peuvent être à une, deux, trois ou quatre places (2).

De bonnes vieilles tennis aux pieds, un gilet de sauvetage sur le dos, la pagaie à la main, le kayak sur l'épaule... Débutants et habitués du club se retrouvent sur le ponton au bord de la rivière. *« Toujours face au courant, ton bateau... Tu t'équilibres avec la pagaie. »*

Un pied se hasarde, le bateau tangue. Ce n'est pas la bonne méthode. *« Pas n'importe comment ! Regarde ! »* Le moniteur décompose chacun des gestes. La pagaie posée en travers du bateau, en appui d'un côté à l'arrière du trou d'homme, de l'autre sur le ponton. *« Tu la maintiens avec les deux mains et tu t'assieds dessus. Voilà, tu te glisses petit à petit. Allez ! »*

Le premier embarquement est un peu maladroit. Un léger dandinement du bassin pour trouver la bonne position. Les pieds calés au fond du bateau, les jambes légèrement fléchies. *« Maintiens ton bateau bien à plat, tu bouges seulement le buste. Plus écartées les mains sur la pagaie. »* Rotation à droite, rotation à gauche : tour à tour, les pales viennent accrocher l'eau. C'est parti. Le mouvement de moulinet s'attrape vite. Les gestes deviennent plus réguliers, plus harmonieux. Le corps se fatigue moins. Propulsion, rétropulsion, propulsion circulaire. Le bateau avance, recule, vire et se laisse apprivoiser.

Après une petite heure de mise en condition, *« tous au barrage »*. Canoës et kayaks se dirigent vers l'aval. Au passage, on s'amuse à virer autour d'un vieux pilier de pont. Les bateaux tournent, tournent encore et s'en vont rejoindre le lit de la rivière. Ils passent le filet qui annonce le barrage et viennent se ranger un peu plus loin le long de la rive.

Il faut débarquer et porter les bateaux quelques mètres plus loin, de l'autre côté de la dénivellation. Ici, l'eau est plus vive. Elle gronde et vient frapper la rive.

Les plus téméraires s'avancent au plus près du barrage. Les moulinets des bras se font plus rapides, les mâchoires se crispent, les cheveux se mouillent, éclaboussés par les vagues. Les hommes-troncs se transforment en redoutables sportifs, presque en aventuriers. Ils se battent avec le courant, le remontent encore et encore, et virent dans un rouleau pour se laisser filer à nouveau. Si la manœuvre est maladroite, c'est le « dessalage » ! *« Retourne ton bateau, il prend l'eau, retourne-le ! A l'arrière, remonte à l'arrière ! »* D'autres tentent l' « esquimautage ». Sans quitter leur bateau, qui s'est retourné, ils le redressent d'un coup de reins en s'aidant de leur pagaie. Technique de récupération et sécurité bien utile pour affronter les rivières de montagne ou la mer.

Les plus timides s'y mettent bientôt. C'est trop tentant à la fin, ces tourbillons, ces vagues. Ils rêvent déjà leur première descente de torrent entre les rochers qui affleurent, à travers les rapides, dans un paysage de montagnes, et la veillée sur la rive où sera établi le campement. Les récits sans fin des exploits, des peurs et des émerveillements de la journée.

Canaux, plans d'eau et rivières, les possibilités de randonnées paisibles ou sportives sont nombreuses. Il faut choisir selon son niveau. Les rivières sont classées, en fonction des difficultés qui jalonnent leur parcours, en six catégories. La classe III demande une bonne maîtrise de la technique en eau vive et un niveau perfectionnement. Les rivières ou les tronçons de classe VI sont pratiquement infranchissables. La Fédération s'efforce de tenir à jour une carte de France des voies navigables et diffuse des guides de rivières qui recensent les difficultés du parcours. Ces guides offrent aussi des conseils pratiques et tous les éléments propres à faire découvrir les régions traversées. Le canoë et le kayak devenant ainsi un moyen de partir à la découverte de la nature et de nouveaux paysages.

Cet été, quatre-vingts clubs affiliés à la Fédération s'ouvrent aux vacanciers. Ils proposent stages d'initiation, de perfectionnement et randonnées nautiques. Cette opération vacances se double d'une nouvelle expérience. Dans deux régions pilotes, les Alpes-de-Haute-Provence et le parc du Haut-Languedoc, des moniteurs sont à la disposition des kayakistes et des canoéistes pour les conseiller au départ de leur sortie et même les accompagner (3). La pratique en mer n'est pas oubliée. A Locmariaquer, dans le golfe du Morbihan, s'ouvre cet été un centre de randonnée (4).

La Fédération aide aussi au développement d'autres pratiques : la kayak-surf, le canoë à voile et le kayak-polo. Cet effort de la Fédération pour faire connaître le canoë et le kayak et en faciliter la pratique se heurte cependant à des difficultés. Difficultés dues en partie à l'inorganisation des pratiquants. Si l'on compte plus de deux cent mille amateurs, vingt mille seulement sont licenciés. Ce qui ne donne pas beaucoup de poids à la Fédération, face aux pouvoirs publics, pour défendre un espace nautique menacé (par la création de barrages et de micro-centrales) et des usagers de l'eau dont aucun texte ne vient garantir les droits.

La plupart des cours d'eau qui intéressent les pratiquants sont des cours d'eau non domaniaux : le passage comme l'utilisation des berges dépendent entièrement du bon vouloir des propriétaires. Il y a aussi les pêcheurs, dont le nombre va croissant, en été, comme celui des canoéistes et des kayakistes. La cohabitation n'est pas toujours facile. A tel point que, dans certaines régions, a été institué un système d'alternance dans le temps et dans l'espace. Un jour pour les pêcheurs, un jour pour les kayakistes ; ou un bout de rivière pour les uns, le tronçon suivant pour les autres.

Pour se défendre, la Fédération a mis en place un plan d'action de sauvegarde du patrimoine nautique. Elle veut avoir son mot à dire lors de la construction de micro-centrales qui assèchent les torrents ou de barrages qui inondent de larges portions de rivière. Et, plus généralement, elle veut pouvoir intervenir dans tout projet d'aménagement des rivières.

Activité de plein air, le canoë-kayak est aussi sport de compétition. Trois disciplines ont été distinguées. Le spectacle qu'elles offrent est assez impressionnant. Deux d'entre elles se pratiquent en eaux vives : la descente sportive, course contre la montre sur une distance de 3 kilomètres, au moins, le long de rivières de classe III minimum, et le slalom, sur un parcours jalonné de portes suspendues, à franchir dans un ordre défini et sans toucher les piquets ; la course en ligne se dispute, elle, en eau calme, sur un plan d'eau balisé en neuf couloirs. Les bateaux sélectionnés au cours d'épreuves de séries s'affrontent en finale sur 1 000 m, 3 000 m, 5 000 m ou 10 000 m. Depuis 1979, la course en ligne figure au programme des Jeux olympiques. Aux derniers Jeux, la France a obtenu une médaille d'argent. La même année, aux championnats du monde, elle collectionnait, en eaux vives, onze médailles, dont cinq en or.

Comme de nombreux autres sports, le canoë-kayak a ses héros, ses aventuriers, coureurs de rivières encore inconnues ou en partie inexplorées. Ainsi, Jean Laporte, en effectuant la première descente du Nil, des sources aux confins de l'Equateur, établit le premier document français sur l'ensemble du fleuve (5). Ainsi, ces quatre jeunes Français qui, après s'être fait parachuter aux sources du Nahanni, ont descendu ses quelque 500 km à travers les dernières régions inexplorées d'Amérique du Nord (6).

Cet été, une équipe comprenant des membres du club de Joinville Eau vive s'attaque à l'Alsek, du nord-ouest canadien à l'océan Pacifique. Aventures peuplées de torrents impétueux et de rapides à des kilomètres des modestes remous en aval d'un barrage sur la Marne. ■

(1) La Fédération française de canoë-kayak (F.F.C.K.).

(2) On parle alors de C1, C2, C3, C4 et K1, K2...

(3) Alpes-de-Haute-Provence : M. Colman, Les Saluces, 05300 Embrun. Parc du Languedoc : M. Ambal, Moulin de Tarassac, 34390 Olargues.

(4) Locmariaquer, M. A. Prioux, Self Z.I., 56300 Pontivy.

(5) *Première descente du Nil*, par Jean Laporte (épuisé).

(6) *Victoire sur la Nahanni*, par Pierre-Louis Mallen (Flammarion).

En savoir plus

OU PRATIQUER ?

— Dans les clubs affiliés à la Fédération française de canoë-kayak : 87, quai de la Marne, 94340 Joinville-le-Pont (889-31-31) ;

— Au cours de stages et de randonnées organisés par l'UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13 (336-05-20) ou le Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 15 (553-39-59).

MATÉRIEL

— Kayak, canoë, pagaie, gilet de sauvetage, jupette et casque sont prêtés par le club. (L'achat d'un matériel pour débutant coûte environ 1 000 F.)

COMPÉTITIONS

— *Les championnats du monde :* descente et slalom du 15 au 24 juillet à Bala, au Pays de Galles ; course en ligne du 30 juillet au 2 août à Nottingham (Angleterre) ;

— *Les championnats de France :* descente et slalom du 26 juillet au 2 août dans la vallée de l'Ubaye (Alpes-de-Hautes-Provence).

BIBLIOGRAPHIE

— *Canoë et kayak en dix leçons*, par Alain Feuillette et Jean Lutz (Hachette) ;

— *Tout sur le canoë-kayak* (en bandes dessinées), par Jean-Claude Pressurot (éd. Guy Authier) ;

— *Canoë-kayak Magazine* (bimestriel). Cette revue spécialisée publie dans chacun de ses numéros un guide complet d'une rivière de France. (20, route de Poissy, 78670 Villennes-sur-Seine) (975-89-45).







Le Monde DIMANCHE

Les surréalistes appelaient cela « le cadavre exquis » : on écrit une phrase sur un bout de papier, on plie et on passe à son voisin. Pour l'été du *Monde Dimanche*, douze écrivains ont accepté d'écrire un feuilleton s'inspirant de ce petit jeu. A une différence près : chacun a pu lire les chapitres précédents avant d'entraîner intrigue et personnages au gré de sa fantaisie.



Les Douze sont, par ordre d'entrée en scène : Henri Troyat, Pierre-Jean Rémy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Erik Orsenna, Catherine Rihoit, Rafaël Pividal, Françoise Mallet-Joris et Bertrand Poirot-Delpech.

A quatre pas du soleil

5 La fin de Zeno

PAR ROGER GRENIER

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. – Solange Paillard, femme de ménage dans un cinéma des Champs-Élysées avait rendez-vous à la Closerie des Lilas avec un certain Fred pour lui remettre un portefeuille qu'elle a trouvé et qui appartient à Étienne Delachaume, collectionneur d'objets d'art. Mais une rencontre inopinée empêche le contact d'avoir lieu et Fred est assassiné par un jeune homme à motocyclette.

Le commissaire Giocavi découvre sur le corps de Fred les papiers de Berryer, P.-D. G. de la Sporex (société de recherche travaillant avec le ministère de l'énergie) disparu depuis quinze jours. La Sporex où Antoine, mari de Solange, est veilleur de nuit et où travaille Marcel, futur gendre de Solange et assassin de Fred... Antoine, qui était sur les traces de Solange, expédie sa femme à Venise, où elle est séquestrée par Laura, la fille de Delachaume. Laura aimerait bien déchiffrer une phrase mystérieuse écrite sur une feuille trouvée dans le portefeuille de Delachaume. Le commissaire Giocavi, qui a découvert la même formule sur le corps de Fred, aussi.

ILS étaient là, en blouse blanche, comme des médecins penchés sur une couveuse. L'air docte. Scrutant les grandes bobines, porteuses de bandes magnétiques, qui tournaient, s'arrêtaient, repartaient en arrière, recommençaient, obéissant à des mouvements incompréhensibles. Incompréhensibles pour le commissaire Dominique Giocavi, qui bouillonnait d'impatience et trépignait sur place, seul élément de désordre dans cette salle aseptisée, qui faisait penser à la fois à un bunker et à un bloc opératoire. On se trouvait au saint des saints du Service de décodage, devant le grand ordinateur. N'y tenant plus, Giocavi lança trois mots brefs qui explosèrent dans le silence :

« *Qu'est-ce qu'il dit ?* »

Un informaticien se redressa, tout rouge.

« *Il tâtonne. Il pense au code d'un coffre-fort. Ou bien à la désignation d'un lieu géographique, une île peut-être.*

– *Dites-lui de chercher du côté de l'Italie. J'ai une piste. Plutôt vers Venise.* »

L'informaticien alla s'asseoir à un clavier, devant un écran. Il avait l'air de taper à la machine. Une lueur verdâtre, minérale, apparut sur l'écran. L'opérateur fit signe au commissaire. Giocavi s'approcha et put lire :

« *Italie impossible. La lettre Y n'existe pas en italien.*

– *Qu'est-ce qu'il raconte ?* rugit le commissaire.

– *Rappelez-vous le message* dit l'informaticien. « *Z SUR LA DROITE. DEUX FOIS. Y EN PLEIN, etc.* » « *Vous voyez bien qu'il comporte un Y. L'ordinateur en conclut que cela ne saurait concerner l'Italie.*

– *Alors ?*

– *Laissez-lui le temps.* »

Visiblement, le commissaire se retenait pour ne pas donner des coups de pied dans la machine. L'informaticien qui avait répondu jusqu'ici rougit avant de dire :

« *Il me donne beaucoup de satisfactions. Je pourrais même dire des joies.* »

C'était un homme jeune, aux cheveux frisés, aux yeux tellement clairs que c'en était inquiétant. Il recommença à taper sur son clavier.

L'ordinateur, cette fois, se conduisit de façon différente. Les grandes bobines semblaient prises de frénésie et dévidaient leurs bandes à toute vitesse, dans une quête éperdue. Soudain il y avait un arrêt brusque, comme si l'ordinateur réfléchissait. Et ça repartait de plus belle. Enfin tout s'immobilisa et un mot apparut sur l'écran : TRIESTE.

« *Ça va,* dit l'informaticien aux yeux clairs. *Il a trouvé.* »

Les autres hommes en blouse blanche, estimant sans doute le problème résolu, quittèrent le bunker. Le commissaire Dominique Giocavi resta seul avec le technicien.

« *J'aime mieux avoir affaire à des criminels qu'à des types comme vous,* dit le policier. *Vous rendriez fou n'importe qui. Trieste ! Qu'est-ce que ça veut dire, Trieste ?*

– *Il suffit de le lui demander* », répondit calmement le jeune technicien.

Il eut un geste de la main, sur la paroi en acier satiné de l'ordinateur, comme on flatte un animal qu'on aime.

« *Vous pouvez avoir confiance. Lui, c'est autre chose que l'espèce d'usine à codes qu'ils viennent d'installer sous le jardin du Quai d'Orsay. Je vais tout vous dire. Son grand-père...*

– *Son grand-père ?*

– *Vous savez bien qu'on parle de générations d'ordinateurs. Son grand-père a failli battre de vitesse Michaël Ventris pour le déchiffrement du linéaire B.*

– *Je ne vous demande pas si son grand-père faisait du vélo, je vous demande pourquoi il a dit Trieste !* »

L'INFORMATICIEN rougit de nouveau et le commissaire pensa : voilà un de ces hommes qu'il est facile de faire avouer, leur peau se colore à la moindre émotion, c'est mieux que le détecteur de mensonges. Mais déjà un texte assez long remplissait l'écran. Le commissaire se pencha pour le lire par-dessus l'épaule de l'homme en blouse blanche. Cette lumière verte scintillait et lui faisait mal aux yeux.

« *Z, c'est* Zeno, *le roman du Triestin Italo Svevo. SUR LA DROITE parce que c'est le rangement habituel dans une bibliothèque, les titres commençant par A, à gauche, pour finir à droite avec Z. DEUX FOIS parce que le chef-d'œuvre de Svevo a paru deux fois, d'abord sous le titre de* Zeno, *puis sous celui de* la Conscience de Zeno. *Y EN PLEIN, c'est Joyce puisque son nom comporte un Y en plein milieu, et Joyce a vécu à Trieste. QUATRE PAS désigne le troisième grand écrivain ayant des attaches avec Trieste : Saba. Les quatre pas sont les quatre lettres de son nom.* »

L'informaticien se redressa, radieux.

« *Je vous avais bien dit qu'il était fort, commissaire.* »

Mais Giocavi se mit à hurler :

« *Quel est l'imbécile qui a programmé cet ordinateur ! Qui l'a gavé de cette littérature ?*

– *Moi, monsieur le commissaire* », dit modestement l'informaticien.

Cette fois, il était écarlate.

« *Je lui ai fait d'abord compter combien de fois l'œuvre complète de Claudel comporte le mot Dieu. Puis je lui ai donné le grand livre combinatoire de Queneau,* Mille milliards de poèmes. *Dites un chiffre, commissaire, votre date de naissance, par exemple, et il se fera un plaisir de vous offrir un de ces mille milliards de poèmes.*

– *J'ai assez perdu mon temps. Vous et votre espèce de machine à laver, vous n'êtes bons à rien. Vous ne m'avez même pas expliqué le dernier mot du message : SOLEIL.*

– *C'est vrai !* »

L'informaticien jeta à son ordinateur un regard d'affectueux reproche. Il exprima ses remontrances en tapant sur le clavier. La réponse ne se fit pas attendre :

« *Je pensais que vous auriez compris tout seul. Relisez la fin de* Zeno » : « Quand les gaz asphyxiants ne suffiront plus, un homme fait comme les autres inventera, dans le secret de sa chambre, un explosif en comparaison duquel tous ceux que nous connaissons paraîtront des jeux d'enfants. Puis un homme fait comme les autres, lui aussi, mais un peu plus malade que les autres, dérobera l'explosif et le disposera au centre de la Terre. Une détonation formidable que nul n'entendra – et la Terre, revenue à l'état de nébuleuse, continuera sa course dans les cieux délivrée des hommes. » « *La voilà, l'explication du mot Soleil !* »

Le commissaire se dit qu'il était urgent de retourner voir le ministre de l'intérieur. Quant aux trois écrivains, le Svevo, le Joyce et l'autre, Saba, il fallait les mettre sur la liste des suspects, prévenir Interpol.



THIERRY DALBY

QUELQUE part dans la banlieue nord, au-delà de Creil, le jeune Patrick Paillard réintégrait le foyer familial – bâtiment 7, escalier B, huitième gauche – avec une certaine peur de se faire engueuler, car il était en retard. Il avait traîné avec des copains sur les berges de l'Oise, à admirer des motards qui faisaient du *trial*. Comme chez tout coupable, ses sens étaient en éveil, cherchant à deviner à d'infimes signes, à la qualité du silence, comment il serait reçu. Dès le palier, il perçut quelque chose d'insolite dans l'air. Une absence. Cela ne sentait pas le potage en sachets. Sur ses gardes, il traversa le « séjour » et arriva jusque dans la cuisine. Son père était assis devant une bière. Rien ne mijotait sur le fourneau. Et sa mère n'était pas là.

« *B'soir p'pa,* dit l'adolescent boutonneux. *Où est m'man ?*

– *Elle a dû partir à La Souterraine.*

– *Où ça ?*

– *A La Souterraine, dans la Creuse. La tante Marie est très malade.*

– *La tante Marie ?*

– *On ne t'a jamais beaucoup embêté avec la famille, mais quand même tu pourrais te souvenir de la tante Marie. Celle à qui on te fait toujours envoyer une carte postale, le 15 août, avec bonne fête.* »

Là-dessus, Patricia fit son entrée.

« *Maman est partie chez tante Marie, qui est très malade,* lui dit son jeune frère.

– *Je sais !* »

Patricia fit sauter ses chaussures et ajouta :

« *J'ai les pieds qui gonflent. C'est héréditaire.*

– *Et ton fiancé, il ne vient pas ce soir ?* demanda Patrick.

– *Il est en province. Un pompiste ami de son patron a été assassiné et on a demandé à Marcel d'aller tenir la station-service pendant quelques jours. Il ne pouvait pas refuser.*

– *Puisque nous n'avons pas ta pauvre mère, tu vas bien nous préparer un petit dîner ?* », dit Antoine Paillard.

Patricia commençait à fouiller dans le réfrigérateur quand on sonna.

« *Va voir* », dit Antoine Paillard à son fils.

Patrick revint bientôt, suivi du commissaire Giocavi.

« *Madame Solange Paillard ?* demanda le policier.

– *Elle n'est pas là*, dit Antoine.

– *Je m'en doutais.* »

Patrick s'apprêtait à évoquer la tante Marie, mais le regard de son père lui fit rengainer ses paroles. Après un silence assez pénible, le commissaire dit :

« *J'aimerais vous parler, monsieur Paillard. Mais je voudrais épargner la sensibilité de vos enfants. Il vaudrait mieux que vous veniez avec moi. Juste pour une conversation en tête à tête.* »

Antoine Paillard se leva sans un mot et suivit le commissaire. Patricia était devenue toute pâle. D'un geste inconscient, elle avait relevé sa jupe et se grattait l'intérieur de la cuisse gauche, comme si un eczéma était venu soudain la tourmenter.

« *Tu vas me faire quand même à manger ?* », dit Patrick.

Rue des Saussaies, le commissaire Giocavi fit asseoir Antoine Paillard. Lui-même n'alla pas s'installer derrière son bureau, mais, plus familièrement, sur une chaise, à côté de son « invité ».

« *Je ne sais comment vous annoncer cela,* commença le policier. *Votre femme est partie pour Venise.* »

Il prit un temps.

« *La ville des amoureux. Car, cela m'ennuie de vous le dire, elle n'est pas partie seule. Enfin, elle n'aurait pas dû partir seule.*

– *Vous insinuez qu'elle avait un coquin !*

– *Oui,* dit le commissaire en baissant les yeux. *Ils avaient projeté de se rejoindre à Venise en prenant deux avions différents, par prudence sans doute. Mais l'homme ne la rejoindra pas. Entre-temps, il a été assassiné. Vous voyez de qui je veux parler ?*

– *Non.* »

Antoine Paillard essaya de passer à la contre-attaque.

« *Vous m'avez emmené jusqu'ici pour m'annoncer que je suis cocu ? J'espère qu'après ça je peux partir. Pour moi, c'est l'heure d'aller au travail. Je suis veilleur de nuit.*

– *Veilleur de nuit ? Où ça ?* dit le commissaire comme s'il pensait à autre chose.

– *A la Sporex. Comme vous m'avez emmené dans votre voiture, je n'ai même pas ma mobylette.* »

Il allait se lever quand le commissaire lui plaqua la main sur l'épaule et le rabattit sur son siège.

« *Maintenant, vous allez me dire tout ce que vous savez sur Berryer !...* »

LE lendemain matin, Solange se réveilla dans la bibliothèque qui lui servait de prison. Elle s'était couchée sous une grande table, misérablement, et avait rabattu sur elle un coin du tapis. Elle avait mal partout, de vieilles douleurs réveillées par l'humidité. Elle alla à la fenêtre à croisillons et vit que le brouillard régnait sur Venise. La Giudecca, en face, on la devinait à peine. Elle traversa la pièce pour regarder l'autre fenêtre, à l'opposé. Là, les palais se touchaient presque, bordant un petit rio. Elle vit arriver une énorme barque à moteur, noire et dorée, surmontée d'une croix. Sur les vitres de l'habitacle, il y avait des cartouches : « D ». On dirait un corbillard, pensa Solange. La porte du palais s'ouvrit. Des hommes sortirent, portant un cercueil qu'ils déposèrent dans le bateau qui était bien un corbillard. Un prêtre prit place à bord. Et puis Mme Delachaume, la jeune, ses beaux cheveux blonds visibles à travers un léger voile noir, tailleur noir, bas noirs, le grand deuil, quoi. Mais où étaient son mari et ses enfants, ceux des photos ? Drôle de pays, drôle de gens, drôle d'enterrement... Le glas se mit à sonner au clocher des Gesuati.

Dans le brouillard, la barque des morts partit vers San-Michele, où la place est mesurée, même pour ceux qui, comme Etienne Delachaume, sont morts deux fois. C'est un spectacle toujours impressionnant, d'une si évidente charge mythique, que de voir la barque noire et dorée avancer à travers la lagune, dans le fantomatique brouillard, ponctué seulement par ces grands pieux tragiques. Cette fois pourtant, ce tableau d'une qualité rare fut troublé par une fausse note. En plein brouillard, un olibrius en combinaison de caoutchouc faisait de la planche à voile. Il coupa la route de la barque des morts et faillit être renversé par elle. Déséquilibré, il leva le bras droit, agitant la main, de sorte que l'on aurait pu croire qu'il s'agissait d'un salut. Derrière le double obstacle de la glace de l'habitacle et de son voile de deuil, la blonde Laura observait intensément le planchiste. Leurs regards se croisèrent.

Mais un nouvel incident surgissait déjà. Décidément, la mort à Venise n'était plus de tout repos. Des sirènes de police retentissaient et la lueur bleutée de gyrophares commençait à percer le brouillard, venant du large. Un convoi fonçant à toute vitesse croisa la barque des morts, et ses remous la secouèrent fortement : deux canots automobiles de la police en tête, puis un luxueux canot et un troisième canot de police, fermant la marche. Cette fois, l'homme à la planche à voile but la tasse. En sportif accompli, il ne tarda pas à remonter sur son engin, à redresser la voile et à reprendre sa navigation invisible, comme si, à travers le brouillard, il surveillait Venise tout entière, ses vivants et ses morts.

(Lire la suite page XIV.)